



De l'assignation à l'éclatement Continuité et ruptures dans les représentations des femmes

Sous la direction de
Dominique Bourque, Francine
Descarries et Caroline Désy

Actes du colloque organisé par l'Institut de recherches
et d'études féministes de l'UQAM et l'Institut d'études des femmes
de l'Université d'Ottawa dans le cadre du 79^e Congrès
de l'Association francophone pour le savoir (Acfas),
Université de Sherbrooke et Université Bishop's, les 10 et 11 mai 2011

Institut de recherches et d'études féministes
Université du Québec à Montréal



La collection Agora des Cahiers de l'IREF est consacrée à la publication de rapports de recherche, d'actes de colloque et d'essais.

Les manuscrits publiés sont soumis à un comité de lecture.

Distribution: **Institut de recherches et d'études féministes**

Université du Québec à Montréal

Téléphone: 514 987-6587

Télécopieur: 514 987-6742

Courriel: iref@uqam.ca

Commande par Internet: www.iref.uqam.ca

Adresse postale:

Case postale 8888, Succursale Centre-ville

Montréal, Québec

Canada H3C 3P8

Adresse municipale:

Pavillon 210 Sainte-Catherine Est

Local VA-2200

Montréal

Institut de recherches et d'études féministes

Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN: 978-2-922045-42-0

Les textes publiés dans les Cahiers de l'IREF n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Couverture: Service des communications, UQAM.



Table des matières

Présentation.....	1
<i>Dominique Bourque, Francine Descarries et Caroline Désy</i>	
SECTION 1	
Pratiques contraignantes	
Politiques fascistes du corps féminin : santé, beauté, maternité.....	9
<i>Caroline Désy</i>	
Colonisation et sexualisation des jeunes filles.....	21
<i>Carole Boulebsol et Lilia Goldfarb</i>	
Les médias canadiens et la lutte aux stéréotypes sexuels : voyage (décevant) au pays de l'autorégulation.....	33
<i>Rachel Chagnon</i>	
Les stratégies féministes de représentation des femmes dans l'action politique au Québec.....	43
<i>Chantal Maillé</i>	
SECTION 2	
Représentations	
Répercussions du discours antiféministe dans les médias sur le mouvement des femmes québécois.....	57
<i>Émilie Goulet</i>	
Récurrences dans les représentations du féminin dans la presse écrite chez les galeristes montréalaises Lavigueur, Lefort et Millman	69
<i>Geneviève Lafleur</i>	



Présentation

Dominique Bourque, Francine Descarries et Caroline Désy

Au moment de lancer l'appel à propositions pour le colloque¹ à l'origine de cette publication, nous misons sur la double signification du terme *représentation*, pour traiter tant de la *place* que de l'*image* des femmes dans l'espace public, les médias et les arts. Notre objectif était de favoriser le dialogue entre des chercheuses de différents horizons disciplinaires qui s'intéressent, d'une part, aux figures des femmes dans les récits, discours et mises en scènes et, d'autre part, aux places et positions qu'elles occupent ou qui leur sont accordées dans l'espace public comme dans l'imaginaire collectif.

L'ouvrage *De l'assignation à l'éclatement. Continuités et ruptures dans les représentations des femmes*, rassemble douze textes pour la plupart issus de ce colloque. Ceux-ci offrent une occasion de poursuivre la réflexion théorique sur les mécanismes de représentation qui interviennent dans les dynamiques et les rapports sociaux de sexe et de genre. Sans nécessairement reprendre cette double signification du terme *représentation*, les auteures explorent, à partir de leurs disciplines et ancrages, diverses facettes de l'expérience des femmes, telle qu'elle nous est présentée dans : les discours de presse, les médias, les politiques, la fiction, les pratiques créatrices, les préconceptions et le passage du temps. Les représentations qui s'en dégagent tanguent entre le pôle convenu de l'assignation et celui, libérateur, de l'éclatement comme condition préalable aux choix, à la pleine liberté.

Figures de l'assignation

Au cours de l'histoire, les représentations législatives et culturelles des femmes ont été le fait et le reflet de régimes politiques et symboliques patriarcaux et hétéronormés. Ceux-ci ont relégué les femmes hors du domaine public et, pendant longtemps, les ont définies comme non « personnes » ou non « adultes » au sens juridique des termes. Combien d'œuvres d'arts les dépeignent comme des vierges ou des mères, des courtisanes ou des saintes, et donc les associent à des statuts consubstantiels de leurs rapports sexuels avec des hommes, en tant qu'ils sont leurs – futurs – époux/amants, incluant Dieu (la religieuse mariée à Dieu) ? Les seules exceptions à cette règle étaient la sorcière, la vilaine et la tentatrice. Tandis que la sorcière, qui possède des pouvoirs (connaissances) jugés maléfiques, est le plus souvent une femme ménopausée, et donc improductive en regard d'une économie centrée sur l'appropriation des capacités reproductives des femmes par

1. Le colloque « Représentations des femmes : médias, arts, société », sous l'égide de l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM (IREF) et de l'Institut d'études des femmes de l'Université d'Ottawa (IÉF), s'est déroulé dans le cadre du 79^e congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) à Sherbrooke, Québec, Canada, les 10 et 11 mai 2011.

les hommes, la vilaine est une pécheresse «égoïste» et désobéissante, inapte à s'occuper d'un mari et d'enfants, encore moins de parents. Elle est par ailleurs souvent «laide», alors qu'elle devrait être «belle», c'est-à-dire désirable afin qu'un homme l'«engrosse». Enfin, chargée du poids de la chute de l'humanité, Ève la séductrice est réduite à sa dimension sexuelle et esthétique. Elle est dépeinte comme cette complice du diable face à laquelle les hommes deviennent serviles et sans défense. En réalité, les figures de sorcière, vilaine et tentatrice sont «dérangeantes» parce qu'elles interpellent le pouvoir des hommes. La première vit seule et possède un savoir enviable, lié à des capacités menaçantes pour l'ordre établi; la seconde est une rebelle qui défie clairement celui-ci (Lilith refusant de se soumettre à Adam), alors que la troisième confronte les hommes à leurs propres faiblesses et vulnérabilités (Ève offrant la pomme défendue à Adam). C'est d'ailleurs à ces représentations métaphoriques de femmes indociles et voulant s'émanciper que renvoient souvent les épithètes dépréciatives qui sont employés pour décrire les suffragettes et les féministes, ces femmes dites «enragées» qui veulent l'égalité avec les hommes, revendiquent le statut de citoyenne à part entière et réclament, entre autres, le droit de prendre leurs propres décisions concernant leur corps et leur sexualité.

L'éclatement

Dans le présent ouvrage, les auteures ne se sont pas attardées aux grandes luttes citoyennes ni aux célèbres figures de la culture occidentale (iconographie religieuse, personnages des mythes ou des contes, héroïnes sentimentales ou hollywoodiennes, etc.) qui ont alimenté et continuent d'alimenter les métaphores de la représentation des sexes, ces questions ayant déjà été traitées par des féministes d'horizons divers depuis les années soixante-dix².

L'ensemble des textes révèle en effet la lente transition qui s'opère tout au long du xx^e siècle. Aux figures de femmes clichées et asservies s'ajoutent des modèles de femmes plus audacieuses, moins conformes, dans un nombre croissant d'œuvres (picturales, cinématographiques et littéraires), de discours et de médias et ce, tant en Amérique du Nord qu'ailleurs dans le monde. Ces études nous permettent de constater à quel point les stéréotypes qui réduisent les femmes à leur sexe, à la maternité et à l'espace domestique, en retrait donc des grands enjeux sociaux, du savoir et des compétences politiques, sont difficiles à déloger. Or, de plus en plus de femmes de la scène artistique et sociale utilisent une variété de stratégies face à la machine bien huilée qu'elles affrontent, améliorant ainsi nos connaissances de cette machine et contribuant à son lent déboulochage. Les textes réunis ici s'articulent autour de trois pôles correspondant aux trois dimensions sur lesquelles les auteures se penchent : les pratiques contraignantes, les représentations et les imaginaires.

Les textes de la première section examinent les pratiques contraignantes que l'on impose aux femmes et décortiquent les mécanismes qui les sous-tendent. Le texte de Caroline Désy explore les interventions de régimes fascistes européens de la période 1922-1945 en matière de différence sexuelle, dans les espaces de la santé, de la beauté et de la maternité, et ce, afin d'en cerner les différentes sphères d'influence. L'analyse montre une indéniable tension entre maternité et femme idéalisée, tension nourrie par les principes esthétiques contradictoires imposés par le fascisme au corps des femmes selon les moments, les événements et les exigences politiques. Plus près de l'actualité, une autre étape dans la tradition patriarcale de contrôle des corps et des imaginaires est franchie avec l'hypersexualisation dont traitent Carole Boulebsol et Lilia Goldfarb. Leur texte permet de révéler quelques-uns des mécanismes sexualisateurs présents dans les représentations culturelles, médiatiques et publicitaires, et leurs liens avec les discriminations et les violences auxquelles les jeunes filles sont confrontées. Les auteures concluent à la nécessité de mettre au premier plan les valeurs de relations interpersonnelles équitables, de plaisir, de respect ainsi que de conscience de soi et des autres. Il

2. Du côté des productions récentes, pensons aux nombreux articles qui sont parus sur la parité et, concernant la représentation figurative, à l'ouvrage de Raphaëlle Moine, *Les femmes d'action au cinéma* (2010) ou au documentaire audio-visuel, *Miss Representation* de Jennifer Siebel Newsom (2011), qui traite de la représentation des femmes dans les médias populaires américains.

est aussi possible de miser sur des mécanismes de contrôle normés ou légaux pour lutter contre les stéréotypes sexuels, comme l'exprime Rachel Chagnon dans son étude sur les organismes d'autorégulation des médias au Canada. L'auteure y questionne la détermination de ces organismes à mettre en œuvre les principes de non discrimination, tout comme elle illustre leur difficulté à prendre position sur le concept même de stéréotype sexuel. Ses conclusions invitent à penser que des revendications pour obtenir un resserrement de la vigilance et du contrôle pourraient être portées par le mouvement des femmes. Chantal Maillé, quant à elle, nous amène sur un autre terrain lorsqu'elle questionne les stratégies et les interventions qui ont été mises de l'avant par le mouvement des femmes au Québec en réponse à ce qui est parfois désigné comme «la sous-représentation politique des femmes». Son analyse met en relief les images qui ont été ou sont véhiculées à travers des stratégies et des interventions consacrées à la promotion de la présence des femmes dans la politique active. Maillé en conclut qu'elles connotent trop souvent des associations négatives entre les femmes et la politique.

La deuxième section de l'ouvrage comporte des textes qui s'intéressent, à partir de points d'observation variés dans le temps et l'espace, aux représentations qui accompagnent certains discours ou pratiques. L'une des collaboratrices, Emilie Goulet, nous incite à réfléchir sur la place qu'occupe le discours antiféministe dans la presse écrite et sur le message qui s'en dégage. Ayant dépouillé deux quotidiens québécois à grand tirage parus entre 1985 et 2009, elle constate que le discours et les arguments masculinistes y sont largement diffusés et postulent que l'égalité entre les hommes et les femmes est atteinte, ou pire, que le mouvement des femmes est allé trop loin. Geneviève Lafleur s'intéresse aussi à ce que dit la presse. Elle le fait cependant en s'attardant aux portraits convenus de trois galeristes montréalaises actives au milieu du xx^e siècle. La contextualisation des portraits qui s'en dégage permet de voir quelles étaient les règles contraignantes auxquelles ces femmes audacieuses devaient se soumettre pour légitimer leur place sur le marché du travail et être acceptées dans le milieu des arts. Isabelle Marchand nous entraîne vers un tout autre univers en interrogeant le regard que des femmes âgées posent sur elles-mêmes. Rédigé en collaboration avec Michèle Charpentier et Anne Quéniart, son texte rend bien compte de la distance qui sépare les images réductrices qui circulent sur les femmes de 65 ans et plus au Québec, et celles que ces dernières entretiennent à l'égard d'elles-mêmes. Ce constat met notamment en lumière les écarts importants qui se creusent entre les perceptions et les attentes que notre société entretient à l'égard des âgées et les besoins et les priorités de ces dernières à une époque où indépendance et vitalité sont fortement valorisées. Enfin, la contribution de Marcelle Dubé rend compte d'une expérience pédagogique menée auprès d'étudiantes et d'étudiants en travail social. Son but était de vérifier si, à la suite de son cours sur les rapports de sexe et de genre, les représentations qu'elles et ils entretenaient à l'égard des femmes, des féministes et du féminisme seraient modifiées. L'auteure conclut que l'expérience a valu la peine puisque plusieurs membres du groupe ont affirmé qu'au terme de la session, leur perception était changée et leur opinion sur ces sujets, plus nuancée.

Enfin, la troisième section examine différentes facettes de l'asymétrie androcentrée et de la catégorisation sexuelle structurant nos imaginaires. Deux romans contemporains écrits par des femmes sont au cœur de l'analyse de Catherine Dussault Frenette, soit *Aurélien*, *Clara*, *Mademoiselle et le Lieutenant anglais* d'Anne Hébert et *L'île de la Merci* d'Élise Turcotte. L'initiation sexuelle de jeunes filles y est examinée attentivement, au regard d'un mouvement d'affirmation/négation du désir. Car si l'auteure y débusque une subjectivité féminine adolescente, celle-ci apparaît soumise à la suprématie du discours masculin sur le désir et le sexuel. Marie-Noëlle Huet s'intéresse pour sa part aux nouveaux récits écrits du point de vue de la mère et aux fictions ayant pour thème la maternité. Elle prend pour exemple une œuvre de l'écrivaine Nancy Huston, qui assimile enfantement et création romanesque, et s'attarde aux représentations que propose l'auteure de la «maternité-érotisme», de l'identité, et de la carrière. Ce sont aussi des créatrices qui font l'objet du texte d'Ève Lamoureux: celles-ci s'interrogent sur leur identité de femme et d'artiste en questionnant le milieu des arts visuels et la société. En examinant l'évolution d'autoreprésentations, Lamoureux constate que cette pratique est passée d'une période du genre revendiqué à celle d'une déconstruction du genre, du moins dans un

contexte où celui-ci est compris de façon essentialiste, globalisante, totalisante. Enfin, l'art semblant permettre une « part d'espoir et de liberté (de jeu ?) dont la réalité [serait] dépourvue »³, Dominique Bourque recense depuis quelques années des œuvres issues de personnes marginalisées et questionnant plus d'une pratique normative, comme la convergence entre sexe et genre, l'injonction à l'hétérosexualité et la déshumanisation des êtres minorisés. Cela l'amène à étudier le cas de l'artiste française Claude Cahun (1894-1954), une figure méconnue dont elle propose d'examiner l'œuvre avant-gardiste à partir du concept du dé-marquage, cette notion regroupant les stratégies qui exposent, contournent ou abolissent un ou plusieurs marquages de manière à reconquérir sa pleine humanité, et donc sa représentativité.

Il est entendu que cette anthologie fait silence sur de nombreuses analyses et réflexions associées aux représentations. On n'y trouvera pas, par exemple, de textes sur l'injonction à la jeunesse et à la « beauté » qui pèse plus lourdement sur les femmes que sur les hommes, mais le sujet a déjà été admirablement traité ailleurs⁴. Aucun texte n'aborde directement la représentation des femmes racialisées ou racisées, pauvres ou handicapées, ni les images et les descriptions de femmes qui circulent sur Internet et dans les médias sociaux. Ces thèmes, sollicités par notre appel à communications, n'ont malheureusement pas fait l'objet de textes ni reçu le traitement qu'ils méritaient. Nous espérons que ces omissions seront comblées par le travail de collègues dans un avenir rapproché.

Le présent ouvrage regroupe néanmoins un éventail d'études faites dans diverses disciplines, par des chercheuses chevronnées et émergentes, ainsi que par des praticiennes de terrain. Il examine les représentations des femmes d'hier et d'aujourd'hui, réelles et fictionnelles, à diverses étapes de leur vie. S'il associe le politique et le culturel, c'est que ces deux dimensions sont étroitement liées dans nos sociétés de la modernité avancée où l'image⁵ s'associe désormais à la citoyenneté dans l'élaboration de nos identités :

Dans nos sociétés contemporaines, l'expérimentation prend la place des anciennes identités fondées sur l'habitus. Le sentiment de soi est inlassablement travaillé par un acteur dont le corps est la matière première de l'affirmation propre selon l'ambiance du moment. (Le Breton, 2010 : 4)

Les textes réunis offrent l'occasion de poursuivre la réflexion théorique engagée sur les mécanismes de représentations qui interviennent dans les dynamiques sociales et dans les interactions avec l'autre sexe. Ils constituent également une incitation à multiplier les analyses et les stratégies pour rompre avec les non-dits des représentations sexuées et documenter notre engagement à l'égard de l'égalité entre les sexes.

Références

DESCARRIES, Francine et Marie MATHIEU. 2010. *Entre le rose et le bleu. Stéréotypes sexuels et construction sociale du féminin et du masculin*. Québec, Conseil du statut de la femme. En ligne : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-35-1082.pdf> (consulté le 29 novembre 2012)

DION, Michel et Marielle JULIEN (dir.). 2010. *Éthique de la mode féminine*, Paris : PUF.

3. Voir la contribution de D. Bourque à cet ouvrage : « Claude Cahun ou l'art de se dé-marquer ».
4. Voir entre autres *Éthique de la mode féminine*, sous la dir. de Michel Dion et Mariette Julien (2010), et plus particulièrement l'article « D'une tyrannie de l'apparence : corps de femmes sous contrôle » de David Le Breton dans cet ouvrage. Pour une vue d'ensemble sur les processus de reproduction des stéréotypes sexuels et leurs effets, on consultera avec profit l'étude de Francine Descarries et Marie Mathieu (2010), *Entre le rose et le bleu. Stéréotypes sexuels et construction sociale du féminin et du masculin*.
5. L'hyperconsommation, l'importance des médias, la société du spectacle, le culte du corps et de la jeunesse, etc., qui caractérisent notre époque, favorise ce que Le Breton (2010) appelle une « tyrannie de l'apparence » : « Le corps est un lieu de différenciation, un atout pour exister dans le regard des autres, et donc une valeur à faire fructifier à travers le souci de soi. Il s'agit de construire par la mise en scène de l'apparence et éventuellement de son for intérieur des opérations pour devenir soi, se faire d'emblée image » (Le Breton, 2010 : 5).



LE BRETON, David. 2010. «D'une tyrannie de l'apparence: corps de femmes sous contrôle», dans *Éthique de la mode féminine*, sous la dir. de Michel Dion et de Mariette Julien, Paris: PUF, p. 3-26.

MOINE, Raphaëlle. 2010. *Les femmes d'action au cinéma*, Paris: Armand Colin,

SIEBEL NEWSOM, Jennifer. 2011. *Miss Representation*. Film documentaire, États-Unis, Girls Club Entertainment, 85 min.





SECTION 1

Pratiques contraignantes





Politiques fascistes du corps féminin : santé, beauté, maternité

Caroline Désy

*En histoire, les femmes sont invisibles
à moins de les regarder bien en face.*

Eve Rosenhaft¹

D'énormes difficultés surgissent dès que l'on s'engage à définir le fascisme : ses frontières sont floues et d'illustres historiens refusent d'admettre que le fascisme italien et le nazisme allemand relèvent du même phénomène². De même, des régimes pas vraiment fascistes ont emprunté dans les années trente quelques éléments « de décor » pour se donner des signes extérieurs de puissance. Mais il existe un phénomène général qu'on peut qualifier de « Fascisme », quitte à le mettre au pluriel pour tenir compte des différences nationales. Ainsi, le régime de Vichy³ ne semble pas fasciste à ses débuts, mais il le devient lorsqu'il se transforme en État policier (Paxton, 1994)⁴. On peut aussi inclure dans le groupe l'Espagne de Franco et le Portugal de Salazar, qui ne seront pas abordés ici faute d'espace. Ce texte traite du fascisme historique de la période 1922-1945 : il s'attarde aux politiques fascistes qui touchent le corps féminin et qui viennent appuyer la domination traditionnelle des femmes et ce, malgré les projets révolutionnaires à l'origine de ces régimes.

1. Citée par Jill Stephenson, 2000 : 5 – ma traduction. Mes remerciements à Isabelle Courcy et aux lectrices du comité scientifique pour la lecture attentive de ce texte.
2. On pense par exemple à Renzo De Felice. Il existe à notre sens une « famille politique des fascismes, une famille européenne qui a connu différentes variantes, qui n'exclut certes pas la spécificité de chaque régime, mais qui constitue néanmoins leur matrice commune » (Traverso, 2008). Notons que les polémiques provoquées par la médiatisation de certaines thèses de De Felice, que ce soit celle du « consensus » suscité par le fascisme ou de sa singularité « absolue », sont toujours aussi intenses (voir Matard-Bonucci, 2008).
3. Le Régime de Vichy assure le gouvernement français de juillet 1940 à août 1944, sous la gouverne du maréchal Philippe Pétain, durant l'occupation allemande de la France. Ce régime, qui met fin à la République, tire son nom de la ville de Vichy où se situe son siège (on le désigne parfois aussi par l'appellation « Gouvernement de Vichy », voire simplement « Vichy »). Cette parenthèse dans la démocratie républicaine a une place particulière dans l'histoire française et son caractère fasciste ou *fascisant* fait l'objet de débats. La base de l'argumentation est la loi constitutionnelle votée le 10 juillet 1940 constituée d'un article unique ayant pour objet d'attribuer les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain.
4. Malgré la thèse française classique à l'effet que « le fascisme français n'a pas existé », on ne peut nier « l'imprégnation fasciste » ni son déploiement dans le régime de Vichy, peu importe s'il se met en place uniquement grâce à l'occupation allemande ou en conjonction avec un état d'esprit propre à la droite française. Nous laissons ce débat aux historiens et historiennes.

Les historiens qui ont renouvelé l'interprétation du fascisme au cours des vingt dernières années en adoptant une perspective comparative affirment :

Le fascisme fut à la fois une révolution, une idéologie, une vision du monde et une culture. Une révolution, car il ne regardait pas vers le passé, mais voulait bâtir une société nouvelle. Une idéologie, car il concevait le nationalisme comme une alternative moderne aussi bien au socialisme qu'au libéralisme. Une vision du monde, puisqu'il inscrivait son projet politique dans une philosophie de l'histoire. Et une culture, puisqu'il voulait transformer l'imaginaire collectif, modifier les styles de vie, supprimer tout clivage entre vie privée et vie publique. (Traverso, 2008)

Selon l'historien George Mosse, qui considère l'histoire culturelle comme un domaine bien plus vaste que l'histoire des idées, il faut, pour comprendre le fascisme, prendre en compte ses représentations, ses pratiques et sa capacité de donner forme aux sentiments populaires, bref ses implications dans l'imaginaire collectif (Mosse, 1996; 2003). Mon ambition n'est toutefois pas de proposer un modèle du fascisme, mais de cerner certaines modalités de circulation de la culture politique d'un régime à l'autre, des emprunts, des contradictions et des singularités nationales au-delà de l'appartenance à une culture politique commune (Matard-Bonucci, 2008: 10) ou à un imaginaire politique commun (Burrin, 2000: 49-71). Ces moments historiques qu'ont été les fascismes fournissent l'occasion d'étudier de façon privilégiée des processus de représentation qui imposent des idées et des visions de ce que doivent être les différences entre les sexes.

La virilité et son altérité

La pierre angulaire de cette vision repose sur la construction du culte de la virilité (Mosse, 1997) : en Italie par exemple, le fascisme véhicule un culte de la virilité et le Duce est son « athlète politique » (Gori, 2004: 9) ! Cette esthétique de la virilité, du corps et du sport, a sa contrepartie féminine⁵ :

La culture fasciste exalte l'action, la virilité, la jeunesse, le combat, en les traduisant dans une certaine image du corps, dans des gestes, des emblèmes, des symboles qui devraient redéfinir l'identité nationale. Toutes ces valeurs exigent leur antithèse, qui se décline en une multiplicité de figures négatives de l'altérité: l'altérité de genre des homosexuels et des femmes n'acceptant pas une position subalterne; l'altérité sociale des criminels; l'altérité politique des anarchistes, communistes et subversifs; l'altérité raciale des Juifs et des peuples colonisés. [...] Judéité, homosexualité et féminité sont les figures négatives par excellence permettant à l'esthétique fasciste d'élaborer ses mythes positifs de la virilité, de la santé, de l'hygiène physique et morale. (Traverso, 2008)

Le culte de la virilité, dans lequel les hommes étaient invités à suivre l'exemple du Duce, dont le corps athlétique incarnait l'idéal de la virilité latine (Gori, 2004; 2006), construit en miroir une féminité idéalisée où les femmes doivent « donner pour fins à leurs vies les sublimes valeurs de la maternité et de la famille, jusqu'au sacrifice », en suivant l'exemple des vertueuses matrones de l'époque romaine. Mais les interventions des régimes fascistes en matière de différence sexuelle ne se limitent pas à un seul espace, c'est pourquoi la trilogie « Santé, beauté, maternité », que je propose d'adopter, guidera cet aperçu des différentes sphères d'influence des politiques fascistes du corps féminin.

Santé

La question de la santé concerne l'hygiène publique, l'école et les organisations de jeunesse. Dans les organisations de jeunesse, en Italie comme en Allemagne, les jeunes apprennent la vie en collectivité: on leur inculque le culte du régime et du chef, tout en leur donnant une éducation physique et paramilitaire.

5. D'autres l'ont exprimé avant lui (dont nombre de féministes), mais c'est Pierre Bourdieu qui souligne que la masculinité et la féminité ne peuvent pas être pensés de manière séparée: c'est avant tout dans l'opposition avec le féminin que le masculin peut se construire et s'exprimer: « La virilité [...], est une notion éminemment relationnelle, construite devant et pour les autres hommes contre la féminité, dans une sorte de peur du féminin, et d'abord en soi-même » (Bourdieu, 1998: 59).

Cela s'inscrit dans un contexte de réformes de l'hygiène publique et de propagande sur la santé visant, entre autres, à diminuer la mortalité infantile. C'est ainsi que sont mises en place des normes concernant la pasteurisation du lait et, en Italie, des centres de conseils pour garder les enfants en bonne santé, des cours de santé et d'hygiène dans les écoles primaires. De façon générale, dans l'Europe des années 1920 et 1930, la propagande sur la santé a pour objectif de « sensibiliser le public à porter une attention plus soutenue aux réglementations sur la santé et l'inciter à respecter les règles établies en la matière » (Pinnelli et Mancini, 1998 : 347).

Éducation physique

Un État fasciste touche directement tous les jeunes d'une Nation par l'école, les organisations de jeunesse et le service militaire qui modèlent les comportements hors de toute influence familiale et sociale contraire (Cointet-Labrousse, 1999 : 120-121). Les organisations de jeunesse font la part belle aux exercices de gymnastique ou d'athlétisme. En Italie, on forme des profs d'éducation physique à toute allure et on programme des cours de natation pour améliorer l'hygiène du même coup. L'embrigadement des jeunes débute dès la maternelle, avec les *Balilla* (ou Fils de la louve) qui défilent en uniforme noir, saluent à la romaine, assistent aux manifestations du régime, s'entraînent avec des fusils de bois. En France, dès 1934 est créée au sein des Croix de feu la SPES (Société de préparation et d'éducation sportive), qui avait pour but de « rendre aux enfants le goût de l'éducation physique liée aux valeurs morales et le développer ensuite vers la compétition » (Dietschy, 2008 : 78).

En Italie, ce sont les institutions scolaires qui, dans un premier temps, vont instaurer la gymnastique à l'école pour les filles, en dépit des préjugés du temps : le sport féminin est choquant, car synonyme d'exhibition publique du corps. Les rencontres de gymnastique féminine – comme celle de Turin en 1902 – « sont considérées par les bien-pensants comme des spectacles indécents qu'il faudrait abolir ». Cela n'empêche pas certaines aristocrates de développer une passion pour la bicyclette, « suivant en cela l'exemple de la reine Marguerite de Savoie qui pratiquait le vélo, l'athlétisme et l'alpinisme », comme le fait remarquer Gigliola Gori, citant encore le cas de Luigiana Serponi qui, en 1914, « court le 100 mètres en 16 secondes, ce qui est un bon temps si l'on pense à l'habit long et encombrant qu'elle revêtait au nom de la décence » (2006 : 2). Ces exemples restent toutefois anecdotiques et montrent que le sport féminin a un caractère exceptionnel au début du xx^e siècle.

L'embrigadement des jeunes concerne aussi les fillettes et les jeunes filles allemandes enrôlées dans des formations parallèles à celles des garçons. À dix ans, elles entrent dans le *Jungmädel* (« Jeunes vierges ») ; de quatorze à dix-huit ans, elles sont membres du *Bund deutscher Mädels*, c'est-à-dire de la « Ligue des jeunes filles allemandes », puis, jusqu'à vingt-et-un ans, elles prolongent leur formation dans la section *Glaube und Schönheit* (« Foi et Beauté »). En uniforme dessiné par Hitler (chemisier blanc et jupette bleue), elles font des exercices en plein air afin de se préparer elles aussi aux combats à venir par des cours de secourisme et de défense passive⁶ (León et Scot, 1997 : 170).

La santé mentale et physique des jeunes filles est l'un des critères fondamentaux de la Ligue des jeunes filles allemandes (Reese, 2006 : 44). Les témoignages recueillis par l'historienne Dagmar Reese insistent très peu sur l'éducation idéologique au programme des BDM et beaucoup sur les activités culturelles et sportives, les jeux et les compétitions (2006 : 60-61). Les jeunes filles avaient l'impression de former un type distinctif de filles ou de femmes actives par rapport à leurs grandes sœurs ou aux « dames ».

6. Ce terme englobe un ensemble de mesures de protection des populations en cas de guerre telles l'information et la sensibilisation, la mise en place d'un réseau de surveillance et d'alerte ou la construction d'abris souterrains.

Le sport au féminin

Les organisations de jeunesse italiennes, qui faisaient le pont entre l'appareil scolaire et l'appareil de loisirs, étaient orientées « vers une sorte de scoutisme permettant d'inculquer aux enfants et aux adolescentes les vertus domestiques, les exercices corporels consistant essentiellement en gymnastique et danse rythmique et un peu d'athlétisme [...]. De fait, la femme idéale que cherchait à produire le fascisme n'était pas à proprement parler sportive » (Dietschy, 2008 : 72). Les politiques du corps féminin adoptées par les régimes insistent d'abord avant tout sur la beauté et la maternité, mais laissent une place, certes limitée, au modèle sportif.

Celui-ci constitue d'ailleurs un bon indicateur de la contradiction de la politique du genre des régimes fascistes. En effet, comme le souligne Gigliola Gori (2004) à propos du modèle italien, après le féminisme initial des premières années du régime, celui-ci insista sur la maternité et, dans le même temps, exigea l'engagement des femmes dans la société ; or, cette contradiction se retrouva dans le domaine du sport :

En 1936, le régime pouvait se flatter de compter 5 000 athlètes féminines pratiquant essentiellement l'athlétisme, le basket-ball, la gymnastique et le roller-skating et se glorifier de la médaille d'or d'Ondina Valla au 80 mètres haies des Jeux de Berlin mais ces chiffres étaient en baisse par rapport à la fin des années 1920. De fait, l'activité des jeunes filles fut volontairement contrôlée : il fallait éviter qu'elles fussent gagnées par l'esprit de compétition et la masculinité propres au sport. (Dietschy, 2008 : 72)

Reflets de ces tensions, les compétitions réunissant dans des concours sportifs l'élite des Groupes Universitaires Fascistes (GUF) leur furent interdits de 1934 à 1938, alors que des footballeuses milanaises reçurent l'autorisation de jouer à condition de ne jamais se produire en public (De Grazia, 1993).

De plus, des débats qui n'étaient pas le seul apanage de l'Italie mobilisaient les médecins réunis dans la Federazione Italiana Medici dello Sport pour déterminer si la pratique sportive ne menaçait pas la fertilité des femmes (Gori, 2004). C'est à se demander si les performances sportives des femmes n'étaient pas une menace, non pas à la fertilité, mais à l'ordre établi de la domination masculine reposant sur la supériorité physique. C'est ainsi que l'Académie d'Orvieto, en formant des jeunes filles au métier d'enseignantes en éducation physique, favorise une certaine forme d'émancipation. L'Académie féminine nationale d'éducation physique, fondée en 1932 à Orvieto, « formait en trois ans au métier d'enseignante en éducation physique des jeunes filles ayant terminé leurs études secondaires, munies d'un certificat de bonne santé (les lunettes étaient interdites, les trop maigres et les trop grasses exclues) et admises sur concours » (Valici, 2000). L'Académie formait :

[...] des sportives capables d'auto-discipline, oui, mais des championnes, non. Grâce et légèreté, oui. Biceps et esprit de compétition, non. Le corps doit se renforcer et s'assouplir afin de mieux servir la reproduction. L'esprit aussi doit se muscler – sans excès – afin de mieux accepter la hiérarchie, la coopération, le sens du devoir. Reste qu'une formation qui permet aux jeunes filles d'échapper à la culture locale et familiale, de pratiquer une discipline moderne comme le sport, de s'auto-organiser hors de l'autorité parentale, de prendre conscience de leurs propres capacités et d'être sûres d'entrer dans le marché du travail, bref de s'émanciper, va en sens contraire des buts recherchés par le régime. (Valici, 2000)

Avec l'arrivée au pouvoir du fascisme en Italie, la culture du corps s'affirme de façon significative. Bien que l'activité physique féminine ait suscité moins d'études que sa contrepartie masculine, Gori (2006) a bien montré les principes esthétiques contradictoires imposés par le fascisme au corps des femmes, tantôt agile et mince, tantôt grassouillet et doux, tantôt fort et musclé, selon les temps et les événements. L'analyse dévoile aussi une indéniable tension entre maternité et femme idéale ou idéalisée, tandis que le discours est parcouru d'apparentes contradictions :

La bonne épouse et bonne mère qui n'a d'autre préoccupation que de donner de beaux enfants au pays est la face d'une médaille dont le revers est tout aussi important : former une jeunesse – féminine comme masculine – volontaire et énergique, porteuse de l'ordre révolutionnaire et capable d'en être les rouages militants. La contradiction n'est qu'apparente : pilier familial, productrice d'enfants ou porte-parole des valeurs du fascisme, la femme ne doit pas être passive, mais agir pour le bien commun, participer à la réussite du régime. (Valici, 2000)

Beauté

Le fascisme réserve l'activité politique aux hommes et le rôle de la femme est exclusivement déterminé par sa fonction d'épouse, de mère et d'éducatrice. L'éloignement des femmes de la « chose politique » n'empêche toutefois pas l'existence de débats extrêmement animés sur les formes corporelles les plus adaptées aux femmes fascistes :

À côté du modèle plus traditionnel de la femme soumise, modeste et naïve, émerge, dans les années 1920, un autre modèle de féminité, celui de la femme saine et forte, représentée par les sportives professionnelles. Les organisations fascistes aussi bien que les magazines féminins invitent alors les filles à abandonner leur vie paresseuse et fragile et à se lancer dans des activités plus dynamiques. (Marzano, 2009 : 106)

Les modèles fascistes de féminité connaissent des changements selon les époques. Il y a donc différents modèles moraux et esthétiques, étant données les ambiguïtés des politiques fascistes. Gori (2004 : 54-74) identifie trois modèles italiens : la femme révolutionnaire du fascisme des débuts 1919-1924 ; la nouvelle femme, épouse et mère 1925-1935, dont on peut se faire une image avec le rôle incarné par Sophia Loren dans le film *Une journée particulière*, mère épuisée de six enfants ; la femme militarisée des années de guerre 1936-1945. En même temps, la culture ambiante véhicule aussi d'autres modèles, plus « hollywoodiens ». Ces modèles coexistent et dominent tour à tour les discours, surtout en Italie. Il y a là aussi des particularités nationales où la femme de Vichy est fort différente de la jeune Allemande, mais où elles se rejoignent dans la béatitude de la maternité.

Relativement à l'aspect physique, le Troisième Reich promeut des canons de beauté dits « aryens » : des femmes blondes, belles, grandes, sveltes et robustes à la fois. Cette image est diffusée à travers la publicité autant que l'art officiel, puisant dans l'art antique, et plus spécifiquement dans les statues gréco-romaines. Monique Moser-Verrey note qu'« on ravive, au cours des années trente, des thèmes mythologiques tels le jugement de Paris, le rapt d'Europe et les amours de Léda ». Elle écrit encore que, peu importe qu'on les nomme « Femmes nouvelles » vulnérables, « mères de la race » assujetties ou athlètes de seconde zone, « les Allemandes de l'entre-deux-guerres ne jouissent au fond d'aucune considération véritable et surtout elles sont ballottées entre des images et des rôles contradictoires » (Moser-Verrey, 1991 : 26-28).

Quant aux Françaises, elles sont aussi tiraillées par des modèles esthétiques mis au service du (de la) politique. Les modèles de féminité changent au fil du temps et des régimes qu'ils servent. Ainsi, la France des années 1920 voit émerger le style de la *garçonne*⁷, mais cette représentation est reléguée dans l'ombre des déesses de la fécondité en 1940. Les textes et les images de la propagande de Vichy le montrent jusqu'à la saturation :

Une femme sans enfants n'existe pas, excepté sous le visage de la religieuse ou de son double laïc, l'assistante sociale ; les petites filles s'entraînent avec leurs poupées à répéter le seul rôle qu'elles auront à jouer – « Maintenant un jeu, plus tard une mission », dit la légende d'une affiche du Commissariat général à la famille –, et les déesses de la fécondité de Maillol⁸ dominent la représentation plastique du corps féminin reléguant dans l'ombre la silhouette mince de la *garçonne*. (Gervereau, 1990, cité dans Muel-Dreyfus, 1996 : 128)

7. En référence au roman *La Garçonne*, de Victor Margueritte. Énorme best-seller qui fit couler beaucoup d'encre et fit scandale : un an après sa parution, plus de 150 articles avaient été publiés à son sujet. Le personnage principal du récit, Monique, s'habille comme un garçon, a les cheveux courts coupés au carré, fume la cigarette, se drogue et a des maîtresses. Ce livre fut qualifié de pornographique et sa portée sociale et politique, l'égalité de l'homme et de la femme, ne fut pas non plus appréciée. L'émoi fut tel que l'on retira à Victor Margueritte la Légion d'honneur : il fut déchu de son titre de chevalier. (Source : <http://www.kb.nl/bc/koopman/1919-1925/c17-fr.html> – consulté le 19 mai 2011)

8. Aristide Maillol (1861-1944), sculpteur et peintre français d'origine catalane connu pour ses représentations de femmes aux formes voluptueuses.

Italiennes, Allemandes et Françaises sont ramenées au rôle traditionnel de matrices de la nation et confinées à l'espace domestique, notamment par les politiques natalistes et celles concernant le travail des femmes.

Maternité

L'interdiction du travail des femmes et le discours sur la maternité

La question du travail des femmes est intimement liée à celle de la maternité et, plus largement, à la place des femmes dans la société : « Le discours idéologique sur la maternité est souvent d'abord un plaidoyer contre le travail des femmes. Le natalisme n'est pas seulement un parti pris démographique, c'est aussi une idéologie de la domination » (Maruani citée dans Muel-Dreyfus, 1996 : 126). En France, sous le régime de Vichy, la maternité est présentée comme un devoir civique « qui ne laisse aucune place au désir individuel : les femmes sont réquisitionnées pour procréer » (Ferrand, 2004 : 33) et l'avortement est non plus seulement réprimé, mais considéré comme un « crime de haute trahison, puni de la peine de mort » (Muel-Dreyfus, 1996 ; Ferrand, 2004 : 33).

En effet, comme l'écrit encore Muel-Dreyfus : « la défense et promotion du, "métier de mère" et du retour de la mère au foyer – c'est-à-dire l'imposition des équivalences femme = mère, espace féminin = espace domestique – ne se déploie pas seulement au plan symbolique [...] mais s'incarne dans un vaste arsenal juridique aux effets potentiels bien réels » (1996 : 123). Ces lois concernent la famille, l'éducation, le travail ou la santé avec, dans ses premières lois d'exclusion, l'acte relatif au travail féminin (octobre 1940) : « Le gouvernement interdit l'embauche des femmes mariées dans la fonction publique et parapublique, met en congé sans solde les mères de trois enfants dont le mari travaille, et à la retraite les femmes de plus de cinquante ans » (Battagliola, 2008 : 75). De telles lois ont caractérisé également la politique nazie du travail féminin (loi qui fut infléchie en raison des besoins de main-d'œuvre de l'économie de guerre), et ce dès 1933, où seront émis les premiers interdits concernant le travail des femmes. Les spécialistes insistent sur « la fonction centrale de la politique de l'emploi féminin dans le renforcement de la domination masculine et sur l'articulation permanente des discours et pratiques portant sur la production et sur la reproduction » (Muel-Dreyfus, 1996 : 126). À ces mesures juridiques et répressives s'ajoutent une propagande intense « ainsi que la célébration de fêtes investies d'une forte charge symbolique, comme la fête des Mères », proclamée fête nationale en France à partir de 1941 (Battagliola, 2008 : 76).

Sous le régime de Vichy, « souci nataliste, défense et glorification du métier de mère et politiques de l'emploi féminin ne sont pas contradictoires ; le travail des femmes est placé sous le signe du "salaire d'appoint" et, [...] il obéit à la logique de l'*armée de réserve* » (Muel-Dreyfus, 1996 : 126 – en italique dans le texte). En 1934, Mussolini avait déclaré que « le travail féminin, pourvu qu'il ne soit pas un obstacle direct, distrait de l'enfantement ». Quelques années plus tard, le régime décrétait que le travail virilisait les femmes, les rendait stériles et dégradait la morale et la race. Avec l'entrée en guerre de l'Italie, cependant, les femmes firent leur entrée en masse dans le monde du travail, même dans les usines où elles prirent la place des ouvriers mobilisés (Tacchi, 2004 : 148). On voit bien comment ce discours sur le travail des femmes est modulé selon les besoins du régime, peu importe la nation.

Les politiques natalistes

La révolution envisagée par Mussolini concerne uniquement les hommes :

Les femmes, elles, doivent se contenter d'incarner le rôle de l'épouse fidèle et de la mère exemplaire. Leur tâche principale consiste d'ailleurs à mettre au monde des enfants et à les éduquer selon les valeurs promues par le fascisme afin non seulement de pallier la « crise démographique » que traverse la nation, mais aussi de contribuer à la régénérescence du pays. (Marzano, 2009 : 106)

Cela n'est pas sans rappeler la propagande nataliste vichyste dont l'objectif n'est « pas seulement le repeuplement, mais aussi l'éradication de la lutte des classes, par la substitution d'une mystique familiale et corporatiste » ; ainsi jumelés, corporatisme et natalisme sont enrôlés « comme de puissants agents de contrôle social, destinés à assurer une paix sociale restée jusque-là illusoire » (Jennings, 2002 : 102). Vichy, on l'aura compris, « aime mieux les femmes, enceintes de préférence, en chaussons dans leur cuisine » (Paxton, 1997 : 166).

Le régime de Vichy fonde le ministère ou commissariat d'État de la Famille en 1940 (or, pour Vichy, famille rime avec natalité). Quoique l'avortement ait été proscrit depuis longtemps, une loi du 15 février 1942 le transforme en crime d'État⁹ (voir Muel-Dreyfuss, 1996 : 324) :

Le 30 juillet 1943, cette réforme amena à la guillotine une femme accusée d'avoir effectué des avortements, événement porté à l'écran par Claude Chabrol dans *Une Affaire de femmes*. Et c'est bien Vichy qui normalisa l'idéal nataliste catholique en 1943, en donnant l'ordre aux tribunaux de punir l'adultère. Vichy accorda en outre une panoplie de bénéfices fiscaux aux familles nombreuses et aux femmes restant au foyer. (Jennings, 2002 : 106-107)

La loi, par un ensemble d'avantages réels et de mesures efficaces, « favorise le mariage, facilite la fondation des foyers, soutient la maternité, assiste les familles nombreuses, retient la mère au foyer, protège l'enfance » (Cointet-Labrousse, 1999 : 180). Le ravitaillement accorde, par exemple, des avantages réels aux femmes enceintes. Les outils de propagande qui accompagnent ces mesures sont parfois assez lourds et on peut interroger leur efficacité :

Un tract destiné aux femmes, intitulé « Maman », décrivant les joies de la maternité, présenta par exemple une série d'illustrations sur la mère de Jésus, et une autre sur « la Maman des bêtes », où l'on voit une énorme truie allaitant ses porcelets – image¹⁰ dont on pourra questionner l'efficacité comme exaltation de la maternité. (Jennings, 2002 : 111)

Outre les brochures et les réseaux de propagande, la fête des Mères permet en France de relever un ton natalo-corporatiste très net :

Tout comme l'obsession démographique, la fête des Mères ne fut nullement une invention de Vichy. Mais elle aussi allait être sujette à une transformation et à une codification de 1940 à 1944. Pour la première fois, elle devint véritablement une fête nationale, célébrée dans toutes les écoles, et accompagnée de compétitions où les mères les plus prolifiques furent récompensées par des médailles d'or, de bronze et d'argent. (Jennings, 2002 : 104-105)

En ce qui concerne les femmes allemandes, on a dit que la politique nazie se résumait aux 3 K (*Kindern, Küche, Kirche* / Enfants, Cuisine, Église). Bien que simpliste, cette formule semble coïncider avec les analyses historiques. En 1935, Hitler déclare que « la femme aussi a son champ de bataille : avec chaque enfant qu'elle met au monde, elle combat pour la nation allemande » (Muel-Dreyfuss, 1996 : 320). Ainsi, les trois K symbolisent la place que les régimes fascistes attribuent aux femmes et forment la base d'un système d'exploitation sexué. C'est un discours conservateur qui justifie des mesures contre les femmes, à la façon des régimes qui, encouragés par l'encyclique *Quadragesimo Anno* (1931), ont autorisé dans les années trente le licenciement des femmes mariées, « dans les familles où l'homme pouvait garantir le revenu » (De Leeuw, 1995 : 131).

Conclusion

Les discours et représentations sur la normativité de genre se sont construits historiquement jusqu'à devenir des stéréotypes (Mosse, 1997). Ainsi, les idées évoquées ici sur le corps féminin nous paraissent aujourd'hui

9. L'avortement représentait la trahison : « Ces femmes [...] étaient les saboteurs symboliques de la France. Par leurs crimes, elles s'attaquaient au corps maternel et reproducteur de la France » (Pollard, 2004 : 215).

10. Cette image animalière sera toutefois reprise pour dénoncer cette « maternité obligatoire, comme pour les vaches et les lapines » (Macciocchi, 1976 : 131).

d'une grande banalité. C'est oublier qu'en dehors des milieux progressistes et académiques qui nous protègent d'une certaine forme de bêtise, dans les conversations de brasserie comme chez certains chroniqueurs, la même rhétorique, les mêmes arguments, les mêmes contraintes sont imposées aux femmes sous le déguisement du choix. En effet, et pour ne prendre que cet exemple, la maternité n'est pas qu'un choix (et tant mieux lorsqu'elle résulte d'un choix), elle est aussi une contrainte.

Concernant le travail des femmes, rappelons cette idée que l'on entend proposée, notamment en temps de chômage, d'un « retour au foyer » des femmes :

[...] de façon épisodique et récurrente, technocrates et gouvernants de tous bords imaginent qu'« elles » pourraient bien, à la faveur de quelque allocation ou salaire maternel déguisé, se retirer du marché du travail et laisser la place aux hommes. Mais de quelle(s) place(s) s'agit-il, au juste ? Les hommes au chômage viendraient-ils « remplacer » les femmes dans les emplois qui leur sont traditionnellement dévolus : infirmières, secrétaires, caissières, femmes de ménage ? [...] Les discours récurrents sur le « retour au foyer » ont une fonction symbolique forte : celle de légitimer des inégalités en tous genres. Suggérer l'idée que les femmes puissent se retirer silencieusement du marché de l'emploi, pour se réfugier dans l'inactivité, signifie bien que leur droit en la matière est toujours contingent – toujours soumis aux contingences du moment. Et que leur chômage à elles est moins grave que leur chômage à eux. (Maruani, 1997 : 20)

Quoi de plus normal que les femmes et les hommes, renvoyés à une différence naturelle, remplissent des fonctions différentes dans la société ? Il est troublant de constater que les femmes n'ont pas été que des victimes des fascismes, mais des sujets agissants et complices de leur propre domination, même s'il est difficile de le dire¹¹. Mais n'est-il pas aussi troublant de constater que des pans de l'idéologie fasciste s'accrochent aux valeurs traditionnelles sécurisantes, se fixent au langage (De Leeuw, 1995 : 148) et se transportent jusqu'à nous, ici, plus de 90 ans après l'installation d'un premier régime fasciste ?

Références

- ASSOULINE, Pierre. 2006. « Le fascisme français n'a pas existé », *La République des livres*, 26 mai 2006. En ligne : http://passouline.blog.lemonde.fr/2006/05/27/2006_05_le_fascisme_fra/ (consulté le 2 juin 2011)
- BATTAGLIOLA, Françoise. 2008. *Histoire du travail des femmes*, 3^e édition, Paris : La Découverte, coll. Repères.
- BOURDIEU, Pierre. 1998. *La domination masculine*, Paris : Seuil.
- BURRIN, Philippe. 2000. *Fascisme, nazisme, autoritarisme*, Paris : Seuil, coll. Points Histoire.
- COINTET-LABROUSSE, Michèle. 1999. *Vichy et le fascisme*, Bruxelles : éditions Complexe, coll. Questions au xx^e siècle.
- DE FELICE, Renzo. 2002. *Brève histoire du fascisme*, trad. de Jérôme Nicolas, préface de Pierre Milza, Paris : Audibert.
- DE GRAZIA, Victoria. 1993. *How Fascism Ruled Women : Italy, 1922-1945*, Berkeley / Los Angeles : University of California Press.
- DE LEEUW, Jo. 1995. « De la famille à la communauté du peuple : le rôle des femmes dans l'idéologie fasciste, hier et aujourd'hui », dans *L'extrême droite contre les femmes*, sous la dir. de Jo De Leeuw et Hedwige Peemans-Poullet, Bruxelles : Éditions Luc Pire, p. 115-152.
- DIETSCHY, Paul. 2008. « Sport, éducation physique et fascisme sous le regard de l'historien », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 55-3, p. 61-84.

11. 37 ans après l'analyse de Maria-Antonietta Macciocchi. Voir Macciocchi, 1976.

- FERRAND, Michèle. 2004. *Féminin Masculin*, Paris : Éditions la Découverte, coll. Repères.
- GENTILE, Emilio. 2006. « Fascisme, totalitarisme et religion politique : Définitions et réflexions critiques sur les critiques d'une interprétation », *Raisons politiques*, n° 22, mai, p. 119-173.
- GERVEREAU, Laurent. 1990. « Y a-t-il un style de Vichy ? », dans L. Gervereau et D. Peschanski, *La Propagande sous Vichy, 1940-1944*, Paris : Publications de la BDIC, p. 110-147.
- GORI, Gigliola. 2006. « Féminité et esthétique sportive dans l'Italie fasciste », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n° 23, p. 93-118. En ligne : <http://clio.revues.org/index1869.html> (consulté le 5 octobre 2011)
- _____. 2004. *Italian Fascism and the Female Body: Sport, Submissive Women and Strong Mothers*, New York : Routledge.
- GUILLAUMIN, Colette. 1995. « Le naturalisme, les orientations politiques et les femmes », dans *L'extrême droite contre les femmes*, sous la dir. de Jo De Leeuw et Hedwige Peemans-Poullet, Bruxelles : Éditions Luc Pire, p. 153-162.
- JENNINGS, Éric. 2002. « Discours corporatiste, propagande nataliste, et contrôle social sous Vichy », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 49-4, p. 101-131.
- KOONZ, Claudia. 1989. *Les mères-patrie du III^e Reich, les femmes et le nazisme*, Paris : Lieu commun.
- LEÓN, Enrique et Jean-Paul SCOT. 1997. *Le nazisme des origines à 1945*, Armand Colin, coll. Cursus.
- LYTTELTON, Adrian. 1976. « Italian Fascism », dans Walter Laqueur, ed., *Fascism, a Reader's Guide. Analyses, Interpretations, Bibliography*, Berkeley / Los Angeles : University of California Press, p. 125-150.
- MACCIOCCI, Maria-Antonietta. 1976. « Les femmes et la traversée du fascisme », dans *Éléments pour une analyse du fascisme*, tome I, Paris : Union générale d'édition (10/18), p. 128-278.
- MARUANI, Margaret. 1997. « Les temps modernes de l'emploi féminin », *Le monde diplomatique*, septembre, p. 20.
- MARZANO, Michela. 2009. *Le fascisme. Un encombrant retour*, Paris : Larousse, coll. essais et documents.
- MATARD-BONUCCI, Marie-Anne. 2008. « Lectures et relectures du fascisme italien », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 3, n° 55-3, p. 5-10.
- MOSER-VERREY, Monique. 1991. « Les femmes du troisième Reich », *Recherches féministes*, vol. 4, n° 2, p. 25-44.
- MOSSE, George L. 1997. *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris Abbeville : Tempo. Traduction de *The Image of Man: the Creation of Modern Masculinity*, New York : Oxford University Press, 1996.
- _____. 1996. « Fascist Aesthetics and Society: Some Considerations », *Journal of Contemporary History*, vol. 31, n° 2, p. 245-252.
- MUEL-DREYFUS, Francine. 1996. *Vichy et l'éternel féminin. Contribution à une sociologie politique de l'ordre des corps*, Paris : Seuil, coll. xx^e siècle.
- NOLTE, Ernst. 1966. *Three Faces of Fascism: Action Française, Italian Fascism, National Socialism*, New York : Henry Holt & Company.
- PASSMORE, Kevin, ed. 2003. *Women, Gender and Fascism in Europe, 1919-1945*, New Brunswick, NJ : Rutgers University Press.
- PAXTON, Robert O. 1997. *La France de Vichy 1940-1944*, Paris : Seuil, coll. L'Univers historique.

- _____. 1994. « Les fascismes », *Conférences Marc Bloch*, XVI^e Conférence Marc-Bloch, 13 juin. En ligne : <http://cmb.ehess.fr/document51.html> (consulté le 11 février 2011)
- PIE XI. 1931. *Lettre encyclique Quadragesimo Anno*, Montréal, École sociale populaire : Secrétariat de l'É.S.P. / Montréal : L'Action paroissiale. En ligne : <http://lesbonstextes.ifastnet.com/pxiquadragesimoanno.htm> (consulté le 8 juin 2011)
- PINNELLI, Antonella et Paola MANCINI. 1998. « Mortalité par cause de décès en Italie de 1887 à 1940 ». Actes du colloque *Morbidité, Mortalité : problèmes de mesure, facteurs d'évolution, essai de prospective*, Association internationale des démographes de langue française, n° 8, p. 337-349.
- POLLARD, Miranda. 2004. « Vichy et l'avortement : le contrôle du corps et le nouvel ordre moral dans la vie quotidienne », dans *La France sous Vichy : autour de Robert O. Paxton*, sous la dir. de S. Fishman, J.-P. Azéma et Robert O. Paxton, Bruxelles : Éditions Complexe, coll. Histoire du temps présent, p. 205-219.
- REESE, Dagmar. 2006. *Growing Up Female in Nazi Germany*, transl. by William Templer, Ann Arbor, MI : University of Michigan Press.
- SENNEBOGEN, Waltraud. 2009. « Publicité et propagande dans l'Allemagne national-socialiste et l'Italie fasciste », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 101, p. 49-60.
- STEPHENSON, Jill. 2000. *Women in Nazi Germany*, Don Mills, Ont. : Longman.
- STERNHELL, Zeev. 1987. *Ni droite, ni gauche. L'idéologie fasciste en France*. Nouvelle édition refondue et augmentée, Bruxelles : Éditions Complexe, coll. Historiques.
- TACCHI, Francesca. 2004. *Histoire illustrée du fascisme*, préf. de P. Milza, trad. de Étienne Schelstraete, Paris : Éditions Place des Victoires.
- THALMANN, Rita. 1982. *Etre femme sous le III^e Reich*, Paris : Laffont.
- THÉBAUD, Françoise. 1986. « Maternité et famille entre les deux guerres : Idéologies et politique familiale », dans *Femmes et fascismes*, sous la dir. de Rita Thalmann, Paris : Tierce, p. 85-97.
- TRAVERSO, Enzo. 2008. « Interpréter le fascisme », *La Revue Internationale des Livres et des Idées*, n° 3, janvier-février. En ligne : <http://www.revuedeslivres.net/articles.php?idArt=99> (consulté le 2 juin 2011)
- TREVES, Anna. 2007. « L'Italie, de la surnatalité aux « berceaux vides ». Réalités, représentations et politiques démographiques (1945-2005) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 95, p. 45-61.
- VALICI, Sabine. 2000. Recension de « Lucia MOTTI e Marilena ROSSI CAPONERI (dir.), *Accademiste a orviato. Donne ed educazione fisica nell'Italia fascista 1932-1943*, Ministero per i beni culturali e ambientali, Archivio di Stato di Terni, Sezione di Orvieto, Fondazione Istituto Gramsci, Archivio storico delle donne, ed. Quattroemme, 1996, 253 p. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n° 11. En ligne : <http://clio.revues.org/236> (consulté le 28 février 2012)
- VANDROMME, Pol. 2002. *L'Europe en chemise : l'extrême-droite dans l'entre-deux guerres*, Puiseux (France) : Pardès.
- VENNER, Dominique. 2003. « Qu'est-ce que le fascisme ? Entretien avec Emilio Gentile », *Nouvelle Revue d'Histoire*, n° 6, mai-juin, p. 28-31.
- WINOCK, Michel. 2006. « Retour sur le fascisme français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 90, p. 3-27. En ligne : www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2006-2-page-3.htm. (consulté le 2 juin 2011)
- _____. 1999. « Le fascisme, c'est la guerre », *L'Histoire*, n° 235, septembre, p. 50-57.

Filmographie

CHABROL, Claude. 1988. *Une affaire de femmes*. DVD, coul., son, 108 min. Chicago, Ill. : Home Vision Entertainment.

SCOLA, Ettore. 1977. *Une journée particulière*, v.f. de *Una Giornata particolare*. VHS, coul. et n&b, 105 min. Rome : Champion ; Montréal : Canafox Films.





Colonisation et sexualisation des jeunes filles

Carole Boulebsol et Lilia Goldfarb

Les Occidentaux n'ont pas besoin de payer une police pour forcer les femmes à obéir, il leur suffit de faire circuler des images pour que les femmes s'esquintent à leur ressembler.

Fatema Mernissi¹

Lorsque l'on aborde un phénomène aussi complexe et hétérogène que le processus de sexualisation des jeunes, il est important de le comprendre et de le décortiquer en prenant garde de ne pas confondre ses origines, les valeurs qu'il sous-tend, ses mécanismes, ses impacts et la perception des personnes concernées. Par ailleurs, si ce phénomène est inégalitaire et induit de la violence, il convient d'identifier les facteurs qui le favorisent et ceux qui le neutralisent, afin de mettre en place des solutions de remplacement. La culture ultra-sexualisée des sociétés occidentales ou occidentalisées modernes s'inscrit dans une longue tradition patriarcale de contrôle du corps et de l'imaginaire des femmes et se caractérise, dans son état actuel, par une complicité accrue avec le système capitaliste.

Basé sur nos expériences de terrain en tant qu'intervenantes au Service de leadership du Y des femmes de Montréal et nos recherches critiques, cet article est l'occasion de révéler quelques-uns des mécanismes sexualisateurs présents dans les représentations culturelles, médiatiques et publicitaires ainsi que leurs liens avec les discriminations et les violences auxquelles les jeunes filles sont confrontées.

Sexualisation : un processus historique de colonisation androcentriste

Une socialisation différenciée

La socialisation différenciée est le processus par lequel l'individu intériorise les normes sociales (place, rôle, droits, etc.), physiques (taille, poids, couleur, etc.), culturelles (référents, repères, valeurs, etc.) et comportementales (attitude, interaction, réaction, etc.) propres à l'identité sociale forgée par l'idéologie dominante pour son sexe biologique. Cette attribution extérieure, en interaction avec l'itinéraire individuel, influence considérablement la personne. Nous rappellerons, aussi longtemps qu'il le faudra, qu'au milieu du siècle dernier

1. *Le Harem et l'Occident*, cité dans Florence Montreynaud, *La publicité sexiste et ses effets pervers*, novembre 2001. En ligne : http://www.lameute.fr/doc_analyses/texte1a.php3 (consulté le 4 janvier 2013)

Beauvoir écrivait déjà : « On ne naît pas femme, on le devient ». En Occident, les jeunes filles ont longtemps été écartées de l'éducation et ont bénéficié d'une socialisation à dominante érotico-domestique, ayant pour corollaires la soumission au père, au mari et au fils, et la reproduction. La majorité des modèles féminins conservateurs toujours présents au XXI^e siècle relèvent de cette constante modalité tridimensionnelle : aimer, prendre soin des autres (l'épouse, la mère, l'aidante naturelle) et s'occuper du foyer (la domestique ou la maîtresse de maison). Aujourd'hui, la socialisation des filles occidentales se différencie surtout par la sexualisation dont elles sont à la fois victimes et productrices. D'une part, ces mécanismes de sexualisation, de restriction identitaire à un capital sexuel hétéronormé leur préexistent : la sexualité féminine, lorsqu'elle est mise en scène dans l'industrie médiatique et culturelle, l'est selon des canons hétérosexuels masculins. D'autre part, les filles contribuent, par le biais de leurs pratiques de consommation (vêtements, musique, etc.) et de leurs comportements (maquillage, passivité, allures et attitudes hyper féminines, poses *sexys* sur les réseaux sociaux, etc.) à légitimer cette sexualisation, à la soutenir et à la renforcer. Selon nous, cette transformation peut être vue comme l'un des premiers pas vers l'exploitation sexuelle de leurs corps. En passant par l'instrumentalisation de l'image des femmes, par sa marchandisation, son contrôle et son exploitation sexuelle et misogyne, la sexualisation s'inscrit au rang des archétypes d'un traitement social inégalitaire et discriminatoire qui force les filles, de plus en plus jeunes, à l'internalisation de normes « correctives »² et à leur cloisonnement à des rôles et « choix » limités.

Si à la naissance nous sommes tous et toutes des êtres sexués, personne ne naît sexualisé. La sexualisation est un processus extérieur à la personne, laquelle va éventuellement renforcer les attentes qui lui sont adressées selon son sexe. Dans les dernières années, cette sexualisation a été produite massivement par les publicitaires, suivis de près par l'industrie culturelle de masse et celle du divertissement. La culture sexualisée, hypersexualisation ou pornographisation, correspond à ce phénomène social et se caractérise par une surabondance de thématiques sexualisées dans les médias et dans les relations interpersonnelles (Attwood, 2006). La sexualisation précoce découle, pour sa part, de cette invasion de l'espace public par les stratégies de marketing qui le saturent avec une vision restreinte de la sexualité ciblant et sexualisant même l'univers des tout-petits (Goldfarb & Tardieu-Bertheau, 2010).

Les rapports sociaux de sexe sont encore inégaux au Québec en 2011, les femmes continuent d'être moins payées que les hommes, d'être plus souvent violées et agressées, et les fillettes continuent de se voir offrir des lieux *d'agentivité* restreints. D'ailleurs, le gouvernement reconnaît dans son plan d'action 2011-2015 *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* que :

[l]a sexualisation de l'espace public (ou hypersexualisation) renforce la vision stéréotypée des rapports hommes-femmes dans l'opinion populaire. Ce phénomène inquiète particulièrement vu ses conséquences sur les rapports amoureux des jeunes : précocité des relations sexuelles, pratiques sexuelles inspirées de la pornographie, mode vestimentaire qui sexualise même les très jeunes filles, obsession de l'image corporelle. (CSF, 2010 : 4)

Avant cela, l'Association américaine de psychologie (APA, 2007) avait déjà émis un avis de mobilisation et de sensibilisation autour des problématiques de santé mentale et sexuelle engendrées par la sexualisation des jeunes et des enfants.

La sexualisation : un système de valeurs

En tant qu'artéfact, industrie lucrative et modèle culturel, la sexualisation de l'espace social est le reflet de certaines valeurs androcentristes et participe de l'ordre social dominant. Les normes sexistes qu'elle induit normalisent des inégalités et des violences contre les femmes et les filles en ne proposant qu'un éventail réduit de référents et de modèles relatifs à l'univers féminin. Tel un serpent se mordant la queue, les discours

2. Une femme doit se corriger en permanence car elle ne sera jamais assez belle, assez maigre, assez épilée, assez bonne mère, etc.

capitalistes et misogynes tentent de justifier l'érection de la valeur *sexy* au rang des besoins essentiels. Or, pour les filles, il s'agit plutôt d'une stratégie récupérée à l'intérieur d'un cadre d'options limitées, pour répondre à leurs besoins de connexion et de valorisation : être reconnues, considérées, visibles aux yeux du monde.

En outre, en tant que système de valeurs hégémonique, la sexualisation est une forme de colonisation. Elle est une prescription imposée qui encourage les femmes, dès le plus jeune âge, à adhérer à des modèles réducteurs, souvent irréalistes. Celles qui résistent à cette injonction courent le risque d'être stigmatisées, socialement peu acceptées, taxées d'anormales, de se voir complètement rabattues dans l'ordre hiérarchique ou encore d'être des « *nobody* » (ni remarquables, ni remarquées), comme disent les jeunes avec lesquelles nous travaillons. Plus qu'une suggestion, la sexualisation est la normalisation d'une image sociale et d'un mode de vie ; elle est à la fois subordination et modification de la perception que l'individu a de ses propres besoins et de ceux des autres. Elle englobe plusieurs formes de violence.

De l'invisibilité politique et historique à la surexposition sexuelle

Les femmes et les jeunes filles sont passées d'une invisibilité politique et historique portée par le patriarcat à une surmédiatisation et une surexploitation de leur image sexualisée. Dès les années 1920, les visages et corps des vedettes sont utilisés comme signe, « marque », pour vendre des produits à grande échelle. Aux injonctions d'amour, de soins et de soumission, se sont ajoutées celles de la désirabilité et de la disponibilité sexuelle ainsi que celles de la transformation du corps des femmes en valeur symbolique ou en produit consommable. Le concept de la consommatrice adolescente est élaboré pendant le boom démographique qui suit la Deuxième Guerre mondiale, dans une volonté de développer des nouveaux marchés. La stratégie utilisée consiste en la création d'un *style de vie adolescent* et la manipulation des insécurités des filles à partir de l'exploitation de leur désir légitime de reconnaissance et de visibilité (Cook, 2004). L'apparition du roman *Lolita* de Vladimir Nabokov en 1955 a pour effet de cimenter dans l'imaginaire collectif la représentation des jeunes adolescentes en plein développement physique comme d'irrésistibles nymphettes manipulatrices d'hommes (Goldfarb, 2009). Dans les années 1990, alors que l'industrie pornographique est en pleine expansion, le mouvement musical et culturel initié par les groupes punks féministes rassemblés sous le nom de Riot Grrrls défrayait la chronique. Des milliers de jeunes filles se reconnaissaient dans leur critique des modèles traditionnels de féminité et dans leur volonté de réinventer leur liberté et de mettre en valeur leur créativité. Cinq ans plus tard, cette rébellion était récupérée et dénaturée par le plan de marketing du *Girl power*, massivement réintroduit par les fameuses *Spice Girls*, cinq archétypes de fantasmes masculins, des filles affichant une liberté néolibérale : être consommatrices, *sexys* et amoureuses ! À partir des années 2000, la catégorie nommée *tweens* (8-12 ans) est développée et les enfants commencent à être ciblés comme consommateurs. En 2011, le marketing cible les petites filles dès la naissance et les sexualise de plus en plus tôt. La sexualisation des fillettes, et même des poupons, est donc en train de devenir omniprésente dans l'univers référentiel collectif.

Aujourd'hui, qu'elles soient ouvrières, cols roses, vedettes dans l'industrie du divertissement ou encore reines des produits de beauté ; que leurs corps dénudés soient utilisés pour vendre des produits correcteurs ou aminçissants que d'autres femmes, *imparfaites*, seront encouragées à consommer ; qu'elles soient des danseuses « chaudes et ouvertes » entourant un homme incarnant un *pimp* (proxénète) dans un clip vidéo dont il récoltera les profits ; les femmes ne semblent avoir comme pouvoir que celui de s'adapter à l'injonction sexuelle, et comme latitude, que celle de tirer « avantage » d'une situation désavantageuse. La popularité de ces produits culturels que représentent les chanteuses et les performeuses *sexys* comme Beyoncé, Britney Spears ou encore Niki Minaj, coïncide, faut-il le réaliser, avec la résurgence d'un ressac antiféministe. Ainsi, alors que

les femmes continuent d'être discriminées et exposées, l'idéologie dominante cherche à faire croire qu'il n'y a plus qu'un seul combat à mener : celui de la performance individuelle et de la *sexytude*³.

On peut ainsi distinguer une contradiction profonde à l'intérieur du phénomène de la sexualisation contemporaine : elle est une norme restrictive qui est malgré tout présentée comme une forme de libération des femmes et d'affirmation de soi. En plus de répondre à des intérêts sexistes et patriarcaux, elle est ainsi devenue une des armes privilégiées du capitalisme. Autrement dit, la sexualisation est le produit d'une idéologie conservatrice et consumériste, mais elle est également ce qui la produit (Boulebsol & Goldfarb, 2010). De là l'importance d'être vigilants-es face au décalage qui existe aujourd'hui entre des accords de principe (reconnaissance de l'égalité et de l'équité entre les femmes et les hommes) et les réalités organisationnelles, économiques et sociales qui, au jour le jour, sont responsables du renforcement d'écarts entre les sexes qui, au demeurant, ne cessent d'être banalisés.

Hypersexualisation : industries culturelles de masse et publicités sexistes dans l'espace social

Les représentations sociales forgées par les stratégies marketing et commerciales des industries culturelles et publicitaires, assument aujourd'hui le rôle de leviers essentiels de la socialisation différenciée. Par le biais d'un sexisme ordinaire, elles contribuent activement à la production de représentations limitées et régulièrement dégradantes de l'image et du rôle des femmes. Sexiste et souvent raciste, la sexualisation laisse très peu de place à d'autres modèles d'identification et envahit, surtout par le biais de la publicité, l'espace social. Ainsi, il n'est pas rare de voir dans la même journée une femme presque nue ou en position porno-suggestive sur un autobus pour vanter un parfum ; en quatrième de couverture d'un magazine, pour promouvoir des vêtements que manifestement elle ne porte que peu ; sur l'emblème d'un restaurant se prétendant « sensuel » ; ou encore lors d'une publicité télé pour un hamburger aussi « délicieux » qu'une femme, semble-t-il. En 2008, le Conseil du statut de la femme déposait son rapport « Le sexe dans les médias : obstacles aux rapports égaux » et tentait de sensibiliser dirigeants et population sur les dangers du sexisme médiatique, de son imbrication dans l'imaginaire collectif et de sa contribution aux pratiques individuelles inégalitaires. Lorsque l'on sait qu'aux États-Unis, les jeunes âgés de 8 à 18 ans passent, chaque jour, en moyenne 7 heures et 38 minutes devant un écran (Kaiser Family Foundation, 2010), il y a lieu de s'inquiéter des contenus qui leur sont proposés et de leurs impacts potentiels. Par exemple, on sait que dans les films émanant d'Hollywood, près de 40 % des adolescentes, comparativement à 6,7 % des adolescents, sont habillées de vêtements sexualisés et que ce pourcentage dépasse ce qui a été observé dans le cas des jeunes femmes adultes par les auteurs de l'étude (Smith & Choueiti, 2011). Or, Descarries (2009), Bouchard & Bouchard (2003) et d'autres chercheuses ont bel et bien démontré l'influence des médias sur la construction identitaire des jeunes. Rien, ici, n'est anodin.

Nous rejoignons McAllister (2007) qui évoque une « consommation spectaculaire intégrée »⁴ pour désigner l'ampleur et la diversité des stratégies commerciales déployées simultanément, un monstre qui avale les singularités et recrache une uniformisation déséquilibrée. Plus que des produits, ce sont en l'occurrence de véritables styles de vie qui sont achetés. De la même manière que l'apposition d'une marque connue apporte une valeur somptuaire ou symbolique à l'objet commercialisé, la juxtaposition de l'image d'une femme sexualisée à celle de l'objet semble garantir au client l'accès à ce genre de femmes ou, à la cliente, la possibilité de

3. Nous avons inventé ce terme pour décrire le comportement normatif soutenu et encouragé par la société patriarcale qui ordonne, organise et/ou oriente la féminité (publique et intériorisée) autour de la notion « sexy ».

4. Cette notion réfère à l'intégration de la marchandisation de produits très divers. Par exemple, l'apparition d'un film de Disney va aussi générer la production de poupées, des accessoires pour la chambre à coucher, des jeux vidéo, des gâteaux d'anniversaire, des livres pour les enfants et bien d'autres.

leur ressembler, sinon d'en devenir une. Dans tous les cas, la sexualisation apporte une plus-value puisqu'elle vend la disponibilité sexuelle des femmes et, de plus en plus, celle des jeunes filles.

Bref, au XXI^e siècle, la sexualisation passe essentiellement par l'exploitation sexuelle de l'image des filles et des femmes à des fins commerciales. Elle consiste à réifier le corps pour mieux l'exploiter, à valoriser l'apparence au détriment des compétences. Elle est un nouvel espace de domination pour des intérêts corporatifs (Agger, 2006). Ainsi, il y a lieu de reconnaître que le capitalisme entretient une complicité ou consubstantialité (Kergoat, 2001) avec d'autres systèmes discriminatoires comme le patriarcat, la sexualisation, le racisme ou le sexisme. Tous ont pour résultat de priver un groupe de leurs droits et d'attribuer des privilèges à un autre dans le but d'accroître ces mêmes privilèges, tout ceci à l'intérieur d'une structure de sens arbitraire imposée par la force et dressée comme norme et logique de vie. Prenons l'exemple des petites princesses de Disney, un sujet exploré par l'écrivaine Peggy Orenstein (2010) dans son livre *Cinderella Ate My Daughter*. Après avoir mené une recherche exhaustive et de nombreux entretiens avec, entre autres, des psychologues, des historiennes et des parents, elle comprend l'impact négatif de la fixation des petites filles de trois à cinq ans sur les princesses de Disney. Lorsque l'univers des petites filles est envahi par plus de 25 000 produits rose bonbon sur le marché associés aux « princesses », les filles reçoivent le message qu'il s'agit là de la seule expression correcte de la féminité. En conséquence, leurs perceptions concernant leur place et leur rôle dans le monde et la conception de leur corps et de leur sexualité sont figées dans un moule unique taillé par et pour d'autres. Cette destinée monolithique risque de leur causer du tort, d'une part, parce qu'elle se caractérise par un sexisme habituel, que les femmes apprennent à tolérer et valoriser dès leur plus jeune âge, et d'autre part, parce qu'elle les condamne à une insatisfaction grandissante qui les conduira à toujours se corriger pour être aussi belles qu'une princesse et souvent à se conformer à cet idéal pour s'assurer de trouver un prince charmant. Ces mythes, bâtis sur la promotion de la dépendance affective et sur la défense du culte hétérocentriste de la masculinité, participent à tracer le sentier des rapports de sexe inégaux et de la domination masculine. Ainsi, les entreprises sexualisatrices continuent de s'enrichir sans prendre en considération les impacts négatifs, tant au niveau individuel que collectif, que leurs procédés entraînent, ni même les stéréotypes qu'ils nourrissent (Lamb & Brown, 2006).

Production, diffusion et réception d'images, de produits et de messages sexualisés

Les stratégies médiatiques et commerciales qui sont les leviers de cette sexualisation, soutiennent et renforcent les distinctions de genre déjà présentes dans l'espace social en orientant assez systématiquement l'identité masculine vers la conquête, la vigueur et le jeu, et l'identité féminine vers la séduction, les soins, l'apparence et les canons de beauté (être belle et désirable en tout temps). Inspirée des théories de Goffman (1979) et de Herne (1993), la Meute-MédiAction a développé, il y a quelques années, un atelier de sensibilisation au sexisme dans les médias⁵. Celui-ci propose une sémiologie de l'image qui analyse les codes distincts utilisés dans la mise en scène de photos : l'environnement, les actions, les mains, les vêtements, le corps, la position, le cou et la poitrine ainsi que le visage. Analysés à partir de cette perspective, on peut voir clairement que les messages transmis de façon répétitive par les images médiatiques sont entre autres : que les femmes sont perfectibles car elles ne sont jamais assez belles, qu'elles doivent être *sexys*, qu'elles ont peu de valeur au-delà de leur apparence, qu'elles sont au service des produits et des désirs de l'homme.

Les représentations ultra-sexualisées des femmes et des filles fabriquées par les industries occidentales, aussi bien en tant que produit que vecteur de vente ou d'identification, ont de lourdes conséquences sur la vie sociale et les destins individuels. Ces images autorisent et révèlent à la fois des idéaux types différenciés

5. Cet atelier a été repris et documenté ultérieurement par le Y des femmes de Montréal dans son Guide d'accompagnement à la formation sur la sexualisation des jeunes (2009).

selon les sexes, les classes et les ethnies, et des messages socialisants forts qui orientent les perceptions des personnes.

Représentations sociales et représentations mentales

Le processus de sexualisation est actualisé par différents vecteurs. Le premier a lieu par l'entremise de la société: les valeurs dominantes et la culture communiquée par les médias signalent que les images sexualisées sont bonnes et dignes d'émulation. Le deuxième vecteur est d'ordre interpersonnel et a lieu quand les pairs, la famille et les autres encouragent une perception de soi en tant qu'objet sexuel. Le dernier vecteur passe par l'individu. L'auto-sexualisation se produit quand la désirabilité sociale d'un comportement et d'une apparence sexualisés encourage la poursuite de ces activités (APA, 2007).

L'auto-sexualisation ne résulte pas d'un trouble psychologique, bien qu'elle puisse avoir de sérieux impacts sur la santé mentale. Les filles ne naissent pas plus *sexys* que les garçons. Elles ne sont pas plus prédéterminées qu'eux à la reproduction ni à l'offre de soins, mais elles sont éduquées pour se comporter ainsi afin de remplir les attentes sociales. Par ailleurs, si l'on tient compte du fait que les filles ne sont pas que des victimes passives de l'influence sociale et des pairs, mais aussi des productrices actives de leur vécu, le processus d'auto-sexualisation mérite d'être analysé plus profondément. Selon l'échelle de déduction d'Argyris (cité dans Senge, 1990), les personnes sélectionnent, sur la base de faits observables et d'expériences, certaines images et certains faits auxquels elles ajoutent du sens. À partir de ces significations, elles élaborent des hypothèses, puis tracent des conclusions. Par ce procédé, elles adoptent des croyances à propos du monde et de leur place dans la société et agissent en fonction de ces croyances et ce dans le but de satisfaire leurs besoins de compréhension. Ce processus va restreindre l'*agentivité* et le libre arbitre des filles et des femmes.

Mannoni (2001) nous rappelle qu'il est possible de simplifier les niveaux d'interactions psychosociales du système des représentations en trois dimensions majeures de la vie collective et individuelle. En premier lieu, les représentations sociales: des informations qui influencent les individus, des produits historiquement et culturellement fabriqués (images extérieures porteuses de sens); ensuite, les représentations mentales: selon des facultés neurocognitives, issus des souvenirs, de l'imagination, des référents, des symboles, etc. (images intérieures porteuses de signification); enfin, les conduites sociales: selon un ordre établi et dominant qui est à la fois ce qui produit les représentations et le produit même de représentations mentales et sociales données. Pour Lameyre (1993), l'être humain «joue sur tous les claviers de la représentation mentale, son art consistant à choisir le plus pertinent dans la situation réelle ou imaginée où il se trouve» (cité dans Mannoni, 2001: 13). Quant aux représentations sociales, par l'intermédiaire d'images sexualisées accessibles au plus grand nombre, elles servent à délimiter la place attribuée aux femmes et constituent une entrave au développement de leur potentialité.

Les modèles mentaux *sexualisants* et leur impact sur les jeunes

Colonisées dès leurs plus jeune âge, plusieurs jeunes filles assimilent les préceptes sexistes et adoptent les stratégies valorisées par la culture que Levy (2005) nomme *raunch* (vulgaire) sans avoir conscience ni des conséquences ni de la possibilité de faire autrement. Le culte du «*sexy*» est lié à la consommation d'une image, pas au désir de connexion ou de plaisir sexuel. «*Hot*» n'est pas selon Levy la même chose que «*beau*», qui a toujours été considéré comme quelque chose de valeur, puisque «*hot*» signifie populaire, disponible et reconnaissante de toute attention envers son corps. Slater & Tiggemann (2002), parmi d'autres chercheurs, ont trouvé que les filles de douze ans accordent davantage d'importance sur leur apparence que sur leurs compétences. Si elles ne disposent pas d'autres modèles ou occasions positives de socialiser, comment peuvent-elles en tel cas se sentir «*aimables*», c'est-à-dire développer une bonne estime personnelle, sentir qu'elles

méritent d'être aimées et appréciées indépendamment du degré de conformité avec les conduites sociales, et qu'elles sont aptes à entreprendre toutes sortes de projets intellectuels si elles le souhaitent? Influencées par une hégémonie dichotomique tantôt érotico-domestique, tantôt *sexy*, les jeunes filles sont à la fois encouragées à se comporter comme des petites filles innocentes et simultanément à adopter des stratégies de *seduction* (Boulebsol, 2010) pour obtenir légitimité et popularité, présentées alors comme les conditions ultimes de leur développement.

Sexualisation et identité personnelle

Une condition préalable à l'auto-sexualisation est l'auto-objectivation, un processus par lequel les filles intériorisent et souscrivent à une perspective *objectivante*. Selon Tolman (2002), les jeunes filles sont encouragées à adopter une apparence et un comportement *sexys* avant de sentir l'émoi sexuel et d'avoir la capacité critique de prendre des décisions responsables quant aux risques de l'intimité sexuelle. En conséquence, leur identité repose sur le paraître, la domestication du corps et l'impératif « canonique » de beauté. Les intérêts intellectuels sont déplacés vers le « projet corporel » (Brumberg, 1998) et, dans certains cas, on note un recul scolaire. Les jeunes filles cherchent à devenir de *bons objets* en se conformant aux standards proposés et en contrôlant la désirabilité de leur corps. Leurs propres désirs, leur santé, leur bien-être, leurs compétences et leur réussite passent alors au deuxième plan. L'auto-sexualisation et l'auto-objectivation peuvent provoquer honte, anxiété et dégoût de soi, car les filles n'arrivent que rarement à être à la hauteur des standards dominants. Malheureusement, les personnes honteuses vont se croire déficientes dans leur totalité et le sentiment d'insatisfaction à l'égard de leur corps peut mener à des diètes dangereuses ou à la chirurgie esthétique (implants mammaires, liposuction, etc.) (Goldfarb, 2009).

Sexualisation et violences interpersonnelles

Il n'est pas rare que la sexualité soit davantage perçue et aussi vécue par les jeunes selon des diktats externes plutôt que selon des orientations personnelles, internes, vouées à produire un plaisir ressenti. Codifiée par la *pornographisation* sociale, qui transforme la fiction pornographique en « réalité », la sexualité devient une mise en scène servile qui banalise la violence sexuelle. De la même manière, pour plusieurs jeunes, la valeur de l'acte sexuel ne semble plus intrinsèque, mais associée au statut social symbolique qu'il peut conférer.

Les jeunes sous-estiment parfois les conséquences de l'activité sexuelle (Millstein & Halpern-Flesher, 2002) et il peut leur être difficile de considérer à la fois les risques de grossesse précoce, l'exposition à des infections transmissibles sexuellement et leur vulnérabilité dans le contexte de situations douteuses. Comme la précocité sexuelle est associée chez les garçons à une bonne estime de soi et chez les filles à une faible estime de soi (Garriguet, 2005), on peut concevoir aussi un lien entre sexualisation et violence interpersonnelle. Quelques études, dont celle de Escobar-Chaves et al. (2005), soutiennent d'ailleurs que plus la première relation sexuelle est précoce, plus les probabilités qu'elle se passe dans une situation coercitive sont élevées et les occasions de subir d'autres formes de violence deviennent plus fréquentes (Goldfarb, 2009).

Lors de ses recherches de terrain auprès des enfants du primaire en Angleterre, Renold (2002) avait observé des jeunes garçons harcelant des filles sexuellement par le biais de commentaires sexistes, mais aussi par des gestes sexuels déplacés et inappropriés. Pour cette chercheuse, les jeunes garçons ont recours au harcèlement sexuel et à la violence dans la production de « masculinités hétérosexuelles hégémoniques ». Les témoignages des jeunes filles qui ont participé à plusieurs de nos groupes de discussion confirment ses assertions. L'objectivation des filles commence très tôt dans leur vie, et ce indépendamment de leur comportement (Thorne, 1993). De plus, même si le patriarcat est un système qui octroie des privilèges aux hommes, ce sont parfois des femmes qui deviennent *les chiens de garde* de ce système. Ceci est visible, entre autres, dans l'économie relationnelle à l'école où les filles se surveillent entre elles pour assurer une conformité mutuelle aux

standards de désirabilité (Nichter, 2001). Celles qui menacent le *statu quo* risquent d'être sexualisées de façon négative (Brown, 2008). Lors de nos focus groupes, par exemple, les jeunes filles ont évoqué fréquemment et avec angoisse la question de la réputation et leur peur d'acquérir une image de « putes », expression clairement péjorative dans leur bouche. En même temps, elles sont encouragées à adopter des comportements ouvertement sexuels. Elles doivent être innocentes et virginales et, simultanément, paraître expérimentées – mission clairement impossible. Pour atteindre une popularité enviable (capital symbolique important à l'école secondaire), elles doivent être *sexys*, poursuivre les garçons populaires (sportifs), être méchantes, en compétition avec d'autres filles, et rejeter les garçons qui ne sont pas populaires (Goldfarb, 2009).

Or, contrairement aux prétentions de certaines théories, il s'agit de comportements encouragés par la culture et non d'un atavisme émanant de la nature des femmes. Les films destinés aux adolescentes offrent de très bons exemples de ce genre de production et de diffusion de stéréotypes. L'industrie du disque (musique, vidéoclips, performance, etc.) qui cible également les jeunes et qui fait partie de plus en plus de leur quotidien, contribue largement à la banalisation des référents et des comportements sexistes. Dr. Michael Rich, porte-parole de l'American Academy of Pediatrics, écrit à ce sujet :

Ce genre de violence et de coercition dans les fréquentations et les relations sexuelles sont représentées dans la musique comme des comportements « normaux ». Je vois une acceptation chez les adolescents – filles et garçons – de la nature de l'objectivation sexuelle prônée dans ce type de musique. Celle-ci véhicule l'idée qu'il est acceptable d'être utilisé sexuellement et sans engagement affectif. (Rich, 2005 : 329-331 – notre traduction.)

Leviers de prévention

En 2011, une grande marque de pharmacie déposait dans une de ses vitrines montréalaises, sous le regard de tous et toutes, enfants comme adultes, des objets et des produits destinés manifestement à un public stéréotypé de petites filles (rose, cœur, maquillage, etc.) et sur lesquels trônait le lapin⁶ effigie de la marque Playboy, présage de la nature de la sexualité future de cette très jeune clientèle. Fondé en 1953, faut-il le rappeler, Playboy, d'abord un magazine dit « masculin » exploitant l'image de femmes nues, est devenu une véritable industrie capitaliste (édition, télévision, Internet, pornographie et produits dérivés) du « tout sexuel » au service de la domination masculine. C'est pour cette raison que plusieurs groupes se sont offusqués de la voir associée à des objets pour enfants ou plus exactement pour petites filles. À la demande de retrait de ces produits, la personne responsable des communications a répondu ainsi : « Sachez cependant que bien que ces produits portent l'effigie du lapin Playboy, ils n'ont aucune connotation sexuelle. Ces produits sont plutôt très ordinaires : parfum, coussin, etc. ». Voilà une remarque qui en dit long sur le consensus contradictoire auquel les industriels nous invitent : bien que ce soit sexuel, cela ne l'est pas et ça serait aux filles de s'en rendre compte ! Une idée récurrente et trop populaire dans certaines argumentations concernant les filles voudrait que celles-ci ne soient pas des victimes (au sens de discriminées), mais plutôt des agentes capables de négocier leurs identités en tout temps. À nos yeux et comme nous avons essayé de le montrer dans le présent essai, elles sont effectivement discriminées et négocient surtout leurs stratégies de résilience et d'adaptation à l'intérieur d'une société où l'idéologie néolibérale et patriarcale domine.

Il nous faut donc donner des repères, des modèles, des occasions, des outils et des stratégies aux jeunes filles pour qu'elles puissent se forger une identité positive. À travers les programmes de prévention de la violence auprès des jeunes du Y des femmes de Montréal, nous avons compris que certaines d'entre elles manquent parfois de leviers pour une émancipation réelle. Elles ont également une propension à sacrifier une partie d'elles-mêmes pour répondre à des standards de désirabilité sociale et surtout, elles ne disposent pas toujours des outils et des stratégies pour répondre à leurs besoins, ni de modèles positifs variés auxquels

6. Le lapin, animal à connotation sexuelle, est représenté avec un nœud de papillon, signe à la fois de la masculinité (ce qui exclut les femmes du lectorat) et de la richesse (ce qui suppose que sexe et argent vont de pair).

s'identifier pour forger leur personnalité. Elles semblent prises au piège dans des espaces de restriction de leur *agentivité* et dans des mécanismes inégalitaires de régulation sociale.

Une éducation sexuelle et affective adaptée à leurs besoins et à leur situation pourrait venir renseigner les jeunes, filles et garçons, non seulement sur les manières dont fonctionnent leurs corps, mais surtout sur les notions de relations interpersonnelles équitables, de plaisir, de respect ainsi que de conscience de soi et des autres. L'enseignement de l'histoire des rapports sociaux de sexe au secondaire serait un moyen de débannaliser certaines violences, d'inscrire l'histoire des femmes au rang des disciplines aussi importantes que celles des hommes et de permettre aux jeunes d'accéder à de nouveaux espaces d'identification.

Conclusion

Le pouvoir et l'*agentivité* réels des femmes et des filles ne se mesurent pas à l'ampleur de leur « présence » dans les stratégies de marketing des industries culturelles de masse ou de l'espace socio-publicitaire. Tout comme ils ne se mesurent pas à leur *sexytude*, à leur adaptation à une colonisation androcentriste ou encore à la mise en place de stratégies de résilience. L'égalité se mesure bien au contraire à la qualité de leur vie, à leur accès aux mêmes droits que toute autre personne, c'est-à-dire aux hommes. Et ce, quelle que soit leur communauté, et sans avoir à vivre de discriminations ou de violences. La diversité et la richesse des femmes ne sont pas représentées à leur juste valeur, mais selon une norme imposée comme prévalant sur les autres, c'est-à-dire : être *sexy*.

James Scott (1990) cite dans son livre *Domination and the Arts of Resistance* un proverbe éthiopien : « Quand le grand seigneur passe, le paysan sage tire une profonde révérence et pète silencieusement » (notre traduction). Cette histoire nous rappelle avec humour que les humains ont besoin d'avoir une certaine influence sur leur environnement et inventeront ou trouveront toujours les moyens pour l'exercer. Même dans les conditions les plus difficiles de carence de pouvoir, les personnes tenteront d'occuper l'espace d'action – l'*agentivité* – qui leur est laissé. Lorsque la société autorise la répétition *ad nauseam* de l'idée selon laquelle le seul « vrai » pouvoir des filles et des femmes dépend de leur apparence et de leur sexualité, ces dernières auront tendance à vouloir occuper cet espace de pouvoir, alors perçu comme le seul choix ou comme une destinée naturelle.

Plus l'être humain est conscient et dispose de modèles d'identification et d'outils d'adaptation variés, plus il aura la possibilité de choisir réellement lequel de ces modèles ou outils correspond le mieux à ce qu'il veut, à ce qu'il est ou à ce qu'il veut devenir. De la même manière, les individus ont besoin de s'affilier, de répondre à leur besoin d'appartenance. Il est important de s'inscrire dans une histoire commune, de partager des référents, etc. Or, une jeune fille au Québec aujourd'hui doit fournir un effort particulier pour connaître l'histoire des femmes, qui est très peu enseignée dans les cursus scolaires généraux. Elle doit trouver des sources d'inspiration en dehors des médias traditionnels et dominants si elle veut croire qu'elle a d'autres possibilités d'épanouissement que celles d'être *sexy*, aimante ou soignante.

Références

- AGGER, Ben. 2006. *Critical Social Theories: An Introduction*, Boulder, CO : Paradigm Publishers.
- AMERICAN PSYCHOLOGICAL ASSOCIATION. 2007. *Report of the APA Task Force on the Sexualization of Girls*, Washington D.C. : American Psychological Association.
- ATTWOOD, Fiona. 2006. « Sexed Up: Theorizing the Sexualization of Culture », *Sexualities*, vol. 9, n° 1, p. 77-94.

- BOUCHARD, Pierrette et Natasha BOUCHARD. 2003. « Miroir, miroir... » *La précocité provoquée de l'adolescence et ses effets sur la vulnérabilité des filles*. Les cahiers de recherche du GREMF 87, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Québec : Université Laval.
- BOULEBSOL, Carole. 2010. *La socialisation des filles: un facteur de risque?*, Symposium féministe annuel de l'Université McGill.
- BOULEBSOL, Carole et Lilia GOLDFARB. 2010. « Penser la sexualisation : de l'économie de réflexion au renforcement des discriminations », dans *Luttes, oppressions, rapports sociaux de sexe*, sous la dir. de Francine Descarries et Richard Poulin, *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 4, automne, p. 236-250.
- BROWN, Louise. 2008. Girls Candid about Sex Harassment. *Thestar.com*. En ligne : <http://www.thestar.com/News/GTA/article/297971> (consulté le 12 janvier 2012)
- BRUMBERG, Joan J. 1998. *The Body Project: An Intimate History of American Girls*, New York: First Vintage Books.
- COOK, Daniel. 2004. *The Commodification of Childhood: The Children's Clothing Industry and the Rise of the Child Consumer*, Durham & London: Duke University Press.
- COMITÉ AVISEUR SUR LES CONDITIONS DE VIE DES FEMMES AUPRÈS DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX LOCAUX DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU BAS-SAINT-LAURENT. 2005. *Avis sur la sexualisation précoce des adolescentes et ses impacts sur leur santé*. En ligne : http://sisyphe.org/IMG/pdf/Avis_sexualisation1.pdf (consulté le 4 janvier 2013)
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2010. Cahier de consultation : *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait. Vers un deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Québec : le Conseil.
- _____. 2008. « *Le sexe dans les médias: obstacles aux rapports égalitaires* », Québec : le Conseil.
- DESCARRIES, Francine. 2009. « Stéréotypes sexuels et publicité sexiste: le sexe vend bien! », Actes de la conférence *Jeunes, médias et sexualisation*, Montréal: Y des femmes de Montréal (YWCA Montréal).
- ESCOBAR-CHAVES, Liliana, Susan TORTOLERO, Christina MARKHAM, Barbara LOW, Patricia EITEL et Patricia THICKSTUN. 2005. « Impact of the Media on Adolescent Sexual Attitudes and Behaviours », *Pediatrics*, vol. 116, p. 303-326.
- GARRIGUET, Didier. 2005. « Relations sexuelles précoces », dans : *Statistiques Canada, Rapports sur la santé*, n° 16, n° 3, n° 82-003 au catalogue.
- GOFFMAN, Erving. 1979. *Gender Advertisements*, London: Macmillan Press.
- GOLDFARB, Lilia. 2009. « *Buying Into Sexy* » : *Preteen Girls and Consumerism in the 21 Century*, Saarbrücken, Germany: VDM Verlag Dr. Müller.
- GOLDFARB, Lilia et Régine TARDIEU-BERTHEAU. 2010. « Fillettes, mode hyper sexualisée et capitalisme », dans *Éthique de la mode féminine*, sous la dir. de Michel Dion et Mariette Julien, Paris: PUF, p. 97-110.
- HALPERN-FLESHER, Bonnie, Jodie CORNELL, Rhonda KROPP et Jeanne TSCHANN. 2005. « Oral Versus Vaginal Sex Among Adolescents: Perceptions, Attitudes, and Behavior », *Pediatrics*, vol. 115, n° 4S, p. 845-851.
- HERNE, Claude. 1993. *La définition sociale de la femme à travers la publicité*, Bruxelles: Contradictions-L'Harmattan.

- KAISER FAMILY FOUNDATION. 2005. *Generation M². Media in the Lives of 8-18 Year Olds*. En ligne : <http://www.kff.org/entmedia/upload/8010.pdf> (consulté le 4 janvier 2013)
- KERGOAT, Danièle. 2001. « Le rapport social de sexe », *Actuel Marx*, vol. 30, p. 85-100.
- LAMB, Sharon. 2002. *The Secret Lives of Girls: What Good Girls Really Do – Sex Play, Aggression and Their Guilt*, New York : The Free Press.
- LAMB, Sharon et Lyn Mikel BROWN. 2006. *Packaging Girlhood: Rescuing Our Daughters From Marketers' Schemes*, New York: St. Martin's Press.
- LAMEYRE, Xavier. 1993. *L'imagerie mentale*, Paris : PUF.
- LEMIEUX, Raymond. 1990. « De la nécessité de l'imaginaire », *Religiologiques*, n°1, printemps, dans *Classiques des sciences sociales. Les sciences sociales contemporaines*, p. 16. http://classiques.uqac.ca/contemporains/lemieux_raymond/necessite_imaginaire/necessite_imaginaire.html (consulté le 4 janvier 2013)
- LEVY, Ariel. 2005. *Feminist Chauvinist Pigs: Women and the Rise of Raunch Culture*, New York : Free Press.
- MANNONI, Pierre. 2001. *Les représentations sociales*, Paris : PUF, coll. Que sais-je.
- McALLISTER, Matthew. 2007. « "Girls With a Passion for Fashion" The Bratz Brand as Integrated Spectacular Consumption », *Journal of Children and Media*, vol. 1, p. 38.
- MILLSTEIN, Susan et Bonnie HALPERN-FLESHER. 2002. « Perceptions of Risk and Vulnerability ». *Journal of Adolescent Health*, vol. 31W, p. 10-27.
- NICHTER, Mimi. 2001. *Fat Talk: What Girls and Their Parents Say about Dieting*, Cambridge, MA : Harvard University Press.
- ORENSTEIN, Peggy. 2010. *Cinderella Ate My Daughter: Dispatches from the Front Lines of the New Girlie-Girl Culture*, New York : Harper Collins.
- RENOLD, Emma. 2002. « Presumed Innocence: (Hetero)Sexual, Heterosexist and Homophobic Harassment among Primary School Girls and Boys », *Childhood*, 9, p. 415-434.
- RICH, Michael. 2005. « Sex Screen: The Dilemma of Media Exposure and Sexual Behavior », *Pediatrics*, vol. 116, Supplement 1, July 1, p. 329-331.
- SCOTT, James. 1990. *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, New Haven & London : Yale University Press.
- SENGE, Peter. 1990. *The Fifth Discipline: The Art & Practice of the Learning Organization*, New York : Doubleday Currency.
- SLATER, Amy et Marika TIGGEMANN. 2002. « A Test of Objectification Theory in Adolescent Girls », *Sex Roles*, vol. 46, n°s 9/10, p. 343-349.
- SMITH, Stacy et Marc CHOUEITI. 2011. « Gender Inequality in Cinematic Content? A Look at Females on Screen & Behind-the-camera in Top-Grossing 2008 Films ». Annenberg School for Communication & Journalism, University of Southern California. En ligne : http://annenberg.usc.edu/News%20and%20Events/News/~media/PDFs/smith_rpt_apr11.ashx (consulté le 12 janvier 2012)
- THORNE, Barrie. 1993. *Gender Play: Girls and Boys in School*, New Brunswick, NJ : Rutgers University Press.
- TOLMAN, Deborah L. 2002. *Dilemmas of Desire: Teenage Girls Talk about Sexuality*, Cambridge, MA : Harvard University Press.





Les médias canadiens et la lutte aux stéréotypes sexuels : voyage (décevant) au pays de l'autorégulation

Rachel Chagnon

Plusieurs études s'étant penchées au cours des dernières années sur les liens entre médias, stéréotypes et égalité entre les femmes et les hommes (Ravet, Cossette, Renaud et al., 2006; Descheneau-Guay, 2006; Descarries 2006; Grusec et Hastings, 2007; Descarries et Mathieu, 2010), nous avons cherché à mieux comprendre quelles étaient les normes des entreprises médiatiques canadiennes sur cette question et comment elles étaient appliquées. Cette analyse permettra, entre autres, de voir si les mécanismes de contrôles mis en place par ces entreprises permettent de répondre aux questions et critiques soulevées par ces études.

Ce texte présente les résultats préliminaires d'une recherche en cours¹. Nous ferons tout d'abord une présentation très brève des organismes qui réglementent les médias. Nous nous intéresserons par la suite plus précisément à l'un de ces organismes, le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR), dont nous avons analysé les décisions portant sur les questions liées au genre. Enfin, nous ferons état de ce que nous avons découvert à la lecture de ces décisions.

Mise en contexte

L'autorégulation se définit généralement dans un continuum allant de la délégation par le pouvoir législatif de pouvoirs réglementaires limités vers des agents privés jusqu'à la capacité pleine et entière du secteur privé de concevoir ses propres règles de fonctionnement (Campbell, 2000). Au Canada, on a choisi de permettre aux médias de se régir selon leurs propres règles de fonctionnement, et ce, sous la supervision limitée du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Deux organismes d'autorégulation, les Normes canadiennes de la publicité (NCP) et le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR), assurent au Canada la mise en œuvre des principes de non discrimination femmes/hommes dans les médias². Ces deux organismes ont, plus spécifiquement, le mandat de

-
1. Subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), projet intitulé: « La lutte aux stéréotypes sexistes, le droit à l'égalité et les médias; la gestion du droit à l'égalité dans un contexte d'autorégulation ».
 2. Une étude des liens entre le CRTC et ces organismes a été développée dans un article antérieur: Rachel Chagnon et Paméla Obertan, « Le droit à l'égalité et la lutte aux stéréotypes sexuels et sexistes, un arrimage difficile » (2010).

répondre aux plaintes émanant du public et d'appliquer les codes déontologiques élaborés par les corporations médiatiques qui ont accepté d'être assujetties au processus d'autorégulation.

Ces organismes doivent toutefois mettre en œuvre des principes issus de normes juridiques relatives au précepte de non-discrimination. Pour ce faire, le CCNR a adopté certaines règles, dont la suivante, visant à définir les stéréotypes discriminatoires à éliminer des contenus médiatiques :

Les stéréotypes constituent une forme de généralisation souvent simpliste, dénigrante, blessante ou préjudiciable, tout en ne reflétant pas la complexité du groupe qu'ils visent. Reconnaisant ce fait, les radiodiffuseurs doivent s'assurer que leurs émissions ne renferment aucun contenu ou commentaire stéréotypé indûment négatif en ce qui concerne la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial ou un handicap physique ou mental. (Code sur la représentation équitable 2008, art. 4).

Pour leur part les NCP, qui régissent le monde de la publicité, ont adopté la norme suivante : « La publicité ne doit pas : (a) tolérer quelque forme de discrimination personnelle que ce soit, y compris la discrimination fondée sur la race, l'origine nationale, la religion, le sexe ou l'âge » (Code canadien des normes de la publicité, art. 14).

Ces deux organismes disposent de sites Web sur lesquels il est possible désormais de trouver les décisions rendues dans l'application des codes. Ce sont à ces décisions que nous nous intéressons, et plus particulièrement à celles du CCNR. Les décisions des NCP feront l'objet d'une analyse subséquente.

Le Conseil canadien des normes de la radiotélévision

Les premiers signes de la sensibilisation des médias aux impacts potentiels de l'image des femmes remontent aux années 1980. À ce propos, la note suivante se retrouve sur le site du CCNR :

Le rapport du Groupe de travail du CRTC, paru en 1982 sous le titre *L'image des femmes*, exhortait les radios télédiffuseurs privés à prendre des moyens d'enrayer les stéréotypes sexuels dans les médias de la radiodiffusion. Répondant à cette invitation et renouvelant son propre engagement, l'Association canadienne des radiodiffuseurs, organisme ayant fondé le CCNR, va alors constituer un comité spécial qui fait paraître les *Lignes directrices d'application volontaire concernant les stéréotypes sexistes*. (Site CCNR)

Notons d'emblée que le choix de la régulation volontaire soulève, dès les premières années de mise en œuvre, des questions quant à son efficacité. Ainsi dans un avis public datant de 1986, l'organisme public chargé de réguler les médias, soit le CRTC, notait que « l'autoréglementation n'a pas réussi à éliminer les stéréotypes sexuels ».

Au fil des années, le CCNR s'est doté d'une série de comités dont la fonction est de traiter les plaintes et de rendre des décisions. Une série de comités locaux gèrent les contenus à caractère local et provincial, un comité national reçoit, quant à lui, les plaintes concernant les contenus diffusés à l'échelle du pays. Pour fins d'analyse, nous avons retenu les décisions rendues par l'ensemble de ces comités.

Nous nous sommes arrêtées sur les processus internes d'autorégulation afin de mieux comprendre leur mécanique et, nous l'espérons, mieux mesurer leur efficacité. À l'heure actuelle, notre analyse porte sur 68 décisions identifiées et résumées. Dans 15 cas, le comité responsable de la décision a jugé qu'il y avait atteinte à l'un des articles de déontologie : violence (la majorité), stéréotype et sexualisation des enfants (1 cas). Dans les 53 autres cas, la décision a été qu'il n'y avait pas d'atteinte aux principes de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Il ressort de cette première lecture qu'un grand nombre de plaintes ont été jugées non fondées. De façon plus générale, en fait, il existe une grande disparité entre le nombre de plaintes déposées, toutes catégories confondues, et le nombre de plaintes retenues. Le tableau de la page suivante (tableau 1) permet de constater le faible pourcentage de plaintes ayant donné lieu à une décision officielle pour les années 2006 à 2009.

Tableau 1
Pourcentage des plaintes ayant donné lieu à une décision officielle 2006-2009³

Année	Plaintes traitées	Décisions sommaires	Décisions officielles	% des plaintes donnant lieu à une décision officielle
2006-07	1 138	61	19	1,6
2007-08	1 498	60	23	1,5
2008-09	1 781	52	23	1,3

Il s'avère, à la lumière des chiffres fournis par le CCNR dans ses rapports annuels, que seule une fraction des dossiers de plaintes déposés auprès de l'organisme aboutit à un constat de discrimination. Ce nombre est réduit encore davantage si les décisions dites sommaires sont retirées du calcul. Mentionnons que la « Décision sommaire » est « une lettre de trois à quatre pages qui explique au plaignant que le Secrétariat n'identifie aucun aspect du dossier qui nécessiterait une décision de la part d'un Comité. Puisqu'une Décision sommaire ne fournirait pas de nouveau raisonnement ou interprétation des normes codifiées, ces décisions ne sont pas affichées au site Web du CCNR »⁴.

La prise en considération de la situation observée dans d'autres organismes dotés de mécanismes de gestion de la plainte entraîne un constat similaire. La Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec constitue à cet effet une bonne base de comparaison. La Commission possède, en effet, un mécanisme de traitement des plaintes qui s'apparente à celui du CCNR. En 2009, 7 906 plaintes lui ont été adressées. De ce nombre, 1 066 ont fait l'objet d'une enquête, ce qui représente un taux de traitement de 13 %. Sur les 1 066 plaintes étudiées, 702 ont été jugées recevables et ont fait l'objet d'une enquête plus approfondie et d'un processus de médiation. En bout de piste, le Tribunal des droits de la personne a rendu 10 décisions en 2009 (Rapport CDPD) 2009-2010). Autrement dit, seul 0,9 % des plaintes traitées dans l'année 2009 a donné lieu à une décision finale.

Toutefois, contrairement au CCNR, la Commission est dotée d'un organe distinct qui a pour tâche de faire enquête, d'arbitrer les plaintes reçues et d'agir à titre de médiateur entre le plaignant et le mis en cause (Rapport CDPD) 2009-2010). Ce système d'arbitrage permet d'imposer des contraintes au mis en cause qui devra, selon l'entente négociée, présenter des excuses ou réformer certaines pratiques. Si le mis en cause se montre récalcitrant, la Commission peut même lui imposer une amende. Le CCNR ne dispose pas d'un tel mécanisme.

Analyse des décisions

Compte tenu de la petite taille de l'échantillon analysé, il est difficile d'arriver à des conclusions réellement significatives sur le plan de l'analyse sérielle. Toutefois, puisque les différents comités du CCNR ont développé l'habitude de consulter les décisions antérieures et qu'une tendance à l'uniformisation dans l'analyse des concepts apparaît clairement à la lecture des décisions, il est possible de dégager certaines tendances tout à fait pertinentes pour les fins de la présente recherche. Ces décisions montrent bien comment les membres des différents comités du CCNR évaluent l'équité entre les représentations des femmes et des hommes dans

3. Rapports annuels du CCNR, années 2006 à 2009. (Ces rapports sont disponibles sur le site Web du CCNR au : <http://www.ccnr.ca/francais/documents/annreports.php>, consulté le 19 avril 2012.)

4. Site Web du CCNR, <http://www.cbcs.ca/francais/decisions/index.php>, consulté le 21 mars 2012.

les médias. Elles nous indiquent aussi les liens, ou l'absence de liens, qui sont faits entre certains types de représentations, principalement celles à caractère pornographique, et la notion de stéréotype.

Nous nous concentrerons ici sur cette tendance des comités du CCNR à s'autoréférencer, contribuant à la création d'une forme de jurisprudence⁵. Nous nous intéresserons ensuite à l'évolution de l'un des concepts utilisés dans les décisions portant sur la discrimination, soit celui d'exploitation.

Liens surprenants entre les comités CCNR et les tribunaux judiciaires

Tout d'abord, l'analyse des décisions étudiées révèle qu'avec le temps, les comités ont pris l'habitude de faire référence de façon systématique aux décisions antérieures, développant par le fait même une véritable règle du précédent. C'est le cas, par exemple, dans la décision *CILQ-FM re the Howard Stern Show* (CBSC Décision 97/98-0487; comité ontarien)⁶.

Rappelons ici que la règle du précédent vise avant tout à stabiliser une règle normative de façon à rendre son application homogène et prévisible. En droit, le principe de l'autorité du précédent est variable et dépendra surtout de la similitude entre les affaires étudiées et la position hiérarchique de l'instance qui a rendu la décision appliquée (Brun, Tremblay, Brouillette, 2008: 22 et ss). Dans ce cas-ci, nous retiendrons que c'est surtout la similitude des cas qui semble conduire le comité à invoquer une décision antérieure. De plus, il ne saurait s'agir de la création d'une réelle règle du précédent, les comités du CCNR n'étant pas des tribunaux judiciaires.

Il faut noter que la règle du précédent a été critiquée à de nombreuses reprises. Dans le système de *common law*, où elle sert véritablement de socle sur lequel repose l'ensemble du droit applicable, son effet sclérosant lui est reproché. La règle du précédent peut, en effet, conduire à une cristallisation du droit existant qui rend alors son évolution très difficile. Au xvii^e siècle en Grande-Bretagne, cet effet de stagnation du droit conduira d'ailleurs à la création d'un nouveau type de tribunal dont le mandat sera de juger en «équité» et non selon le droit établi (Ogilvie, 1982). Il faut donc se demander si une telle pratique est réellement souhaitable dans la mesure où l'un des avantages annoncés de l'autorégulation est sa souplesse et sa grande capacité d'adaptation à de nouveaux enjeux.

On constate en parallèle des cas où on s'est référé à la Cour suprême du Canada, essentiellement à l'arrêt *Butler c. la Reine* ([1992] 1 S.C.R. 452)⁷. En fait, l'utilisation du moteur de recherche du site du CCNR permet de retrouver 12 décisions citant cette cause en particulier. C'est le cas, entre autres, dans la décision *CILQ-FM re the Howard Stern Show*:

The comments counselling the rape of Mary Hart, which were followed by the lengthy discussion with G. Gordon Liddy regarding his calendar and the combination of nude or semi-nude women and guns, fall, broadly speaking, into the area of concerns expressed by the Supreme Court of Canada in its landmark decision in Butler v. R., [1992] 1 S.C.R. 452. In that case, the Court stated that if true equality between male and female persons is to be achieved, we cannot ignore the threat to equality resulting from exposure to audiences of certain types of violent and degrading material. Materials por-

5. La jurisprudence est l'ensemble des décisions rendues par les tribunaux. Elle joue un rôle majeur dans l'interprétation et l'évolution du droit (<http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/sujets/glossaire/jurispr.htm>, consulté le 7 novembre 2011).

6. Cette décision traite une plainte déposée contre l'animateur de radio Howard Stern en lien avec de multiples interventions sexistes ayant eu lieu dans l'une de ses émissions, entre autres contre une animatrice de télévision, Mary Hart.

7. Monsieur Donald Butler, habitant de Winnipeg au Manitoba, est le propriétaire d'une boutique spécialisée dans la vente et la location de matériel pornographique. Plus de 200 chefs d'accusation seront déposés contre lui par la police de Winnipeg, chefs d'accusation portant principalement sur la vente et la possession de matériel obscène. Il sera acquitté de la plupart des chefs d'accusation mais condamné de possession et distribution de matériel obscène au regard de tout le matériel à caractère sadomasochiste vendu dans sa boutique.

traying women as a class as objects for sexual exploitation and abuse have a negative impact on «the individual's sense of self-worth and acceptance».

As the Supreme Court put this point in defining the three categories of pornography in *Butler v. R.*, it explained that «explicit sex that is not violent and neither degrading nor dehumanizing is generally tolerated in our society and will not qualify as the undue exploitation of sex unless it employs children in its production. [Emphasis added.]» In this area, the station has itself acknowledged «that extra vigilance is required where children and sexuality are linked, even if in jest.

[Nous traduisons] Les commentaires recommandant le viol de Mary Hart, suivis par la discussion prolongée avec G. Gordon Liddy concernant son calendrier qui combinait des femmes nues ou à demi nues avec des pistolets, tombent dans le registre plus large des préoccupations exprimées par la Cour suprême du Canada dans sa décision *Butler c. la Reine*, [1992] 1 S.C.R. 452. Dans cette décision, la Cour a déclaré que si l'on veut parvenir à une véritable égalité entre les hommes et les femmes, la menace que présente pour l'égalité le fait d'exposer le public à certains types de matériel violent et dégradant ne peut être ignorée. Le matériel qui représente les femmes comme une catégorie d'objets d'exploitation et d'abus sexuels a une incidence négative sur «la valorisation personnelle et l'acceptation de soi».

En définissant, dans *Butler c. la Reine*, trois catégories de pornographie, la Cour a expliqué que «les choses sexuelles explicites qui ne comportent pas de violence et qui ne sont ni dégradantes ni déshumanisantes sont généralement tolérées dans notre société et ne constituent pas une exploitation indue des choses sexuelles, sauf si leur production comporte la participation d'enfants» [Italique ajouté]. Dans ce domaine, la station a elle-même reconnu «qu'une vigilance supplémentaire est exigée quand enfants et sexualité sont liés et ce, même à titre humoristique».

Notons ici que cette décision de la Cour suprême n'est pas en lien avec les principes de non-discrimination. Dans cette cause, il s'agit d'évaluer si du matériel pornographique est criminellement licite ou non. Les juges se prononcent de façon plus restreinte sur l'interdiction faite au matériel pornographique jugé «obscène». Rappelons que la pornographie est par ailleurs légale au Canada, même s'il est loisible de questionner son caractère hautement stéréotypé.

On remarque aussi dans l'extrait cité que le comité s'intéresse à la définition donnée par la Cour suprême de la pornographie illicite. Toutefois, les faits reprochés à l'animateur Howard Stern ne sont aucunement en lien avec la production ou la distribution de matériel pornographique illicite. Il lui est reproché d'avoir eu des propos dénigrants à l'égard des femmes et d'avoir cherché à les réduire à de simples objets sexuels, une attitude qui, par ailleurs, contrevient clairement aux termes du code. Le comité en viendra en fait à la conclusion que les propos de l'animateur constituaient des atteintes au code.

L'introduction d'éléments normatifs issus du jugement *Butler* constitue un précédent inquiétant puisque ces éléments contribuent à faire dévier le sens à donner à des propos sexistes lorsqu'ils sont à connotation sexuelle. En effet, la distinction entre pornographie licite et illicite ne prend pas en compte le principe de représentation équitable entre les femmes et les hommes, contrairement au code sur la représentation équitable auquel les médias ont accepté de se soumettre. À défaut d'une définition réellement éclairante de ce qui constitue un stéréotype «indûment négatif», il semble que les comités du CCNR aient en quelque sorte décidé d'assimiler ce concept à celui de la pornographie obscène. Cette tendance se concrétise d'ailleurs dans la définition retenue par les différents comités du CCNR de la notion d'exploitation.

Rappelons ici que l'expression «indûment négatif» se retrouve dans le code de déontologie que met en application le CCNR, à l'article 4 que nous citons plus haut. Le libellé de cet article nous invite à penser qu'il est implicitement admis que toute forme de stéréotype n'est pas automatiquement discriminatoire et que le diffuseur jouit d'une certaine latitude dans les contenus stéréotypés qui pourront être présentés. Cette latitude est aujourd'hui d'autant plus grande que la notion «indûment» a été réduite à des contenus qui seraient considérés carrément contraire au *Code criminel* en matière de représentations pornographiques. En bref, la seule obligation d'un diffuseur semble donc de se conformer au *Code criminel*.

Une définition de la notion d'exploitation difficile à cerner

Au fil de la lecture des décisions colligées, il apparaît que les définitions même d'exploitation sexuelle et de sexisme ne sont pas nécessairement celles auxquelles on pourrait s'attendre. Tout d'abord, la question de la représentation d'actes sexuels semble donner lieu à de complexes circonvolutions. En témoigne une décision concernant le long métrage *La Chiave Del Placere (The Key to Sex)* (CBSC, décision 06/07-0081)⁸, où il sera décidé qu'un contenu sexuellement explicite n'est pas nécessairement pornographique et n'équivaut donc pas à de l'exploitation. En fait, il sera mentionné que :

The Panel considers that the sexual activity in this film does not fall within, or even near, the boundaries of pornographic material. There is sexual explicitness, to be sure, but there is no degrading or dehumanizing context associated with it. There is violence but it is not associated with the sexuality itself. In conclusion, in the present matter, the Panel finds no element of pornography present.

[Nous traduisons] Le Comité considère que l'activité sexuelle dans ce film ne se rapporte en aucun cas, à la définition de matériel pornographique. Certes, selon l'évaluation du Comité, il y a certainement de la sexualité explicite, mais il n'y voit aucun contexte dégradant ou déshumanisant qui y soit lié. Il y voit aussi de la violence, mais celle-ci n'est pas associée à la sexualité elle-même. En conclusion, le Comité ne trouve aucun élément de pornographie présent.

Ce qui lui fait dire : « *Acknowledging that some of the material in the film is explicit does not render it pornographic* / Admettre que certaines scènes tirées du film soient explicites n'en fait pas un film pornographique [nous traduisons] ».

Le comité arrive à cette décision en citant *Butler c. la Reine*, mais ne semble pas prendre en compte que les juges dans *Butler c. la Reine* ont fait une distinction entre la pornographie licite qui offre néanmoins une représentation explicite de rapports sexuels et la pornographie illicite au sens du code criminel. Ce film est donc considéré érotique, ce qui amène le comité à conclure qu'il n'y a pas d'exploitation.

En matière d'exploitation, on se réfère également à une décision antérieure : *CKX-TV re National Lampoon's Animal House* (CBSC Decision 96/97-0104, December 16, 1997)⁹. Dans cette décision, on exprime une définition très intéressante de l'exploitation :

It is essential to remember that the principal goal of the Sex-Role Portrayal Code relates to the equality of the sexes and not to issues of sexual behaviour which do not go to equality or exploitation, which is itself a form of inequality.

While the portrayal of the women in the film is not overly flattering, it cannot either be said that the portrayal of the men is any better or advantages them in any way. All in all, the presentation of almost every one of this group of young college people is as unflattering as one might expect from a film emphasizing the frivolous, narcissistic, often gross, occasionally disgusting portrait of college fraternity life which can best be characterised as high farce. The question of portrayal inequality does not come into play.

[Nous traduisons] Il est essentiel de se rappeler que le but principal du *Code d'application concernant les stéréotypes sexuels à la radio et à la télévision* se rapporte à l'égalité des sexes et non pas aux comportements sexuels sans lien avec l'égalité ou l'exploitation qui, en elle-même, est une forme d'inégalité.

Bien que la représentation des femmes dans le film ne soit pas très flatteuse, on ne peut pas non plus dire que la représentation des hommes soit meilleure ou les favorise de quelque façon. Somme toute, la présentation de pratiquement tous les membres de ce groupe de jeunes universitaires est aussi navrante que l'on pourrait le prévoir d'un

8. Résumé du film : « *La Chiave Del Placere* raconte l'histoire d'un homme qui tient, de concert avec ses amis, des rencontres sexuelles dans la maison de son patron pendant que celui-ci est absent. Le film montre des hommes et des femmes en divers états de déshabillage qui se livrent à différents genres d'activité sexuelle » (<http://www.cbcs.ca/francais/documents/prs/2007/070529.php>, consulté le 5 août 2011).

9. Ce film relate les péripéties de collégiens membres d'une fraternité, la Delta House. Une bonne part de l'action du film tourne autour de leurs frasques sexuelles en tout genre.

film faisant le portrait frivole, narcissique, souvent cru, voire répugnant, de la vie dans les fraternités de collègue et qui, au mieux, peut être qualifié de grosse farce. La question de l'inégalité de représentation n'est pas en jeu.

Il semble donc que caricaturer de façon grossière certains comportements sexuels dans le but d'en faire un produit commercial ne soit pas de l'exploitation. De même, le recours volontaire aux stéréotypes sexuels n'est pas de l'exploitation en autant que tous les groupes représentés le soit de façon « équitablement » négative.

Dans un autre registre, il semble aussi que concevoir une émission visant à présenter des femmes nues ou à demi-nues ne représente pas une problématique d'exploitation des femmes, même si le gain économique potentiel lié à ce type de contenu soit assez facile à envisager. Dès 1994, le CCNR va trancher cette question dans la décision *CITY-TV re Fashion Television* (CBSC, décision 93/94-0176). Cette décision deviendra par la suite un standard de référence dans les causes ultérieures offrant des éléments de similitude.

Dans cette affaire, l'émission en cause, « Fashion Television », présentait le monde de la mode à travers des entrevues avec des mannequins et des gens du milieu, mais surtout le « quotidien » des mannequins, tel que des défilés de maillots et des changements de vêtements en coulisse. L'émission montrait des scènes où l'on pouvait voir les mannequins très peu habillées, voire seins nus. Selon la plainte, ces éléments, de même que l'apologie du mannequin en tant que modèle féminin, contrevenaient à l'article 4 du *Code d'application concernant les stéréotypes sexuels à la radio et à la télévision* alors en vigueur. Cet article visait à restreindre les contenus cherchant à exploiter la sexualité des femmes et définissait cette exploitation comme étant, entre autres, la représentation de femmes peu habillées, adoptant des attitudes aguicheuses. Ce code a été remplacé en 2008 par le *Code sur la représentation équitable*.

Le comité ne retint aucun des éléments liés à l'exploitation de la nudité. Il s'intéressa plutôt aux arguments développés par le diffuseur qui soutenait l'idée que l'émission faisait la promotion d'une image positive de la femme à travers des mannequins épanouies et en pleine possession de leurs moyens. Dans sa décision, très peu étoffée par ailleurs, le comité conclut que le recours à la nudité ne constituait pas une forme d'exploitation, même si cette nudité faisait partie des éléments importants du contenu.

Une décision rendue en 2000 par le Comité régional du Québec dans *TQS concernant le long-métrage Strip Tease* (décision du CCNR 98/99-0441)¹⁰ restreindra et explicitera davantage la notion d'exploitation. Il y est écrit : « Dans son acception plus moderne, la pornographie suppose l'exploitation des faibles par les plus forts dans un contexte obscène ou libidineux. Or, le matériel faisant l'objet de la plainte est totalement dénué de ces connotations. »

En résumé, il est manifeste que, sur la base de la jurisprudence considérée aux fins de la présente recherche, exposer la nudité féminine dans un contexte que l'on peut qualifier de racoleur ne constitue pas de l'exploitation. De même, exploiter la nudité et la sexualité féminines à travers des représentations stéréotypées ne constitue pas de l'exploitation si les comportements masculins sont aussi caricaturés. Finalement, un film peut montrer des scènes sexuellement explicites et exploiter des stéréotypes sexuels, mais il n'y aurait pas exploitation dès que le contenu n'est pas jugé pornographique à proprement parler. Le critère de l'exploitation apparaît donc ici des plus étroits.

De plus, notre analyse fait ressortir une définition de la pornographie qui dévie du sens général qui lui est généralement donné. Ainsi que les juges de la Cour suprême l'ont eux-mêmes écrit dans *Butler c. la Reine*, la pornographie désigne aussi : « les choses sexuelles explicites, non accompagnées de violence, qui ne sont ni dégradantes ni déshumanisantes ».

10. Ce film présente les mésaventures d'une agente du FBI, incarnée par Demi Moore, qui trouve un travail d'effeuilleuse après avoir perdu son poste.

Or, sans être indue au sens criminel du terme, cette forme de pornographie peut très bien être discriminatoire. En d'autres termes, les comités du CCNR ne semblent pas avoir pris en compte que la Cour suprême ne s'est jamais prononcée sur les aspects discriminatoires de la pornographie, par exemple au sens des chartes, mais uniquement sur la situation où la représentation pornographique est abusive au point d'en être criminelle. Il ne nous paraît pas justifiable que le CCNR adopte une telle norme de droit, alors qu'il n'est pas de son mandat de juger si les représentations pornographiques qu'il a à analyser constituent des actes criminels au sens de la loi.

Conclusion

Bien que l'échantillon sur lequel porte notre analyse soit restreint, il s'avère déjà pour le moins révélateur. La poursuite du travail de recherche nous permettra de le compléter et de mettre ces premiers résultats en perspective. Par contre, il est d'ores et déjà évident qu'une partie du problème quant à l'évaluation d'un stéréotype « indûment » négatif se situe dans la compréhension qu'ont les organismes d'autorégulation de la notion même d'exploitation et de leur degré de tolérance face au matériel à caractère sexuel.

Il faut souligner la résilience des organismes d'autorégulation canadiens, qui ont su assurer depuis maintenant près de 60 ans la mise en place d'un cadre régulateur opérationnel. Dans d'autres pays, tels les États-Unis et l'Australie, ces organismes n'ont malheureusement pas survécu aux diverses pressions dont ils ont été victimes (Campbell, 2000). On doit reconnaître à l'autorégulation sa capacité à assurer une représentation plus équitable des divers groupes sociaux dans les médias, tout en protégeant ces médias des dangers d'une censure politique émanant du gouvernement du jour.

Toutefois, il faut se demander si cette pérennité du CCNR et du NCP n'est pas en partie attribuable au fait qu'ils possèdent, somme toute, un pouvoir relativement limité quand vient le temps de mettre au pas une industrie récalcitrante. On remarque, à l'analyse des décisions étudiées, une certaine timidité, c'est le moins que l'on puisse dire, lors de la mise en œuvre des principes de non-discrimination. Et on comprend bien, en regardant les contenus touchés, quels sont les enjeux économiques liés à l'exploitation des stéréotypes sexuels. Serait-il si difficile de concilier non-discrimination et recherche de rentabilité?

De façon générale, la question de la volonté de ces organismes à combattre des stéréotypes sexuels mérite d'être posée. Le recours aux représentations stéréotypées est aussi une affaire d'argent et de cotes d'écoute.

Références

Doctrine

- BRUN, Henri, Guy TREMBLAY et Eugénie BROUILLET. 2008. *Droit constitutionnel, 5ème édition*, Cowansville, QC: Éditions Yvon Blais.
- CAMPBELL, Angela J. 2000. « Self-Regulation and the Media », *Federal Communication Law Journal*, 2000-2001, vol. 51, p. 711-771.
- CHAGNON, Rachel et Pamela OBERTAN. 2010. « Le droit à l'égalité et la lutte aux stéréotypes sexuels et sexiste, un arrimage difficile »; *labrys, études féministes/ estudos feministas*; n° 17 janvier/juin –janeiro/junho, s.p. En ligne: <http://www.tanianavarrosowain.com.br/labrys/labrys17/droits/rachel1.htm> (consulté le 9 juillet 2012)
- DESCARRIES, Francine. 2006. « La publicité sexiste : mise en scène de l'inégalité et des stéréotypes du féminin », *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme*, vol. 25, n°s 3-4, été-automne, p. 101-104.

- DESCARRIES, Francine et Marie MATHIEU. 2010. *Entre le rose et le bleu, Stéréotypes sexuels et construction sociale du féminin et du masculin*, Québec: Conseil du statut de la femme.
- DESCHENEAU-GUAY, Amélie. 2006. «Les séries jeunesse et les stéréotypes sexuels: la récupération de l'idée d'émancipation et l'émergence d'une culture du consensus», *Recherches féministes*, vol. 19, n° 2, p. 143-154.
- GRUSEC, Joan E. et Paul. D. HASTINGS. 2007. *Handbook of Socialization Theory and Research*, New York: The Guilford Press.
- OGILVIE, Margaret-H. 1982, *Historical Introduction to Legal Studies*, Toronto: Carswell.
- RAVET, Jean-Claude, Claude COSSETTE, Nicolas RENAUD et al. 2006. Dossier «La publicité tentaculaire», *Relations*, n° 708, mai.

Décisions CCNR

- CITY-TV re *Fashion Television*. (CBSC, décision 93/94-0176. En ligne: <http://www.cbsc.ca/english/decisions/1996/960326d.php> (consulté le 29 août 2011))
- CKX-TV re *National Lampoon's Animal House*, CBSC Decision 96/97-0104. En ligne: <http://www.cbsc.ca/english/decisions/1997/971216g.php> (consulté le 5 août 2011)
- CILQ-FM re *the Howard Stern Show*, CBSC Decision 97/98-0487. En ligne: <http://www.cbsc.ca/english/decisions/1998/980220.php> (consulté le 29 août 2011)
- TQS concernant le long-métrage *Strip Tease*, décision du CCNR 98/99-044. En ligne: <http://www.cbsc.ca/francais/decisions/2000/000531.php> (consulté le 29 août 2011)
- La Chiave Del Placere (The Key to Sex), CBSC Decision 06/07-0081. En ligne: <http://www.cbsc.ca/english/decisions/2007/070529.php> (consulté le 29 août 2011)

Autres

- Avis public CRTC 1986-351, Politique relative aux stéréotypes sexuels dans les médias de la radiodiffusion. En ligne: <http://www.crtc.gc.ca/fra/archive/1986/PB86-351.htm> (consulté le 29 août 2011)
- Butler c. la Reine*, [1992] 1 S.C.R. 452
- CCNR, Rapport annuel 2007/2008, Conseil canadien des normes de la radiotélévision, *Rapport annuel 2007/2008*. En ligne: <http://www.ccnr.ca/francais/documents/annreports/annreport-2007-2008.pdf> (consulté le 29 août 2011)
- Code canadien des normes de la publicité. En ligne: <http://www.adstandards.com/fr/Standards/canCodeOfAdStandards.aspx#unacceptable> (consulté le 20 juillet 2011)
- Code sur la représentation équitable (2008), Code sur la représentation équitable de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, Conseil canadien des normes de la radiotélévision. En ligne: <http://www.ccnr.ca/francais/codes/epc.php#clause4> (consulté le 29 août 2011)
- Rapport CDPD] 2009-2010, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, *Rapport d'activités et de gestion 2009-2010*. En ligne: http://www2.cdpedj.qc.ca/publications/Documents/Rapport_activites_gestion_2009-2010.pdf (consulté le 29 août 2011)



Sex Role Portrayal Code for Television and Radio Programming. En ligne : <http://www.cbsc.ca/english/codes/sexrole.php> (consulté le 29 août 2011)

Site du CCNR : <http://www.ccnr.ca/francais/index.php> (consulté le 29 août 2011)



Les stratégies féministes de représentation des femmes dans l'action politique au Québec

Chantal Maillé

Ce texte s'intéresse aux représentations des femmes et de la politique qui sont produites par les interventions du mouvement des femmes au Québec. Quelles sont les stratégies et interventions qui ont été mises de l'avant par le mouvement des femmes au Québec en réponse au constat de ce qui est parfois désigné comme « la sous-représentation politique des femmes » ? Sur quelles analyses reposent-elles ? Notre analyse vise à faire ressortir les images qui ont été ou sont véhiculées à travers les interventions du mouvement des femmes destinées à faire la promotion de la présence des femmes dans la politique active, lesquelles suggèrent trop souvent des associations négatives entre les femmes et la politique, reflétant certains clichés de la science politique américaine du xx^e siècle.

Réfléchir aux représentations des femmes dans la politique impose à priori de souligner la complexité de l'idée de représentation politique, qui se comprend de différentes façons. On peut penser à la représentation substantive et à la représentation descriptive, que nous reprenons de la dichotomie proposée par Pitkin (1972). La représentation descriptive fait référence à l'idée que les élus et élues représentent les personnes qui ont les mêmes caractéristiques qu'eux et elles, et ce, passivement. Selon cette idée, les femmes représentent les intérêts des femmes parce qu'elles sont des femmes. La représentation substantive s'incarne dans les activités réalisées par les élus et élues au nom et dans l'intérêt de certains groupes. Ici, les femmes politiques peuvent représenter les intérêts des femmes en mettant de l'avant des politiques et des mesures dans leur intérêt, mais ceci n'est pas inconditionnel ; c'est un choix et non le résultat d'une appartenance commune à la catégorie femme. Si les nombreuses études existantes ne permettent pas de conclure que la féminisation des élites politiques change la politique ni que les femmes remplissent effectivement leur fonction de représentation substantive lorsqu'elles sont élues, plusieurs se réfèrent aux arguments d'égalité et de justice pour revendiquer l'élection d'un plus grand nombre de femmes (Lovenduski, 2005).

Dans le cadre de ce texte, nous ferons l'analyse des représentations-images des femmes et de la politique produites par les interventions du mouvement des femmes pour conclure sur la pertinence de revendiquer des quotas pour l'élection d'un plus grand nombre de femmes. Pendant longtemps, les pratiques féministes ont ignoré les lieux traditionnels d'exercice de la démocratie que sont les parlements et assemblées, pour s'en tenir à un discours critique à l'endroit des institutions de la démocratie représentative. Les choses ont commencé à changer au cours des deux dernières décennies. Des féministes de toutes tendances qui ont dans le passé questionné les institutions de la démocratie libérale ont choisi de travailler à améliorer les indicateurs

numériques de la présence des femmes au sein des institutions parlementaires, dans un but de changement social. Dans de nombreux pays, des mouvements féministes ont adopté la stratégie du changement par un accroissement de la présence des femmes dans les lieux de pouvoir et revendiquent des sièges réservés ou des quotas (Krook, 2009). La question de l'élection d'un plus grand nombre de femmes se pose donc un peu partout. Comment arriver à la parité de représentation ? Au Québec, même si les interventions féministes autour de la présence des femmes en politique se sont multipliées au cours des dernières années, ce sont très largement des interventions d'un même type, soit des activités de formation, qui ont jusqu'ici dominé alors que les actions visant à changer les structures politiques ont été moins visibles. Ce n'est que depuis 2011 que se dessine une mobilisation en faveur de mesures de type quotas pour les femmes. En 2011, lors d'une consultation sur invitation faite auprès de partenaires identifiés par le gouvernement du Québec, le plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes produit par le Secrétariat à la condition féminine a posé la question des mesures à adopter pour accroître le nombre de femmes en politique en ces termes : « Comment accélérer la progression des femmes dans les postes de décision et de pouvoir politique ou économique ? [...] La persistance des stéréotypes sexistes (ex : les femmes n'aiment pas le pouvoir, elles sont peu à l'aise avec la confrontation, etc.) ainsi que la difficulté de concilier travail, famille et engagements sont parmi les obstacles qu'il faut lever » (Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2011 : 11). La consultation menée autour de ce document a permis à plusieurs groupes d'exprimer pour la première fois leur appui à des mesures systémiques de correction pour pallier aux faibles pourcentages de femmes élues en politique au Québec plutôt qu'à l'analyse proposée par le Secrétariat à la condition féminine.

Alors qu'un mouvement transnational pour la représentation paritaire des femmes en politique a émergé depuis 1990, dans le sillon de la France, où des féministes se sont mobilisées autour de l'adoption d'un changement constitutionnel intégrant la parité entre les hommes et les femmes dans les candidatures aux élections, le mouvement des femmes québécois a travaillé à la féminisation des arènes politiques principalement à travers des actions de formation, et plusieurs groupes ont exprimé des réticences à revendiquer des mesures visant le changement des institutions politiques comme les partis politiques ou le système électoral. Un seul groupe de femmes, le collectif québécois Féminisme et démocratie, a fait de la revendication de changements dans les institutions de la démocratie représentative son principal cheval de bataille. Ce qui a dominé jusqu'à maintenant dans les interventions du mouvement des femmes a été une approche présumant que les faibles pourcentages de femmes élues devraient être combattus par des activités de formation visant les femmes et non les structures.

Quelles stratégies pour l'élection de femmes sur le territoire québécois ?

Dans le champ « femmes et politique » au Québec, le travail sur le terrain est largement influencé par l'existence du programme *À égalité pour décider*, un programme qui vise à vendre l'idée de la politique active aux femmes et qui est administré par le Secrétariat à la condition féminine du gouvernement du Québec. Depuis sa création en 1999, plus de 390 projets ont été financés à l'aide d'une enveloppe d'un million de dollars par année. Ce programme gouvernemental favorise l'augmentation dans toutes les régions du Québec du nombre de femmes dans les postes de décision des instances locales et régionales et, par voie de conséquence, la réduction des obstacles qui empêchent les femmes de participer pleinement à l'exercice du pouvoir (Secrétariat à la condition féminine).

Le Québec a donc bénéficié du travail de terrain fait par des groupes de femmes spécialisés, dont le mandat est essentiellement dédié à la promotion de la présence des femmes en politique. Ces groupes ont pour la plupart obtenu le soutien du programme *À égalité pour décider*. Leur présence est une situation assez unique, dans un contexte où le déficit des femmes dans les structures politiques est un enjeu qui demeure secondaire et qui reçoit peu d'échos du côté des partis politiques, gouvernements et médias québécois, lesquels

portent un intérêt très circonstanciel et épisodique aux pourcentages de femmes candidates et élues lors des élections.

La prédominance d'activités de formation destinées à mieux outiller les femmes pour faire de la politique caractérise donc le travail du mouvement féministe québécois. Qu'il s'agisse de vidéos, de formations destinées à des femmes qui songent à se présenter en politique, de guides aux contenus variés, de sites Internet, de feuillets d'information, les moyens sont divers, mais ils participent d'une même stratégie : offrir des outils destinés à combler les lacunes individuelles des femmes, lacunes qui seraient l'une des raisons de leur faible présence dans les structures de la démocratie représentative. Si ces activités sont nombreuses, on ne peut avoir qu'une vague idée de leurs retombées et de leur influence sur les pourcentages de femmes élues au Québec, qui fluctuent parfois vers le haut et parfois vers le bas. Les groupes travaillent peu en réseau et il n'y a pas de mise en commun systématique des projets réalisés ni des outils produits, lesquels sont souvent diffusés sur une base restreinte (Maillé, 2006), même si un catalogue virtuel des activités et publications en lien avec la présence des femmes dans les instances décisionnelles au Québec a été réalisé par le Réseau des tables régionales en condition féminine.

En étudiant les actions réalisées au Québec pour promouvoir l'élection de femmes, on peut identifier assez clairement le leadership exercé par trois groupes de femmes. Le plus visible d'entre eux est le Groupe Femmes, politique et démocratie (GFPD), lequel est un point de repère pour nombre de petits groupes de femmes qui, dans le sillon du programme *À égalité pour décider*, se sont intéressés à la question « femmes et politique » sans qu'il s'agisse de leur principal champ d'activité. Le Groupe Femmes, politique et démocratie joue son rôle de leader à travers ses nombreux projets, notamment par la diffusion d'informations et la distribution des nombreux outils pédagogiques qu'il produit. Sur leur site Internet on retrouve une série de vidéos visant à vendre l'idée de la politique aux femmes. Un second groupe, le Collectif Féminisme et démocratie (CFD), a existé pendant une période de cinq ans au début des années 2000. Le groupe s'est donné le mandat de susciter la participation citoyenne et politique des femmes. À cette fin, il a proposé l'adoption de mesures positives pour atteindre l'égalité dans la représentation au sein des instances politiques et a défendu une analyse de la sous-représentation des femmes en politique qui interpelle le mode de scrutin davantage que les compétences des femmes. Le CFD a démontré sa capacité de mobilisation autour d'une cause commune avec l'Opération 100 voix pour la démocratie, à l'automne 2005. Il a également offert des activités de formation sur les modes de scrutin afin de favoriser une réforme du mode de scrutin et l'adoption de mesures qui permettraient l'élection d'un plus grand nombre de femmes. Un troisième groupe, les PÉPINES, a été fondé en 1992. Il dispose d'un grand capital d'influence parce qu'il est l'un des plus anciens groupes de femmes à intervenir dans le champ « femmes et politique ». Son ancrage régional jumelé à son rayonnement sur l'ensemble du Québec lui confère une position d'autorité. Même si le groupe fonctionne surtout dans la région des Cantons-de-l'Est, il jouit d'une grande notoriété dans toute la province.

Le Groupe Femmes, politique et démocratie

Le Groupe Femmes, politique et démocratie constitue un phare du réseau « femmes et politique » au Québec. Créé avant le projet *À égalité pour décider* et autour d'un petit noyau de militantes préoccupées par la représentation des intérêts des femmes au sein des structures politiques, il poursuit une mission principale, celle de promouvoir leur représentation en politique. À cet effet, il travaille à sensibiliser les femmes à la nécessité d'accroître leur présence aux postes politiques, à les informer, à les former à l'exercice démocratique et à construire un réseau. Il doit sa notoriété à son dynamisme, aux nombreuses activités qu'il a organisées dès sa mise sur pied mais aussi à l'impressionnant répertoire d'outils qu'il a produits : site Internet, vidéos, pièce de théâtre, feuillets périodiques, école d'été, colloques, fondation. Ces outils sont largement diffusés à l'extérieur du groupe.

Les valeurs qui sous-tendent le travail de ce groupe sont complexes. D'une part, le groupe offre des activités qui visent l'acquisition de connaissances, comme l'École d'été Femmes et Démocratie municipale, une formation offerte depuis 2004 et nichée dans le giron de l'École nationale d'administration publique via le Centre de développement Femmes et gouvernance. D'autre part, il a innové en mettant sur pied une fondation non-partisane et mixte. Enfin, par son programme de mentorat en politique, dans le cadre duquel une cinquantaine de personnes, femmes et hommes, sont jumelées avec des femmes intéressées par l'engagement politique, le GFD a permis de mettre en relation des élues et des militantes, des citoyennes, des femmes qui avaient des réticences les unes envers les autres avant de se rencontrer, des membres du mouvement des femmes qui avaient beaucoup de préjugés envers les femmes en politique (Maillé, 2006). L'objectif du programme de mentorat est de soutenir l'engagement démocratique des femmes en leur permettant de bénéficier de l'accompagnement d'une personnalité politique tout en favorisant le développement d'un savoir-être en politique. Un autre impact du groupe a été l'élargissement du réseau associé au thème « femmes et politique », à des femmes d'affaires, par exemple. Avant 2011, le groupe n'a jamais revendiqué l'adoption de mesures qui viseraient les partis politiques ou qui établiraient des quotas, hormis dans un mémoire présenté sur la réforme du mode de scrutin qui reconnaissait l'intérêt d'un mode de scrutin proportionnel pour faire élire davantage de femmes. En février 2011, dans le cadre de la consultation menée sur l'égalité, le groupe a revendiqué l'adoption de quotas obligeant les partis politiques à présenter autant de femmes que d'hommes comme mesure temporaire.

Mais que ce soit à travers son école d'été ou par le biais des documents vidéo produits et qui peuvent être visionnés à partir de son site Internet, ce qui constitue la signature du travail de ce groupe peut être résumé à l'idée que les femmes ont besoin d'appui, de support et de connaissances pour affronter l'univers de la politique, y faire leur place et se faire élire en plus grand nombre. Le groupe se définit d'ailleurs à partir d'une mission d'éducation à l'action citoyenne et démocratique de la population en général, et plus particulièrement des femmes, afin de promouvoir une plus grande participation à la vie politique (Groupe Femmes, politique et démocratie). Les vidéoclips disponibles sur le site du groupe proposent une réflexion qui, portant sur les obstacles qui se trouvent sur le chemin des femmes et de la politique, identifie les images de genre comme responsables de la faible présence des femmes en politique. Ces obstacles prennent leur source dans les images de genre qui déterminent les rôles sociaux et les aptitudes et contribuent, du coup à garder étanche l'exercice du pouvoir politique, alors que les règles du pouvoir sont masculines et nécessitent des comportements qui ne sont pas familiers aux femmes. Ainsi, les femmes ont une approche différente des hommes : elles ne se sentent pas autorisées à prendre la place qui leur revient, elles ne sont pas stratèges et doivent apprendre à l'être et à savoir lire les règles du jeu du pouvoir (vidéo École Femmes et Démocratie).

Féminisme et démocratie

Actif entre les années 2002 et 2007, le Collectif Féminisme et Démocratie est intervenu dans la sphère publique québécoise pour promouvoir un investissement féministe du pouvoir politique ainsi que des réformes qui permettraient l'expression d'une autre vision du pouvoir. Plutôt que d'avoir fait la promotion d'une intervention individualisée auprès de candidates potentielles, il a développé une analyse qui cible les problèmes systémiques découlant du mode de scrutin. Selon l'analyse de Féminisme et démocratie, le mode de scrutin proportionnel facilite la mise en place d'un cadre égalitaire et l'adoption de mesures positives pour les politiciennes en raison des listes de candidatures, alors que le mode de scrutin actuel rend difficile l'introduction de mesures destinées à faire augmenter le nombre de femmes candidates. La discrimination à l'égard des femmes en politique est systémique, ce qui suppose que les solutions doivent l'être également (Paquet, 2006). Par ailleurs, le groupe a développé des formations visant à outiller les femmes individuellement et collectivement tout en mettant de l'avant des stratégies d'action et d'influence. Les formations offertes se démarquaient parce qu'elles visaient à expliquer les différents modes de scrutin et leurs effets. Dans un mémoire présenté en décembre 2005 à la commission sur l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale au Québec, le CFD

a demandé l'introduction de listes de candidates et de candidats qui permettraient leur alternance, ainsi qu'une répartition des sièges proportionnelle au pourcentage obtenu par chaque parti. Dans la foulée de l'Opération 100 voix de femmes pour la démocratie, plus d'une centaine de femmes et de groupes de femmes ont également déposé des mémoires demandant un scrutin proportionnel et l'adoption de mesures visant à faciliter l'élection de femmes. Selon le Collectif Féminisme et Démocratie, l'élection d'un plus grand nombre de femmes à l'Assemblée nationale est nécessaire afin de permettre l'expression de la diversité des points de vue de femmes, féministes et non-féministes, dans les lieux de pouvoir, mais aussi afin d'utiliser le potentiel politique des femmes; or, il faut des modèles diversifiés de personnes élues en politique pour engendrer une relève politique qui soit elle-même diversifiée. On invoquait que les femmes peuvent défendre des intérêts différents et influencer sur le contenu des prises de décision; on invoquait également la nécessité d'un rattrapage, vu comme une condition essentielle pour corriger les effets de la discrimination passée (Collectif Féminisme et Démocratie, 2004: 3).

Qui sont les femmes qui ont été au centre des interventions du groupe? Le CFD s'est intéressé à la question de la représentation de la diversité québécoise à l'Assemblée nationale en ces termes:

Un mode de scrutin démocratique doit permettre la représentation de la diversité ethnoculturelle de la société. Depuis les trente dernières années, le visage du Québec s'est beaucoup diversifié, notamment en raison de l'immigration. Il importe que cette diversité se reflète à l'Assemblée nationale. Le mode de scrutin actuel ne permet aucunement de garantir une telle représentation. [...] Les membres des minorités, particulièrement des minorités visibles, ne participent pas adéquatement au processus politique parce qu'ils ne disposent d'aucune prise réelle sur la chose électorale. Pourquoi ne pas faire de cette réforme un outil d'inclusion incitant à une meilleure participation citoyenne? (Collectif Féminisme et Démocratie, 2005: 12).

Le groupe a proposé d'adopter un ensemble de stratégies destinées à intégrer, dans la représentation politique et notamment à l'Assemblée nationale, celle de la diversité ethnoculturelle, par exemple obliger les partis politiques à se doter d'un plan d'action prévoyant l'adoption de mesures concrètes visant la représentation équitable de la diversité ethnoculturelle à l'Assemblée nationale.

Les PÉPINES

Fondée en 1992, la Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale, les PÉPINES, travaille depuis vingt ans maintenant à mettre en place des moyens pour permettre l'accès des femmes aux sphères de décision et à promouvoir l'engagement et la participation des femmes au développement de leur région. Le groupe poursuit l'objectif central d'en arriver, à travers l'atteinte d'une nouvelle équité sociale, à ce que les femmes soient partie prenante du pouvoir dans le développement régional. Le groupe a obtenu du financement du programme *À égalité pour décider* à plusieurs reprises. Certaines des réalisations des PÉPINES ont été initiées en dehors de ce programme, comme le travail de pression accompli au niveau des organismes régionaux de développement pour obtenir des sièges femmes et une politique de parité dans leurs comités. De telles actions témoignent des différents registres dans lesquels le groupe s'inscrit: demandes visant à modifier les structures, interventions de formation des femmes à la politique, représentation autour du dossier «femmes et politique».

Dès 1993, le groupe a organisé un important colloque sur la place des femmes dans le développement régional: *Tête à tête en Estrie: des hommes et des femmes se parlent de leur région*. Au compte de ses innovations, il faut mentionner la banque de candidatures féminines, un répertoire de femmes disponibles et compétentes pour s'engager dans les lieux décisionnels qui a été conçu comme une réponse stratégique aux décideurs, qui souvent disaient ne pas connaître de femmes intéressées à s'impliquer. En 1999, le groupe a réalisé le document vidéo *Une, deux, trois, PÉPINES*, présentant trois militantes de la région de Sherbrooke qui ont décidé de s'impliquer dans les structures locales. La production du document *Cartographie du pouvoir en Estrie*, accompagné du *P'tit guide des chemins du pouvoir*, a suivi (2001). Les PÉPINES définissent leur

action à partir d'une vision du champ politique selon laquelle les femmes sont aux prises avec des obstacles comme l'isolement et la marginalisation dans les lieux décisionnels, ou leur exclusion des réseaux masculins existants. Les femmes sont un obstacle pour elles-mêmes : elles surestiment l'expertise des hommes et sous-estiment leur propre expertise. Enfin, on fait le constat que les femmes n'ont pas fait « leurs classes » ; elles s'introduisent donc en territoire inconnu, lorsqu'elles vont vers la politique sans connaître les règles du jeu. On croit également à l'effet de masse critique, en vertu duquel un nombre substantiel de femmes présentes dans les lieux décisionnels permettrait la prise en compte de leurs réalités et de leurs intérêts. Les banques de candidates ne peuvent à elles seules régler ce problème de sous-représentation si ni celles-ci ni les partis ne s'en servent. Par ailleurs, le groupe estime qu'il faut privilégier des candidates qui ont un préjugé favorable à l'égard des femmes, en d'autres termes « des femmes qui ont passé leur féminisme »¹⁰¹. La pleine participation des femmes aux lieux décisionnels dépend largement des conditions de vie et de travail des femmes en général (Maillé, 2006). Le *P'tit guide des chemins du pouvoir*, publié en 2001, propose une liste d'arguments pour soutenir la revendication de meilleures places pour les femmes, invoquant la démocratie, mais aussi la complémentarité des points de vue des hommes et des femmes et la valeur de l'expertise de ces dernières. Depuis 2007, le groupe fait la promotion du *Manifeste pour la parité dans la gouvernance en Estrie*, réclamant la mise en place de mesures visant la parité hommes-femmes dans les lieux de décision et une réforme de la loi électorale qui introduirait des mesures pour augmenter substantiellement la représentation des femmes à l'Assemblée nationale.

Le groupe Les PÉPINES estime avoir eu un impact auprès des décideurs par sa stratégie de talonnement ; ceux-ci n'ont eu d'autre choix que de réagir positivement en adoptant un discours plus ouvert aux femmes. Néanmoins, le groupe ne fait pas de lien entre les variations de pourcentages de femmes présentes aux différents niveaux décisionnels dans la région et son action depuis 1993, estimant que la parité est un travail à long terme. Certes, nous pouvons parler d'un mouvement de fond actif à l'échelle de la province auquel Les Pépines ont clairement contribué, lequel travaille à convaincre les femmes des enjeux liés à leur présence en politique (Maillé, 2006). Le groupe jouit d'une grande notoriété parce qu'il a été un précurseur dans les interventions autour de « femmes et politique ». Il est en lien principalement avec les groupes et décideurs de l'Estrie. C'est un groupe qui a un ancrage régional, mais c'est aussi le premier à avoir été mis sur pied, au Québec, dans le but précis de faire la promotion d'une implication féministe dans toutes les sphères de la politique. Plusieurs groupes de femmes qui interviennent dans le champ « femmes et politique » au Québec mentionnent avoir des liens avec les PÉPINES ou utiliser leurs documents (Maillé, 2006). Les militantes des PÉPINES considèrent que beaucoup de groupes de femmes qui ont des projets dans l'axe « femmes et pouvoir » sont souvent des organismes de services qui sont pris dans une logique de subvention et qui sont débordés. Dans un tel contexte, il est très important de pouvoir compter sur des regroupements de femmes autonomes dont la mission première est l'axe « femmes et pouvoir » pour faire avancer le dossier « femmes et politique » (Maillé, 2006).

Une représentation problématique des femmes et de la politique

Quel portrait tracer de ces interventions destinées à rapprocher davantage de femmes d'un engagement personnel en politique active ? S'il faut parler de discours au pluriel, on retient que le programme *À égalité pour décider* a insufflé une certaine vision aux interventions des féministes dans le champ des femmes et de la politique au Québec. En effet, le dénominateur commun d'un bon nombre d'entre elles a été la promotion de formations spécifiques destinées à contrer les effets de la socialisation des femmes, ce qui laisse supposer qu'elles ont plus que les hommes besoin d'éducation à la vie politique pour s'y tailler une place. Souvent, on cherche à simplifier l'idée de faire de la politique, en faisant, par exemple, des parallèles entre l'administration

des intérêts de la collectivité et la gestion familiale¹. Les actions revendiquant des corrections systémiques pour pallier au problème des faibles pourcentages de femmes élues ont surtout été le fait d'un groupe, Féminisme et Démocratie, bien que l'on observe un changement important à ce niveau depuis peu, avec l'appui donné en 2011 par Femmes, politique et démocratie et les PÉPINES à l'adoption de quotas obligeant les partis politiques à présenter autant de femmes que d'hommes comme mesure temporaire. Ce changement récent a possiblement à voir avec le mouvement international pour l'adoption de quotas destinés à accélérer le rythme de l'élection de femmes, perçu comme la nouvelle voie rapide vers le changement (Dahlerup, 2006: 3).

L'approche mise de l'avant dans certaines interventions, les activités de formation par exemple, implique que les causes des faibles pourcentages de femmes élues en politique se résument aux lacunes individuelles des femmes, qu'il sera possible de combler à l'aide de programmes, formations et documents qui les ciblent. Cette approche est un effet pervers du programme gouvernemental qui est à son origine: il en a dicté les conditions et a, du coup, imposé une vision du problème qui évacue complètement les explications liées aux institutions politiques. Les interventions qui ont été développées en ce sens reposent sur une orientation unique, celle de la carence, qui n'a pas fait l'objet de débats et qui est acceptée implicitement, alors que d'autres comme la revendication de corrections systémiques à travers des quotas et des mesures législatives n'ont pas, jusqu'à très récemment, fait l'objet de revendications de la part des groupes qui ont initié des projets dans le cadre du programme *À égalité pour décider*. Il est paradoxal de constater que certains postulats datés de la science politique, telle l'idée de l'incompétence des femmes pour faire de la politique (Lipset, 1960), ont été repris par les groupes présents dans le champ « femmes et politique » au Québec et ont servi de fondement à l'une de leurs plus importantes stratégies. Les nombreux contextes où des mesures de type quotas ont été introduites mettent pourtant en évidence qu'il ne manque pas de candidatures féminines lorsque les sièges sont disponibles. Même si les programmes de formation offerts par les groupes se remplissent année après année, on ne saurait conclure qu'ils sont la solution aux faibles pourcentages de femmes élues. Là où ces programmes existent, principalement en Amérique du Nord, les pourcentages de femmes élues ont peu progressé, contrairement à ce qui se produit dans les pays où des mesures de type quotas sont introduites. Pourquoi l'approche psycho-sociale a-t-elle pris cette importance dans les stratégies mises de l'avant par le mouvement des femmes au Québec? Est-ce parce que ces initiatives ont été développées à partir d'une urgence d'agir qu'elles se sont enlisées dans des pistes d'explication superficielles, donc incapables de traduire la complexité des facteurs qui reproduisent l'homogénéité des classes politiques? Il est possible que ces interventions aient été influencées par les programmes américains préexistants comme la *Women's Campaign School* de l'Université Yale, fondée en 1993. Un autre élément d'explication se retrouve du côté de la sociologie politique américaine sur les femmes et la politique, qui, pour expliquer les faibles pourcentages de femmes élues, a surtout travaillé à étayer l'hypothèse d'une socialisation différenciée (Studlar, 2008).

Au Québec, le fait que nombre de groupes de femmes aient été largement financés à travers des programmes gouvernementaux a possiblement entraîné leur dépolitisation, étant donné l'obligation de se conformer à certaines normes en termes d'action et de discours pour pouvoir recevoir du financement étatique. Ce type de dépendance à l'État a contribué à renforcer la nature « service » des groupes au détriment d'une réflexion plus proprement politique. Cette dynamique caractérise toujours la frange du mouvement des femmes qui, au Québec, travaille sur le thème de la présence des femmes dans les institutions de la démocratie représentative. Le travail qui se fait sur le terrain pour inciter les femmes à prendre leur place en politique s'inscrit dans une perspective qui légitime les fondements de la démocratie libérale plutôt que de les questionner. Il s'agit d'améliorer les institutions existantes de la démocratie représentative, de les bonifier pour corriger l'Histoire, au lieu de demander leur mise à mort dans un geste de rupture. Ce champ d'intervention a été littéralement pris en charge par les féministes libérales dont les priorités gravitent autour de l'État-sauveur. Il a

1. Voir les vidéos *Les femmes de Charlevoix, une pièce indispensable*, produit par le centre Aux Plurielles, *Une, Deux, Trois... Pépines*, produit par les PÉPINES, ainsi que *Moi Candidate?*, du groupe Femmes, politique et démocratie.

toutefois été complètement désinvesti par les féministes au discours politique plus radical, lesquelles n'ont pas d'attentes envers les institutions de la démocratie représentative.

De la masse critique aux quotas

Différentes idées ont été énoncées autour des enjeux liés à la féminisation des arènes politiques. S'opposent, entre autres, un discours à tendance essentialiste, celui de la théorie de la masse critique, et une approche qui, centrée sur les principes d'égalité, voit dans l'élection de parlements féminisés l'accomplissement du combat pour l'obtention des droits politiques des femmes. Plusieurs avancent que le nombre de femmes élues est porteur d'un changement radical de la politique et de la culture politique (Dahlerup, 2006b). La théorie de la masse critique en politique postule l'existence d'intérêts communs aux femmes, lesquels pourraient être portés s'il y avait un pourcentage suffisamment élevé de femmes élues. Cette idée a été mise de l'avant dans un contexte historique où de telles masses critiques de femmes n'avaient jamais été observées. Cependant, il s'agit d'une idée qui est en recul (Maillé, 2007), devant l'évidence empirique que les parlements qui ont obtenu des masses critiques de femmes n'ont pas livré la promesse de ce changement anticipé (Maillé, 2007). Cette expérience de masses critiques de femmes oblige à revoir certaines idées sur les femmes et la politique qui ont marqué le discours des vingt dernières années et qui avaient émergé alors qu'il n'y avait pas de véritable laboratoire d'observation. Au Québec par exemple, le gouvernement formé par les libéraux de Jean Charest à l'élection de 2003 ne saurait être vu ni comme un gouvernement qui a instauré une nouvelle culture organisationnelle, ni comme un gouvernement qui partage davantage des intérêts proches des femmes, et ce, malgré sa masse critique de plus de 30 % de femmes élues (Maillé et Achin, 2008). Son Conseil des ministres paritaire entre 2007 et 2010 n'a pas non plus été à l'origine de changements importants dans la façon de représenter les intérêts des femmes, ce qui nous a permis de tester empiriquement deux hypothèses qui avaient été formulées dans l'abstrait, soit celle du changement de culture à partir de l'atteinte d'une masse critique et celle d'une différence de la façon de faire de la politique pour les femmes.

Dans ce texte, nous avons analysé les interventions du mouvement des femmes en lien avec les faibles pourcentages de femmes élues, dans le contexte québécois. Notre analyse fait ressortir le rôle joué par trois groupes, de même que les problèmes associés avec les interventions qui postulent que la solution à ce problème se trouve dans l'éducation des femmes à la politique. L'année 2011 constitue un point tournant, car se déploie une nouvelle stratégie portée par des groupes de femmes en faveur de l'adoption de mesures de type quotas pour permettre de corriger rapidement la situation, ouvrant vers une représentation des femmes et de la politique où celles-ci deviennent enfin pleinement citoyennes. Cette nouvelle orientation des stratégies mises de l'avant par les groupes qui travaillent à l'élection d'un plus grand nombre de femmes en politique s'inscrit à l'intérieur d'un mouvement plus large, perceptible à l'échelle internationale, en faveur de quotas législatifs, soit de lois votées par les parlements nationaux.

Bien que les quotas ne fassent pas l'unanimité et soient l'objet de controverses, leur usage de plus en plus fréquent pour faire des bonds significatifs dans les pourcentages de femmes élues est en voie de devenir une tendance lourde (Dahlerup, 2006a). Plus de quarante-huit pays ont adopté des quotas de ce type dans leur constitution ou dans leur loi électorale (Dahlerup & Freidenvall, 2009, p. 29). Le succès de telles mesures est cependant très inégal. En France, la loi sur la parité impose aux partis politiques de présenter un nombre équivalent de femmes et d'hommes pour les scrutins de liste (élections municipales, régionales et européennes) et réduit la dotation financière des partis qui ne présentent pas autant de candidates que de candidats aux élections au scrutin uninominal, soit les législatives et les cantonales. Quel bilan peut-on faire de cette loi? Après onze ans de parité en politique française, les résultats sont inégaux (Maurin, 2011). Des progrès ont certes été réalisés. La proportion de femmes dans les conseils municipaux était de 25,7 % en 1995; or, elle est désormais de 48,5 %, indique l'Observatoire de la parité. La part des femmes dans les conseils régionaux est passée de 27,5 % à 48 % entre 1998 et 2010 (Maurin, 2011). Mais «les chiffres qui désignent les

Françaises comme citoyennes de seconde zone sont connus» (Sineau, 2011). La France occupait le 60^e rang du classement mondial des femmes dans les parlements nationaux jusqu'à l'élection de 2012, qui lui a permis de passer au 36^e rang avec 26,9 % d'élues (Union interparlementaire). Si les résultats sont aussi mitigés dans le cas français, c'est que la loi permet aux partis de ne pas se conformer aux quotas de candidatures féminines, ce qui est sanctionné par une pénalité financière. Cela dit, malgré le contre-exemple français, les quotas ont livré des résultats intéressants dans plusieurs autres contextes, au Rwanda par exemple, où des sièges réservés aux femmes ont été introduits en 2003, permettant à ce pays de faire un très rapide bond en avant qui le place à la tête des États pour ce qui est du pourcentage de femmes élues au niveau national, soit 56 % lors des élections de 2008 (IDEA).

Si les quotas fonctionnent en politique, tout comme ils ont fonctionné en éducation et en emploi, pourquoi doit-on faire le constat qu'ils n'ont jamais fait l'objet de campagnes massives de la part des mouvements de femmes au Québec? Dans une étude comparative sur les conditions qui ont mené à l'adoption de quotas dans plus de 17 pays occidentaux, Krook, Lovenduski et Squires (2006) identifient différents modèles de citoyenneté politique qui influencent les attitudes envers des mesures de ce type. Elles observent que les campagnes pour leur adoption fonctionnent lorsqu'elles sont initiées par les mouvements de femmes et les partis politiques dans des contextes qui sont déjà réceptifs à cette idée. Dans le cas du Canada et des États-Unis, le modèle prédominant de citoyenneté politique serait un modèle libéral, construit sur l'individu comme principe philosophique, soit un modèle de citoyenneté qui serait incompatible avec l'appui à des mesures de type quotas pour favoriser l'élection d'un plus grand nombre de femmes en politique. Une autre étude identifie les acteurs clés dans la mise en place de ces quotas. Pour Mona Krook (2009: 20), trois types d'acteurs jouent un rôle important dans de telles campagnes: les acteurs de la société civile comme les mouvements de femmes et les caucus femmes des partis politiques, les acteurs étatiques comme les leaders de partis politiques et les tribunaux, et enfin les acteurs transnationaux comme les coalitions internationales et les organisations transnationales. Dans le cas du Québec, bien qu'aucun de ces trois types d'acteurs n'ait fait campagne en faveur de l'adoption de quotas pour les femmes en politique, on peut penser que le mouvement des femmes dispose d'atouts qui lui permettraient de mener à bien un tel projet. La proximité historique du mouvement des femmes avec le gouvernement, son capital symbolique et les résultats décevants dans les pourcentages de femmes élues après plus de dix années du programme *À égalité pour décider* constituent autant d'éléments qui pourraient conduire à une campagne gagnante. Les initiatives récentes du GFPD et des PÉPINES en ce sens laissent entrevoir la possibilité de voir naître sous peu une campagne québécoise en faveur de l'adoption de quotas pour l'élection rapide d'un plus grand nombre de femmes.

Références

- CENTRE AUX PLURIELLES. *Les femmes de Charlevoix, une pièce indispensable*, vidéo (non-daté).
- COLLECTIF FÉMINISME ET DÉMOCRATIE. 2004. *La politique c'est aussi une affaire de femmes!* Programme de formation, cahier 3.
- _____. 2005. *Afin que le nouveau mode de scrutin constitue une réelle avancée pour la démocratie. Analyse critique de l'avant-projet de loi sur la réforme électorale*. En ligne: <http://www.democratie-nouvelle.qc.ca/documents/democratie-resume.pdf> (consulté le 11 octobre 2011)
- DAHLERUP, Drude. 2006. « Introduction », dans *Women, Quotas and Politics*, sous la dir. de Drude Dahlerup, New York: Routledge, p. 3-31.
- _____. 2006b. « The Story of the Theory of Critical Mass », *Politics & Gender*, vol. 2, n° 4, p. 511-522.

- DAHLERUP, Drude et Lenita FREIDENVALL. 2009. «Quotas in Politics: A Constitutional Challenge», dans *Constituting Equality: Gender Equality and Comparative Constitutional Rights*, sous la dir. de Susan H. Williams, Cambridge: Cambridge University Press, p. 29-52.
- GROUPE FEMMES, POLITIQUE ET DÉMOCRATIE. *École Femmes et Démocratie*, Partie 1, vidéo. En ligne: <http://www.femmes-politique-et-democratie.com/gouvernance.php> (consulté le 11 octobre 2011)
- _____. *Qui sommes-nous?* En ligne: <http://www.femmes-politique-et-democratie.com/qui.php> (consulté le 11 octobre 2011)
- _____. 2002. *Moi candidate?* vidéo.
- IDEA, Quota Project, Global Database of Quotas for Women. En ligne: <http://www.quotaproject.org/> (consulté le 22 novembre 2011)
- KROOK, Mona. 2009. *Quotas for Women in Politics*, New York: Oxford University Press.
- KROOK, Mona, Joni LOVENDUSKI et Judith SQUIRES. 2006. «Western Europe, North America, Australia and New Zealand: Gender quotas in the context of citizenship models», dans *Women, Quotas and Politics*, sous la dir. de Drude Dahlerup, New York: Routledge, p. 194-221.
- LIPSET, Seymour Martin. 1960. *Political Man: The Social Bases of Politics*, New York: Doubleday.
- LOVENDUSKI, Joni. 2005. *Feminizing Politics*, New York: Blackwell.
- MAILLÉ, Chantal. 2007. «Autour des a priori de la littérature francophone sur femmes et politique», dans *Les femmes entre la ville et la cité*, sous la dir. de Marie-Blanche Tahon, Actes du 4^e Congrès international des recherches féministes francophones, Montréal: Éditions du remue-ménage, p. 116-224.
- _____. 2006. *Citoyenneté, questionnements identitaires et représentation politique: qu'en pensent les femmes?* Document-synthèse de la recherche CRSH 2002-2005.
- MAILLÉ, Chantal, avec Catherine ACHIN. 2008. «Il y a loin de la coupe aux lèvres, les femmes et la politique en France et au Québec», *Santé, Société et Solidarité, revue de l'observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité*, n° 1, p. 39-45.
- MAURIN, Louis. 2011. «La France encore loin de la parité en politique», Paris, *Alternatives Économiques Poche*, n° 051 – septembre. http://www.alternatives-economiques.fr/page.php?controller=article&action=htmlimpression&id_article=55035&id_parution=1101. (consulté le 11 octobre 2011)
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE. 2011. *Vers un deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, cahier de consultation. En ligne: <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CRC/mandats/Mandat-14343/index.html> (consulté le 11 octobre 2011)
- PAQUET, Louise et Lucie DESROCHERS. 2006. «Le scrutin qui divise», *La Gazette des femmes*, mai-juin, p. 29.
- PITKIN, Hannah. 1972. *The Concept of Representation*, Berkeley: University of California Press.
- PROMOTION DES ESTRIENNES POUR INITIER UNE NOUVELLE ÉQUITÉ SOCIALE (PÉPINES). 1999. *Une, deux, trois... Pépines*. Vidéo.
- _____. 2002. *P'tit guide des chemins du pouvoir en Estrie*.
- _____. 2001. *Cartographie des chemins du pouvoir*.
- _____. s.d. *Manifeste sur la parité dans la gouvernance en Estrie*. En ligne: <http://www.pepines.com/pdf/manifeste2009.pdf> (consulté le 11 octobre 2011)

RÉSEAU DES TABLES RÉGIONALES DE GROUPES DE FEMMES DU QUÉBEC. *Participation des femmes dans les lieux de pouvoir*. Catalogue des activités et publications. s.d. En ligne : http://www.reseautablesfemmes.qc.ca/catalogue/Catalogue_%20ofemmeslieuxpouvoir071031.pdf (consulté le 11 octobre 2011)

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE. s.d. *À égalité pour décider*, Gouvernement du Québec. En ligne : <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=32> (consulté le 11 octobre 2011)

SINEAU, Mariette, 2011. *L'égalité femmes/hommes: question clé pour 2012?*, SciencesPO., Cevipof, CNRS, n° 4. En ligne : <http://www.cevipof.com/rtefiles/File/AtlasEl3/noteSINEAU.pdf> (consulté le 11 octobre 2011)

STUDLAR, Donley T. 2008. « Feminist Society, Paternalistic Politics: How the Electoral System Affects Women's Representation in the United States Congress », dans *Women and Legislative Representation: Electoral Systems, Political Parties and Sex Quotas*, sous la dir. de Manon Tremblay, New York: Palgrave McMillan, p. 55-65.

UNION INTERPARLEMENTAIRE. 2011. *Les femmes dans les parlements nationaux État de la situation au 31 octobre 2011*. En ligne : <http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm> (consulté le 25 novembre 2011)





SECTION 2

Représentations





Répercussions du discours antiféministe dans les médias sur le mouvement des femmes québécois

Émilie Goulet

Au cours des dernières décennies, le mouvement des femmes québécois a connu des transformations importantes et celles-ci ont été expliquées par des causes internes (dynamiques entre les groupes de femmes, changements de *leaders* politiques, etc.) ainsi que par des causes externes (mondialisation, néolibéralisme et montée des conservatismes, médias). Toutefois, nous croyons qu'il est aussi essentiel d'étudier la relation entre un mouvement social et le contre-mouvement qui y est associé, dans le cas présent le mouvement des femmes et l'antiféminisme.

L'approche des contre-mouvements dans la théorie de la mobilisation des ressources permet en effet une compréhension dynamique du phénomène, en tenant compte des interactions entre le mouvement initial et le contre-mouvement, du rôle des élites, de la capacité d'adopter de nouvelles stratégies et de nouvelles actions ainsi que du processus d'influence entre ceux-ci (Sommier, 2009 : 159). Cette approche repose sur l'idée que tout mouvement social qui a une certaine visibilité et qui connaît du succès créera les conditions nécessaires à l'émergence et à la mobilisation d'un contre-mouvement (Zald et Useem, 1986 : 247-248; Meyer et Staggenborg, 1996 : 1630). Ces dernières sont au nombre de trois : le succès du mouvement social initial, la menace des privilèges d'une partie de la population et la disponibilité d'alliés du contre-mouvement, tels que des acteurs politiques, des personnes du domaine des affaires, etc. (Meyer et Staggenborg, 1996 : 1635). Un contre-mouvement «se place donc à la fois en réaction à un mouvement initial et en dépendance à son égard. Deux perspectives d'analyse sont ainsi tracées : les conditions d'émergence et les interactions qu'il noue avec son mentor» (Sommier, 2009 : 155). Par conséquent, les interactions entre le contre-mouvement et le mouvement initial influencent les valeurs, les objectifs, les tactiques et les modes d'action des deux mouvements. (Sommier, 2009 : 157). Un contre-mouvement grandit et améliore sa situation lorsqu'il parvient à montrer les effets dangereux et nuisibles du mouvement initial (Zald et Useem 1986 : 248). Le mouvement initial tente de neutraliser, confronter et discréditer le contre-mouvement qui s'oppose à lui, car lorsque ce dernier connaît du succès, le mouvement initial est obligé d'être en mode défensif pour tenter de maintenir le *statu quo* (Sommier, 2009 : 159). Comme l'opposition entre ces deux mouvements se développe continuellement, la nature des interactions entre ceux-ci évolue également (Meyer et Staggenborg 1996 : 1645).

Ce texte présente les résultats d'une recherche menée dans le cadre de notre mémoire de maîtrise¹, qui portait sur les transformations du mouvement des femmes et les répercussions du discours antiféministe sur lui. L'objectif du présent texte² est d'analyser les interactions entre le mouvement des femmes québécois et le contre-mouvement masculiniste telles qu'elles sont révélées par l'analyse d'articles de la presse écrite. Ainsi, après une brève présentation de nos résultats sur la présence des discours antiféministes dans les médias, nous traiterons de l'argumentaire masculiniste qui est présent dans les deux journaux retenus, pour enfin aborder la question des répercussions de ces discours sur le mouvement des femmes québécois.

Pour mieux situer le cadre de notre analyse, précisons que nous étudions les articles portant sur les thématiques masculinistes³ qui sont parus dans *La Presse* et *Le Soleil* entre 1985 et 2009. Si nous avons fait débiter la période couverte par notre analyse en 1985, c'est afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle la tuerie de Polytechnique a réellement eu des répercussions sur l'émergence (ou la résurgence) de l'antiféminisme au Québec. Elle se termine en 2009 pour inclure les actions du groupe Fathers-4-Justice, qui ont débuté vers 2005 au Québec. Les thématiques retenues pour colliger les articles sont : condition et identité masculine ; suicide des hommes ; droits des pères divorcés ; difficultés scolaires des garçons ; violence conjugale et dérives du féminisme.

Pour repérer et analyser les réactions du mouvement des femmes à ces discours antiféministes, nous avons analysé diverses publications diffusées par la Fédération des femmes du Québec (rapports d'activités, la *Petite Presse* et le *Féminisme en bref*) au cours de cette même période.

Discours antiféministes dans les médias au Québec

Nous avons trouvé 219 articles (voir Graphique 1) portant sur des thématiques masculinistes dans *Le Soleil* et 283 dans *La Presse*, ce qui représente un total de 502 articles parus entre 1985 et 2009.

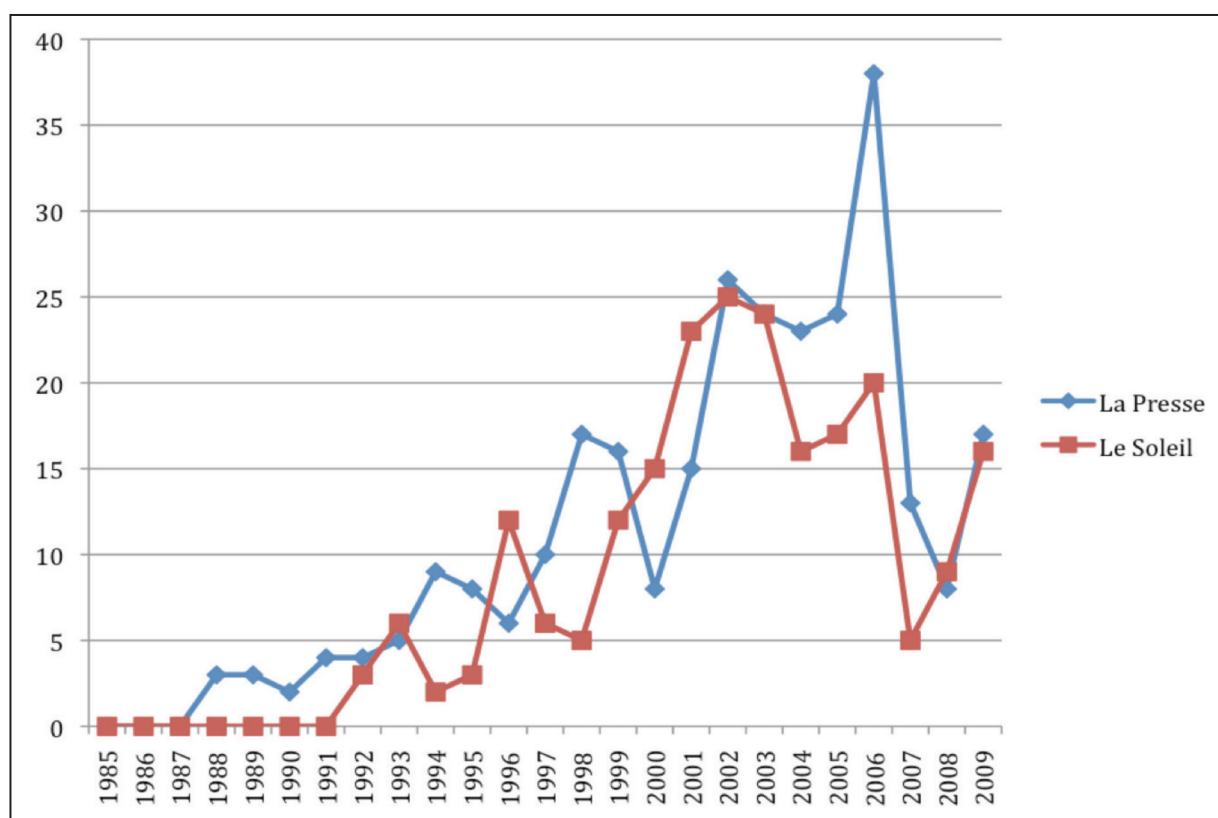
Le premier constat pouvant être fait est que très peu, voire aucun article portant sur des thématiques masculinistes n'a été publié dans les deux quotidiens avant les années 1990. Les premiers articles recensés dans *La Presse* ont été publiés en 1988 et ceux retrouvés dans *Le Soleil*, en 1992. Nous observons toutefois qu'à partir des années 1990, le nombre d'articles augmente graduellement et que celui-ci atteint des sommets beaucoup plus importants au cours des années 2000. Plusieurs auteures ont affirmé que la tuerie de l'École Polytechnique du 6 décembre 1989 avait été déterminante dans la montée des discours antiféministes. Diane Lamoureux (2008 : 16) estime qu'il y a une « montée de l'antiféminisme dans le discours public à partir des événements de Polytechnique » et Micheline Dumont (2008 : 198) affirme que « cet événement a marqué le début d'un antiféminisme ouvert et tonitruant ». Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri (2008 : 24) considèrent, pour leur part, que Polytechnique « agira, au final, comme catalyseur de la mouvance masculiniste qui se constituera en véritable mouvement social dans les années 1990 ».

1. *Comment comprendre les transformations du mouvement des femmes? Analyse des répercussions de l'antiféminisme au Québec*, mémoire de maîtrise (science politique), Université de Montréal, 2011.

2. Je tiens à remercier Krystelle Chrétien et Julie Robillard pour la relecture de ce texte et leurs commentaires.

3. Au Québec, l'antiféminisme prend une forme masculiniste; c'est donc pour cette raison que nous parlons de thématiques masculinistes. Pour plus de détails, voir Blais et Dupuis-Déri, 2008.

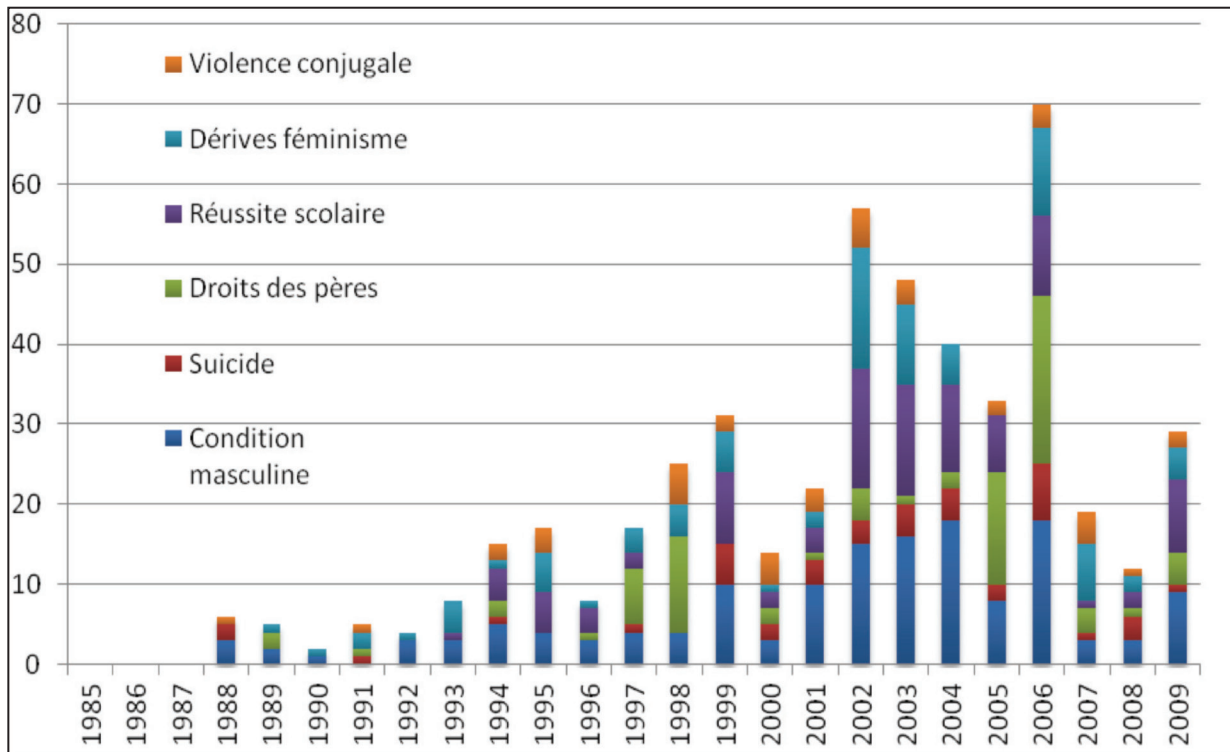
Graphique 1
Évolution des articles contenant des thématiques masculinistes



Nos données ne nous permettent toutefois pas de confirmer que la tragédie de Polytechnique a réellement joué un rôle catalyseur dans la diffusion des discours antiféministes par les médias, du moins pas à partir de ce que nous révèle l'analyse de la presse écrite, puisque c'est beaucoup plus tardivement que le nombre d'articles sur les thématiques masculinistes connaîtra une croissance importante. C'est effectivement durant les années 2000, avec des sommets entre 2002 et 2005, que se publie le plus grand nombre d'articles portant sur des thématiques masculinistes; il faut donc trouver d'autres facteurs pour expliquer cette croissance.

Les graphiques 2 et 3⁴ montrent que les thématiques masculinistes, comme l'importance qui leur est accordée, n'évoluent pas de façon similaire et que des variations importantes s'observent d'une année à l'autre.

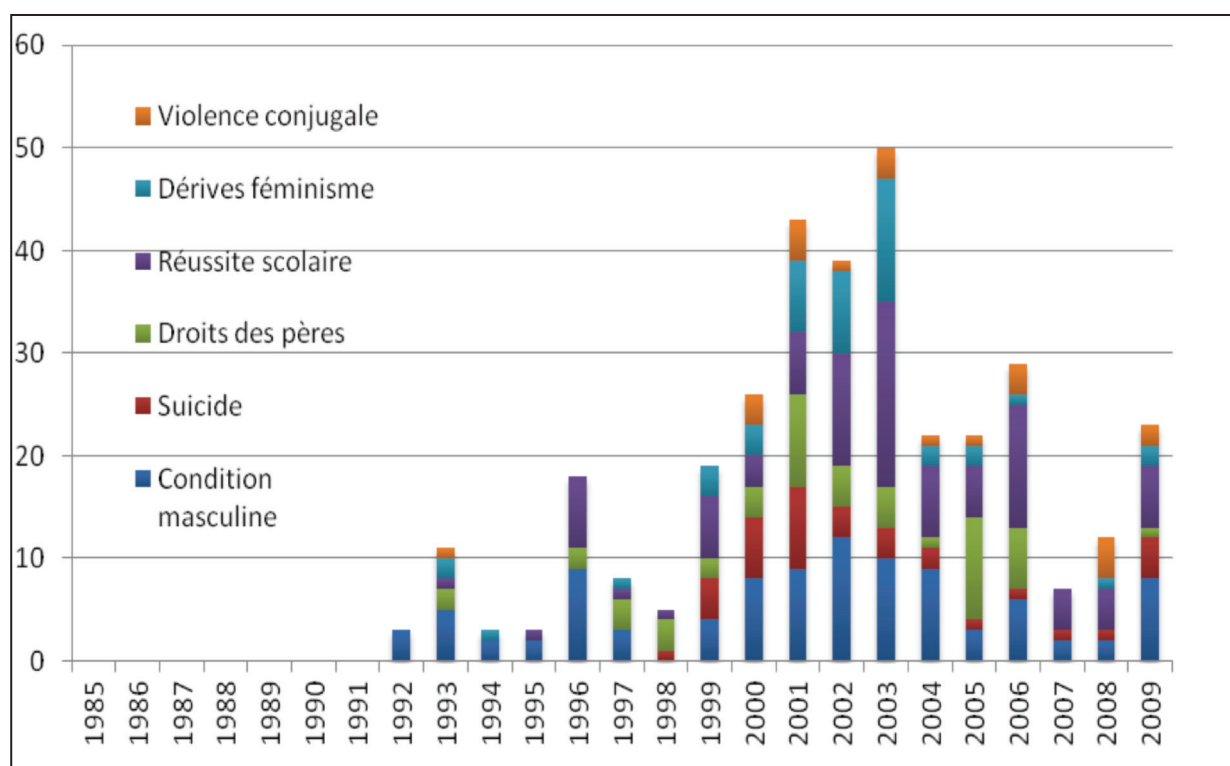
Graphique 2
Évolution des thématiques masculinistes dans *La Presse*



Comme l'évolution des thématiques n'est pas constante ou progressive, il est possible d'envisager qu'elle est généralement liée à des événements ou à des actions spécifiques. Ceci se vérifie plus spécialement pour les sujets portant sur la condition masculine, les droits des pères et la réussite scolaire des garçons. Par exemple, dans les deux journaux analysés, la thématique des droits des pères occupe un espace particulièrement important en 1997-1998, comme en 2005-2006. Or, les années 1997 et 1998 sont marquées par un projet de loi sur les pensions alimentaires, par un rapport sur la refonte de la Loi sur le divorce et par la mise sur pied d'un comité sur la garde des enfants. À partir de 2005 et dans les années qui suivent, la thématique des droits des pères est beaucoup plus présente dans les médias, vraisemblablement en raison des différentes actions d'éclat du groupe Fathers-4-Justice et des démêlés avec la justice de certains membres de cette organisation. La présence du discours antiféministe dans les médias peut donc être interprétée comme intimement liée aux actions menées par les groupes masculinistes et à leur capacité de faire parler de ces thématiques.

4. Il faut prendre en considération qu'un article peut contenir plusieurs thématiques, ce qui explique que ces données ne correspondent pas au nombre total d'articles qui composent le corpus.

Graphique 3
Évolution des thématiques masculinistes dans *Le Soleil*



Orientation du contenu

Dans les deux quotidiens, nous notons que la thématique de la condition masculine est celle qui revient le plus souvent. En effet, elle se retrouve dans 51,6 % des articles relevés dans *La Presse* et dans 44,3 % de ceux du *Soleil*. Les thématiques de la réussite scolaire des garçons et des droits des pères arrivent respectivement en 2^e et 3^e positions. Les deux thématiques les moins présentes sont celles du suicide des hommes et de la violence conjugale. Enfin, l'idée que le féminisme est allé trop loin se retrouve dans 30 % des articles de *La Presse* et dans 20,5 % des articles du *Soleil*.

Chacun des articles recensés pour notre étude est classé selon l'orientation globale de son contenu et de l'argumentaire qui y était utilisé. Ainsi, l'orientation d'un article est établie comme étant neutre, masculiniste, féministe ou bien à la fois féministe et masculiniste. Dans *La Presse*, 47,4 % des articles relevés ont un contenu masculiniste, 10,9 % ont un contenu féministe, 32,9 % sont neutres et 8,8 % ont un contenu qui est à la fois masculiniste et féministe. En ce qui concerne *Le Soleil*, 39,3 % des articles relevés ont un contenu masculiniste et 10 % un contenu féministe, 43,8 % sont neutres, et 6,9 % ont un contenu à la fois masculiniste et féministe. L'une des raisons qui peuvent expliquer la différence de l'orientation de contenu entre les deux journaux est qu'un plus grand nombre d'articles provenant de la *Presse canadienne* est présent dans *Le Soleil*. Dans *La Presse*, une très grande majorité des articles sont écrits par des journalistes, chroniqueurs ou éditorialistes engagés par le journal ou sont des articles d'opinion, ce qui a pour conséquence que nous y retrouvons moins d'articles de la *Presse canadienne*. Les textes provenant de *La Presse canadienne* ont généralement un contenu plus neutre. Dans l'ensemble, nous constatons que l'orientation des articles est rarement féministe et que c'est l'argumentaire masculiniste qui est le plus utilisé. Aussi, même si beaucoup de textes sont neutres, les thématiques masculinistes sont tout de même présentes dans les médias, que ce soit à cause

d'actions de la part de groupes (membres de Fathers-4-Justice sur le pont Jacques-Cartier) qui sont rapportées dans l'actualité ou à cause d'événements (un colloque sur la condition masculine).

Argumentaire masculiniste

Le discours masculiniste ne remet pas systématiquement en question les avancées du mouvement des femmes; il dénonce toutefois le « pouvoir excessif » des femmes. Selon cette perspective, ou l'égalité entre les femmes et les hommes serait déjà atteinte, ou les inégalités se seraient maintenant inversées; le masculinisme se présente en l'occurrence comme une forme de rééquilibrage de la société après les bouleversements engendrés par le féminisme (Blais et Dupuis-Déri, 2008: 11-12; Lamoureux, 2006: 42-45; Trat, Lamoureux et Pfefferkorn, 2006: 22). Il s'agit donc généralement d'un discours sur la situation des hommes qui est alarmiste et qui fait référence à plusieurs problématiques pour appuyer la thèse de leur désarroi: le suicide des hommes, la réussite scolaire des garçons, la violence conjugale et les droits des pères (Blais et Dupuis-Déri, 2008: 11-13, 30).

Comme nous l'avons déjà mentionné, nos données montrent que le thème de la condition masculine est celui qui est le plus présent dans les articles et qu'il s'agit du thème central du discours masculiniste. En effet, il existe plusieurs liens entre cette thématique et les autres. L'accent est surtout mis sur le malheur, la souffrance, le désarroi et les questionnements des hommes. Cet extrait d'une chronique d'Yves Boisvert (2004: A5) dans *La Presse* présente bien l'argumentaire masculiniste sur la condition masculine:

L'homme ne sait plus qui il est. Il ne sait plus où est sa place. Il est silencieux, mais il n'en pense pas moins. Les enquêtes le disent. Jusque dans les replis de sa vie quotidienne, l'homme fait face au désarroi.

Il a été domestiqué par la révolution féministe. Mais on lui demande en même temps de conserver cette aptitude ancestrale pour bûcher une corde de bois et reclouer la patte du lit du petit dernier.

L'homme est à un tournant de son histoire. Il le sent. Il souffre. Il se demande ce qu'il y a dans ce rapport sur la condition masculine, remis récemment au ministre de la Santé.

Des liens explicites sont ainsi établis entre la condition des hommes et le féminisme. Dans certains articles, il est parfois question de la perte de pouvoir et de privilèges subie par les hommes à la suite de changements engendrés par le féminisme. Selon certains, les hommes n'avaient pas choisi cette position de pouvoir ni ces privilèges et sont par conséquent des victimes de tous ces bouleversements. Un autre aspect central de l'argumentaire masculiniste sur la condition masculine est le manque de représentations positives des hommes. Que ce soit dans les publicités ou dans la société en général, leur image serait toujours négative (pauvre type maladroît et incapable de faire quoi que ce soit, père absent, pédophile, violeur, violent, etc.), alors que celle des femmes serait positive et liée à la réussite.

En ce qui a trait au suicide, même si un grand nombre d'articles sur le sujet peuvent être considérés comme neutres, il existe un argumentaire masculiniste sur la question. L'idée du manque de représentations positives des hommes revient aussi dans cette thématique, puisque cette absence ferait en sorte que leur souffrance ne serait pas prise au sérieux. De même, un lien est établi entre le suicide et la situation des hommes divorcés: quelques articles affirment qu'une majorité des suicides masculins au Québec seraient commis par des pères divorcés ou séparés, bien que cette affirmation ne soit pas appuyée ni par des statistiques ni par des études. On allègue également que le féminisme aurait fait perdre aux hommes leur place au sein de la famille et que les changements observés dans les rapports entre femmes et hommes auraient entraîné des problèmes identitaires chez ces derniers, ce qui expliquerait en partie le suicide des hommes. Or, le suicide est un phénomène complexe avec de multiples causes. Plusieurs études et données contredisent clairement les affirmations faites par les masculinistes au sujet du suicide des hommes (Dupuis-Déri, 2008).

La thématique des droits des pères divorcés ou séparés est celle où l'argumentaire masculiniste s'avère le plus important. Le point de départ de celui-ci est que les hommes n'auraient pas les mêmes droits que les

mères et que ces dernières seraient favorisées par le système juridique et par le gouvernement en ce qui concerne la garde des enfants. Suite à l'émancipation des femmes, aux gains du mouvement des femmes et aux transformations des rôles familiaux qui en découlent, les masculinistes affirment que plusieurs hommes seraient exclus de la famille, surtout après un divorce. Cet extrait de *La Presse* montre bien le fil conducteur de l'argumentaire utilisé :

Pour être bref, autant pour le père marié que pour le père divorcé, l'équité parentale, ce n'est pas pour demain. Le père divorcé, lui, ne fait carrément pas partie de la famille dans notre société prétendant vouloir abolir les iniquités entre hommes et femmes. La fête des Pères devra peut-être bientôt changer de nom pour la fête du Guichet automatique. (Ménard, 1997: B3)

Un autre élément de cet argumentaire est que plusieurs hommes seraient victimes de fausses accusations de la part de leur conjointe ou de leur ex-conjointe dans le but de les empêcher d'obtenir la garde de leurs enfants.

Le thème de la réussite scolaire revient de façon récurrente dans l'argumentaire masculiniste, reposant sur l'idée qu'il existerait une différence entre les garçons et les filles sur le plan de l'apprentissage et du comportement. D'autres causes sont aussi mises de l'avant pour expliquer les difficultés scolaires des garçons, comme le manque de modèles masculins (à l'école et dans la société) ainsi qu'une trop grande féminisation de l'école. Selon certains, le féminisme serait responsable de ces problèmes, notamment du mépris des valeurs masculines :

Qu'est-ce donc qui a changé? Le nouveau facteur, dont le Conseil ne parle pas, est peut-être le féminisme, ou plus précisément un certain féminisme primaire et radical qui a engendré le mépris des valeurs masculines. Toute la société, l'école au premier chef, est imprégnée de cette mentalité qui voit la masculinité comme une tare et tourne en ridicule les comportements masculins traditionnels. (Gagnon, 1999: B3)

Des solutions sont parfois proposées pour régler ce problème, comme l'augmentation du nombre d'enseignants masculins, un temps de récréation plus long et plus d'activités physiques, ainsi que la non-mixité des classes.

Lorsqu'il est question de la thématique de la violence conjugale, nous retrouvons plusieurs des arguments qui sont utilisés dans les autres thématiques. L'image négative des hommes que l'on dit véhiculée dans la société est encore une fois dénoncée. L'argument utilisé est que ceux-ci seraient toujours présentés comme des agresseurs et les femmes, comme des victimes ou comme des personnes qui se défendent. Le discours masculiniste insiste sur l'idée qu'il y aurait plutôt une symétrie de la violence, c'est-à-dire que les femmes seraient aussi violentes que les hommes, sinon plus. Les statistiques sur le sujet seraient, selon eux, faussées, car les hommes seraient victimes de fausses accusations de violence conjugale et défavorisés par un système qui privilégie les femmes. Encore une fois, aucune étude n'indique que c'est le cas. Ainsi, selon des masculinistes, seules les femmes « profitent » des fonds consacrés à la violence conjugale ; les féministes auraient instrumentalisé le discours sur la violence conjugale et développé, aux dires de certains, une industrie qui « profite » aux femmes et aux féministes. Un texte d'Yves Pageau (2003: A23) publié dans *La Presse* illustre bien ces arguments :

L'idée que des hommes soient parfois la victime de leur conjointe bouscule, en effet, les bases d'une industrie importante. Il faut bien le reconnaître que l'objectif du féminisme consiste à broyer les hommes présumés toujours coupables et à accorder aux femmes, présumées toujours victimes, les moyens de se soustraire à la justice en portant de fausses allégations à l'endroit de leur conjoint.

Finalement, la dernière thématique que nous avons étudiée est cette idée que le féminisme serait allé trop loin (les « dérives du féminisme »). Cette thématique est généralement présente dans l'argumentaire développé à propos des autres sujets : les hommes seraient dorénavant victimes de sexisme. De plus, le féminisme est fréquemment présenté comme un mouvement qui était nécessaire dans le passé, mais qui est

maintenant néfaste autant pour les hommes que pour les femmes. Il serait passé d'un mouvement nécessaire à un mouvement anti-hommes dont l'objectif est de détruire ces derniers.

Ce bref survol de l'argumentaire masculiniste illustre que les mêmes arguments sont souvent utilisés afin d'appuyer les idées et les valeurs véhiculées par ce contre-mouvement. En effet, le suicide des hommes, les difficultés scolaires des garçons, la problématique des droits des pères et la violence conjugale sont souvent expliqués par des arguments qui invoquent l'utilisation d'images négatives des hommes et de la masculinité, les problèmes liés à une identité masculine bousculée par le féminisme et ses avancées de même que l'implantation de mesures et politiques gouvernementales qui seraient plus favorables aux femmes.

Répercussions sur le mouvement des femmes

Afin de bien comprendre les interactions entre le mouvement des femmes et le mouvement masculiniste, il est nécessaire d'analyser les réactions de ce premier face aux discours du second. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, nous avons analysé diverses publications de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) de 1985 à 2009. La période de 1985 à 1989 est surtout marquée par des consultations gouvernementales, par le débat sur la souveraineté du Québec et par l'Accord du Lac Meech, en plus de plusieurs dossiers liés à la condition féminine. De 1990 à 2000, d'autres dossiers et sujets font leur apparition à l'ordre du jour de la FFQ. Il est notamment question des difficultés internes au sein de l'organisation, de la Marche du pain et des roses ainsi que de la Marche mondiale des femmes. À partir de 1996, la priorité de la FFQ devient la lutte contre la pauvreté, et le sujet « femmes du monde » et celui d'un « Québec féminin pluriel » sont plus présents. C'est aussi à partir du milieu des années 1990 que le néolibéralisme et la montée de la droite et des intégrismes commencent à être une préoccupation majeure pour l'organisation.

Durant les années 2000, la Marche mondiale des femmes continue d'occuper une place importante, ainsi que les dossiers de la lutte contre la pauvreté et la violence. Toutefois, c'est dans les années 2000 que la FFQ réagit pour la première fois dans ses publications à la montée de l'antiféminisme et des discours masculinistes. Même si nous observons une augmentation des discours antiféministes dans les quotidiens retenus durant les années 1990, celle-ci ne donne lieu à aucune déclaration de la FFQ avant 2003. La première mention du masculinisme est faite dans le Rapport d'activités de 2002-2003, alors que le comité Communications indique que les journalistes ont posé des questions sur le masculinisme à plusieurs reprises au cours de l'année (Fédération des femmes du Québec, 2003a : 11). C'est aussi à partir de 2003 que la FFQ parle de la montée de l'antiféminisme et l'associe régulièrement à la progression de la droite (Fédération des femmes du Québec, 2003b : 30). Il est difficile d'expliquer pourquoi la FFQ a attendu jusqu'à ce moment pour réagir dans ses publications à la montée de l'antiféminisme. Il est possible que la Marche mondiale des femmes ait exigé beaucoup de temps et de ressources pour l'organisation avant et après l'événement, ce qui a laissé peu de place pour réagir à cette montée de l'antiféminisme et pour élaborer des stratégies destinées à la bloquer.

L'année 2004 marque un tournant; la mouvance antiféministe devient alors une préoccupation considérable pour les membres de la FFQ. Dans le Rapport d'activités 2003-2004, il est stipulé que les membres sont préoccupées par la montée de l'antiféminisme et que la FFQ devrait en tenir compte (Fédération des femmes du Québec, 2004 : 35-36). Ce contexte influence donc directement les stratégies et les actions de la FFQ pour les années suivantes. À la suite de l'adoption de cette proposition au congrès, la FFQ commence à s'impliquer en participant à des journées de réflexions sur les revendications féministes et les médias au cours desquelles il est notamment question du discours antiféministe dans les médias québécois (Fédération des femmes du Québec, 2004 : 36). Ce contexte influence aussi les revendications québécoises de la Marche mondiale des femmes de 2005, qui sont adaptées à cette nouvelle réalité, c'est-à-dire à une montée de la droite politique et à une progression de l'antiféminisme (Fédération des femmes du Québec, 2005 : 13). C'est également en 2005, dans le prolongement des journées de réflexion, que la FFQ s'engage avec d'autres groupes de femmes pour contrer cette montée de l'antiféminisme (Fédération des femmes du Québec, 2005 : 49).

Finalement, nous observons qu'en 2006 et dans les années qui suivent, la FFQ entreprend diverses actions qui ont comme objectifs de réagir à la montée de l'antiféminisme et de la bloquer. Mentionnons notamment, la création de la liste de discussion RebELLES, qui vise à «contribuer à briser l'isolement des jeunes qui s'identifient comme féministes dans un contexte de ressac antiféministe, particulièrement celles vivant hors des grands centres urbains et qui ont moins d'espace de collectivisation» (Fédération des femmes du Québec, 2006 : 7). Un autre exemple est le Groupe des 13⁵, dont la FFQ fait partie, qui a mis en place un comité sur la montée de l'antiféminisme (Fédération des femmes du Québec, 2006 : 50). À partir de 2006, nous constatons donc que plusieurs actions sont menées par la FFQ en réaction à cette montée de l'antiféminisme, tandis que des stratégies sont développées pour tenir compte de cette situation.

En analysant les publications de la FFQ, nous observons que durant les années 2000, la montée de l'antiféminisme occupe une place de plus en plus importante au sein de ses préoccupations. Au début, le sujet est mentionné seulement lorsqu'il est question de la montée de la droite, afin d'expliquer un changement du contexte social, politique et économique au Québec. Le milieu des années 2000 marque un tournant important dans la manière dont est traitée la montée de l'antiféminisme. Ce phénomène occupe dès lors une place centrale dans les analyses de la FFQ et les conséquences précises de cette montée sur le mouvement des femmes sont prises en considération.

Conclusion

L'objectif de ce texte était de comprendre les interactions entre le mouvement des femmes québécois et le contre-mouvement masculiniste. Selon l'approche des contre-mouvements, l'émergence d'un contre-mouvement a, nous l'avons mentionné en introduction, une influence qui ne peut être négligée sur les valeurs, les objectifs, les stratégies et les actions de chacun (Sommier, 2009 : 157). Le contre-mouvement cherche constamment à améliorer sa situation en critiquant les effets nuisibles et pervers du mouvement auquel il s'oppose, tandis que celui-ci est forcé à prendre une position défensive afin de neutraliser, de confronter et de discréditer les prétentions du premier tout en défendant et en préservant ses propres acquis (Zald et Useem 1986 : 148; Sommier, 2009 : 159). C'est ce que confirment clairement les résultats de notre analyse des discours masculinistes recensés dans *Le Soleil* et *La Presse*. Il est manifeste que le contre-mouvement masculiniste essaie effectivement de discréditer le mouvement des femmes en montrant ses effets «négatifs» et «nuisibles» pour les hommes et qu'il intensifie sa présence médiatique au fil des ans. Quant à la FFQ, si elle tarde à prendre explicitement acte de la présence de l'antiféminisme, elle lui accorde néanmoins de plus en plus d'importance à partir du milieu des années 2000. Cela concorde avec l'augmentation considérable de la diffusion du discours masculiniste dans les médias, augmentation qui force vraisemblablement la FFQ à réagir et à cibler nombre de ses interventions contre le mouvement masculiniste. Cette situation force le mouvement des femmes à se replier sur une position défensive depuis les années 2000.

Notre étude confirme donc la montée d'un discours antiféministe dans la presse écrite au Québec. Certes, le sujet de l'antiféminisme au Québec avait déjà été étudié, mais il était plutôt question de l'émergence du masculinisme, de son argumentaire, de ses stratégies ou de l'importance des médias dans la diffusion de ses idées. Toutefois, la plupart de ces analyses ne se basaient pas sur des données empiriques et il était donc difficile de mesurer l'ampleur de la présence du discours masculiniste dans les médias. Or, notre recherche permet de démontrer empiriquement la présence de thématiques masculinistes dans deux importants journaux de la presse écrite québécoise. Nos résultats montrent également que c'est seulement à partir du milieu des années 1990 qu'il y a une augmentation significative, mais graduelle, du nombre d'articles portant sur des thématiques masculinistes et que c'est véritablement dans les années 2000 que ce discours occupe une place

5. Il s'agit d'un lieu de concertation réunissant les groupes de femmes nationaux et le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes (Fédération des femmes du Québec 2006 : 50).

importante dans les journaux analysés. Ainsi, si nos données ne nous permettent pas de confirmer, comme certains auteurs l'ont affirmé, le rôle joué par la tragédie de Polytechnique dans la diffusion du discours anti-féministe dans la presse écrite, nos résultats confirment toutefois ce que Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri (2008 : 27) ont avancé, à savoir que «le mouvement masculiniste est particulièrement actif et dynamique surtout depuis le début des années 2000». Finalement, l'approche des contre-mouvements nous aura permis d'étudier les interactions entre le mouvement des femmes et le masculinisme, ainsi que les répercussions du dernier sur le premier.

Dans leur analyse du mouvement masculiniste, Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri (2008 : 252) constatent que «plusieurs considèrent qu'il s'agit là d'un phénomène marginal, porté par quelques individus plus ou moins sains d'esprit, qui ont recours à l'activisme politique pour métaboliser leur crise personnelle et leur dérive psychologique». Cependant, malgré le nombre peu élevé de militants connus du public, leur discours et leurs arguments sont largement diffusés dans les médias, parfois même par des journalistes qui ne se considèrent pas comme étant masculinistes. Par conséquent, le mythe selon lequel l'égalité entre les hommes et les femmes serait atteinte, ou pire, celui affirmant que le mouvement des femmes serait allé trop loin, apparaît de plus en plus présent depuis les années 2000 dans les médias examinés. Cela est inquiétant dans la mesure où plusieurs recherches montrent que les femmes, particulièrement les jeunes, refusent de s'affirmer féministes, même si beaucoup d'entre elles sont conscientes des inégalités qui persistent et sont favorables aux valeurs féministes (Aronson, 2003; Baker Beck, 1998; Roy, Weibust et Miller, 2007). Il serait intéressant d'étudier à quel point cette image négative du mouvement des femmes et des féministes véhiculée par le discours antiféministe participe à ce rejet du féminisme et à l'acceptation du mythe de «l'égalité déjà-là».

Aussi, nous croyons qu'il est essentiel d'étudier plus en détail l'antiféminisme au Québec et d'y réagir. Dans un contexte politique et économique défavorable aux femmes et au mouvement des femmes, il est crucial de produire un contre-discours qui montre que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte et que des inégalités importantes persistent. Malgré un nombre grandissant de recherches sur le sujet, il reste encore du chemin à faire afin de mieux comprendre les conséquences du contre-mouvement masculiniste sur la société et sur le mouvement des femmes. Une meilleure compréhension de la situation actuelle permettrait pour le moins à ce dernier d'être davantage proactif pour ne pas être *acculé* à des *positions défensives* limitant ses capacités d'initiatives et d'intervention.

Références

- ARONSON, Pamela. 2003. «Feminists or "Postfeminists" »?: Young Women's Attitudes toward Feminism and Gender Relations», *Gender and Society*, vol. 17, n° 6, p. 903-922.
- BAKER BECK, Debra. 1998. «The "F" Word: How the Media Frame Feminism», *NWSA Journal*, vol. 10, n° 1, p. 139-153.
- BLAIS, Mélissa et Francis DUPUIS-DÉRI (dir.). 2008. *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué*, Montréal: Éditions du remue-ménage.
- BOISVERT, Yves. 2004. «La condition masculine», *La Presse* (Montréal), 14 avril, p. A5.
- DUMONT, Micheline. 2008. *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Montréal: Éditions du remue-ménage.
- DUPUIS-DÉRI, Francis. 2008. «Le chant des vautours: de la récupération du suicide des hommes par les antiféministes», dans Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri, dir., *Le mouvement masculiniste au Québec. L'antiféminisme démasqué*, Montréal: Éditions du remue-ménage, p. 145-177.
- FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC. 2003a. *Rapport d'activités 2002-2003*, 1^{er} juin 2003.
- _____. 2003b. «Plateforme féministe». *Le Féminisme en bref*, vol. 13, n° 1, p. 1-52.

- _____. 2004. *Rapport d'activités 2003-2004*.
- _____. 2005. *Rapport d'activités 2004-2005*.
- _____. 2006. *Rapport d'activités 2005-2006*.
- GAGNON, Lysianne. 1999. « La misère scolaire des garçons », *La Presse* (Montréal), 16 octobre, p. B3.
- LAMOUREUX, Diane. 2006. « Les nouveaux visages de l'antiféminisme en Amérique du Nord », dans *L'autonomie des femmes en question: antiféminismes et résistances en Amérique et en Europe*, sous la dir. de Josette Trat, Diane Lamoureux et Roland Pfefferkorn, Paris: L'Harmattan, p. 31-50.
- _____. 2008. « Québec 2001: un tournant pour les mouvements sociaux québécois? », dans Francis Dupuis-Déri, dir., *Québec en mouvements: idées et pratiques militantes contemporaines*. Montréal: Lux éditeur, p. 11-34.
- MÉNARD, Serge. 1997. « Le père divorcé fait-il toujours partie de la famille? », *La Presse* (Montréal), 14 juin, p. B3.
- MEYER, David S. et Suzanne STAGGENBORG. 1996. « Movements, Countermovements, and the Structure of Political Opportunity », *The American Journal of Sociology*, vol. 101, n° 6, p. 1628-1660.
- PAGEAU, Yves. 2003. « Le crime au féminin – La criminalité n'a pas vraiment de sexe », *La Presse* (Montréal), 12 novembre, p. A23.
- ROY, Robin E., Kristin S. WEIBUST et Carol T. MILLER. 2007. « Effects of Stereotypes about Feminists on Feminist Self-identification », *Psychology of Women Quarterly*, vol. 31, n° 2, p. 146-156.
- SOMMIER, Isabelle. 2009. « Contre-mouvement », dans *Dictionnaire des mouvements sociaux*, sous la dir. d'Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu, Paris: Presses de SciencePo, p. 154-159.
- TRAT, Josette, Diane LAMOUREUX et Roland PFEFFERKORN (dir.). 2006. *L'autonomie des femmes en question: antiféminismes et résistances en Amérique et en Europe*, Paris: L'Harmattan.
- ZALD, Mayer N. et Bert USEEM. 1986. « Movement and Countermovement Interaction: Mobilization, Tactics, and State Involvement », dans *Social Movements in an Organizational Society*, sous la dir. de Mayer N. Zald et John D. McCarty, New Brunswick, NJ: Transaction Books, p. 247-271.





Récurrences dans les représentations du féminin dans la presse écrite chez les galeristes montréalaises Lavigueur, Lefort et Millman

Geneviève Lafleur

À ce jour, seulement quelques auteurs québécois ont étudié les femmes galeristes montréalaises actives du début des années quarante au début des années soixante (Lafleur, 2011; Marcotte, 2000; Pageot, 2008; Robillard, 1985; Sicotte, 1996 ainsi que Sicotte et Galerie Leonard & Bina Ellen, 1996). À deux exceptions près, toutes les études recensées se penchent sur un cas unique¹ en traitant l'expérience individuelle de chacune de ces femmes comme marginale et en faisant abstraction du phénomène qui émergeait alors. Pourtant, ces études, comme plusieurs autres consacrées à l'art québécois de l'époque (Robert, 1977; Viau, 1964 entre autres), mentionnent la présence de femmes au sein du milieu des galeries d'art, alors que dans la majorité des autres sphères professionnelles, toute présence féminine était encore peu tolérée.

Notre recherche vise à pallier quelque peu cette lacune en abordant la situation des femmes fondatrices et gestionnaires d'une galerie d'art à Montréal durant les décennies 1940, 1950 et début 1960. Dans ces quelques pages, nous nous intéressons aux représentations véhiculées dans les journaux et périodiques de l'époque (ainsi que quelques imprimés plus récents) de trois de ces femmes galeristes actives entre 1941 et 1961. Notre intention est de vérifier si les représentations qui y sont véhiculées participent de la minimisation du rôle de ces femmes dans l'histoire de l'art au Québec et, plus largement, d'une vision traditionnelle du rôle des femmes au sein de la société québécoise. L'analyse des commentaires sur les parcours de trois galeristes, soit Rose Millman, Agnès Lefort et Jessie Lavigueur, nous permettra de dégager certaines représentations récurrentes dans les portraits qui sont faits d'elles.

Pour mieux situer ces femmes galeristes dans le contexte où elles amorcent leurs activités, rappelons brièvement que le consensus social assigne aux femmes le rôle d'épouse et de mère, alors que leur participation au marché du travail est fortement décriée par les élites d'alors, sauf en cas d'extrême nécessité. Dans le même ordre d'idées, soulignons que, jusqu'en 1964, les femmes mariées ont approximativement les mêmes

1. Julie Marcotte et Yves Robillard traitaient de la galeriste Denyse Delrue, qui a entre autres fondé les première et seconde Galerie Denyse Delrue (respectivement en 1957 et 1959), alors qu'Hélène Sicotte, individuellement d'abord, puis conjointement avec la Galerie Leonard & Bina Ellen, s'intéressait à Agnès Lefort, dont il sera question dans cet article.

droits qu'une personne mineure et doivent, si elles souhaitent exercer une profession au Québec, obtenir le consentement de leur mari. Un statut particulier est par ailleurs consenti aux femmes mariées qui exercent le métier de marchande publique, ce qui leur permet de gérer seule un commerce. Ce statut, qui accorde aux femmes mariées un recouvrement partiel de leur capacité juridique, soit dans les limites de l'exercice des responsabilités liées à leur commerce (Dumont et Toupin, 2003 : 129), ne les exempte pas de l'obligation d'obtenir l'autorisation maritale. Relativement à cette incapacité juridique des femmes mariées, la *Déclaration de société* produite par Lefort et conservée aux archives de la Cour Supérieure de Montréal comprend cette mention : « Je suis célibataire », attestant du fait qu'elle peut légalement établir et gérer un commerce.

Bref, l'adhésion à l'idéologie traditionnelle qui confine les femmes dans le rôle de « reine du foyer », gardienne des valeurs morales et chrétiennes, constitue en l'occurrence l'univers normatif dans lequel évolue encore la société canadienne-française (Barry, 1977 : 43). En aucun cas n'est-il accepté que l'exercice d'une carrière puisse exempter les femmes de leur charge de travail domestique et, conséquemment, de leur rôle de « reine du foyer » (Carrière, 1942 : 26). Très souvent, les femmes mariées en emploi sont exposées à de virulentes critiques, puisque le travail féminin est donné comme cause de la désorganisation familiale et accusé d'avoir pour effets d'augmenter la prostitution, l'alcoolisme et la délinquance juvénile (Barry, 1977 : 47). Francine Barry (1977 : 47) rapporte que, selon ce même discours, on considérerait que le travail pouvait conduire les femmes à l'épuisement physique et moral, et l'addition de tâches professionnelles aux responsabilités domestiques pouvait affecter leurs capacités maternelles, tant physiques qu'émotionnelles.

Plusieurs études démontrent² que les femmes qui travaillent ont longtemps été cantonnées dans un nombre restreint de catégories professionnelles liées à la sphère domestique ainsi qu'aux valeurs « naturellement » féminines de don de soi (aide-ménagère, institutrice, infirmière, secrétaire, etc.) (Arbour, 1982 : 7). Elles abandonnent généralement le travail lorsqu'elles se marient afin de se consacrer exclusivement au foyer et à la famille (Strong-Boag, 1994 : 10), bien que Guy Rocher (1962 : 127) constate, sur la question, une plus grande ouverture d'esprit chez les Canadiens anglais que chez les Canadiens français. Cette information s'appuie sur le fait que Millman, la première femme à avoir fondé en 1941, une galerie d'art commerciale à Montréal, était anglophone.

Toutefois, l'avènement de la Seconde Guerre mondiale bouleverse temporairement le statut du travail féminin rémunéré à travers le Canada. Lors de ce conflit armé, les Canadiennes sont appelées à participer à l'effort de guerre dans leurs activités domestiques, mais également par l'occupation d'un emploi. Bien qu'au Québec, les autorités religieuses et syndicales, ainsi que certains politiciens nationalistes, se prononcent contre l'emploi des femmes à l'extérieur du foyer, le gouvernement fédéral met en place des mesures afin de favoriser l'arrivée massive (mais provisoire) des femmes sur le marché du travail (Collectif Clio, 1992 : 388). Le gouvernement fait d'abord appel aux jeunes femmes célibataires pour exécuter un travail à temps plein, mais la main-d'œuvre s'avère insuffisante et bientôt, on fait également appel aux femmes mariées sans enfant pour travailler à temps partiel, puis, finalement, aux mères (Pierson, 1983 : 9 ; 12). Pour ce faire, l'État entreprend des campagnes de recrutement à l'échelle nationale, à la radio ainsi que dans les journaux, en plus de modifier des lois et d'établir un système de garderies pour les mères travailleuses (Pierson, 1983 : 10-14). Toutefois, ces mesures ne sont que transitoires et, dès la fin de la guerre, le nombre d'emplois disponibles pour les femmes diminue (puisqu'on préconise l'embauche d'anciens combattants), les subventions aux garderies prennent fin, et on prône le retour des travailleuses à leur ménage à travers une propagande médiatisée

2. À ce sujet, voir entre autres *L'école rose... Et les cols roses : la reproduction de la division sociale des sexes* de Francine Descarries-Bélanger (1980), ainsi que *Les Canadiennes et la Seconde Guerre mondiale* de Ruth Roach Pierson (1983).

romançant la vie des femmes au foyer (Pierson, 1983 : 27 ; 29). Cette position de valorisation du rôle des femmes au foyer est entre autres perceptible dans le journal *La Presse* et dans le magazine *Revue moderne*³.

Judy K. Collischan Van Wagner (1984 : 4-5) voit un lien entre l'avènement de la Seconde Guerre mondiale et l'émergence des femmes galeristes, du moins aux États-Unis. Elle constate que des femmes se sont alors rapprochées de la sphère de la diffusion artistique (en devenant galeristes, écrivaines et critiques) et comprend ce phénomène comme une conséquence de l'entrée massive des femmes sur le marché de l'emploi en raison de l'industrie de guerre. Et cela, dans un contexte où plusieurs artistes d'avant-garde s'exilent d'Europe vers l'Amérique du Nord pour éviter les atrocités de la guerre. Cette explication semble également pertinente pour Montréal, puisque la première galerie fondée par une femme l'a été en 1941. De surcroît, plusieurs artistes modernes, français pour la plupart, ont choisi de venir s'établir au Québec pour la durée de la guerre.

Il est aussi intéressant de constater que l'accession des femmes à l'enseignement supérieur dans le domaine des beaux-arts est plus aisée que pour les autres formations professionnelles. Katia Tremblay (1993 : 176) suggère que c'est parce que, dans les mœurs populaires, on accorde « naturellement » aux femmes une sensibilité artistique et une créativité liées à leur sexe. Entre le krach boursier de 1929 et la Seconde Guerre mondiale plus particulièrement, l'art est effectivement perçu par plusieurs comme un loisir féminin dont la principale fonction est la décoration (Arbour, 1994 : 7). Mais si les femmes sont plus facilement admises dans les institutions de formation artistique que dans toute autre institution d'enseignement, l'accès aux hautes reconnaissances leur est généralement refusé. Ainsi, l'artiste Jori Smith s'est vu nier l'accès, en des termes des plus explicites, une bourse à l'École des beaux-arts de Montréal à cause de son sexe : « [...] nous ne pouvons pas nous permettre de vous donner cette bourse, parce que vous êtes une femme, et que vous vous marierez, et que vous arrêterez alors de peindre » (Strong-Boag, 1994 : 8).

Progressivement, les mœurs changent et il devient courant que des femmes travaillent après leurs études, et ce jusqu'à leur mariage. Certaines femmes travaillent à servir la clientèle dans des boutiques, quelques-unes gèrent même des commerces ; ces dernières forment toutefois une très faible minorité de la main-d'œuvre féminine au Québec. Gabrielle Carrière, en 1942, publie un livre traitant des différentes possibilités de carrière qui s'offrent aux femmes québécoises ; bien que l'opinion de l'auteure soit marginale pour l'époque, elle témoigne d'un début d'ouverture d'esprit au sein de la population. Carrière souhaite alors orienter les jeunes filles vers des professions qui leur conviennent, grâce à un argumentaire qui lie, dans chaque cas, la carrière examinée aux compétences féminines qu'elle nécessite.

Pour ce qui est des femmes travaillant auprès de la clientèle dans un commerce, Carrière (1942 : 126) évoque – tout de suite après la maîtrise des deux langues officielles et des bases en calcul arithmétique – la primauté de la politesse, de l'écoute, du tact et de la patience avec la clientèle, un certain goût esthétique pour composer des étalages plaisants à l'œil, une apparence soignée et élégante ainsi qu'une « parole persuasive ». De plus, selon elle, certains types de commerces auraient avantage à employer des femmes plutôt que des hommes, des commerces comme les boutiques de vêtements, de lingerie féminine, d'accessoires féminins, de tissus, de mercerie ainsi que de fournitures pour bébés (Carrière, 1942 : 128).

Pour celles qui souhaitent établir un commerce, Carrière mentionne la nécessité d'avoir amassé un certain capital et l'importance d'établir leur boutique dans un quartier propice à la marchandise offerte (Carrière, 1942 : 128). Elle affirme d'ailleurs que certains commerces peuvent aussi bien être gérés par une femme que par un homme ; les magasins d'objets d'art en font partie (Carrière, 1942 : 129).

3. Sur le sujet, voir le mémoire de maîtrise en histoire de Marie-Anne Sauvé, « La représentation du travail rémunéré des femmes pendant la Seconde Guerre mondiale, à travers le journal *La Presse*, Québec, 1939 à 1945 », déposé en 1986 à l'Université du Québec à Montréal, ainsi que l'étude de Jocelyne Valois, « La presse féminine et le rôle social de la femme » (1967), qui se trouve en bibliographie.

Peu à peu, la participation des femmes à la population active suscite moins de controverse, dans la mesure toutefois où deux conditions principales sont rencontrées: il faut que leur travail ne remette pas en cause leur rôle fondamental de mère et d'épouse et que leurs occupations professionnelles fassent appel à des qualités jugées typiquement féminines. Encore en 1960, Fernande Saint-Martin, éditrice de la revue *Châtelaine*, construit son argumentaire en faveur du travail des femmes sur la base d'une telle perception:

Il importe que la femme cultive avec une perfection toujours plus grande l'élégance et la beauté, ainsi que les divers arts ménagers qui perpétuent dans notre vie quotidienne les plus belles traditions françaises. D'autre part, les beaux-arts et la politique, l'éducation, la science et les problèmes sociaux ne sont plus aujourd'hui une chasse gardée au sexe fort; il est bon aussi que «l'honnête femme ait des lumières sur tout», puisque son sort et celui de ses enfants sont liés au destin du monde. (Saint-Martin, 1960: 1)

De manière plus directe, Saint-Martin affirme: «[...] si les femmes sont aptes à poursuivre les mêmes études que les hommes, le problème demeure de savoir si cette formation est suffisante pour répondre aux fonctions premières de la femme, la maternité, le mariage, la responsabilité du groupe familial» (Saint-Martin, 1961: 1). Il est intéressant de souligner que Saint-Martin, quelques années auparavant, soit en 1955, avait participé avec son époux le peintre Guido Molinari à la fondation de la galerie d'art L'Actuelle à Montréal, la première galerie commerciale canadienne à diffuser exclusivement de l'art non figuratif. Les propos de Saint-Martin témoignent donc d'une période d'ouverture pour les femmes à une multiplicité de possibilités, mais également d'un besoin de s'appuyer sur une certaine tradition, liée à la fonction jugée naturellement féminine de transmission (éducation) et de reproduction. En nommant en premier l'apprentissage des beaux-arts parmi les domaines accessibles aux femmes, Saint-Martin utilise une stratégie qui lui permet d'apporter des idées nouvelles tout en les inscrivant dans une tradition où l'on présuppose qu'une sensibilité artistique ainsi qu'une créativité sont naturelles aux femmes.

La diffusion artistique et la profession de galeriste

Esther Trépanier relève que les critiques des années 1910 et 1920 constatent qu'une partie du public des expositions à caractère artistique est constituée de femmes provenant de milieux aisés et bénéficiant d'une certaine culture. Certaines d'entre elles jouent aussi le rôle de mécène ou de bénévole dans l'organisation d'expositions, mais la plupart se satisfont de leur mission d'«éducatrice» par rapport à la chose artistique dans la sphère domestique (Trépanier, 1997: 68). Trépanier note aussi que certaines de ces femmes, anglophones pour la plupart, utilisent leur domicile durant les décennies 1910 et 1920 pour tenir des expositions de quelques jours⁴. Le phénomène doit être assez répandu puisque la critique journalistique s'intéresse à de telles expositions. Toutefois, à l'exception des expositions caritatives organisées bénévolement par ces femmes⁵, ces initiatives artistiques sporadiques ne sauraient être comparées à une activité de commerce, les œuvres étant bien souvent uniquement offertes à l'appréciation visuelle des visiteurs et non mises en vente. Celles qui organisent de telles expositions ne sont pas alors considérées comme des entrepreneures, mais comme des femmes exerçant leur rôle «spécifiquement féminin» d'élévation morale, et ce, par l'art et le bon goût (Trépanier, 1997: 71).

Au cours des décennies suivantes, une plus grande ouverture à la présence des femmes dans le milieu artistique devient perceptible, mais toujours à travers des balises précises; leur rôle reste indissociablement relié à l'expression d'une «nature» féminine ou, à tout le moins, à celle de traits féminins (Arbour, 2000:

4. Esther Trépanier énumère ces expositions: M^{lle} Patricia Irwin expose au 40, rue Drummond, des œuvres de Charles de Belle (1873-1939) en 1915; Lady Mortimer Davis organise une exposition à son domicile de l'avenue des Pins en 1923; M^{me} E. Maxwell présente une exposition au 312, rue Peel, en 1925; et M^{me} Chowne expose en 1925 les œuvres d'une douzaine d'artistes canadiens (certains ne sont alors pas reconnus comme traditionnalistes) au 40, McGill College (Trépanier, 1997: 70-71).

5. Par exemple, Trépanier recense la couverture médiatique, en octobre 1923, d'une exposition organisée pour l'Hôpital Notre-Dame par M^{me} Athanase David (Trépanier, 1997: 79).

4-5). Dans le discours de la critique des années 1950 et 1960, ces caractéristiques dites féminines sont chargées d'une valeur positive lorsqu'il est question des femmes artistes tenantes de l'abstraction gestuelle (Arbour, 2000 : 5) ; nous supposons donc que, durant cette même période, un discours et des stratégies similaires s'instaurent pour légitimer la présence de femmes galeristes. Rose-Marie Arbour (2000 : 6) remarque, au sujet des femmes artistes, que l'interprétation de leurs œuvres par la critique de l'époque est construite autour d'une mise en parallèle de ces œuvres avec des valeurs morales ou psychologiques traditionnellement féminines, tels le don de soi, l'intuition et le sens de la communication. Ces caractéristiques se trouvent également énumérées et valorisées par la presse écrite au sujet des galeristes de notre corpus. Par exemple, Claude-Lyse Gagnon (1960 : 104) se prononce ainsi sur la question : « Aujourd'hui, trois ou quatre femmes dirigent des Galeries. Elles se montrent [...] devinatrices (sic) à souhait et personnes de goût ». On peut penser que l'adjonction d'un registre de valeurs et d'aptitudes dites féminines permet de justifier la présence de femmes dans le milieu professionnel de la diffusion des arts visuels. La presse écrite tente également de situer l'activité de galeriste dans la continuité des professions qualifiées de féminines. En effet, on insiste à de nombreuses reprises sur l'expérience préalable de Lefort dans l'enseignement des arts, notamment auprès des enfants, mais également sur son passé d'assistantat de recherches pour un renommé savant, possiblement avec l'objectif d'inscrire, d'une autre manière, sa profession de galeriste dans la perpétuation des rôles féminins de soutien et d'éducation. D'autres auteurs suggèrent un parallèle entre le bénévolat au sein d'œuvres de bienfaisance et l'activité de galeriste, en soulignant que l'éducation du public ou le soutien de jeunes artistes constituent des gestes d'altruisme. Ainsi, comparant les peintres modernes à des êtres démunis et rejetés, Lorrain (1955 : 3) n'est pas loin de décrire la galerie de Lefort comme une œuvre caritative : « Quand on est un peintre moderne, c'est-à-dire souvent incompris et même ridiculisé des masses [...] c'est, à Montréal, chez Agnès Lefort que de préférence on expose. » Certains utilisent un registre lexical qui fait état de l'utilité sociale de l'activité de la galeriste (dans ce cas, celle de Lavigueur) : « [...] *this type of exhibition fills an urgent need in a district that has neither an art gallery, nor organized facilities for enjoying painting* » (Hodkinson, 1960, p. 42). Enfin, un article s'intéresse à la générosité de Lefort envers les artistes qu'elle expose, autre vertu jugée féminine, en plus de lui attribuer des qualités liées au maternage : « S'il est quelqu'un qui protège les peintres, les lance, leur "donne leur chance" comme on dit couramment, c'est Agnès Lefort » (Olin, 1961 : 2).

Dans le même ordre d'idées, Trépanier (1997 : 71) affirme que, dès les années 1910 et 1920, on attribuait aux femmes une responsabilité de sensibilisation à l'art et au bon goût, tout en y ajoutant une précision importante : « [...] c'est à elle[s] qu'il incombe d'utiliser, dans la décoration intérieure, des objets d'art qui contribueront à l'élévation du "bon goût" des membres de [leur] famille et de [leur] réseau d'amis, et à la rentabilité de *l'art de chez nous* » (nous soulignons). Ainsi, l'œuvre d'art n'est pas uniquement considérée comme un objet décoratif, mais devient aussi une « instance d'élévation morale et nationale » (Trépanier, 1997 : 71) ; le rôle des femmes en devient un, conséquemment, de transmission d'une culture canadienne-française et des valeurs qui y sont liées.

En somme, tant que leurs activités s'inscrivent dans une certaine tradition (comme leur participation à la diffusion d'œuvres pour des causes caritatives ou encore leur rôle de sensibilisation au bon goût), il devient possible pour des femmes d'exercer le métier de galeriste. Mais, plus important encore, il devient même acceptable et légitime pour ces femmes de présenter une production artistique canadienne avant-gardiste, alors que la majorité des galeries montréalaises de l'époque exposent plutôt un art européen traditionnel et consacré⁶. Autrement dit, leur soumission aux rôles conventionnels féminins entraînerait une relative acceptation

6. En effet, la plupart des galeries d'art exposent l'art de maîtres anciens européens, et peu osent exposer la production d'artistes canadiens ou encore celle d'artistes actifs. Le peu de risque associé à la vente du premier type de marchandise est lié au concept de rareté (un artiste décédé ne produira jamais davantage, et la provenance éloignée des œuvres contribue également à cette rareté) et à l'absence de nécessité de susciter chez le public un changement de valeurs esthétiques (Becker, 1988 : 128). Par conséquent, la mise en marché d'œuvres avant-gardistes produites par des artistes canadiens, comme le font les galeristes de notre corpus, comporte un risque bien plus élevé.

(ou légitimation), dans la presse écrite, des œuvres modernes qu'elles exposent. Le choc causé par la présentation d'œuvres d'avant-garde dont le style n'est pas encore apprécié ni de la critique ni du public se trouve amoindri, voire excusé par le fait que ces femmes galeristes tentent d'éduquer le public en jouant leur rôle de femme, en participant à la sensibilisation du public à l'esthétique et en soutenant les artistes canadiens.

La première à exposer l'avant-garde canadienne est Millman, qui va jusqu'à octroyer le nom « Dominion » à sa galerie commerciale pour témoigner de cette particularité. Elle accueille sur ses cimaises plusieurs expositions de peintres québécois modernes et, en 1943, elle est la première galeriste à exposer *Abstraction verte*, l'œuvre que Paul-Émile Borduas considérera comme son premier tableau automatiste. À travers sa programmation, Lefort souhaite pour sa part diffuser le travail de l'avant-garde canadienne et participer à la popularisation du médium de l'estampe afin de stimuler la vente d'œuvres auprès d'un public moins fortuné. Quant à Lavigneur, durant la courte existence de sa galerie d'exposition, elle y présente uniquement le travail d'artistes canadiens.

Les traits dits féminins, telles l'intuition et la sensibilité, sont aussi évoqués dans la presse écrite pour justifier l'inclinaison des galeristes femmes pour la peinture non figurative, gestuelle ou automatiste et pour légitimer, par ricochet, ces esthétiques modernes encore absentes dans la majorité des galeries : « La peinture abstraite leur convient. Les femmes sont à l'aise dans cette forme d'expression où le moi et l'intuition tiennent une grande place » (Lamy, 1965 dans Arbour, 2000 : 6).

Ces apports notables des femmes galeristes à la diffusion artistique sont toutefois minimisés par certains membres de la presse écrite de l'époque qui continuent de leur attribuer un rôle traditionnel féminin plutôt que de les considérer en tant qu'agentes influentes du milieu et du marché de l'art. Par exemple, une journaliste explique en 1960, au sujet de Renée Lesieur, directrice de la galerie L'Atelier de Québec, qu'elle est « [c]onsciente de son rôle féminin, qui est de s'intéresser au beau et de le diffuser » (Allaire, 1960 : 4). De notre étude de la représentation des femmes galeristes de l'époque, nous avons dégagé certains aspects récurrents qui traduisent, comme dans le précédent exemple, une conception connotée de la féminité. Chacun d'entre eux peut être exemplifié par les représentations de Lavigneur, de Millman et de Lefort dans la presse écrite. Cet ordre de présentation des galeristes ne suit pas la chronologie d'ouverture des espaces d'exposition, mais se fonde plutôt sur l'éloignement progressif de ces femmes de l'espace domestique dans l'exercice de leurs fonctions. Les effets des représentations quant à la place de ces galeristes dans l'histoire de l'art seront tirés en conclusion.

Jessie Lavigneur

Le cas de la Galerie de Jessie Lavigneur révèle explicitement la manière dont la presse tend à interpréter la gestion d'une galerie par une femme, puisque Lavigneur l'installe dans sa résidence privée et que la presse écrite approuve cette initiative davantage qu'elle ne la questionne ou la critique. C'est sans vocation commerciale que Lavigneur ouvre sa galerie en 1960, c'est-à-dire que les œuvres qui y sont présentées ne sont pas à vendre. Elle utilise quelques pièces de son domicile pour exposer des œuvres récentes d'artistes canadiens. La presse écrite de l'époque (surtout la presse populaire) commente l'ouverture de cette galerie en accueillant avec joie un nouveau lieu de diffusion pour l'art. Elle insiste sur le fait que cette galerie est fondée à l'initiative d'une mère au foyer et qu'il est audacieux d'ouvrir un espace d'exposition qui soit à ce point éloigné du centre artistique montréalais que constitue le pourtour du Musée des beaux-arts. De son propre aveu, Lavigneur se qualifie de femme au foyer ordinaire ; un article va même jusqu'à réutiliser ce qualificatif dans son titre : « *Home Becomes Art Gallery: Art Exhibition Opened by Ordinary Housewife* » (Hodkinson, 1960 : 42). Dans ce même article, on mentionne la surprise du milieu artistique face à la démarche entreprise par Lavigneur, une maîtresse de maison apparemment peu liée au milieu des connaisseurs de l'art. Certains articles s'intéressent particulièrement aux qualités de femme au foyer manifestées par Lavigneur, mentionnant entre autres son implication communautaire remarquable et le nom des membres de sa petite famille.

En axant leurs commentaires sur le statut de femme au foyer de cette galeriste, les journalistes inscrivent son activité dans la catégorie des passe-temps et loisirs. Ainsi, ils ne considèrent pas, même hypothétiquement, cette activité comme professionnelle. Les propos de la galeriste cités dans les médias imprimés vont également dans ce sens. En effet, les commentaires de Lavigueur sur les œuvres qu'elle expose et rapportés par les journalistes ne portent pas sur l'intérêt d'une démarche artistique ni sur l'évolution stylistique d'un artiste, mais bien sur la capacité des œuvres présentées à agrémenter le décor d'un domicile: «*[Lavigueur] wanted to prove to home-lovers how pieces of modern sculpture enhance the beauty of a room*» (Hodkinson, 1960: 42). D'autres articles indiquent que le mari de Lavigueur ainsi que leurs deux enfants sont très enthousiastes de la transformation d'une partie de leur demeure en galerie d'art; ces brèves mentions suffisent à informer le lecteur du consentement de l'époux à l'ouverture de la galerie, mais également à rassurer le lectorat du fait que ce projet ne nuit aucunement à Lavigueur dans l'accomplissement de ses rôles de «reine» du foyer et de mère⁷. Dans un autre article, il est mentionné que l'intérêt que porte la galeriste à la peinture date d'il y a déjà quelques années, alors qu'elle avait ressenti un profond besoin de sortir de la maison («to get out of the house») (Hodkinson, 1960: 42). Elle avait suivi plusieurs cours d'expression orale et d'art dramatique, en plus de s'impliquer dans des groupes de lectures et d'appréciation artistique. À la lecture de ces passages, on ne peut s'empêcher de penser à l'indéfinissable malaise de *La femme mystifiée* (ou *The Feminine Mystique*) décrite par Betty Friedan en 1963⁸.

L'univers domestique de Lavigueur se retrouve également dans les photographies qui accompagnent généralement les articles à son sujet. À titre d'exemple, l'une d'entre elles la montre installée dans un divan surchargé de coussins décoratifs, tenant d'un bras son chien, symbole de la cellule familiale et domestique, et de l'autre, un petit tableau qu'elle expose (Hodkinson, 1960: 42). Une attention particulière est accordée à l'apparence de la galeriste, qui arbore une coiffure élégante, un sourire avenant, un rang de perles et des boucles d'oreilles assorties. La légende de cette photographie se lit comme suit: «*Mrs. Jessie Lavigueur with her dog, Tuffy, in the lounge of her home which has been converted into a temporary art gallery showing work by five Canada's leading artists. Mrs. Lavigueur believes that this is an ideal way of acquainting leading artists. Mrs. Lavigueur holds Gentile Tondino's "Head of a Woman"*» (Hodkinson, 1960: 42) / M^{me} Jessie Lavigueur avec son chien, Tuffy, dans son salon converti en galerie d'art temporaire afin d'exposer les œuvres de cinq importants artistes canadiens. M^{me} Lavigueur croit qu'il s'agit de la meilleure façon de découvrir des artistes de premier plan. M^{me} Lavigueur tient «Tête de femme» de Gentile Tondino (nous traduisons). Il nous apparaît important de souligner que la mention de l'œuvre dans l'image constitue la dernière information inscrite en légende, alors que le lecteur est, dès la première phrase, déjà en mesure de connaître le nom du chien photographié, ce qui est révélateur du degré d'importance accordé à l'œuvre en soi, qui se trouve ainsi réduite à un détail quasi ornemental, voire anecdotique. Une autre photographie de Lavigueur la représente encore impeccablement coiffée, dans une tenue distinguée et parée de bijoux (Gladu, 1960: 101). Elle y tient encore un tableau qu'elle expose sur ses murs mais, cette fois-ci, la position de la galeriste et son habillement offrent une similitude notable avec le sujet du tableau lui-même (il s'agit d'un portrait de femme peint par Jean-Paul Lemieux), qui devient en quelque sorte le miroir, la réflexion de la galeriste. Cela ouvre la porte à plusieurs

7. Voir entre autres les articles «Galerie dans le salon» publié dans *Le Petit Journal* en 1960 et «Housewife Opens Suburb Home for Art Show» publié la même année dans le *Winnipeg Free Press*. Le titre d'une section de ce dernier article, «Family Interested», est significatif de l'importance accordée par la presse écrite à l'approbation familiale du projet.

8. Betty Friedan étudie à l'intérieur de son ouvrage un phénomène qui atteindrait plusieurs femmes au foyer américaines et qu'elle nomme (ou plutôt ne nomme pas) «l'indéfinissable malaise» («the problem that has no name»). Cet indéfinissable malaise implique que ces femmes sont malheureuses et sous l'emprise d'un sentiment mélancolique, malgré le fait qu'elles mènent un mariage et une vie de famille convenables et qu'elles connaissent un certain niveau de confort matériel. Friedan indique que ces femmes se retrouvent alors blasées par leur situation de femme au foyer, qu'elles ne trouvent ni stimulante ni épanouissante. Cette situation – cette vie – ne leur convient plus, mais elles se retrouvent emprisonnées dans un rôle que la société leur a attribué.

analogies possibles, notamment entre la parfaite reine du foyer et l'œuvre d'art, ayant toutes deux pour principales fonctions l'embellissement de la sphère domestique.

Rose Millman

Rose Millman ouvre sa première galerie, la Dominion Gallery of Fine Art, en 1941, soit près de vingt ans avant que Laviguer ne fasse de même. La galerie de Millman est toutefois un espace à vocation commerciale, c'est-à-dire que la galeriste loue un local (d'un point de vue législatif, son mari est le signataire du bail) où sont exposées et mises en vente des œuvres d'art. Millman s'associe à Max Stern en 1944, puis lui vend ses parts de la galerie en janvier 1947. Les commentaires diffusés au sujet de Millman dans la presse ont, pour la plupart, été publiés tardivement, surtout dans des écrits visant à retracer l'historique de la Galerie Dominion. Millman est alors taxée d'amateurisme dans la gestion de sa galerie, en comparaison à Stern, qui détient un doctorat en histoire de l'art et a donc une formation académique plus appropriée que Millman pour exercer la profession de galeriste. Édith-Anne Pageot relève que cette critique est probablement influencée par un préjugé fondé sur le sexe de Millman, puisque les hommes galeristes de l'époque n'essuient pas un tel reproche, et ce, même s'ils n'ont pas de doctorat en histoire de l'art (Pageot, 2008 : 194). Alors que certains auteurs présentent cet amateurisme comme étant une force positive, d'autres le voient de manière négative, incitant à considérer l'arrivée de Stern comme salvatrice pour l'avenir de la galerie. Ainsi, Dorothy Eber écrit en 1966 : « *Mrs. Millman was an amateur in the gallery business, but had a strong interest in Canadian painting and promoted it* » (1966 : 21) / M^{me} Millman était une amateur dans le milieu des galeries, mais elle montrait un intérêt marqué pour la peinture canadienne et la mettait de l'avant (nous traduisons). Lou Seligson, en 1972, raconte plutôt : « *The late Mrs. Rose Millman, an amateur, was so astonished at Max Stern's expert art comments that she offered him a partnership* » (Seligson, 1972 : 5) / Feu M^{me} Rose Millman, une amateur, fut si surprise des commentaires experts de Max Stern qu'elle lui offrit un partenariat (nous traduisons). D'autres écrits publiés dans des journaux, mal informés, effacent complètement la présence de Millman à la Dominion, ou vont jusqu'à attribuer la fondation de la galerie à Stern⁹. Certains mentionnent la présence de Millman pour l'écarter aussitôt et mettre en évidence le rôle de Stern à la galerie¹⁰. Au sujet de cet oubli historique de la figure de Millman, il faut considérer deux aspects susceptibles de l'expliquer. Premièrement, Millman décède en 1960 et n'est plus propriétaire de la Dominion depuis 1947¹¹, alors que Stern gère cette galerie jusqu'à son décès en 1987. Sur la durée totale d'existence de la Dominion, Stern a été bien plus longtemps présent que Millman et a ainsi pu davantage témoigner de sa propre expérience à la galerie, à travers des entretiens et autres articles qui ont nourri sa fortune critique. Deuxièmement, en utilisant, tel que le fait Arbour (2000 : 9), la théorie du récit pour articuler l'impact du genre chez l'artiste, nous pouvons supposer que la mythification de cette galerie, à la vocation avant-gardiste pour son époque et à la longévité exceptionnelle, se doit d'avoir pour héros un personnage masculin, indifféremment de son sexe biologique. Le héros doit perdurer tout au long du récit, ce qui confine d'emblée la personne de Millman à un rôle de soutien, tout au plus, dans l'écriture de l'histoire de la Dominion. En ce sens, l'étude de Pageot (2008 : 202-203) démontre qu'une partie de l'apport de Millman consiste en la lucidité avec laquelle elle faisait appel à la collaboration d'hommes avisés

9. L'article de Tourangeau (1982 : C20) est représentatif de cette désinformation : « Aussi s'est-il [Max Stern] empressé dès son arrivée à Montréal de fonder, en 1941, une galerie [...] ». Voir également Aquin, 1992 : 25 et Conlogue, 1992 : C3.

10. Voir à titre d'exemple l'article de Houle, qui présente un historique de la Galerie Dominion et élude la figure de Millman en ne la nommant qu'à deux reprises, pour les années 1941 et 1942, même si elle en a été la gestionnaire et co-propriétaire jusqu'en 1947 (1992-1993 : 54).

11. Millman dirige ensuite la West End Art Gallery, de 1948 à 1954, mais cette galerie ainsi que la réception critique de ses expositions ont été, jusqu'à maintenant, très peu étudiés. Nous souhaitons pouvoir pousser plus loin nos recherches sur le sujet, mais il semblerait que la presse écrite, au moment de la gestion par Millman de la West End, commente les expositions qui y sont présentées sans traiter de la galeriste.

du milieu pour l'aider à diriger sa galerie¹², même si sa volonté de promouvoir l'art d'avant-garde canadien est indéniable, tout comme le fait qu'elle ait été une pionnière en tant que première galeriste montréalaise. Un autre article souligne sa capacité « féminine » d'écoute, voire d'obéissance, quoique détournée, et apporte une certaine nuance à ce statut de pionnière : « *Her daughter-in-law Florence Millman recounted the story in an interview this week: "After she had bought more art one day, my father-in-law said: 'Either you open a gallery, or I move out!' So two or three days later she did exactly that"* » (Duncan, 1992 : J5) / Sa bru Florence Millman a raconté dans une entrevue cette semaine : « un jour après qu'elle ait acheté une nouvelle œuvre, mon beau-père lui a dit : ou bien tu ouvres une galerie d'art, ou bien je déménage ! » Deux ou trois jours plus tard, c'est ce qu'elle fit » (nous traduisons). Ces commentaires représentent Millman comme une femme ayant bénéficié du soutien et du conseil d'hommes l'entourant pour parvenir à tenir sa galerie, et non pas en pionnière, le témoignage de sa belle-fille la privant en quelque sorte de l'initiative de la fondation.

Un autre exemple intéressant de l'absence de la figure de Millman se trouve dans un reportage de la revue *Châtelaine* datant d'octobre 1962. Il y est question des femmes peintres du Québec et un paragraphe est consacré aux femmes galeristes, mais le nom de Millman ne se trouve pas mentionné ; on attribue plutôt le statut de première directrice de galerie montréalaise à Lefort (Lasnier, 1962 : 105). Dans ce cas précis, il semblerait que cette absence de reconnaissance soit représentative du manque de liens entre les deux groupes distincts formant le paysage artistique montréalais de l'époque, scindé par la frontière linguistique (Forster, 1951 : 60). Alors que dans la majorité des cas, l'omission ou la discréditation de Millman dans les médias imprimés est liée à son sexe, dans ce dernier cas son absence serait due au fait qu'elle était anglophone.

Agnès Lefort

En 1950, soit neuf ans après la fondation de la Galerie Dominion par Millman, Agnès Lefort ouvre la Galerie Agnès Lefort, galerie commerciale qu'elle dirige jusqu'en 1961, année où elle se retire et vend son entreprise à Mira Godard. À de nombreuses reprises, Lefort a été décrite physiquement dans des articles ou des entrevues publiées par divers journaux et périodiques, de son vivant mais aussi à la suite de son décès. La délicatesse, la beauté ainsi que l'élégance de Lefort retiennent particulièrement l'attention des auteurs et journalistes. Plus d'une fois, elle est physiquement comparée à une porcelaine de Dresde à cause de sa délicatesse, de sa petitesse, de la fine ossature de son visage, du calme et de la douceur du ton de sa voix, ainsi que du raffinement de ses tenues (Haworth, 1964 : 124 ; Vaillancourt, 1958 : 40 ; Sarrazin, 1961 : 26 ; Montbizon, 1964 : 26 entre autres).

Une journaliste signale à l'époque l'apparente discordance entre le physique menu de Lefort et sa réussite professionnelle (Vaillancourt, 1958 : 40), laissant entendre qu'une femme ne pourrait réussir à mener une telle profession que si elle renonçait, partiellement du moins, à ses qualités et (at)traits féminins. Les propos de la journaliste s'articulent ainsi :

Délicate et fine, Agnès Lefort ne correspond nullement à l'idée que l'on pourrait se faire d'une femme de carrière. Surtout d'une femme de carrière qui a du succès. On *imagine* pourtant le sérieux, l'énergie et l'autorité qu'il faut apporter à une entreprise de ce genre. Il n'est pas exagéré de dire qu'Agnès Lefort a mis le meilleur d'elle-même dans sa Galerie, ses connaissances et ses dons artistiques, comme ses qualités les plus *authentiquement* féminines. (Vaillancourt, 1958 : 40 – nous soulignons)

L'auteure mentionne les traits dits masculins auxquels Lefort a certainement dû correspondre pour établir et gérer sa galerie, mais elle insiste aussi sur le fait qu'ils ne peuvent être qu'imaginés, puisque le physique et l'attitude de la galeriste témoignent de son authentique féminité.

12. Nous pensons à Stern, mais également à l'historien et critique d'art Maurice Gagnon qui a organisé plusieurs expositions à la Dominion et aurait conseillé à Millman de défendre l'art vivant canadien.

À plusieurs reprises, on évoque également Babette, le chien chihuahua de Lefort. Par l'utilisation d'un registre lexical maternel, il se retrouve presque à tout coup assimilé à l'enfant que Lefort n'a jamais eu, comme en témoigne cet extrait: «À la Galerie Agnès Lefort, nous avons été, mon photographe et moi, reçus, non seulement par la maîtresse de céans, mais par “la jeune fille de la maison”, Babette» (Oigny, 1961: 2). Cette intrusion dans l'univers privé, «familial», de Lefort pourrait participer à inscrire son travail dans la filiation des activités de diffusion artistique auxquelles les femmes pouvaient se consacrer, conformément au rôle social qui leur était attribué – soit, contraint à la sphère domestique – au début du xx^e siècle.

Certains articles traitant de Lefort et de sa galerie sont également accompagnés d'une photographie qui la présente tenant dans ses bras son animal domestique, aux côtés d'une ou de plusieurs œuvres qu'elle expose (Gagnon, 1960: 104; Oigny, 1961: 2; Vaillancourt 1958: 40). Pour chacune de ces photographies répertoriées, les journalistes omettent, dans leurs légendes d'accompagnement, le nom des peintres dont on aperçoit les toiles, en orientant plutôt leur commentaire sur la présence du chien de Lefort dans l'image. Les autres photographies de Lefort publiées dans la presse écrite la montrent tantôt posant devant des toiles qu'elle expose, tantôt en mouvement devant une toile, aux côtés d'une personne, comme si elle lui indiquait quelque détail ou expliquait quelque démarche artistique.

Quelques auteurs créent plutôt des rapprochements entre la profession de galeriste de Lefort et les tâches quotidiennes des femmes au foyer, comme dans cette citation reprise dans le périodique féminin *Chic*: «Je conduis ma galerie comme je conduirais ma cuisine [...]» («Devenue marchande, pour faire œuvre d'éducation», 1954: 6). D'autres situent son activité de galeriste dans le prolongement du rôle d'hôtesse avenante attribué aux femmes au foyer, rôle qu'on oppose à l'attitude hautaine et condescendante qui serait habituellement associée aux directeurs de galeries (Cheyne, 1955: 10; Desrameaux, 1956: 7).

En somme, les traits tant physiques que caractériels liés à la «nature» féminine de Lefort ont été abondamment décrits dans la presse écrite. Dans certains cas, on utilisait ces représentations pour faire remarquer que Lefort avait réussi à gérer une galerie avec succès, en usant certainement de qualités dites masculines, mais sans que sa féminité n'ait été entamée. Dans d'autres cas, comme il l'a été démontré en première partie de cet article, ce sont plutôt ses qualités féminines telles l'altruisme et le don de soi qui ont été utilisées pour expliquer son succès.

Conclusion

Les représentations de Lavigueur, Millman et Lefort dans les médias ont très certainement participé à la construction (ou l'absence de construction) d'un discours autour de ces figures et de leur apport à la discipline de l'histoire de l'art. Leur inscription par la critique dans une certaine continuité historique avec les Montréalaises organisant des expositions durant les années 1910 et 1920 dans des objectifs de bienfaisance ou pour sensibiliser le public à l'art et au bon goût a certainement influencé la perception du rôle de ces femmes dans l'histoire de l'art au Québec. D'une part, cette mise en valeur de la poursuite d'une tradition a permis que des femmes puissent exercer l'occupation de galeriste sans que cette situation ne soit dénoncée ou critiquée dans la presse écrite. De surcroît, au nom de cette tradition féminine, les femmes galeristes ont pu se permettre de présenter des pratiques artistiques que la majorité des autres galeries commerciales n'osaient pas encore exposer. L'art canadien a pu être diffusé par ces femmes à cause du rôle traditionnel de transmission et de mise en valeur d'une culture nationale qui leur était attribué, la non figuration gestuelle étant par ailleurs liée à la supposée sensibilité féminine. D'autre part, cette inscription dans une tradition féminine a certainement causé une dévalorisation de leurs apports spécifiques à l'histoire de l'art.

Se sentant inconfortable dans la fonction de mère au foyer, restreinte à la cellule domestique, Lavigueur a décidé d'élargir ses frontières en créant un espace d'émancipation où elle pouvait se consacrer à une activité de diffusion artistique qui la stimulait. La presse écrite a certes salué cette initiative, mais la qualifiait tou-

jours d'activité de loisir en prolongement du rôle de femme au foyer de Lavigneur. Quant à Millman, au-delà du silence qui entoure son implication dans la création et la gestion des galeries Dominion et West End, elle a été qualifiée par la presse écrite d'« amateur » (parfois de manière péjorative) et de femme ayant su s'entourer d'hommes bien renseignés. Or, tout nous incite à considérer que son apport venait au contraire de son attachement à l'art¹³, et ce, à une époque où les galeristes étaient plutôt des marchands de tableaux. Pour ce qui est de Lefort, l'évocation de ses traits physiques venait rappeler que, malgré ses capacités de gestionnaire et le succès qu'elle avait atteint, il s'agissait incontestablement d'une femme.

Finalement, bien que les représentations de ces trois galeristes témoignent de diverses facettes de la représentation sociale du féminin de l'époque, le fait que des articles leur soient consacrés rend tout de même compte d'une certaine reconnaissance de leur présence dans le paysage des arts visuels montréalais. Néanmoins, cette reconnaissance nous apparaît fondée sur une conception traditionnelle du rôle des femmes, conception qu'elle contribue à reproduire dans la mesure où elle fait fi de leur démarche non conventionnelle et de leurs apports à l'histoire de l'art au Québec.

Références

- ALLAIRE, Emilia. 1960. « L'ATELIER, galerie d'art reçoit les Habitues des "Jeudis" », *Le Temps* (Québec), 28 avril, p. 14.
- AQUIN, Stéphane. 1992. « Chasse-galeries. À l'ouest, du nouveau », *Voir*, vol. 6, n° 48, 29 octobre au 4 novembre, p. 25.
- ARBOUR, Rose Marie. 1982. « Art et féminisme », dans *Art et féminisme*, sous la dir. de Rose Marie Arbour, catalogue d'exposition (Montréal, Musée d'art contemporain, 11 mars – 2 mai 1982), Québec : Ministère des affaires culturelles, p. 3-14.
- _____. 1994. « Identification de l'avant-garde et identité de l'artiste : les femmes et le groupe automatiste au Québec (1941-1948) », *RACAR*, vol. 21, n°s 1-2 (paru à l'automne 1996), p. 7-21. Édition numérique réalisée le 11 mai 2007 à Chicoutimi (Québec) pour *Les Classiques des sciences sociales*. En ligne : http://classiques.uqac.ca/contemporains/arbour_rose_marie/identification_avant_garde/identification_avant_garde.pdf (consulté le 29 novembre 2012)
- _____. 2000. « Le champ de l'art moderne et les femmes artistes au Québec dans les années 1960 », dans Antonia Trasforini (dir.), *Arte a Parte. Donne artiste fra margini e centro*, Milan : Franco Angeli Editore. Édition numérique réalisée le 10 mai 2007 à Chicoutimi (Québec) pour *Les Classiques des sciences sociales*. En ligne : http://classiques.uqac.ca/contemporains/arbour_rose_marie/champ_art_moderne/champ_art_moderne.pdf (consulté le 29 novembre 2012)
- BARRY, Francine. 1977. *Le travail de la femme au Québec : L'évolution de 1940 à 1970*, Montréal : Les Presses de l'Université du Québec.
- BECKER, Howard S. 1988. *Les Mondes de l'art*. Trad. de l'anglais par Jeanne Bouniort, Paris : Flammarion.
- CARRIÈRE, Gabrielle. 1942. *Comment gagner sa vie. Carrières féminines*, Montréal : Librairie Beauchemin Limitée.
- CHEYNE, Elisabeth. 1955. « Woman's World », *The Banner* (Montréal), 28 octobre, p. 10.

13. Le terme « amateur », tant en français qu'en anglais, peut être compris en opposition à « professionnel » (il désigne alors une personne inexpérimentée qui exerce une activité à titre de loisir), mais peut aussi qualifier une personne démontrant un profond intérêt envers quelque chose.

- COLLECTIF CLIO. 1992. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, éd. ent. rev. et mise à jour, Montréal: Le Jour.
- COLLISCHAN VAN WAGNER, Judy K. 1984. *Women Shaping Art. Profiles of Power*, New York: Praeger Publishers.
- COMMISSION DES DROITS CIVILS DE LA FEMME. 1930. *Deuxième rapport des commissaires*, Québec: Commission des droits civils de la femme.
- CONLOGUE, Ray. 1992. «A Witness of a Turbulent Time ART: The Dominion Gallery Celebrates 50 years of Promoting many of Quebec's Best-Known Artists», *The Globe and Mail* (Toronto), 2 juillet, p. C-3.
- «Devenue marchande, pour faire œuvre d'éducation». 1954. *Chic* (Montréal), 30 mai, p. 6.
- DESCARRIES-BÉLANGER, Francine. 1980. *L'école rose – et les cols roses: la reproduction de la division sociale des sexes*, Laval: Éditions coopératives A. Saint-Martin.
- DESRAMEAUX, Réjane. 1956. «L'un des plus beaux succès artistiques canadiens-français, Agnès Lefort. Une femme artiste-peintre qui a amené toute une clientèle à l'amour de l'art», source non identifiée, 9 juin, p. 7.
- DOUTRELOUX, Isabelle. 1990. «Entre les arts d'agrément et les arts professionnels: la formation artistique des filles aux Écoles des Beaux-Arts de Québec et de Montréal, 1922-1960», mémoire de maîtrise en histoire, Sherbrooke: Université de Sherbrooke.
- DUMONT, Micheline et Louise TOUPIN. 2003. *La pensée féministe au Québec. Anthologie 1900-1985*. Montréal: Éditions du remue-ménage.
- DUNCAN, Ann. 1992. «Gallery Dominion Has Reason to Celebrate». *The Gazette* (Montréal), 22 août, p. J5.
- EBER, Dorothy. 1966. «Max Stern Has Grown Rich Making Canadian Painting Richer, as Head of the House that Art Built», *Macleans* (Toronto), 5 février, p. 20-25.
- FORSTER, Michael. 1951. «Young French Painters in Montreal». *Canadian Art*, vol. 9, Noël, p. 60-67.
- FRIEDAN, Betty. 1964 [1963]. *La femme mystifiée*, trad. de l'américain par Yvette Roudy, Paris: Gonthier.
- «Galerie dans le salon». 1960. *Le Petit Journal* (Montréal), 30 octobre, p. 55.
- GAGNON, Claude-Lyse. 1960. «Au hasard de l'aventure féminine: Quand un peintre décide de lancer les autres...», *La Patrie du dimanche* (Montréal), 9 octobre, p. 104.
- GAGNON, Maurice. 1945. «Pensées sur l'art de tous les temps», *Le Quartier latin* (Montréal), 20 novembre, p. 3.
- GERIN-LAJOIE, Marie. 1929. *La Femme et le Code Civil*, s.l.
- GLADU, Paul. 1960. «À la (nouvelle) Galerie d'art Laviguer. Peinture canadienne: de Lemieux à Bellefleur», *Le Petit Journal* (Montréal), 30 octobre, p. 101.
- HAWORTH, Colin. 1964. «Agnès Lefort Opened the Door to Let in Movement», *Canadian Art*, vol. 21, mai, p. 124-126.
- HODKINSON, Elizabeth. 1960. «Home Becomes Art Gallery. Art Exhibition Opened by "Ordinary Housewife"», *The Montreal Star* (Montréal), 26 octobre, p. 42.
- HOULE, Alain. 1992-1993. «La galerie Dominion: éléments d'histoire», *Vie des Arts*, vol. 37, n° 149, p. 54-60.
- «Housewife Opens Suburb Home for Art Show». 1960. *Winnipeg Free Press* (Winnipeg), 5 novembre, p. 12.

- LAFLEUR, Geneviève. 2011. *Le parcours de formation et les stratégies de diffusion de femmes galeristes à Montréal entre 1941 et 1963: Denyse Delrue, Estelle Hecht, Agnès Lefort et Rose Millman*, mémoire de maîtrise en études des arts, Montréal: Université du Québec à Montréal.
- LASNIER, Michelle. 1962. « En vedette à l'étranger: Les femmes peintres du Québec », *Châtelaine*, octobre, p. 32-35; 100-106.
- LAVIGNE, Marie et Yolande PINARD. 1977. *Les femmes dans la société québécoise. Aspects historiques*, éd. corr., Montréal: Éditions du Boréal Express.
- LORANGER, Louis J. 1899. « De l'incapacité légale de la femme mariée », thèse de doctorat en droit, Québec: Université Laval.
- LORRAIN, Roland. 1955. « Agnès Lefort. Peintresse – Animatrice d'avant garde », *Le Devoir du dimanche. Supplément pour la famille* (Montréal), 24 septembre, p. 3; 12-13.
- MARCOTTE, Julie. 2000. *Les galeries Denyse Delrue (1957-1984)*, mémoire de maîtrise en étude des arts, Montréal: Université du Québec à Montréal.
- MONTBIZON, Rea. 1964. « A Visit with Agnes Lefort », *The Gazette* (Montréal), 19 septembre, p. 26.
- OLIGNY, Odette. 1961. « Pour Agnès Lefort, le peintre doit être avant tout un créateur », *La Patrie du dimanche* (Montréal), 19 mars, p. 2.
- PAGEOT, Édith-Anne. 2008. « Une voix féminine dans l'espace public. La Galerie Dominion, 1941-1956 », *Globe, revue internationale d'études québécoises*, vol. 11, n° 2, p. 185-203.
- PIERSON, Ruth Roach. 1983. *Les Canadiennes et la Seconde Guerre mondiale*, Ottawa: Société historique du Canada.
- ROBERT, Guy. 1977. *L'art au Québec depuis 1940*, Montréal: La Presse.
- ROBILLARD, Yves. 1985. « L'histoire des galeries Denyse Delrue », *Cahiers des arts visuels au Québec*, n° 27 (automne). Montréal: Éditions Cahiers, p. 3-15.
- ROCHER, Guy. 1962. « Les modèles et le statut de la femme canadienne-française », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 14, n° 1, p. 132-138. Édition numérique réalisée le 16 septembre 2004 à Chicoutimi (Québec) pour *Les Classiques des sciences sociales*. En ligne: http://classiques.uqac.ca/contemporains/unesco_riss/images_femme_societe/images_de_la_femme.pdf, p. 125-131 (consulté le 29 novembre 2012)
- SAINT-MARTIN, Fernande. 1960. « La Châtelaine d'aujourd'hui », *Châtelaine*, octobre, p. 1.
- _____. 1961. « Comment éduquer nos filles? », *Châtelaine*, novembre, p. 1.
- SARRAZIN, Jean. 1961. « La confiance des artistes reste le meilleur souvenir d'Agnès Lefort », *Le Nouveau Journal* (Montréal), 23 septembre, p. 26.
- SELIGSON, Lou. 1972. « Max Stern: Big Gun in the World of Art », *The Montreal Star* (Montréal), 3 novembre, p. 5.
- SICOTTE, Hélène. 1996. *La Galerie Agnès Lefort: les années fondatrices: 1950-1961*, Montréal: H. Sicotte.
- SICOTTE, Hélène (commissaire) et GALERIE LEONARD & BINA ELLEN, Montréal. 1996. *La galerie Agnès Lefort: Montréal 1950-1961. The Agnès Lefort Gallery: Montreal 1950-1961*, catalogue d'exposition (Montréal, Galerie Leonard & Bina Ellen, 23 avril – 1^{er} juin 1996), Montréal: Galerie Leonard & Bina Ellen.
- STRONG-BOAG, Veronica. 1994. *Les femmes au Canada pendant l'entre-deux-guerres*, trad. de l'anglais par Edwidge Munn, Ottawa: Société historique du Canada.

- TOURANGEAU, Jean. 1982. «Le Dr Max Stern. Quarante ans au cœur de l'art à Montréal», *La Presse* (Montréal), 5 juin, p. C20.
- TREMBLAY, Katia. 1993. «Accession des femmes à l'enseignement supérieur et origines d'une pratique architecturale féminine», dans *Les bâtisseuses de la Cité: Actes du 60^e colloque de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Section d'études féministes*, sous la dir. de Évelyne Tardy, Francine Descarries, Lorraine Archambault, Lyne Kurtzman et Lucie Piché, Montréal: Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, p. 173-191.
- TRÉPANIÉ, Esther. 1997. «Les femmes, l'art et la presse francophone montréalaise de 1915 à 1930», *The Journal of Canadian Art History*, vol. 18, n° 1, p. 68-83.
- VAILLANCOURT, Madeleine. 1958. «Agnès Lefort voudrait avoir encore le temps de peindre», *Photo-journal* (Montréal), 4 au 11 octobre, p. 40.
- VALOIS, Jocelyne. 1967. «La presse féminine et le rôle social de la femme», *Recherches sociographiques*, revue des étudiants de droit de l'Université Laval (Québec), vol. 8, n° 3 (septembre-décembre), p. 351-375. Édition numérique réalisée le 22 juin 2006 à Chicoutimi (Québec) pour *Les Classiques des sciences sociales*. En ligne: http://classiques.uqac.ca/contemporains/valois_jocelyne/presse_feminine_role_femme/presse_feminine_role_femme.pdf (consulté le 29 novembre 2012)
- VIAU, Guy. 1964. *La Peinture moderne au Canada français*, Québec: Ministère des Affaires culturelles.



Regards de femmes âgées sur la vieillesse : représentations sociales et rapports au temps¹

Isabelle Marchand, Anne Quéniart et Michèle Charpentier

Quelque quarante ans après avoir massivement investi le travail rémunéré au cours de leur vie, toute une génération de Québécoises atteint présentement l'âge de la retraite. Fait sociohistorique nouveau, les trajectoires des septuagénaires d'aujourd'hui ont été, plus que celles des hommes, bouleversées par la « double transformation » du monde du travail et de la famille (Attias-Donfut, 2009 : 189). On assiste ainsi à une pluralité de parcours et de transitions entre travail et retraite : sortie précoce, préretraite (Quéniart, 2006, 2007), maintien en emploi, réinsertion tardive ou postcarrière (Lesemann, 2007 ; Guillemard, 2007). Sur le plan des sciences sociales et de la gérontologie, un des effets de cette incursion des femmes dans l'univers du travail est la diversification des figures féminines du vieillissement, et notamment l'émergence des représentations autour de la « mamie » moderne, active, indépendante et engagée dans plusieurs sphères publiques, qui fait contrepoids au modèle de la femme âgée traditionnelle, centrée sur les pratiques de maternage et de soins (Langevin, 2002 ; Charpentier et Quéniart, 2009). À cela s'ajoute plus largement l'apparition de nouvelles conceptualisations gérontologiques à propos de la « vieillesse réussie » ou du « bien vieillir » (Rowe et Kahn, 1997 ; Gangbè et Ducharme, 2006). Toutefois, l'avancée en âge continue d'être marquée, dans le discours et les pratiques sociales, par la persistance de représentations négatives et de stéréotypes dégradants, notamment « l'indigence et la dépendance » (Feller, 2004) des personnes âgées. En effet, dans une société dominée par la productivité et la performance, cette « population grise » a la plupart du temps été perçue comme un groupe stagnant, immobile et timoré, caractéristiques antithétiques de toute organisation sociale moderne se voulant innovante et dynamique (Pitrou, 1997). Or, faisons-nous l'hypothèse, ces conceptions dominantes semblent être en décalage avec les expériences contemporaines des femmes à l'âge de la vieillesse.

Pour pallier cette lacune, une littérature émergente fait un pas de côté face aux approches traditionnelles et met l'accent sur « la perception qu'ont les personnes âgées de leur propre vie » (Gangbè et Ducharme, 2006 : 298). Car, faut-il l'avouer, nous connaissons peu la réalité des âgés, et encore moins celle des femmes vieillissantes. C'est à partir de ce constat que nous nous sommes intéressées aux femmes âgées et à leurs représentations sociales de la vieillesse. En continuité avec les travaux précédents de Charpentier et Quéniart (2007, 2009, 2010), cet article émane d'une recherche sur le rôle des femmes âgées dans la transmission

1. Une version plus longue de cet article et présentant seulement les résultats préliminaires de l'étude, soit ceux basés sur la moitié de l'échantillon total retenu, a été publiée dans la revue électronique *Enfances, Familles, Générations* (n° 13, 2010).

intergénérationnelle, et ce, tant au sein de la sphère privée que de la sphère publique². De fait, même si l'objectif premier de cette étude ne concerne pas les représentations sociales du vieillissement, ces questions se sont imposées dans les récits des femmes âgées ; c'est pourquoi nous nous proposons ici de défricher, à titre exploratoire, ces thèmes. Après avoir brièvement décrit le contexte sociohistorique et l'approche théorique dans lesquels s'inscrivent nos travaux, nous nous intéresserons essentiellement aux représentations sociales qu'entretiennent les femmes âgées à propos de la vieillesse. Plus spécifiquement, nous nous attarderons sur les évocations des expressions « femmes âgées » et « femmes âgées » dans un premier temps, et dans un deuxième temps, sur les façons dont elles négocient le processus du vieillir dans une société où la jeunesse est signe de vitalité et de performance. Dans un troisième temps, l'accent sera mis sur les représentations de leur rapport au temps à l'âge de la retraite. Nous concluons enfin cet article sur une réflexion plus holistique et soulèverons quelques enjeux relatifs à la gestion et à l'utilisation du temps aux troisième et quatrième âges.

Considérations théoriques

L'allongement de l'espérance de vie, la diminution du nombre d'enfants par famille, les progrès dans le domaine biomédical ainsi que l'amélioration des conditions de vie depuis le dernier siècle sont quelques-uns des changements qui ont eu des impacts considérables non seulement sur les modalités de vieillissement des populations, mais aussi sur « les vécus » de la vieillesse. Il y a cinquante ans, la retraite définissait une frontière autour de 60-65 ans qui désignait les personnes âgées ou du troisième âge ; aujourd'hui, la vieillesse se décuple en des « vieillesse » multiples, amenant ainsi l'étude de « nouveaux âges » dans le continuum du vieillir (Lalivie d'Épinay, 2008). En d'autres termes, les repères marquant la vieillesse traditionnelle s'étiolent, les trajectoires se pluralisent en fonction des âges et des générations et façonnent les diverses étapes de la vie, ou encore les « temps de vie », pour emprunter l'expression de Houde (1999). Par ailleurs, sur le plan des dynamiques familiales, avec la transformation des institutions et des cadres de socialisation et les changements démographiques subséquents, nous observons un élargissement de la parentèle et une solidarité intergénérationnelle qui tend à s'accroître (Loriaux, 1995). Toutefois, les relations filiales au sein des réseaux familiaux ont, quant à elles, changé de modes : anciennement basées sur le sentiment d'appartenance à la fratrie ou à une descendance, elles apparaissent aujourd'hui plus « négociables et sélectives » (Tassé, 2002 : 205). Plus encore, comme l'évoque Gaudet (2009 : 128), « le poids des traditions n'est plus suffisant pour tisser des liens. La famille devient de plus en plus affective, voire plus forte, car les liens électifs sont plus riches, mais paradoxalement plus fragiles à la fois, car la force de la tradition ne résiste pas à certains conflits ».

En toile de fond de ces considérations théoriques, les rapports sociaux de sexe, transversaux à toutes les sphères du social, déterminent aussi l'expérience du vieillissement. Notre recherche s'inscrit ainsi dans les tentatives récentes de rapprochements théoriques et pratiques entre les études féministes et la gérontologie. Nous estimons en ce sens que les facteurs structurels de notre société patriarcale marquent encore les discours, les institutions et les pratiques sociales, entraînant des conséquences réelles pour les femmes, particulièrement au grand âge, et ce, sur le plan des conditions socioéconomiques, de la santé, etc. Dans le cadre de notre étude, l'approche féministe s'avère d'autant plus pertinente qu'elle reconnaît la spécificité du vécu des femmes, à savoir leurs trajectoires individuelles et collectives, lesquelles sont analysées à l'aune du continuum d'inégalités systémiques qui marquent la vie des femmes et leur avancement en âge. Enfin, notre posture féministe nous permet de considérer tant leur agentivité que les impacts des rapports de sexe sur leur vieillissement.

2. Le projet de recherche (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada 2008-2011) s'intitulait « Les femmes âgées dans l'espace public et privé : quels héritages, legs, transmission ? », sous la direction de Michèle Charpentier et Anne Quéniart.

Précisions méthodologiques

Utilisant une méthodologie qualitative et privilégiant le point de vue des principales concernées, notre cueillette de données se fait par le biais d'entrevues semi-structurées, menées auprès d'une trentaine de femmes âgées de 65 ans et plus³. Toutes les entrevues jusqu'ici réalisées ont été retranscrites et codées afin de générer des thèmes (anticipés et émergents) et d'en dégager le sens, en accord avec l'analyse par théorisation ancrée, qui vise l'élaboration d'une théorie enracinée dans la réalité empirique des faits sociaux peu étudiés (Laperrière, 1998; Paillé, 1994). Nous avons par la suite regroupé ces thèmes sous des catégories conceptuelles et mis celles-ci en relations pour ensuite élaborer des hypothèses interprétatives et les confronter avec les théories explicatives globales. Enfin, nous avons réalisé une analyse transversale du matériau afin d'établir l'existence ou l'absence de récurrences dans les contenus des discours. L'échantillon d'âinées sur lequel se base cette analyse exploratoire se compose de 25 femmes issues de trois cohortes d'âges : neuf répondantes sont âgées entre 65 et 74 ans (catégorie 1), dix ont entre 75 et 84 ans (catégorie 2) et finalement, six femmes sont âgées de 85 ans et plus (catégorie 3). Sur le plan socioéconomique, huit femmes disposent de revenus modestes à faibles, quatorze se situent dans la classe moyenne et trois vivent au sein de milieux sociaux plus nantis. La majorité des femmes sont soit mariées (9), soit veuves (9), les autres sont célibataires (3) et divorcées ou séparées (4). Hormis les trois femmes célibataires, les 22 autres ont des enfants adultes et 20 ont des petits-enfants d'âges variés. Sur le plan des trajectoires et de la formation scolaire, huit des neuf femmes de la première génération (65-74 ans) détiennent un diplôme postsecondaire et la neuvième a bénéficié de formation au sein de son entreprise, lui permettant ainsi d'accéder à un poste de professionnelle. Toutes ont donc occupé un emploi rémunéré en ayant une famille – elles sont mariées, veuves, et trois sont divorcées – et s'inscrivent dans les classes sociales moyennes à élevées. Enfin, elles se disent socialement engagées, en s'impliquant au sein de leur communauté ou en poursuivant leur activité professionnelle sous forme de bénévolat. Finalement, les femmes appartenant aux catégories 2 (75-84 ans) et 3 (85 ans et plus)⁴ possèdent une trajectoire similaire : elles sont mariées ou veuves et ont, pour la plupart, occupé un travail traditionnellement féminin (secrétaire, technicienne, aide familiale et ouvrière en usine) avant de se marier. Ainsi, comme le dictait les normes sociales de l'époque, elles ont été femmes au foyer et se sont consacrées à leur famille et à leurs proches. Seules trois femmes de 75 ans et plus sont restées célibataires, sans descendance; pour gagner leur vie, deux ont œuvré comme aide familiale et la troisième, comme infirmière.

Représentations du vieillir des femmes âgées

Dans un premier temps, l'analyse des représentations sociales⁵ de la vieillesse des répondantes nous a permis de dégager leur vision d'elles-mêmes en tant que femme vieillissante. Un des premiers constats, toutes catégories d'âges et de statuts sociaux confondus, est la réfutation ou la mise à distance du terme « femme âgée ». Pour plusieurs répondantes, l'expression est synonyme de femme isolée, passive et inactive. En cela,

3. Précisons que le recrutement a été effectué par des sources multiples, en fonction des différents milieux de vie des âinées : associations d'âinés et groupes de femmes, résidences pour personnes âgées, paroisses et journaux de quartier, milieux de travail typiquement féminins, etc. Outre les informations visant à brosser un portrait sociodémographique de notre échantillon, l'entrevue aborde des thèmes qui s'articulent autour de deux dimensions. La première s'intéresse aux représentations des femmes âinées et des grands-mères : perceptions et images des femmes âinées, places et rôles dans la société; la deuxième vise à explorer la dynamique de la transmission intergénérationnelle : nature, type, valeurs et savoirs transmis, modes de transmission (directe/indirecte, imitation/incitation/imposition, etc.), sens de la transmission (vision du monde, mémoire, éducation), facteurs incitatifs et contraignants, etc.
4. Compte tenu du nombre limité d'entrevues réalisées, aucune différence significative ne distingue les trajectoires des répondantes appartenant de l'un ou l'autre des groupes d'âge.
5. Rappelons succinctement que les représentations sociales sont des « univers d'opinions » et des « connaissances de sens commun » qui servent de régulateur des lieux communs (Maisonneuve, 1973 : 213). Elles permettent de donner un sens à ses propres pensées, comportements et pratiques, comme à celles des autres et, ce faisant, de se situer en tant qu'individu au sein d'un ensemble social organisé (Jodelet, 1989).

elle renvoie à des représentations négatives: femme malade, femme à mobilité réduite, femme habitant en centre d'hébergement, etc. :

Quelqu'un assis derrière une fenêtre, puis attendre, c'est comme une prison [les centres d'hébergement]. Ils vont faire du bingo, ils font un petit peu de ceci, de cela. (Laure, 65 ans)

Ils sont assis sur une chaise [les aînés], puis [ils] attendent, [...] pour moi, c'est ça, une vraie aînée, qui ne peut pas avancer rien. (Jeanine, 70 ans)

[Une femme aînée], c'est quelqu'un avec de l'ostéoporose. (Barbara, 67 ans)

Même âgée de 91 ans, Josette hésite aussi à s'identifier à une « vieille madame » puisqu'elle n'est pas malade (elle se déplace pourtant à l'aide d'une marchette). Une scission se crée ainsi dans l'esprit de plusieurs répondantes entre les femmes âgées, relativement autonomes, et les femmes aînées, ou « malades ». Nous constatons que les conceptions traditionnelles de la vieillesse, qui l'amalgament d'emblée à la perte de capacités physiques et cognitives, à la fragilité et à la dépendance, sinon à la maladie, entrent en contradiction avec les récits expérientiels du vieillir. C'est notamment ce que Grenier (2009) met en relief lorsqu'elle montre comment les femmes âgées bénéficiant de services de santé publics réfutent la notion de « fragilité » basée uniquement sur des indicateurs biomédicaux et cliniques, qui en élude les dimensions cognitive et émotionnelle. Par ailleurs, d'autres répondantes mentionnent ne pas « se sentir » comme une femme aînée ; elles n'ont « pas le temps de vieillir » ni « d'avoir des bobos et de s'ennuyer ». Pour elles, la vieillesse est associée au ralentissement, à une inactivité tant sociale que physique et psychologique ; or, elles n'ont pas le sentiment « d'être vieilles » :

C'est drôle, mais on se sent pas aînée tant que ça, on vit notre vie, je te dis mon âge, puis je me sens pas cet âge-là. (Denise, 85 ans)

Je ne me vois pas, moi, comme [une] personne âgée. De cœur, non, je ne me sens pas là-dedans. (Bernadette, 76 ans)

Je ne me considère pas encore comme une femme aînée... (Aline, 77 ans)

En outre, si la plupart refusent de s'identifier à l'expression « femmes aînées » et ne se perçoivent pas de la sorte, c'est souvent parce que « femmes aînées » renvoie à l'image d'une « vieille femme » cloîtrée et placée en marge de la société. Certaines déplorent à ce propos que la vieillesse soit appréhendée comme un fardeau social, et les personnes âgées comme « des poids morts » pour la société. D'autres critiquent l'exclusion sociale que vivent les personnes âgées, et cette exclusion est imputée à la non-reconnaissance de leurs apports à la société, voire à l'occultation de leur bagage expérientiel. Cette mise à distance du terme « femme aînée » peut être aussi appréhendée comme une résistance à considérer la vieillesse comme un processus structurant toutes les dimensions de leur vie : leur identité de femme, leur place et rôle dans l'organisation sociale, position trop souvent d'à-côté, limitrophe et périphérique à l'action et à l'agir citoyens. Elles s'excluent donc sciemment de la catégorie homogénéisée « femmes âgées » en raison des représentations sociales dominantes et péjoratives attribuées aux personnes âgées, et aux femmes plus particulièrement (Perrig-Chiello, 2001).

Bien vieillir pour subvertir la vieillesse

Pour échapper à ce « ressenti » de la vieillesse et aux images stéréotypées sous-jacentes, il faut rester actives, affirment les répondantes, maintenir une vivacité d'esprit et faire preuve de disponibilité. Quelques témoignages mettent l'accent sur l'importance de préserver une acuité intellectuelle et une posture d'ouverture sur le monde, attitude permettant d'échapper au recroquevillement sur soi-même et à la taciturnité, autre représentation négative associée à la vieillesse. Plus largement, plusieurs ont mentionné vouloir rester « vivantes », maintenir leurs réseaux sociaux et préserver une curiosité citoyenne. Elles souhaitent poursuivre des projets

variés, entretenir des passions et continuer leurs activités (professionnelles, d'engagement social, familiales, etc.). Les divers témoignages ci-après illustrent ces notions :

Quand l'esprit se referme sur lui-même, c'est là qu'on devient toute ratatinée. [...] Ce que j'aime bien chez certaines femmes, c'est celles qui demeurent actives, physiquement, intellectuellement, et qui ne sont pas juste centrées sur elles-mêmes. Pour moi, c'est important de rester ouvert aux autres personnes et à ce qui se passe dans le monde. (Claire, 72 ans)

Quand on reste replié sur soi, là on vieillit. (Adèle, 73 ans)

Je suis passionnée par ce que je fais, je sais que c'est utile, puis ça me passionne, alors j'en vois des femmes autour de moi qui ont mon âge et qui continuent de faire des choses intéressantes. (Odette, 73 ans)

Pour certaines septuagénaires, bien vieillir indique non seulement une vie active, mais comporte aussi un caractère esthétique. « Moi, je ne vieillis pas. [...] Moi, je veux faire une belle vieille! », s'exclame Bernadette (76 ans) pour signifier que le temps ne semble pas avoir d'emprise sur elle. Veiller à son apparence physique, maintenir une bonne condition physique ainsi qu'une vie sociale sont des dimensions importantes mises de l'avant par les répondantes :

Des femmes de mon âge [...] qui aiment encore se pomponner, aller à la coiffeuse, se faire faire les ongles, aller magasiner, sortir, prendre un verre de vin en mangeant... (Jeanine, 70 ans)

J'aime bien les femmes qui font des exercices, et toutes sortes d'affaires pour se garder en forme. (Lise, 93 ans)

Le « prendre soin de soi au féminin » apparaît ainsi associé non seulement aux normes sociales sexuées, mais aussi aux capacités de mobilité, de vitalité et de plaisir qui caractérisent typiquement la jeunesse. En revanche, plus les répondantes avancent en âge, plus l'accent est mis sur l'importance d'être en santé. De fait, nous observons que pour les répondantes âgées de 80 ans et plus, la santé, la forme physique et l'autonomie deviennent centrales dans leur définition de soi comme femme vieillissante. Par exemple, Josette, 91 ans, affirme qu'en dépit d'une fracture de la hanche, nécessitant des soins quotidiens, elle est « toujours debout », signifiant que malgré une mobilité amoindrie au cours des années, son autonomie demeure un facteur nodal dans sa représentation d'elle-même. En résumé, les répondantes concentrent leurs représentations du vieillir autour des valeurs positives d'autonomie, d'indépendance et de maintien de la santé physique et intellectuelle, état permettant de préserver une vitalité d'esprit. Ces caractéristiques associées à leur processus du vieillir leur permettent non seulement de résister aux représentations négatives considérant la vieillesse comme un problème social, mais surtout de « rester dans la vie », dans le continuum de leur existence et des projets anticipés, et non en rupture ou en marge du temps et des réalités contemporaines.

Représentations du vieillir : accepter le passage du temps

Les répondantes ayant évoqué le vieillissement de façon plus spécifique en parlent comme d'une phase, d'une étape inévitable à laquelle il faut s'ajuster et, surtout, que l'on doit « accepter », comme y fait allusion Loraine, 77 ans : « [Il faut] accepter notre vieillesse... Accepter que notre corps change, accepter les bobos, les inconvénients, il faut accepter qu'on est rendues là ». Pour Loraine, comme pour d'autres qui ont abordé ce thème, il s'agit non seulement d'intégrer sur le plan psychologique l'avancement en âge, mais aussi les changements physiques et l'apparition des marqueurs corporels. Les transformations du corps sollicitent en l'occurrence directement les représentations qu'on a de soi-même et, en cela, « accepter la vieillesse », c'est rechercher une « congruence entre l'image de soi et l'image corporelle, [car] ce n'est pas le corps qui doit s'adapter à l'image de soi, mais l'image de soi qu'il faut accepter de voir transformée » (Vanneinwenhove, 2009 : 77). Image de soi et identité doivent ainsi être mises en consonance de manière à intégrer l'idée du temps qui passe et, avec lui, l'inéluctable « limite de l'existence » (Charton, 2005 : 54) : « Quand tu l'acceptes [la vieillesse], tu vis bien. Tu profites plus de tous les moments parce qu'on sait, a beau dire, [mais] on ne va pas durer tout le temps. On est chanceuses » (Denise, 85 ans). Le rapport serein au temps futur invoqué par

plusieurs répondantes apparaît aussi lié au fait de percevoir son existence comme étant encore significative, autrement dit au sentiment que le chemin devant soi n'est pas futile mais qu'il s'inscrit, au contraire, dans une continuité cohérente avec la trajectoire jusqu'ici parcourue (Houde, 2003). Le prolongement de l'engagement collectif semble aussi permettre ce continuum qui donne un sens au présent : « Ce n'est pas le chèque qui est important », mentionne Odette (73 ans) en parlant du travail qu'elle effectue à temps très partiel, « je sens que je suis encore bien vivante et active et, pour moi, c'est ça qui est important ». Enfin, se sentir aimée et être en santé restent aussi essentiels pour appréhender avec quiétude les années de la vieillesse :

Je me vois encore avec un bel avenir [...] parce que je suis relativement en bonne santé. [...] J'ai laissé ma maison, je reste chez mon garçon, et puis je suis bien heureuse-là, je me sens aimée, c'est de même que je pense que je vais finir ma vie. (Bernadette, 76 ans)

La façon de concevoir cette dernière phase du vieillir, qu'Erickson⁶ nomme l'intégrité personnelle, comme une période réflexive où l'individu peut soit éprouver un sentiment d'accomplissement lié au fait d'avoir eu « une vie bien remplie » ou, au contraire, être envahi par un sentiment de désespoir (Houde, 2003 : 99), apparaît également tributaire de l'état de santé physique, cognitif, relationnel et socioémotif des personnes âgées. Par conséquent, l'âge des répondantes et leurs conditions de vie influencent forcément leur rapport à la vieillesse et au « bien vieillir ». Contrairement à Bernadette, qui est entourée de sa famille et qui n'a pas de problème de mobilité, Lise, une veuve de 93 ans vivant dans une résidence pour personnes âgées, mentionne qu'elle ne souhaite pas vivre jusqu'à 100 ans en raison de sa condition physique altérée par son grand âge. Elle semble toutefois satisfaite de ce qu'elle a accompli dans sa vie : « Je suis heureuse malgré tout. J'ai fait ma vie, je suis rendue à 93 ans, mais j'ai fait une belle vie avec mes enfants puis tout ça. Donc, qu'est-ce que tu veux de plus ? Mon temps est échu, mon temps est fini ni plus ni moins. » À cette étape-ci de sa vie, Lise fait le point sur le temps passé et sur les expériences qui l'ont accompagnée. Si la vieillesse apparaît être un moment propice pour effectuer un bilan personnel et mener une réflexion sur son existence (Aumond, 1987), le regard résigné que Lise pose sur le temps à venir est imprégné d'un sentiment de finitude, du sentiment d'un temps de vie qui se prolonge, mais qu'elle estime néanmoins achevé.

À travers ces quelques témoignages, nous avons eu l'occasion de voir qu'il existe diverses façons « d'habiter ce temps de la vieillesse » (Houde, 2003 : 95). Au-delà de l'âge, le rapport à la santé, physique et mentale, façonne l'expérience de la vieillesse et le rapport au temps présent et futur. Pour celles qui n'ont pas atteint le « quatrième âge », accepter le passage du temps inclut à la fois des dimensions identitaires et relationnelles, c'est-à-dire que cela implique de s'approprier une image de soi vieillissante et d'inscrire ce temps du vieillir dans une vision du monde qui continue de donner un sens à la vie. Pour les plus âgées, le rapport au temps à cette période de la grande vieillesse semble s'opérer à travers « la séquence et les ruptures des âges » (Charton, 2005 : 54). De fait, les diverses étapes du vieillir et les changements expérientiels associés au vieillissement, qu'ils soient d'ordre physique, matériel, psychologique ou autre, rendent manifestes la fin d'un parcours de vie où le temps devant soi apparaît désormais réduit. Toutefois, pour développer ce sentiment de sagesse à la mesure du temps passé et à venir, il apparaît nécessaire de prendre du recul par rapport aux représentations sociales péjoratives de la vieillesse ou encore avec certaines pratiques discursives et médiatiques infantilisantes. En cela, bien vieillir ou simplement vieillir n'est pas un état statique, mais une évolution dynamique mettant en jeu une série de facteurs d'ordre sociohistorique, culturel, symbolique et identitaire. Les représentations de la vieillesse se transforment donc constamment, sous l'influence conjointe des normes, des valeurs et des pratiques sociétales ainsi que des perceptions des individus – ici les femmes – menant à la formation d'identités composites du vieillir. Mais quelle que soit la recomposition identitaire que les femmes effectuent, une chose est certaine : l'entrée dans la vieillesse n'est pas, pour nos répondantes, une « mort sociale » pour reprendre l'expression utilisée par Guillemard (2002) à propos des représentations

6. Dans sa modélisation du développement humain, Erickson propose huit étapes. Voir Aumond, 1987.

de la retraite. Au contraire, pour plusieurs, l'entrée dans la vieillesse crée un nouvel espace-temps, une interface salubre s'immiscuant entre le mitan de la vie et le grand âge. C'est sur cette période de la « maturescence » et ce nouveau rapport au temps invoqué par Houde (2003 : 96) que nous nous attarderons dans la dernière section et en conclusion de cet article.

Le temps de la vieillesse : entre le temps pour soi et le temps aux autres

Vieillir sollicite d'autres dimensions de la vie que celles reliées aux représentations sociales de la vieillesse et à son identité de femmes âgées ; la vieillesse ouvre une nouvelle fenêtre sur la temporalité ; le rapport au temps se modifie à l'aune des trajectoires, elles-mêmes en changement à l'âge de la retraite. En effet, ralentir ou prendre congé du travail salarié permet d'oblitérer les rôles sociaux jusqu'ici endossés au sein des sphères privée et publique ; l'individu s'engage dans une « transition biographique » importante où l'accent est mis sur la reconsidération des priorités personnelles et l'établissement de nouveaux projets de vie (Pennec, 2004 : 99). Plus de la moitié des répondantes qui viennent de prendre leur retraite ou qui se remémorent cette période, ont mentionné ce temps de répit qui s'aménage à la suite d'un parcours au cours duquel le travail domestique, l'éducation et les soins aux enfants et aux proches avaient accaparé la majorité, sinon la totalité (pour deux d'entre elles) de leur temps. C'est souvent le départ des enfants de la maison qui laisse *a posteriori* l'occasion de s'occuper de soi-même, de penser à soi et de se divertir avec de « petits plaisirs ». Certaines évoquent en ce sens la réalisation de voyages, l'accomplissement de rêves inassouvis ou encore leurs désirs d'investir dans de nouvelles passions :

Je peux faire des rêves, puis accomplir ce que je veux. [...] Je fais des voyages, je n'en refuse aucun. Je n'en ai pas fait beaucoup dans le temps que j'élevais ma famille. (Pierrette, 73 ans)

Je prends des cours d'aquarelle [...] Il y a ce côté expression, cette sensibilité et expression de la beauté que je souhaite développer. (Odette, 73 ans)

La notion de voyage apparaît corollaire d'un désir de liberté, d'extériorité et de réalisation personnelle. De plus, le fait de vouloir se divertir est ici révélateur d'un nouveau regard sur soi et sur ses intérêts personnels dans le cadre d'une temporalité qui échappe dorénavant aux impératifs du devoir maternel ou familial. Les urgences quotidiennes propres au mitan de la vie se font évanescences ; on vit davantage dans l'« ici et maintenant » en optimisant le temps présent (Houde, 2003). Ce cycle de vie où le temps devient de plus en plus poreux, de moins en moins structuré par les obligations de la vie adulte, correspond, dans tous les récits, à la période de la retraite ou de la préretraite, que ce soit celle des femmes elles-mêmes (si elles ont eu un travail rémunéré) ou celle du conjoint (si elles sont restées au foyer). Ainsi, pour ces répondantes, qui sont mariées et qui disposent des conditions matérielles nécessaires à l'édification de tels projets, la mise au rancart des responsabilités familiales et le retrait du marché du travail permettent de « faire une belle vie », comme disait l'une d'entre elles. Cette « [mise] à distance de l'organisation antérieure des temps » (Pennec, 2004 : 10) offre au surplus l'opportunité d'investir de nouveaux champs d'activité, par exemple les arts ou les études, jadis mises de côté. Enfin, dans tous ces récits, c'est la retraite qui semble être l'« acte repère » ou l'« acte inaugural » à partir duquel naît ce désir d'exploration d'un nouvel horizon de vie (Charton, 2005 : 71). En effet, si le troisième âge et, de façon corollaire, la retraite, « para[issent] ouvrir sur un âge de liberté » (Lalive d'Épinay, 1995 : 339), cette redéfinition du rapport aux temps demeure largement conditionnée par les positions sociales des répondantes. Issues de milieux socioéconomiques variant de moyens à plus nantis, mariées ou veuves, ces femmes en tête de la génération pivot décrite par Attias-Donfut et Segalen (2002), âgées entre 65 et 75 ans, ont eu la possibilité de faire des études postsecondaires et de mener une vie professionnelle. Ayant profité des changements sociaux en matière de travail, de famille et d'éducation, plusieurs ont refusé de se cantonner dans les pratiques exclusives de maternage et du prendre soin ; leurs parcours de vie sont donc marqués par plus d'individualisation et de mobilité sociale (Attias-Donfut 2009). Par conséquent, elles disposent aujourd'hui de meilleures conditions socioéconomiques que les femmes des générations antérieures

et aménagent leur retraite dans une perspective de redéfinition d'espaces personnels, conjugaux et familiaux. Le temps consacré aux petits-enfants et à la famille demeure toujours présent, mais il ne mobilise pas « tout » leur temps ; un esprit d'autonomie et d'indépendance marque la culture familiale de ces femmes.

En revanche, pour une majorité de répondantes des catégories 2 et 3, soit celles âgées de 75 ans et plus, les moments consacrés aux proches apparaissent monopoliser une grande part de leurs activités et instants de loisir, sinon la presque totalité de leur temps. Se distanciant donc des plus jeunes répondantes réclamant du temps à soi, des activités et des loisirs personnels, leurs discours et leurs temps libres restent focalisés sur les engagements aux proches et les responsabilités familiales. Leurs témoignages semblent ainsi refléter une « culture de mutualité » où la réciprocité dans l'échange des ressources, des soins, des services entre les générations s'effectue de façon continue (Brannen, 2006), ou selon Attias-Donfut (2009), de manière directe. Autrement dit, l'accent est mis sur la réciprocité bilatérale de l'entraide familiale et sur le soutien mutuel entre les membres de la parenté, lequel est considéré comme fondamental, voire appréhendé comme une pratique normative :

S'il arrive de quoi, tu n'as pas besoin de chercher 56 voisins, t'appelles ta sœur, t'appelles, c'est comme ça. (Jeanine, 70 ans)

Je trouve qu'ils ont besoin de moi autant que moi [d'eux]. Si ma fille se chicane avec son mari, elle s'en va voir maman. Mes petits-enfants, c'est pareil. [...] À chaque soir, je m'en vais les embrasser et puis je m'en reviens à la maison. (Pauline, 65 ans)

Pour ces répondantes, issues des milieux socioéconomiques modestes et moyens, c'est l'institution familiale qui « soutient le temps », tant présent que futur (Roussel, 1989, cité dans Charton, 2005 : 66). C'est dans cette perspective de solidarité intergénérationnelle que les temps sociaux de plusieurs des femmes interrogées restent quasi-exclusivement occupés par les pratiques de « grand-parentage » (Attias-Donfut et Segalen, 2002) ainsi que par « le travail du proche » (Pennec, 2009).

En somme, entre temps pour soi et temps pour les autres, le rapport au temps des répondantes se scinde en deux logiques différentes : selon leur âge et leur génération d'appartenance. Les femmes de la première cohorte de la génération des baby-boomers ont investi leurs parcours et se permettent dorénavant plus de projets autonomes et personnels. Partagé entre rôle traditionnel et rôles nouveaux au sein du privé, leur rapport au temps, notamment au moment de la retraite, est davantage vécu « comme un projet de maîtrise de l'existence » (Charton, 2005 : 66). Le temps consacré à autrui est par conséquent arbitré dans une pluralité de temps sociaux à orchestrer – temps personnel, conjugal, familial et intergénérationnel. Pour les répondantes âgées de 75 et plus, la division sexuelle de l'espace et du travail, le rôle d'aidante et de soignante, les tâches de l'intérieur ainsi que le travail du proche (Pennec, 2009) caractérisent leur existence ; plus encore, ces rôles participent à la définition de soi en tant que femme âgée. À la vieillesse et au grand âge, leur parcours et rapport au temps se placent sous une « logique de continuité et de tradition », dans le sillage des normes et des rôles familiaux bien circonscrits (Charton, 2005 : 72). Le soutien à la famille et le travail sororal demeurent ainsi une valeur nodale canalisant la majorité de leur temps ; leur trajectoire est sous-jacente au fonctionnement des organisations sociales traditionnelles.

En filigrane de ces deux cas de figure, nous observons néanmoins que la trame temporelle du vieillir, que ce soit au troisième ou au quatrième âge, demeure inévitablement médiatisée par le souci d'autrui. En effet, même si ce temps consacré aux autres se vit et s'articule différemment, l'engagement de proximité, tel que défini par Penneec (2002)⁷, continue d'occuper une place considérable dans la vie des femmes âgées. Nous

7. L'engagement de proximité fait référence « aux engagements pratiqués au quotidien. La sphère retenue est celle de la proximité au sens du réseau des personnes considérées comme faisant partie des proches et au sens de la distance spatiale. Cette proximité conjugue ainsi le privé et le public, au sein de plusieurs collectifs d'appartenance entre famille, voisinage, amis, associations, etc. » (Pennec, 2002 : 97).

convenons donc avec Pennec que [même] si les femmes de cette génération [pivot] manifestent cette volonté d'exister hors de la sphère familiale, les services d'entraide intergénérationnelle continuent d'exercer sur elles une force de rappel vers les fonctions domestiques et de soin » (Pennec, 2009 : 149). Cet état de fait n'est pas surprenant, puisque le domaine du privé, de la famille et du travail émotif demeure encore l'apanage des femmes ; les pressions sociales et familiales, et même politiques, restent fortes pour qu'elles continuent à offrir tant de temps à autrui.

Conclusion

L'étude des récits montre non seulement comment la temporalité intervient dans les représentations sociales des femmes âgées, mais aussi de quelle façon cette séquence du vieillir est mise en œuvre et actualisée aux troisième et quatrième âges. Au regard d'une vieillesse de plus en plus polymorphe, les représentations de la vieillesse vacillent toutefois entre deux pôles, à savoir l'image de l'ainé fringant et actif et celle du « vieux » ou de la « vieille » vivant en marge et dépendant (Caradec, 2004) ; ce sont ces dernières évocations qui apparaissent prégnantes dans l'imaginaire des femmes âgées. Rappelons que ces préconceptions sur la vieillesse fournissent une vision partielle et grossière de la situation et des réalités des personnes âgées, ce qui est d'ailleurs le propre de la stéréotypie. Les récits montrent comment les femmes âgées récuse en bloc ces préjugés homogénéisants à propos de la vieillesse, laquelle, au contraire, se vit et « s'inscrit dans des rythmes multiples » (Houde, 2003 : 96), créant par le fait même une atomisation des temps sociaux pour certaines d'entre elles.

Aujourd'hui plus que jamais, de nouvelles temporalités se sont immiscées dans la vie des femmes. Après le retrait du travail salarié et le départ des enfants du foyer, le rapport au temps s'arbitre entre le temps pour soi et le temps pour autrui ; temps disponible que l'on choisit de se réapproprier, d'investir ou de donner. Et ce sont les différentes configurations des relations familiales, reflétant tantôt des pratiques de réciprocité directe et indirecte, tantôt des schèmes d'entraide discontinus, qui influencent cette partition des temps sociaux. Considérant cette « nouvelle culture du vieillissement », ce sont les femmes, plus que les hommes, qui restent les premières interpellées et invitées à investir le temps laissé vacant au moment de leur retraite (Attias-Donfut, 2009 : 190). Si celles qui bénéficient des conditions matérielles nécessaires réinvestissent ces espaces dans une logique d'individualité et de loisirs, les femmes demeurent néanmoins « les chevilles ouvrières » (Pitrou, 1997 : 149), les gardiennes de la parentèle et des liens filiaux. Qui plus est, avec l'allongement de l'espérance de vie et, par conséquent, l'émergence de rapports multigénérationnels et de plus longue durée, les femmes âgées risquent de poursuivre leur engagement de proximité pendant longtemps ; autrement dit, elles risquent de donner beaucoup plus de temps qu'elles n'en recevront (Bengston et Martin, 2001).

Ainsi, le temps consacré à autrui continue d'informer non seulement les trajectoires personnelles et professionnelles des femmes, mais aussi leur appréhension et conjugaison des espaces-temps de la vieillesse. Dans les années à venir, n'est-il pas à craindre, avec l'effritement des ressources publiques dans une société vieillissante, que le temps disponible devienne, lui aussi, de plus en plus accaparé par ce rôle « d'aidante naturelle », position que les femmes ont d'ailleurs toujours occupée au sein des réseaux familiaux ? De surcroît, puisque le vieillissement de la population et la longévité se conjuguent au féminin, mettant ainsi en scène plusieurs générations de femmes, leurs fonctions de pivots seront accrues pour plus de temps et auprès de plus de personnes (Pennec, 2009). En l'occurrence, si nous estimons que le « souci du proche est politique » (Pennec, 2009 : 158), le rapport au temps des femmes âgées nous apparaît, lui aussi, éminemment lié dans ces mêmes enjeux.

Références

- ATTIAS-DONFUT, Claudine. 2009. « Les grands-mères au centre des solidarités familiales », dans Michèle Charpentier et Anne Quéniart (dir.), *Vieilles et après! Femmes, Vieillesse et société*, Montréal : Éditions du remue-ménage, p. 189-205.
- ATTIAS-DONFUT, Claudine et Martine SEGALEN. 2002. *Le nouvel esprit de famille*, Paris : Odile Jacob.
- AUMOND, Maurice. 1987. « Les dynamismes du vieillissement et le cycle de la vie : l'approche d'Erikson ». En ligne : http://pages.infinit.net/grafitis/PDF/Voc1/Erickson_vieillesse.pdf (consulté le 1^{er} mars 2010)
- BENGSTON, Vern. L. et Peter MARTIN. 2001. « Families and intergenerational relationships in aging societies: comparing the United States with German-speaking countries », *Gerontol Geriat*, n° 34, p. 207-217.
- BERNARD, Miriam, Judith PHILLIPS, Linda MACHIN et Val HARDING DAVIES. 2000. *Women Ageing: Changing Identities, Challenging Myths*, London : Routledge.
- BERTAUX, Daniel. 1996. *Les récits de vie*. Paris : Nathan.
- BRANNEN, Julia. 2006. « Cultures of Intergenerational Transmission in Four Generation Families », *The Editorial Board of The Sociological Review*, p. 133-154.
- CARADEC, Vincent. 2004, *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, Paris : PUF coll. « Sociologie d'aujourd'hui ».
- CHARPENTIER, Michèle et Anne QUÉNIART. 2009. « Quelle place pour les femmes âgées dans l'espace privé et public », dans Michèle Charpentier et Anne Quéniart (dir.), *Vieilles et après! Femmes, Vieillesse et société*, Montréal : Éditions du remue-ménage, p. 11-28.
- CHARTON, Laurence. 2005. « Diversité des parcours familiaux et rapport au temps », *Lien social et Politiques*, n° 54, p. 65-73.
- FELLER, Elise. 2004. « La représentation sociale du vieillissement : évolution et paradoxe ». En ligne : http://www.ucanss.fr/universites/2004/conf/conference_n11.pdf (consulté le 1^{er} mars 2010)
- GANGBÈ, Marcellin et Francine DUCHARME. 2006. « Le "bien vieillir" : concepts et modèles », *Médecine sciences*, vol. 22, n° 3, p. 297-300.
- GAUDET, Stéphanie. 2009. « Devenir adulte hier et aujourd'hui : une double expérience de transmission et de définition de soi. Le cas de la jeunesse québécoise de 1960 et 2000 », dans Anne Quéniart et Roch Hurtubise (dir.), *L'intergénérationnel. Regards pluridisciplinaires*, Rennes : Presses de l'École des hautes études en santé publique, p. 127-148.
- GRENIER, Amanda. 2009. « Femmes âgées et fragilité : leur résistance face aux pratiques du système de la santé et des services sociaux », dans Michèle Charpentier et Anne Quéniart (dir.), *Vieilles et après! Femmes, Vieillesse et société*, Montréal : Éditions du remue-ménage, p. 249-269.
- GUILLEMARD, Anne-Marie. 2002. « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire », *Gérontologie et sociétés*, n° 112, p. 53-66.
- HOUDE, Renée. 2003. « Comment habiter sa vieillesse », *Revue québécoise de psychologie*, vol. 24, n° 3, p. 95-106.
- JODELET, Denise. 1989. *Les représentations sociales*, Paris : Presses Universitaires de France.

- LALIVE D'ÉPINAY, Christian. 1995. « Les représentations de la vieillesse dans les récits autobiographique de personnes âgées ». En ligne : <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/pul/dumont/fdchap20.html>. (consulté le 20 février 2010)
- LALIVE D'ÉPINAY, Christian et Dario SPINI. 2008. *Les années fragiles. La vie au-delà de quatre-vingts ans*, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- LANGÉVIN, Annette. 2002. « Saliariat féminin et construction de l'identité de grand-mère », *DIALOGUE – Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, n° 158, p. 11-21.
- LAPERRIÈRE, Anne. 1998. « La théorisation ancrée (*grounded theory*) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées », dans J. Poupard, J-P Deslauriers, L-H Groulx, A. Laperrière, R. Mayer & A. Pires (dir.), *La recherche qualitative. Tome 1. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : Gaëtan Morin Éditeur, p. 309-340.
- LESEMANN, Frédéric. 2007. « La fin de la retraite telle qu'on la connaît ? », dans M. Charpentier et A. Quéniart (dir.), *Pas de retraite pour l'engagement citoyen*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 25-39.
- LORIAUX, Michel. 1995. « Les conséquences de la révolution démographique et du vieillissement sociétal : restructuration des âges et modification des rapports entre générations », *Sociologie et sociétés*, vol. 27, n° 2, p. 9-26.
- MAISONNEUVE, Jean. 1973. *Introduction à la psychosociologie*, Paris : Presses Universitaires de France.
- MAUGER, Gérard. 2009. « Générations et rapports de générations », dans Anne Quéniart et Roch Hurtubise (dir.), *L'intergénérationnel. Regards pluridisciplinaires*, Rennes : Éditions de l'École nationale de Santé Publique, p. 17-36.
- PAILLÉ, Pierre. 1994. « L'analyse par théorisation ancrée », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 23, p. 147-181.
- PENNEC, Simone. 2004. « Les tensions entre engagements privés et engagements collectifs, des variations au cours du temps selon le genre et les groupes sociaux », *Lien social et Politiques-RIAC*, n° 51, p. 97-107.
- _____. 2009. « Des générations de femmes aux multiples engagements : du quotidien à la longue durée », dans Michèle Charpentier et Anne Quéniart (dir.), *Vieilles et après! Femmes, Vieillesse et société*, Montréal : Éditions du remue-ménage, p. 139-163.
- PERRIG-CHIELLO, Pasqualina. 2001. « Images sexuées de la vieillesse : entre stéréotypes sociaux et auto-définition », *Retraite et société*, n° 34, p. 70-87.
- PITROU, Agnès. 1997. « Vieillesse et famille : qui soutient l'autre ? », *Lien social et Politiques*, n° 38, p. 145-158.
- QUÉNIART, Anne. 2007. « Prendre sa retraite avant 65 ans : pourquoi et pour quoi faire ? », dans Michèle Charpentier et Anne Quéniart (dir.), *Vieillesse, retraite et engagement citoyen*, Québec : Presses de l'Université du Québec, p. 41-55.
- _____. 2006. *Retraitées avant 65 ans : regards d'une nouvelle génération*, Montréal : Ville de Montréal / Service aux collectivités de l'UQAM, Rapport de recherche.
- QUÉNIART, Anne et Michèle CHARPENTIER. 2009. « "Agir, c'est changer les choses, c'est être dans la vie !" : origine et sens de l'engagement chez les femmes âgées », dans Michèle Charpentier et Anne Quéniart (dir.), *Vieilles et après! Femmes, Vieillesse et société*, Montréal : Éditions du remue-ménage, p. 167-188.
- ROWE, John and Robert KAHN. 1997. « Successful Ageing », *The Gerontologist*, vol. 37, n° 4, p. 433-440.
- TASSÉ, Louise. 2002. « La solidarité sociale et les liens intergénérationnels : notes de recherche », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, n° 1, p. 200-211.

VANNEINWENHOVE, Thomas. 2009. « Les baby-boomers, hommes, femmes, et leurs cheveux blancs : une étude exploratoire originale », dans M. Charpentier et A. Quéniart (dir.), *Viellies et après! Femmes, Vieillessement et société*, Montréal : Éditions du remue-ménage, p. 71-90.



Les représentations des femmes, des féministes, du féminisme : échos d'un récit de pratique de formation

Marcelle Dubé

[L']introduction du féminisme sous sa forme la plus nocive: la femme électeur [...] engendrera bientôt la femme-*cabaleur*, la femme-*télégraphe*, la femme-*souteneur* d'élections, puis la femme-député, la femme-sénateur, la femme avocat, enfin pour tout dire en un mot, la femme-homme, le monstre hybride et répugnant qui tuera la femme-mère et la femme-*femme*¹.

Bien que cet extrait, prononcé en 1925 par Henri Bourassa, peut faire sourire ou étonner, en ce début de *xxi*^e siècle, il laisse quand même entrevoir ce que pouvait être la vie des femmes d'hier et permet de prendre déjà la mesure de toute la route parcourue depuis ce temps. Mais justement, que laisse entrevoir ce chemin, cette traversée du dernier siècle? Sous quelles formes et de quelles manières les femmes d'aujourd'hui sont-elles représentées et sont-elles perçues? Quelles sont les caractéristiques qui les définissent? Et si je vous demandais de choisir trois mots qui les caractérisent, que diriez-vous? Voici l'exercice que j'ai proposé d'emblée à un groupe d'étudiantes et d'étudiants en travail social de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), inscrits à un cours portant sur les rapports de genre et les rapports de sexe à l'automne 2010.

La thématique proposée par le colloque à l'origine de ce texte invitait à saisir le terme de représentation(s) sous une double signification, soit celle de la place et de l'image des femmes. Pour ma part, je propose d'entrecroiser les visions que m'ont fournies les étudiantes et les étudiants qui ont pu, par le biais de ce cours, s'interroger sur les places qu'occupent les femmes et les hommes dans cette société hypermoderne et partager certaines de leurs représentations des femmes, des hommes, des féministes et du féminisme qu'elles et ils se faisaient au départ et au terme de cette démarche pédagogique.

Sous la forme d'un récit de pratique de formation, je compte, dans le cadre de ce texte, présenter et interroger ces diverses représentations et fournir un éclairage permettant de jauger la permanence et la diversité

1. Cet extrait est tiré de l'ouvrage: *Femmes-hommes ou hommes et femmes? Études à bâtons rompus sur le féminisme* (Bourassa, 1925: 36-37). Les italiques sont de l'auteur.

à l'œuvre dans les représentations sociales contemporaines du féminin et du masculin au sein d'un groupe inscrit au baccalauréat en travail social en 2010.

À travers ce récit de pratique de formation, je vais donc raconter une partie de l'expérience pédagogique vécue dans le cadre de mon enseignement en travail social et présenter des fragments, des échos livrés tout au long et à la sortie de ce cours, me donnant l'occasion de porter un regard analytique sur ces éléments de contenu et sur la démarche expérimentée avec ce groupe.

Mise en contexte

« Travail social : rapports de sexe, rapports de genre » est un cours obligatoire² dans le programme au baccalauréat en Travail social à l'UQAC et il est planifié pour être suivi à la deuxième année du programme. Il comporte 45 heures, réparties sur quinze semaines. Il est le seul cours dans la formation en travail social à aborder de manière frontale et explicite les questions relatives aux rapports de sexe et de genre. Les objectifs visés sont :

- Sensibiliser à l'évolution des rôles et des places occupées par les femmes dans la sphère privée et dans l'espace public ;
- Faire connaître les conséquences de l'inégalité dans les rapports hommes/femmes tant sur le plan individuel que collectif et les faire voir sous l'angle social, politique, économique et culturel ;
- Développer une réflexion sociale d'actualité sur différentes problématiques liées aux conditions de vie des femmes et des hommes, et aux rôles qui leur ont été dévolus d'hier à aujourd'hui ;
- Prendre conscience des préjugés que l'on véhicule (personnellement et professionnellement) à l'égard des femmes, des hommes et des comportements qui ne cadrent pas dans la norme reconnue socialement.

J'ai donné pour la première fois ce cours à l'automne 2010. J'avais un groupe de 50 personnes inscrites³, avec lequel j'ai cheminé durant cette session. J'en étais donc à une première expérimentation de la démarche pédagogique que j'avais conçue au préalable.

Pour les fins de cet article, seules quelques-unes des activités prévues dans le déroulement de ce cours ont été sélectionnées, de manière à donner accès au contenu relatif à la question des représentations des femmes, des hommes, des féministes et du féminisme. Au nombre de quatre, ces activités se situent toutes à des moments spécifiques de la démarche pédagogique : il s'agit du feuillet informatif, du commentaire photographique, de la 6^e séance de cours et de la tenue du journal hebdomadaire dans lequel est réalisée sa synthèse critique. Les informations recueillies dans le feuillet informatif et le commentaire photographique l'ont été dès les deux premières séances de cours, celles reliées à la 6^e séance se situaient à mi-parcours ; finalement, celles qui concernent le journal hebdomadaire et sa synthèse critique étaient rédigées à chaque semaine et remises à la fin de la session. Voyons maintenant ce que chacune de ces étapes nous fournit en matière de représentations.

Le feuillet informatif

Au début de chacune des sessions, lors du premier cours, je demande toujours aux étudiantes et étudiants de compléter un feuillet informatif dans lequel un certain nombre de questions leur sont posées concernant leur cheminement au baccalauréat, leurs intérêts pour la thématique abordée et le contenu du cours qui sera

2. On peut s'interroger : si les étudiantes et les étudiants pouvaient choisir ce cours, à titre de cours optionnel, s'y inscriraient-ils ?

3. À noter que ce groupe était formé de 6 garçons et de 44 filles.

donné. Ainsi pour ce cours, «Travail social: rapports de sexe, rapports de genre», voici les quatre questions thématiques qui leur ont été proposées :

- Trois mots qui caractérisent une femme, un homme.
- Sous quels aspects les plus marquants, les conditions de vie des femmes se sont-elles modifiées dans les 30 dernières années ?
- En quoi la condition masculine a-t-elle changé au cours des dernières années ?
- Y a-t-il des aspects sur lesquels il y aurait encore des luttes à faire pour améliorer les conditions de vie des femmes ?

Examinons ce qu'elles et ils ont répondu à chacune de ces questions.

- 1^{ère} question: Trois mots qui définissent une femme, un homme
Les caractéristiques qui ont été le plus fréquemment⁴ nommées pour définir une femme et un homme sont les suivantes :

Femme	Homme
Mère-Maternelle (12)	Force physique-Fort (23)
Émotivité-Émotions (10)	Travaillant (14)
Douceur-Douce (9)	Sécurité (9)
Sensible (8)	Manuel (5)
Ouverture d'esprit (6)	Protecteur (5)
Persévérante (5)	Père (5)
Multidisciplinaire et polyvalente (4)	Courageux (4)
Expressive (4)	Sensible (3)
Fonceuse (3)	Pourvoyeur (3)
Attentionnée (3)	Débrouillard (3)
Compréhensive-écoute (3)	Viril (3)
Maturité (3)	Orgueilleux (3)
Intelligente (3)	Intelligent (3)
Humaine (3)	Humain (3)

À la lumière des caractéristiques nommées et listées dans ce tableau, il est frappant de voir que celles qui sont les plus populaires correspondent encore à certains traits stéréotypés qui ont défini pendant longtemps les hommes et les femmes dans nos sociétés et que certaines caractéristiques nouvelles sont mentionnées plutôt en bas de liste et de façon moins fréquente. Bref, pas de surprise en parcourant cette liste où rien de non convenu et de nouveau semble émerger au démarrage de la session. Ce premier exercice pourrait même donner à penser que le travail de transformations et de remises en question des stéréotypes qui a été opéré par les féministes et leur mouvement n'a pas réussi à modifier les structures internes qui auraient permis un changement durable des mentalités.

4. Les caractéristiques retenues pour constituer ce tableau sont celles qui ont été nommées plus d'une fois. Le chiffre entre parenthèse indique le nombre de fois où cette caractéristique a été répertoriée.

- 2^e question: Sous quels aspects les plus marquants, les conditions de vie des femmes se sont-elles modifiées dans les 30 dernières années ?

Pour la présentation des réponses à cette deuxième question, j'ai choisi, pour une raison que nous verrons plus tard, de distinguer les réponses données par les filles de celles données par les garçons. Donc voici les éléments qu'ils et elles ont ciblés :

Les aspects ciblés par les filles	Les aspects ciblés par les garçons
<ul style="list-style-type: none"> • Travail salarié (accès, droit au travail, métiers non traditionnels) • Transformation et multiplicité des rôles sociaux (place dans l'espace public, accès à l'éducation, conciliation travail/famille, autonomie, mode de vie, le rôle de mère change) • Avancement juridique et droits (vote, divorce, prise de décision, personne, citoyenne, participation à la démocratie, liberté de choisir, place en politique) • Corps et intégrité (avortement, contrôle des naissances, reconnaissance de la violence, sexualité) • Couple (égalité, respect, le partage des tâches) 	<ul style="list-style-type: none"> • Changements aux niveaux des rôles, des droits, du statut et de la place des femmes dans la société • Travail salarié (accessibilité, présence accrue, lutte pour l'équité salariale) • Droit de vote • Place des femmes en politique • Présence des femmes dans les établissements d'études supérieures • Changement dans le rôle de mère

Bien que plusieurs des éléments nommés soient communs et présents tant dans la liste des garçons que dans celle des filles, on remarque tout de même que les filles se distinguent en parlant des transformations qui ont trait au corps et au couple, alors que les garçons eux soulignent celles qui ont trait à l'éducation et à la politique. Que penser de ces différences ? Sommes-nous, là aussi, devant une démarcation stéréotypée du regard posé sur les transformations vécues ?

- 3^e question: En quoi la condition masculine a-t-elle changé au cours des dernières années ? Voyons maintenant sous quels aspects, selon eux et elles, la condition masculine a changé au cours des dernières années.

Les changements ciblés par les filles	Les changements ciblés par les garçons
<ul style="list-style-type: none"> • L'agir dans l'espace domestique • Redéfinition de la paternité, place dans la famille • Une expression plus grande de leurs émotions • Changements des rôles sociaux, professionnels et des identités (aspects positifs et négatifs) • Réactions des hommes face aux places que les femmes occupent • Transformation des caractères stéréotypés associés au masculin • Une condition plus égalitaire avec les femmes • Attention accrue à la condition masculine (recherche, services offerts, demande d'aide) • Transformations dans l'espace salarié (précarité d'emploi et fermeture d'usine) 	<ul style="list-style-type: none"> • D'énormes changements sont vécus du point de vue de la condition masculine • Vivre avec le fait que les femmes prennent de plus en plus de place (affronter cette réalité) • Une condition dont certains aspects se sont détériorés (absence de services spécialisés ou services non adaptés, détresse, déséquilibre dans l'aide apportée à la condition des hommes versus celle des femmes) • Résurgence de la « cause » masculine • Manifester une plus grande ouverture

Qu'est-ce qui se dégage des changements ciblés? On remarque que les commentaires des jeunes femmes sont davantage positifs, alors que les changements ciblés par les jeunes hommes semblent insister davantage sur une perte, un manque, un malaise. Ces derniers mentionnent entre autres que la place que prennent les hommes dans l'espace public s'est grandement modifiée du fait que maintenant, les femmes occupent cet espace avec eux. Du côté des filles, la modification de la place que les hommes assument dans la sphère domestique représente une préoccupation plus grande pour elles. Elles remarquent davantage cet investissement et demandent que les hommes soient encore plus actifs et assument plus de responsabilités dans cet univers.

- 4^e question: Y a-t-il des aspects sur lesquels il y aurait encore des luttes à faire pour améliorer les conditions de vie des femmes?

À cette quatrième question, la majorité des filles et des garçons ont répondu oui d'emblée. Cependant, deux filles ont dit non pour les femmes d'ici tout en précisant que ces luttes étaient valides pour les femmes d'ailleurs, et un garçon a exprimé son ambivalence. Quelles sont donc les situations ciblées par les étudiantes et les étudiants qui demandent encore à être résolues?

Les luttes ciblées par les filles	Les luttes ciblées par les garçons
<ul style="list-style-type: none"> • Égalité et équité salariale • L'accès au travail (traditionnel et non traditionnel, inégalités persistantes dans les conditions) • La place des femmes au niveau du pouvoir et de la vie politique • L'égalité entre les hommes et les femmes • La liberté des femmes ici et ailleurs sur la planète • L'image corporelle et les publicités sexistes • Les rôles assignés aux femmes (transformer les stéréotypes) • Reconnaissance du travail des femmes à la maison • Égalité dans le couple (partage des tâches, violence) • La pauvreté des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Équité salariale et les conditions de travail • Hypersexualisation du corps des femmes et la femme objet • Égalité entre les sexes • Violence, agression et harcèlement • Respect du statut de la femme et droits des femmes ailleurs dans le monde • Modèles proposés aux jeunes femmes (<i>stars</i>) • Pauvreté • La vie est un débat et une lutte perpétuelle, peu importe le sexe

Fait marquant, la majorité des étudiantes et des étudiants étaient d'accord pour souligner qu'il y a encore des luttes à mener pour améliorer les conditions de vie des femmes, et les thématiques soulevées, autour desquelles ces luttes pourraient se faire, sont sensiblement les mêmes, qu'il s'agisse des garçons ou des filles. La conscience des écarts existant et persistant en regard de certaines des sphères de la vie des femmes ou des réalités qu'elles vivent est bien présente dans le groupe et contrairement à l'idée qui dit que les jeunes générations souscrivent au fait que «l'égalité entre les hommes et les femmes est déjà là», on voit ici plutôt l'expression d'une sensibilité aux différences et au travail qu'il reste à faire pour diminuer l'ensemble des iniquités et des inégalités toujours présentes.

Le commentaire photographique

Dans le cadre de ce deuxième travail, les étudiantes et les étudiants étaient invités, dès la première semaine de la session, à se rendre sur le site Internet du cours et à parcourir une banque de photographies mise à leur disposition. Dans l'ensemble des photos proposées, ils devaient choisir celle qui les interpellait davantage et leur permettait de faire un lien avec la thématique du cours. Ils sélectionnaient une photo, l'imprimaient et y

joignaient un commentaire écrit qui expliquait les raisons de leur choix, comment ou en quoi cette photo évoquait pour eux les grands thèmes que nous allons aborder dans ce cours ou encore les questions qu'elle leur posait.

Voici la sélection des photos⁵ choisies plus d'une fois, à l'exception des trois dernières qui ne l'ont été qu'une seule fois.



On remarque qu'à travers les choix qui sont faits ici, plusieurs thèmes sont repérables, tels que le rapport des femmes à leur corps, l'emprise des hommes sur ce corps, le couple, la famille, le rôle de mère, les rôles nouveaux qu'occupent des hommes et des femmes dans la sphère domestique et dans l'espace du travail salarié, l'éducation et les regroupements de femmes.

Là aussi, plusieurs des photos sélectionnées font écho aux éléments de réponses données dans les quatre questions posées dans le questionnaire. Elles font état de réalités qui touchaient traditionnellement et

5. Ces photos sont extraites de Koch, 2009 et de Masquetiau de Abeels, 2006.

qui touchent encore les femmes au quotidien, ou alors elles témoignent d'un idéal auquel les hommes et les femmes d'aujourd'hui aspirent en matière de rôles et d'égalité.

La 6^e séance de cours: « Des luttes et des rires de femmes »

Cette sixième séance de cours abordait de manière explicite l'engagement dans le mouvement des femmes et forcément la question du féminisme. Depuis le début de la session, il était évident que ces thèmes suscitaient certaines réticences chez quelques étudiantes et étudiants, voire un certain malaise. La préparation à cette séance de cours les invitait, comme pour toutes les semaines précédentes, à lire quelques textes au préalable. Parmi ces textes, l'un a gagné la faveur de plusieurs. Il s'agit du texte intitulé « Moi féministe? Jamais de la vie... » de Jean-François Landry (2003). Puis, au moment de la séance de cours, deux activités étaient planifiées: la projection d'un documentaire réalisé par des féministes et intitulé « On n'a pas dit notre dernier mot » (Simard et Trépanier, 2006)⁶, et la rencontre avec deux jeunes féministes engagées dans le groupe Rebelles 02. Voici quelques-uns des commentaires formulés relativement à cette séance de cours⁷:

Concernant le texte de Jean-François Landry, on peut dire que sa lecture a eu plusieurs effets puisqu'il a été en quelque sorte libérateur et a autorisé une parole autour du féminisme. Il a rejoint les perspectives de plusieurs, dont celle selon laquelle « les jeunes d'aujourd'hui pensent que le féminisme n'a plus sa raison d'être »; il a ébranlé certaines idées, notamment celle selon laquelle « un garçon pouvait se dire féministe », et il a permis certaines prises de conscience, dont celle « de vivre dans un monde masculin ». Des filles ont également été interpellées quant au fait de se dire féministe ou non. D'ailleurs, voici un extrait qui illustre ce type de réflexion:

Suite à la lecture de ce texte, je me suis posée la question: « Suis-je féministe? ». Et la réponse fut oui j'en suis une mais pas jusqu'au bout des ongles. [...] Je ne ressens pas encore (et peut-être jamais) le besoin de me rallier à un groupe de féministes, je suis comme... une féministe non pratiquante! Je suis pour l'égalité, la justice et la liberté et je suis sensibilisée à toutes les causes pour les femmes mais je ne fais pas partie de la bande qui lutte pour ces causes. C'est peut-être égoïste et individualiste de ma part, j'y consens... mais je suis une féministe dans l'âme et non dans la pratique.

Quant aux propos recueillis autour du féminisme, ils se regroupent sous deux grands thèmes, soit, d'une part, le sens donné au féminisme et, d'autre part, la perception qu'on a des féministes. Voyons les idées principales qui se dégagent sous chacun de ces thèmes.

Autour du féminisme

Bien qu'au début de ce cours, plusieurs étudiantes et étudiants croyaient que « le féminisme n'avait plus sa raison d'être », un grand nombre réalise, au moment de cette séance, qu'ils et elles ont « une vision erronée et stéréotypée du féminisme » et n'en retiennent « que le côté gris ». Ainsi, il serait nécessaire de « redorer l'image du mouvement des femmes » et même de « redéfinir le terme féminisme ».

Bref, on constate que « le féminisme et les actions de ce mouvement sont pour l'ensemble de la société et non contre les hommes » et que « l'avancement de la cause des femmes fait également avancer la cause des hommes ».

6. Ce documentaire porte sur la réalisation du numéro spécial à l'occasion des célébrations des 25 ans de fondation du magazine *La Vie en rose*.

7. Ces commentaires ont été formulés dans les journaux hebdomadaires des étudiantes et des étudiants.

Autour des féministes

Au départ, on entretient ici aussi une idée plutôt négative ou stéréotypée des féministes, mentionnant que «si la vision du féminisme est celle de la femme frustrée et extrémiste, on ne veut pas être associé à cette image-là», tout en constatant qu'«il y a un manque de modèles féministes autres que celui de la féministe radicale». À ce sujet, la vidéo projetée a donné l'occasion de voir s'exprimer une variété de féministes qui ne sont pas toutes extrémistes. En somme, comme plusieurs étudiantes l'indiquent, «si être féministe c'est mettre de l'avant les valeurs de liberté, de solidarité, d'équité et de justice», alors elles se revendiquent d'être féministes. Voyons ce que l'une d'entre elles a formulé à ce sujet :

Pour moi le féminisme est un mouvement social et une philosophie. Nous vivons le féminisme de façon collective mais également de façon individuelle. Le documentaire est venu me rejoindre car il présentait des femmes différentes qui vivaient leur féminisme à leur façon. Il est important de laisser place aux nuances. Je trouve que c'est primordial de respecter le degré et l'intensité de féminisme de chaque femme car même si nous le vivons et l'exprimons différemment, nous poursuivons toutes le même objectif soit que les femmes et les hommes soient égaux.

L'ensemble de ces propos permet de saisir la prégnance des représentations stéréotypées qui perdurent, sur le plan social, relativement à l'identité des féministes ainsi qu'à celle du mouvement où plusieurs d'entre elles militent. Autre aspect intéressant à signaler : c'est un texte signé par un jeune homme (celui de Jean-François Landry) qui permet une expression plus ouverte, une parole plus libre autour de ces questions pour un ensemble important d'étudiantes et d'étudiants du cours. Est-ce dû au fait que cette parole est celle d'un jeune, comme eux et elles, et qu'elle résume en partie leur vision du féminisme ? Est-ce dû au titre accrocheur et évocateur du texte ? Finalement, la multiplicité des expressions et des formes du féminisme sont à promouvoir et à mettre de l'avant, de manière à donner l'occasion de déconstruire les représentations figées ou dépassées qui persistent et faire valoir la place qu'occupe la diversité au sein du mouvement des femmes.

Le journal hebdomadaire et sa synthèse critique

Ce travail de session demandait à chaque étudiante ou étudiant de rédiger à toutes les semaines un commentaire portant sur les lectures, les documentaires projetés et les discussions poursuivies en classe. Ainsi, au fil des semaines, ce journal prenait forme et se constituait. Puis s'ajoutait une synthèse critique qui permettait à chacun et chacune de faire le bilan de l'impact qu'avaient eu à la fois la démarche réalisée et la réception des contenus livrés dans le cours. Voici quelques-unes des idées principales qui ressortent des journaux et des synthèses présentés :

Au début de la session, un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants pensaient que «la cause des femmes était un peu "dépassée"». En fait, d'autres ont avoué «ne jamais s'être questionné sur la vie des femmes d'autrefois et être étonné du travail fait par les féministes dans le passé». Ainsi on reconnaissait avoir une «méconnaissance du féminisme» ou encore le définir «par ses seuls côtés extrémistes», ce qui continuait à donner une mauvaise réputation aux féministes, et ce malgré tout le travail qu'elles ont accompli. À la sortie de ces 45 heures de cours, certains et certaines disaient même «s'être réconcilié avec le féminisme».

Puis, comme la majorité du groupe était composé de femmes, il va s'en dire que plusieurs d'entre elles se sont interrogées quant à leur identité féministe. Voici un commentaire qui résume la perspective de plusieurs : «Avant ce cours, je ne m'étais pas posé la question "suis-je féministe?"» De même, compte tenu de la vision attribuée au féminisme, «il est vrai que c'est presque gênant de se dire féministe aujourd'hui : il faut ajouter qu'on n'est pas trop agressive». D'autres soulignent qu'«en prenant conscience de ce qu'est le féminisme, elles voient que plusieurs le sont sans le savoir», ou encore que «certaines ont des façons d'être féministes sans employer le mot». Finalement, quelques-unes affirment que ce cours, la démarche, les lectures «leur confirment qu'elles sont féministes et qu'elles n'auront plus honte de le dire».

À titre d'exemple, et pour terminer, voyons ce qu'une étudiante et un étudiant ont souligné à la fin de leur parcours :

Au terme de cette démarche je peux franchement dire que ma conception du féminisme a totalement changé avec les notions abordées dans ce cours. Dorénavant je n'aurai plus peur de me dire féministe et serai à l'aise d'expliquer ce concept et ce qui reste à faire pour améliorer la vie des femmes d'aujourd'hui et les acquis à ne pas perdre.

Ce cours m'a permis de faire cette réflexion profonde sur la différenciation des sexes et ses répercussions sociétales. [...] Pour une fois, on m'a proposé de dépasser l'aspect théorique pour me permettre de me positionner à travers une approche réflexive sur le féminisme. [...] Les sujets abordés ne m'ont toutefois pas laissé indifférent et m'ont même quelques fois fâché, déstabilisé et fait sortir intérieurement de mes gonds. [...] Chose certaine, vous m'avez offert l'opportunité de réfléchir sur cette thématique. Ce cours ne fera pas de moi un militant féministe mais je suis maintenant conscient de cette réalité.

Les effets de la démarche

Que se dégage-t-il au terme de cette démarche? Quels constats peut-on en tirer? À travers l'ensemble des réponses données aux activités pédagogiques relatées pour les fins de cet article, voici quelques pistes de réflexion qui méritent d'être soulignées.

Des visions et des opinions qui se sont transformées

Si, de prime abord, la majorité des étudiants et étudiantes inscrites à ce cours avaient une vision plutôt négative du féminisme et des féministes, il est évident qu'à l'issue de ces 45 heures de cours, la plupart portent un autre regard sur ces réalités. Plusieurs témoignent du chemin parcouru, de leur vision qui a changé, et d'une opinion qui est maintenant plus nuancée, comme le révèlent les deux témoignages reproduits ci-après :

Au début de la session je me croyais bien informée et sensibilisée sur les effets des rapports de genre dans notre société. J'avais une opinion assez tranchée sur la question et étais persuadée de ne pas changer de point de vue de sitôt. Quelle ne fut pas ma surprise en relisant mon premier commentaire, de constater que mon opinion avait vraiment changé! En effet ma vision a beaucoup évolué.

Votre cours m'a permis de me réconcilier avec l'approche féministe et de me rendre compte que j'adhérais parfaitement à ces valeurs, et ce, sans le savoir. J'avais certains préjugés et une image un peu péjorative de ce qu'était le féminisme. Je termine la session mieux informée, plus nuancée et davantage affirmée ainsi que préoccupée par la situation des femmes d'ici et dans le monde.

Bien que les stéréotypes sur les femmes et les hommes aient été suffisamment remis en question par le mouvement des femmes, on remarque qu'ils sont finalement toujours actifs au sein de nos sociétés, ce qui ouvre pour les jeunes la possibilité de les examiner, de les débusquer et de les contrer.

Un cours et des contenus pertinents pour le travail social dans l'avenir

Si au départ on pouvait s'étonner et même questionner la pertinence d'un pareil cours dans le cursus de la formation des futures travailleurs et travailleuses sociales, au fil de la démarche, plusieurs ont pris conscience de son importance au regard des connaissances apprises, des sensibilités développées et des prises de conscience réalisées, qui pourront sans doute donner une couleur particulière à leurs futures interventions.

Plusieurs ont souligné comment les « lectures faites dans ce cours leur ont ouvert les yeux », et dans certains cas se sont étonnés d'avoir soi-même été porteur d'attitudes discriminatoires. D'autres ont mentionné comment ce cours, en leur faisant comprendre « les modes de socialisation » et voir comment ceux-ci s'incarnent dans une « culture teintée du legs que nous a laissé la société patriarcale », leur sera utile dans l'exercice de leur future profession. Ainsi, devenir « conscient des construits transmis par notre mode de socialisation »

permettra « d'intervenir de façon juste et équitable, que ce soit avec les hommes et avec les femmes », et d'« effectuer les changements sociaux qui s'imposent » en vue d'une société plus juste et égalitaire.

Une connaissance plus approfondie des conditions de vie des femmes d'ici et d'ailleurs

Finalement, plusieurs étudiantes et étudiants reconnaissent avoir acquis un certain nombre de connaissances en lien avec les conditions de vie des femmes. Ces apprentissages leur ont permis, selon leurs propres termes, de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre au cœur des rapports de genre et de sexe et de saisir leur spécificité ici comme ailleurs dans le monde.

« Acquérir une vision plus globale », « agrandir ses connaissances », « réfléchir plus en profondeur », bref se saisir des conditions de vie vécues par les femmes d'ici et d'ailleurs dans le monde et déceler comment les rapports de sexe et de genre se sont construits, voilà ce que la majorité en retire.

Se « réconcilier » avec le féminisme : le découvrir, le voir et le penser autrement...

En somme, on peut dire qu'au sortir de cette démarche, plusieurs étudiants et étudiantes se montrent plus ouverts au féminisme et à ses enjeux ; ils et elles les conçoivent et les énoncent d'une manière qui ne correspond plus à leur représentation initiale. Plusieurs ont pris conscience de certains enjeux et réalisé l'ampleur et l'importance du chemin parcouru tout au long du trimestre. Histoire, inégalités structurelles, rôles et stéréotypes attitrés explicitement ou de manière plus sournoise sont quelques-uns des éléments qui leur auront permis de saisir les réalités vécues par les hommes et les femmes d'hier et d'aujourd'hui.

Sans conclure

Si les individus sont « produits » par la société (Élias, 1991), on ne doit pas oublier qu'à leur tour, ils deviennent producteurs et productrices du social (Ferrand, 2004). Mailler rapports sociaux de sexe, rapports de genre, féminisme et travail social sous le mode de l'interrogation et du questionnement devient alors une nécessité pour saisir les enjeux qui animent nos sociétés hypermodernes. De plus, à questionner le féminin et le masculin, on invite à penser l'humanité de façon plus souple et plus ouverte. Voilà le défi que proposait ce cours à de futures travailleuses et travailleurs sociaux qui se voyaient déjà, au moment de leur formation, comme des agents de changement social.

Comment travailler à multiplier les représentations autour des femmes, des hommes, du féminisme et du mouvement des femmes ? Un immense chantier est ouvert pour œuvrer à promouvoir et à rendre visible la multiplicité des formes et des expressions féministes d'hier, d'aujourd'hui et de demain. C'était l'un des défis que ce cours cherchait à relever. De là, et en écho aux propos formulés par les étudiants et étudiantes dans le cadre de cette expérience vécue au trimestre d'automne 2010, la pertinence de maintenir ce type de cours au programme dans la formation en travail social.

Si pour Joan W. Scott les identités n'existent pas au préalable, mais se constituent rétrospectivement aux racines où elles s'inscrivent (dans le corps en parlant du genre ou de la race et dans l'héritage culturel en parlant de l'origine ethnique et de la religion), la « similarité illusoire » serait alors reliée à une catégorie de personne considérée comme immuable. On pense ici aux catégories suivantes : femmes, ouvriers, Noirs, homosexuels. À cette idée d'immuabilité, se greffe aussi celle que seules les circonstances historiques, dans lesquelles ces catégories évoluent, varieraient. Pour illustrer ce phénomène, Scott rappelle les multiples fois où les spécialistes de l'histoire des femmes se sont demandés « comment les changements de statut juridique, social, économique, médical des femmes conditionnaient leurs possibilités d'émancipation et leurs chances d'égalité », alors qu'ils ont interrogé beaucoup moins fréquemment « comment ces changements modifiaient le sens (d'un point de vue social et subjectif) du terme "femme" lui-même » (Scott, 2009 : 129-130).

À titre de futures intervenantes et intervenants sociaux, il est donc important que les étudiantes et les étudiants soient amenés à comprendre comment, historiquement, les rapports sociaux et les rapports de genre ont pris racine dans diverses institutions (société, famille, école, travail, etc.), quelles sont les luttes qu'ils ont générées et quelles transformations majeures en ont découlé, les aidant ainsi à débusquer les tensions qui perdurent ou sont re/générées par ces rapports dans la société qui se profile et où nous vivons en ce début de XXI^e siècle. Voilà la contribution que j'ai cherché à apporter en expérimentant cette formation à l'automne 2010.

Références

- BOURASSA, Henri. 1925. *Femmes-hommes ou hommes et femmes? Études à bâtons rompus sur le féminisme*, Montréal: Imprimerie du Devoir.
- ÉLIAS, Norbert. 1991. *La société des individus*, Paris: Fayard.
- FERRAND, Michèle. 2004. *Féminin Masculin*, Paris: La Découverte.
- KOCH, Roberto (dir.). 2009. *Photo Box*, New York: Thames & Hudson Ltd; London: Abrams.
- LANDRY, Jean-François. 2003. « Moi féministe? Jamais de la vie... », *FéminÉtudes*, vol. 8, n° 1, p. 23-24.
- MASQUESTIAU, Pascale et Patrick ABEELS. 2006. *Le Photo langage*, Bruxelles: Le Monde selon les femmes.
- SCOTT, Joan W. 2009. *Théorie critique de l'histoire. Identités, expériences, politiques*, Paris: Fayard.
- SIMARD, Monique et Nathalie TRÉPANNIER. 2006. *On n'a pas dit notre dernier mot*, Montréal: Productions Virage, DVD-(vidéo): 47 min, son, coul.; 12 cm.





SECTION 3

Imaginaires





Les représentations littéraires du désir féminin adolescent : l'initiation sexuelle des jeunes filles dans la culture patriarcale

Catherine Dussault Frenette

C'est donc encore ainsi que les choses se passent.

Élise Turcotte, L'île de la Merci

Dans son ouvrage *Les châteaux d'Éros ou les infortunes du sexe des femmes*, Anne-Marie Dardigna soutient que l'oppression des femmes résulte de leur exclusion historique des domaines politique et sexuel, qui s'avèrent d'ailleurs, ajoute-t-elle, «étroitement intriqués» (Dardigna, 1980: 31). Selon la théoricienne, le sexuel, qui relève du privé, est traversé par le politique, structure dominante du domaine public. Aussi, les femmes doivent-elles, pour avoir accès à ces deux sphères régies par le pouvoir masculin, «s'inscrire dans les théories masculines, soit par la rhétorique, le langage, soit par les codes et les fantasmes» (Dardigna, 1980: 31). Les hommes s'étant historiquement appropriés le titre de sujet universel, les femmes doivent «se travestir: soit en simulacre d'homme lorsqu'il s'agit du politique, soit en simulacre de femme lorsqu'il s'agit de la sexualité» (Dardigna, 1980: 31). Ce que Dardigna évoque comme un processus de travestissement des femmes, Bourdieu le définit par ce qu'il nomme la «violence symbolique». Il s'agit de la contrainte que l'incorporation de la pensée dominante inscrit dans le corps et l'esprit des dominés. Elle s'institue «lorsque les schèmes que [le dominé] met en œuvre pour se percevoir et s'apprécier, ou pour apercevoir et apprécier les dominants [...], sont le produit de l'incorporation des classements, ainsi naturalisés, dont son être social est le produit» (Bourdieu, 1998: 56). Pour sa part, Kathleen Barry désigne sous l'expression «identification masculine» la contrainte qui consiste à «intérieuriser les valeurs du colonisateur et [à] participer activement à sa propre colonisation et à celle des autres membres de son sexe» (Barry, 1979: 172).

Le désir féminin, engoncé dans des schèmes sociaux androcentriques, a ainsi longtemps été occulté, subordonné au désir masculin qui, à l'opposé, domine et façonne l'ensemble des scénarios culturels (Gagnon, [1991] 2008). L'émergence d'une subjectivité féminine dans la sphère littéraire notamment a entraîné une variante sur le plan des représentations traditionnelles du désir. Dorénavant, le désir féminin ne se pose plus uniquement comme une projection masculine (Dardigna, 1980). La prise de parole des femmes permet-elle pour autant de redéfinir les conduites attendues selon le sexe dans l'expression du désir et de la sexualité?

Selon John H. Gagnon, la pratique de la sexualité, tout comme celle du genre, résulte d'un apprentissage social et se modèle selon des prescriptions véhiculées par des scénarios culturels, lesquels imprègnent l'imaginaire de chacun et de chacune. Le sociologue Michel Bozon s'appuie sur la théorie des scripts sexuels de Gagnon afin de décortiquer les enjeux contemporains de la sexualité :

[...] la pratique physique de la sexualité serait impossible dans l'espèce humaine sans un arsenal de prescriptions et d'apprentissages culturels, une ritualisation des interactions interpersonnelles et une élaboration mentale spécifique des individus, qui mettent le corps en route, structurent la sexualité physique et la saturent de significations. Dans le désir humain, les corps ne sont pas agis par l'instinct : ils font ce qu'ils savent (pour l'avoir appris) et savent (*i.e.* se représentent) ce qu'ils font. (Bozon, 1999 : 2)

De plus, les scripts sexuels réservent aux acteurs sociaux des prescriptions et des expériences différenciées selon le sexe. La distinction présente entre la sexualité des hommes et celle des femmes réside dans le fait que les deux ne répondent pas aux mêmes schémas prédéterminés, reconduits par les multiples institutions sociales. C'est là précisément que la forte probabilité pour les femmes (et, dans le cas qui nous occupe, pour les jeunes adolescentes) d'être soumises à la violence symbolique devient tangible. Elles se trouvent amenées à penser leur désir, de même que l'ensemble du rapport sexuel, à partir d'un discours dont elles ont été exclues, à titre de sujets pensants et agissants, et qui relaie d'innombrables scripts hétérosexistes, façonnés par l'idéologie patriarcale dominante¹. Car, si le monde social se targue aujourd'hui de « ne plus blâmer les jeunes filles qui ont plusieurs partenaires sexuels » (Maillochon, 1999 : 278), celles-ci connaissent toujours un nombre moindre de partenaires que leurs homologues masculins. Qui plus est, leurs premières relations sexuelles, même lorsqu'elles sont mutuellement désirées, s'avèrent « presque unilatéralement marqué[es] par l'aïnesse du garçon » (Maillochon, 1999 : 281). L'initiation par un partenaire plus expérimenté qu'elles apparaît donc, encore aujourd'hui, comme le « standard des relations hétérosexuelles » (Maillochon, 1999 : 281). Une telle dissymétrie place les jeunes adolescentes dans une position précaire par rapport à leur propre sexualité, alors que, comme le souligne Gagnon ([1991] 2008), leur innocence, la méconnaissance de leur propre désir et une représentation masculine du sexuel continuent d'être au cœur des scénarios culturels dominants.

Il sera donc question de mettre au jour la représentation du personnage féminin désirant dans le texte littéraire à la fin du siècle dernier : dans quelle mesure est-il soumis à des scénarios culturels (Gagnon, [1991] 2008) établis en correspondance avec une pensée patriarcale ? L'expression de son désir, ses projections intrapsychiques (ses fantasmes) de même que ses rapports à l'Autre désiré s'orientent-ils selon ces prescriptions préalablement incorporées (faisant ainsi subir au personnage désirant une violence symbolique), ou font-ils montre d'un agir transgressif ? Nous nous pencherons précisément sur deux romans contemporains écrits par des femmes, soit *Aurélien, Clara, Mademoiselle et le Lieutenant anglais* d'Anne Hébert (1995) et *L'île de la Merci* d'Élise Turcotte (1997). Ces romans présentent chacun un personnage d'adolescente exprimant un désir pour un homme (garçon ou adulte) et vivant une expérience sexuelle pour la première fois. Il convient de se demander si les personnages d'adolescentes mises en scène opèrent, par la subjectivité qui leur est accordée par les auteures, une distorsion sur le plan de la performance des scripts, ou si au contraire leur imaginaire demeure « colonisé » (Roussos, 2007) par les scripts sexuels dominants.

***Aurélien, Clara, Mademoiselle et le Lieutenant anglais*² : les limites de l'expression du désir féminin**

Orpheline de mère, Clara Laroche grandit dans le silence presque absolu de son père, Aurélien, au cœur de la campagne de Sainte-Clotilde. Ne sachant ni lire ni écrire à l'âge de dix ans, elle est recueillie par Mademoiselle,

1. Anne-Marie Dardigna soulève cette perversion de la pensée, introduite par la domination du masculin sur les structures sociales, en parlant des « corps des femmes réduits à n'avoir pour seul langage que celui concédé par les hommes, voire imaginé par eux » (Dardigna, 1980 : 171).
2. Les citations empruntées à cette œuvre seront désormais signalées par le sigle AC, suivi du folio.

l'institutrice du village, qui s'empresse de lui « délivrer [...] le plus rapidement possible [...] toutes les connaissances amassées dans sa flamboyante tête rousse » (AC: 21). À la mort de celle-ci, munie de tout le savoir de sa « mère substitut » (Boisclair, 2011), Clara retrouve le silence dans lequel a baigné son enfance. À presque quinze ans, son désir s'éveille pour un militaire britannique venu s'installer dans la forêt près de chez elle.

Du silence originel...

À la suite de la mort de sa femme, Aurélien perd définitivement la foi et s'enferme dans un silence perpétuel. Comme celui-ci préfère « la vie profonde et noire où les choses ne sont jamais dites et nommées » (AC: 17) au monde réel, extérieur, « bavard et prétentieux » (AC: 17), aucun savoir patriarcal ne se trouve relayé à l'intérieur de la sphère familiale. L'enfance de Clara se déroule dans « une maison de planches mal équarries, au bord de la rivière », coupée de tous les autres habitants de Sainte-Clotilde par « une sorte d'enclos d'herbe pelée » (AC: 10). Isolée, Clara se confond avec son environnement sauvage: « Le soir, réfugiée dans son grenier, elle éprouvait parfois, dans tout son corps fourbu, sa profonde ressemblance avec l'herbe et les arbres, les bêtes et les champs, avec tout ce qui vit et meurt, sans se plaindre ni rompre aucun silence » (AC: 35). En grandissant, la jeune fille pose ses repères dans un monde répondant davantage aux lois imprévisibles de la nature qu'à celles, organisées, de la culture.

...à la non-soumission à la culture patriarcale

Au fil du récit, l'univers de l'adolescente n'échappe toutefois pas entièrement aux schémas prescriptifs instaurés par les lois patriarcales. Son imaginaire est bien vite habité par les contes, qui lui sont lus par Mademoiselle (AC: 22). Clara déjoue toutefois le scénario qu'ils transportent dans sa manière d'investir le désir. Si le script relayé par les contes introduit chez les jeunes filles un sentiment d'élection, Clara, elle, le récuse. Lorsqu'elle croise dans la campagne des militaires, et que ceux-ci « l'invit[ent] à faire un tour de lit avec eux » (AC: 38), elle poursuit sa route tout en leur répondant silencieusement: « Salut, salut, vous tous qui me guettez sur le chemin comme un chat guette une souris, laissez-moi passer, écartez-vous, je ne suis pas pour vous, beaux messieurs en short kaki [...] » (AC: 38). Lorsqu'ils s'adressent de la sorte à l'adolescente, les soldats contribuent à reproduire la dialectique traditionnelle selon laquelle les hommes sont sujets de leur désir, alors que les femmes représentent l'objet à s'approprier (Guillaumin, 2002). Clara outrepassa les cadres de ce scénario, dans lequel elle fait figure de proie, en s'aventurant dans la forêt, soit « en pays inconnu » (AC: 40). C'est là, dans « la nouveauté absolue de l'air sur une route déserte » (AC: 40), qu'elle trouvera celui qui éveillera son désir, et qu'elle aura elle-même choisi.

Réécriture des scripts traditionnels et affirmation du désir féminin

Au moment où l'adolescente aperçoit pour la première fois le Lieutenant, assis devant sa cabane de bois rond, son regard se pose sur lui librement, profitant du fait qu'endormi, il soit entièrement offert à sa vue: « Elle prend tout son temps pour le regarder, alors qu'il est encore sans regard pour elle, abruti de chaleur, [...], offert au soleil » (AC: 44)³. Les rôles traditionnellement réservés à chacun des sexes sont alors intervertis. En effet, si l'on s'en rapporte à l'idéologie patriarcale, le regard des hommes précède celui des femmes, modèle le corps de celles-ci et le définit selon une image fabriquée. Dans le même esprit, Clara ne transpose pas, de son côté, une image idéalisée sur le Lieutenant pour le faire correspondre au fantasme d'un prince. C'est plutôt un « jugement sévère » qui oriente son regard: « Grand, maigre, osseux, torse nu, short kaki, cet homme, sec comme une fleur pressée dans un missel, ressemble aux soldats avides de filles et d'alcool qui circulent à

3. Lucie Guillemette souligne la portée agentive du regard et son importance dans la constitution du sujet féminin: « [...] l'agentivité féminine consiste d'abord en une prise de conscience, au moyen du regard, des mécanismes d'oppression enfermant la femme dans l'idéologie dominante [...] » (2005b: 71).

cœur de jour, beau temps, mauvais temps, sur les routes étroites de Valcour à Sainte-Clotilde» (AC: 45). Clara le voit ainsi tel qu'il est, et c'est donc en sa qualité d'homme «maigre» (AC: 61) et «effrayé» (AC: 55)⁴ qu'elle le désire.

De retour dans la maison de son père, ce trouble qu'elle avait ressenti au contact du Lieutenant et dont la source lui avait d'abord été inconnue devient tranquillement désir. Sa voix prend alors le relais du discours narratif afin d'établir «l'inventaire de sa personne» (AC: 65) et de ses connaissances. Au terme de son énumération, elle ajoute ce sentiment nouveau :

Je m'appelle Clara Laroche.
J'ai presque quinze ans.
[...]
Tout ce que je sais, c'est Mademoiselle qui
est morte qui me l'a appris.
Je pèse environ cent livres.
Je mesure cinq pieds et quelques pouces.
Je grandis à vue d'œil,
je suis noire comme une corneille,
je joue de la flûte à bec.
Je crois que je suis tombée en amour avec le
Lieutenant anglais. (AC: 66)

L'intrusion de la voix de Clara dans le récit, malgré qu'elle demeure dans la sphère intime, puisque l'adolescente ne fait que *penser* ces mots, donne bientôt à voir un désir appuyé. L'expression de son désir, d'abord traduite par une «litanie monotone» («Je le ferai. Je le ferai. Je le ferai.» (AC: 67)), se mue en une affirmation chuchotée, comme une promesse faite à elle-même : «Je serai la femme du Lieutenant anglais» (AC: 67). Déterminée à retourner chez le Lieutenant afin d'y célébrer «ses noces» (AC: 69), elle choisit, parmi les biens que lui a légués Mademoiselle, une robe, «la plus belle», et des «souliers à talons hauts» (AC: 68). C'est ainsi, vêtue à l'image de son institutrice, dépeinte comme un sujet autonome dans le récit⁵, que Clara se présentera au Lieutenant. Tout se passe comme si cette tenue, en même temps qu'elle l'habille, lui insufflait toute la détermination de Mademoiselle. Cette séquence illustre de manière métaphorique l'acquisition par Clara d'une subjectivité, rendue possible tant par l'intervention de Mademoiselle que par sa vie en retrait du monde conventionnel, ce qui soustrait une fois de plus son désir au scénario patriarcal.

Alors que Clara laisse toute la place à son désir (AC: 63-69), le Lieutenant tente de toutes ses forces de le contenir. Éprouvé dès l'enfance par une éducation stricte où on lui a appris que «la peur, comme la faim et la soif, le chaud et le froid, se domine et se commande à volonté» (AC: 56), il cherche, sachant ce qu'il risque en cédant à son désir, à «faire en sorte que sa faim et sa soif de la petite fille soient nulles et non avenues» (AC: 73). Son désir n'est pas à l'abri du «jugement» (AC: 88) de la société, qui le guette pour le condamner au moindre geste inapproprié. Dans ce roman, la configuration traditionnelle du désir⁶ est ainsi invalidée par une trame narrative qui expose et légitime le désir féminin tout en culpabilisant celui, objectivé, de l'Autre.

4. Le lieutenant apparaît ainsi plutôt atypique par rapport aux autres soldats croisés par Clara.
5. Puisque Mademoiselle exerce la profession d'institutrice, se positionnant de la sorte comme détentrice du savoir, qu'elle est la propriétaire de son domicile et de tous ses biens, il nous est possible d'avancer qu'elle occupe, selon la formule d'Isabelle Boisclair, le statut de sujet autonome : «Qu'elles soient vieilles filles, célibataires ou mariées, les femmes devenues sujets autonomes agissent pour elles-mêmes, gagnent leur vie elles-mêmes et habitent dans leur propre maison ou leur propre logement» (2000: 116).
6. Nous entendons ici la configuration prescrivant des comportements à adopter selon le sexe, modelés à partir de la pensée patriarcale, où le désir féminin est posé «en miroir du désir masculin» (Dardigna, 1980: 15).

Lorsque, enfin, elle se met en route pour rejoindre le Lieutenant, l'adolescente voit son désir mis à l'épreuve par la réminiscence d'un scénario au sein duquel le féminin est assujéti à la toute-puissance masculine :

Dans l'imperceptible vibration du jour et les couleurs du prisme en larges banderoles devant elle, Clara implore un dieu qu'elle ne connaît pas, tremble devant sa face cachée, prie tout bas pour que le Lieutenant ne la prenne pas comme un chat prend une chatte en lui enfonçant ses crocs dans la nuque, pour la maintenir sous lui, tandis qu'il la déchire. (AC : 78)

La présence de ce passage à cet endroit du récit n'est pas innocente : Clara, seule sur une route de campagne isolée, se rend chez un homme plus âgé qui a un passé d'abuseur⁷. Si la jeune fille ignore cela, il n'en reste pas moins qu'en s'offrant de son propre gré à ce dernier, soit en se posant comme sujet désirant⁸, elle désamorçce une fois de plus le scénario patriarcal traditionnel.

Désir féminin/Sexualité masculine : les contradictions

Toute désirante qu'elle soit, Clara ignore pourtant tout des codes structurant les conduites sexuelles. Ainsi, pour désigner sa rencontre sexuelle avec le Lieutenant, elle se réfère aux contes et entend « se marier » (AC : 79) avec lui. Mais comme elle doit être initiée, la relation sexuelle se déroule sous l'égide du Lieutenant. Bien que la rencontre sexuelle ait eu lieu sous l'initiative de l'adolescente, elle doit s'en remettre à ce qu'il lui montre. Au sein de ce script, le féminin est à nouveau soumis à la passivité qui traditionnellement le caractérise. L'adolescente obéit au Lieutenant, en ne criant pas et en fermant les yeux. Sa participation à l'élaboration du script interpersonnel se trouve déniée, tandis qu'elle est privée de parole et du privilège du regard. Sa méconnaissance l'incite de plus à le laisser « faire ce qu'il voulait d'elle » (AC : 80-81). La jeune fille tente ensuite d'extérioriser son désir en caressant le corps du Lieutenant, mais en vain : « Il tressaille à peine sous les doigts de Clara comme s'il s'agissait d'un souffle léger effleurant en rêve son corps endormi, son sexe désarmé » (AC : 82). Son inscription dans ce script tient du rêve, du fantasme, peut-être, mais non du réel.

La puissance du désir féminin dans *Aurélien, Clara, Mademoiselle et le Lieutenant anglais* est indéniable, et appuyée par tout le dispositif narratif du récit : « Elle s'étonne de vouloir cela si fort, comme si sa vie en dépendait » (AC : 68). L'adolescente refuse d'être l'élue d'un désir masculin et choisit son « prince ». Le désir de Clara souffre cependant de son ignorance en matière sexuelle, ce qui l'enjoint à s'en remettre au savoir-faire de ce dernier. Les quelques scénarios qui lui sont éventuellement imposés reconduisent la suprématie du masculin sur le féminin et sont relayés par une partie du savoir que lui a légué Mademoiselle. Ce savoir, s'il semble se transmettre exclusivement entre femmes dans le récit⁹, n'est pas exempt de l'emprise patriarcale sur la culture. La sexualité, dans le récit, est donc structurée, légiférée par un monde à la fois adulte et androcentré. De cette façon, bien que la force du désir et sa légitimation se situent du côté de Clara, l'élaboration des scripts interpersonnels demeure l'apanage du masculin et la connaissance qu'a la jeune fille de sa propre sexualité se trouve, au final, « colonisée » (Roussos, 2007).

7. « Tant de départs précipités déjà dans sa vie. Tant de petites filles adorées, aussitôt quittées, dans le sang de la première étreinte, alors que croît la crainte de passer en jugement pour cela, devant des juges à perruques de ficelle blanche » (AC : 87-88).
8. Le Lieutenant, s'il a déjà abusé de jeunes filles, n'a ici rien d'un prédateur. Au contraire, il échoue à faire valoir les caractéristiques constitutives de l'identité virile : « Sous tous les rapports, le Lieutenant faillit aux codes de la virilité triomphante. [...] Au-delà, c'est tout le système social de prescriptions de la masculinité normative qui est montré du doigt » (Boisclair, 2011 : 83).
9. Cette structure instaure, selon Lucie Guillemette, une « généalogie féminine » dans le récit, qui favorise l'acquisition par Clara d'une subjectivité désirante (Guillemette, 1997, citant Irigaray, 1990 : 19).

L'île de la Merci: les scénarios de la violence et la négation du désir féminin¹⁰

L'île de la Merci, paru en 1997, est le deuxième roman de la poète, nouvelliste et romancière Élise Turcotte. L'histoire, centrée sur le personnage d'Hélène, prend place au cours de l'été de ses quinze ans, dans un environnement où les femmes sont, selon toute apparence, « promis[es] à une mort violente » (IM: 102). Aussi, alors que le désir d'Hélène pour les garçons commence furtivement à prendre forme, tout concourt à le circonscrire au sein de scripts sexuels représentant l'aboutissement extrême de la domination patriarcale, que John H. Gagnon nomme les « scripts de l'agression sexuelle et de la violence » (Gagnon, [1991] 2008). La récente découverte, dans *l'île de la Merci*, de corps de jeunes filles de son âge, violées et tuées, soumet l'imaginaire de l'adolescente à des scénarios où le désir féminin est invariablement nié au profit de la toute-puissance masculine. Cette subordination de la psyché féminine aux discours hégémoniques ambiants minera son initiation sexuelle, au cours de cet été particulier.

Le corps piégé

Dans le roman de Turcotte, le corps féminin se trouve profondément ancré dans la honte (Côté, 2006: 52). Plutôt que d'assumer leur corps et ses désirs, les personnages féminins optent pour le retranchement dans le monde abstrait et indéfini de la conscience, et apparaissent toujours plus ou moins absents au monde. De façon générale, le corps détient une fonction précise: témoigner de sa présence au monde social. Or le corps des femmes, en tant que dépositaire d'images fabriquées par un discours hégémonique, est d'emblée défini par un entendement social qui l'exclut¹¹. Pour les personnages féminins de *L'île de la Merci*, le fait de nier toute correspondance au corps, sorte d'intermédiaire piégé entre le dedans et le dehors, apparaît moins chargé de conséquences. Comme nous le verrons, les scripts véhiculés dans ce dehors imposent la souveraineté du désir masculin, qui fait des femmes des proies potentielles. Pour elles, obéir au corps, actualiser ses fantasmes et investir les espaces publics impliquent de s'exposer en toute conscience au danger.

Les scénarios dominants: violence et domination du féminin

Dans son entreprise de décortication des schémas culturels préexistants à la sexualité humaine, Gagnon souligne l'apport d'une certaine pensée féministe selon laquelle « toutes les conduites sexuelles de tous les individus dans la société, femmes comme hommes, seraient façonnées par le pouvoir qu'ont les hommes sur les femmes ». Dans cette optique, « [...] le viol ne serait que l'expression ultime de ce pouvoir patriarcal et les violeurs représenteraient l'aboutissement ultime de l'éventail des conduites des hommes envers les femmes » (Gagnon, [1991] 2008: 121). Les scripts à l'œuvre dans *L'île de la Merci*, répondent à ces manifestations socialement perceptibles de la dynamique soumission/appropriation du corps féminin. Mais jetons d'abord un coup d'œil au scénario reconduit à l'intérieur même de la maison familiale qui, d'emblée, contribue à soutenir la négation du féminin.

Le premier modèle de relation offert à Hélène est celui formé par ses parents. Étant donné qu'ils refusent désormais de se toucher et même de se côtoyer¹², il apparaît impossible pour Hélène de reconstruire mentalement l'image de leur premier baiser: « [...] elle s'exerce encore une fois, en vain, à imaginer comment la

10. Cette section de l'analyse de *L'île de la Merci* de Turcotte est partiellement tirée de mon mémoire de maîtrise en études françaises, « L'expression du désir féminin adolescent: étude des (re)configurations des normes sexuelles genrées dans quatre romans québécois contemporains ». (Université de Sherbrooke, 2012).

11. Selon Anne-Marie Dardigna, le corps des femmes est le « lieu privilégié de l'attentat », le siège d'une lutte prenant la forme d'un processus d'« expropriation/appropriation » faisant du sujet féminin un objet, invariablement parasité par un regard étranger (1980: 255).

12. Viviane prend d'ailleurs la décision, dans le chapitre intitulé « L'épreuve », d'aménager un espace pour elle seule au grenier. L'investissement de ce nouveau lieu, comme métaphore de sa liberté (IM: 171), est cependant rapidement avorté: c'est là même qu'elle trouvera sa fille Lisa pendue à la fin du récit.

langue de son père a pu un jour entrer dans la bouche de sa mère, comment ses bras ont pu se nouer autour d'elle, et le reste, oui le reste [...]?» (IM : 66) Si Hélène réussit enfin à imaginer ses parents réunis par l'échange d'un baiser, c'est que Viviane «leur a raconté [un jour] cet épisode de long en large, à elle et à Lisa» (IM : 68). Selon Deborah L. Tolman (1994), un discours ouvert sur le désir et le sexuel transmis par des femmes aux jeunes filles les ferait, d'un côté, prendre conscience des rouages de l'idéologie patriarcale et de sa mainmise sur leur corps et leur psyché, et de l'autre, leur permettrait d'explorer les sentiments sexuels «*in ways that bring joy and agency*» (339)¹³. Or, dans le cas de la seule anecdote liée au sexuel narrée par la mère, la rencontre des corps n'est exprimée que sous son aspect biologique. La dimension érotique du récit de Viviane est évacuée, si bien que les interrogations de la jeune fille par rapport au désir demeurent sans réponse. Une fois encore, l'expérience charnelle du corps féminin est reléguée dans la sphère de l'indicible. Le corps féminin doit rester pur, sans désir; un objet à prendre. Aussi, le sujet désirant est-il ici strictement masculin : «En 1994, cinq ans avant la naissance d'Hélène, la langue de son père était peut-être entrée justement de façon tout à fait liquide dans la bouche de sa mère, Viviane, la fille *qu'il désirait* depuis quelque temps [...]» (IM : 66, je souligne).

L'île où prend place le récit est empreinte d'un climat d'insécurité et de violence¹⁴. Elle est devenue, depuis peu, le théâtre de la mort brutale de jeunes filles du même âge qu'Hélène. Ainsi, elle semble désormais représenter, pour plusieurs, un lieu hostile où prennent forme des scénarios des plus violents :

Maintenant qu'on y a découvert le corps d'une jeune fille [Marie-Pierre Sauvé], elle [l'île] n'est plus, pour l'instant, aux yeux d'un certain nombre de personnes du quartier, qu'un théâtre ouvert aux rêves et à la cruauté. (IM : 67)

L'île, de même que le corps féminin, se révèlent, en apparence, exempts de toute souillure. Ce masque cache pourtant une faille, pour l'une comme pour l'autre. L'île camoufle un «poids mort» (IM : 67) : les cadavres de jeunes innocentes. Le corps féminin, quant à lui, abrite la honte et la peur du désir (tout autant celui des hommes que le sien). Et ce qui gronde, dans les deux cas, sous le couvert de l'impassibilité, c'est le résultat de la violence à la fois physique et symbolique subie par les femmes. L'île, comme le corps, est habitée d'une matière étrangère et nocive, «[n]aturellement hanté[e] par l'idée que quelque chose de sale pourrait s'y produire» (IM : 67).

Viviane, la mère, apparaît comme la première victime de l'emprise des scénarios violents sur le développement des relations hommes/femmes. En témoigne la pensée patriarcale dominante qui traverse son discours, adressé à ses filles. Le discours hégémonique se déploie ainsi dans le lieu privé de la maison familiale tant sous forme de mises en garde («*Tu vois, dehors, nous ne sommes à l'abri de rien, Hélène*» [IM : 51, souligné dans le texte]), d'interdictions («Sa mère ne lui a-t-elle pas souvent répété, bien avant cet événement, de ne jamais aller dans l'île, le soir, et surtout jamais seule?» [IM : 69-70]), de prescriptions («*Tu es une fille, regarde derrière toi*» [IM : 89, souligné dans le texte]), que d'idées préconçues sur la sexualité des jeunes filles («Car ses petites filles ne feraient pas comme les autres, n'est-ce pas [en parlant de la précocité des premières expériences sexuelles]? Pas aussi tôt!» [IM : 162]). Les adolescentes, Hélène et Lisa, qui ne franchissent que rarement les limites de la maison, ne peuvent qu'introjeter le discours de la mère, lequel sous-tend une association irréductible entre la victimisation des femmes et leur présence dans les espaces publics.

13. Elle cite à ce sujet Sharon Thompson : «*Thompson (1990) found that daughters of women who had talked with them about pleasure and desire told narratives about first intercourse that were informed by pleasure and agency*» (Tolman, 1994 : 339).

14. D'emblée, la situation de la maison familiale à proximité de la prison de Bordeaux renvoie symboliquement à un climat de violence.

Différenciation et affirmation d'une subjectivité

Si le sort réservé aux femmes par les scripts dominants est constamment remis au jour par le discours prescriptif de la mère, Hélène cherche toutefois à rompre avec la présence en elle d'un féminin meurtri, toujours coupable, mais pourtant victime. Viviane a inscrit la peur dans son corps :

N'importe quoi peut arriver à l'improviste. N'importe qui peut, un jour ou l'autre, s'approcher de trop près, se pencher, sentir le désir. Même s'il n'existe pas. Même s'il n'a jamais existé. Et n'importe qui peut renifler la peur. (IM : 56)

La représentation avec laquelle la jeune fille tente de rompre en adoptant des pratiques masculines¹⁵ est celle d'un féminin condamné d'avance. Elle cherche ainsi à opérer une dissociation, de même qu'à s'affirmer en tant que sujet distinct. À Viviane, elle crie : « Tu n'es pas moi ! » (IM : 77) Cette différenciation est impérative pour l'adolescente, qui souhaite investir ses désirs autrement.

Le désir féminin : les avenues condamnées

Hélène, à quinze ans, s'éveille tranquillement à la sexualité et d'autres scripts, tout aussi prégnants que ceux que sa mère lui a transmis, l'incitent à passer à l'acte. Les autres filles de son âge ont déjà franchi l'étape de la « première fois », et lui ont confié qu'elles avaient « trouvé ça bien » (IM : 134). La jeune fille mesure alors son retard, « certaine d'être la seule au monde, à son âge, à n'avoir jamais donné de baiser » (IM : 68).

Dans les scripts qu'elle a incorporés depuis l'enfance, le désir féminin en tant que principe actif est inexistant. L'adolescente ne peut donc que répondre à un incitatif extérieur : « Il faudra bien accepter et tendre son corps vers cela [la rencontre sexuelle]. [...] Il faudra bien dire oui » (IM : 68). Pour qu'Hélène puisse envisager la rencontre sexuelle comme le fruit de désirs mutuels, elle devrait d'abord reconnaître son propre désir. L'humiliation qui en découlerait prendrait la forme d'une blessure auto-infligée, puisque « c'est dans le corps que commence la honte » (IM : 29). Dès lors, si elle souhaite répondre à ses désirs, il convient de projeter la source de cette honte au plus loin d'elle-même ; dans le corps d'un agresseur qu'elle n'aurait pas vu venir par exemple. Ainsi raisonne-t-elle : « Il faudra bien dire oui. Même s'il serait plus simple d'y être forcée. Obligée. Ici, dans l'île, par exemple. Il vaudrait mieux plonger d'un coup sec dans l'humiliation, garder les yeux ouverts et voilà, que ce soit fait une fois pour toutes et qu'on n'en parle plus » (IM : 68).

La culpabilité du désir fait surface lorsqu'elle entre au club de boxe où s'entraînent deux garçons d'une vingtaine d'années. Hélène se trouve rapidement rappelée au corps qu'elle a nié, tandis que ceux des garçons occupent toute sa pensée :

[S]es yeux sont irrémédiablement fermés, ses membres paralysés ; elle n'arrive à penser à rien d'autre qu'aux shorts moites collés sur la peau des garçons, à leurs muscles, à leurs cuisses, à leurs bras, et aux cordes usées, aux fils qui pendent et qui dansent au rythme de leurs pieds. (IM : 86)

Cette attirance éprouvée à l'égard de garçons inconnus est si spontanée et puissante qu'elle obnubile l'adolescente : « Elle est si absorbée par leurs mouvements qu'elle oublie ce qui l'a poussée là, pourquoi elle est coupable et devrait se jeter aux pieds du premier venu en demandant pardon » (IM : 84). Son désir est avant tout perceptible par le regard qu'elle pose sur eux. Hélène fait montre d'agentivité, d'abord, en pénétrant dans un lieu réservé aux hommes, se disant même que « ce n'est pas parce qu'on ne lui a pas fait signe d'entrer qu'elle n'entrera pas cette fois » (IM : 84), mais elle le fait plus encore en s'appropriant l'exclusivité du premier regard, traditionnellement réservé aux hommes (Dardigna, 1980) : elle est « assise devant deux garçons qui boxent sous son regard » (IM : 86). La jeune fille s'accorde de plus le loisir de détailler leur corps : « Ses yeux se posent alors sur les corps, puis remontent lentement vers les visages » (IM : 86). L'adolescente montre

15. Au cours de l'été, elle quitte entre autres la maison pour commencer à travailler dans un garage, lieu typiquement masculin.

ainsi « *comment* [elle est] *affamée* [elle] *aussi* (IM : 86, souligné dans le texte). C'est par le biais du regard également qu'Hélène « choisit » (IM : 87) un des garçons, Martin, pour vivre sa première relation.

Le désir n'échappant toutefois jamais longtemps aux scripts qui le précèdent et l'ordonnent, la jeune fille réinvestit aussitôt la place désignée aux coupables : « Honte, sang, tumulte » (IM : 86). Et puis : « Qu'arriverait-il si l'un deux l'attachait à une corde ? Elle n'aurait que ce qu'elle mérite » (IM : 87). L'expression de son désir se voit de plus compromise par le rappel d'anciennes prescriptions de ses parents, insérées dans la trame narrative : « Attention, tu es une fille », « C'est normal que le regard des hommes te gêne » (IM : 87).

« *La chambre de Thomas* » ou *l'impasse*

Lorsqu'elle se rend à l'école de Marie-Pierre Sauvé pour assister à la cérémonie organisée en sa mémoire, Hélène fait la rencontre de Thomas, « entré [...] abruptement dans [sa] vie [...] pour prendre la place de Martin » (IM : 115). Celui-ci l'ayant « clairement repoussée » (IM : 102), c'est au tour de Thomas d'éveiller le désir de l'adolescente : « Elle n'avait pas remarqué à quel point il était beau. Si grand. Les yeux si noirs. Elle n'avait pas pensé à lui ainsi : il est beau » (IM : 121). Elle récuse toutefois immédiatement ce sentiment : « Elle ne pourra jamais accepter qu'il soit beau, qu'il soit là, et qu'il la touche. Elle ne pourra pas accepter non plus qu'il ne le fasse pas. Elle ne pourra pas accepter d'en avoir envie. Un désir net, franc, normal » (IM : 121).

À leur premier rendez-vous, Hélène suggère inopinément qu'ils passent la soirée chez Thomas, mais, tout de suite, la perspective de se retrouver seule avec ce garçon dans « une maison vide » (IM : 122) l'effraie : « [...] son corps à elle deviendra de plus en plus envahissant. Il va devenir géant ! » (IM : 122) Cette vision d'angoisse atteste de la méconnaissance d'Hélène de son propre corps et de ses désirs. Tenue à l'écart de son corps par l'intrusion des discours ambiants dans sa psyché, la jeune fille en ignore les contours, les besoins, les limites. Elle se voit ainsi devenir immense, « géant[e] », son corps échappant à sa volonté.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les jeunes filles sont majoritairement initiées sexuellement par un partenaire plus âgé : « Les jeunes filles perçoivent généralement ce décalage d'âge à l'avantage des garçons comme un élément positif, rassurées par la présence d'hommes plus mûrs alors qu'elles ne sont entourées que de garçons » (Maillochon, 1999 : 281-282). Le désir d'Hélène est influencé par ce schéma dominant. L'adolescente aurait en effet souhaité être initiée sexuellement par Martin, le garçon plus vieux : « Elle a pris cette décision. C'est lui, ça ne peut être que lui. Et elle doit être prête pour la toute première fois » (IM : 88). Qu'Hélène découvre Thomas expérimenté (« Ce n'est pas la première fois. Il sait ce qu'il fait » [IM : 124]), ne change rien à son malaise : « Elle ne voulait pas d'un garçon de son âge » (IM : 140). Le script selon lequel l'initiation sexuelle des jeunes filles se fait plus « naturellement » en présence d'un garçon plus âgé est bien ancré dans son esprit. Ainsi, si elle « se laisse [d'abord] faire » sans réagir sous les caresses de Thomas, elle est soudainement prise d'une peur panique au moment où celui-ci « se penche au-dessus [d'elle] et descend la fermeture éclair de ses jeans » (IM : 124), de sorte qu'elle s'enfuit chez elle. De retour dans sa chambre, elle rêve qu'elle « ouvre la fenêtre et se jette dans le vide » (IM : 126). La métaphore employée se révèle particulièrement significative, alors qu'il appert que la relation avec Thomas, à l'opposé de celle, fantasmée, avec Martin, ne répond pas directement à un schéma préétabli.

Il n'y a pourtant pas de fuite possible : « Il faut que le changement s'opère » (IM : 141). Avant de retourner dans la chambre de Thomas, Hélène souhaite « lui montrer l'île » (IM : 141). Alors qu'elle ne parvient pas à s'imaginer dotée de pouvoir au cours de la relation intime qui se déroulera entre eux, elle se découvre capable d'agir sur ce qui se passera avant¹⁶. Aussi l'emmène-t-elle à l'endroit où a été découvert le corps de Marie-Pierre Sauvé et l'interroge : « Comment a-t-elle fait pour endurer ça ? [...] Qu'est-ce qui se passe avant ? C'est

16. Cette prise de conscience de son agentivité est d'ailleurs clairement énoncée par la narration : « Une sensation de pouvoir furtif et suspect passe à travers elle » (IM : 141).

comme un bébé en train de mourir sous les coups. Comment il endure ce qui se passe avant de mourir ?» (IM : 150) « Peut-être qu'il perd connaissance », suggère Thomas (IM : 150). L'adolescente ressent un immense soulagement à cette pensée de l'esprit qui se sépare du corps sous la souffrance et incorpore d'un coup cette idée dans son imaginaire. Dans ce scénario hypothétique, la souffrance infligée par le violeur et meurtrier contraint la victime à lui abandonner définitivement son corps. De la même façon, en raison de la honte liée au désir – celle-ci étant inscrite dans le corps féminin –, Hélène se dissociera de son corps lors de « l'épreuve » de la première fois avec Thomas : « Dans la chambre de Thomas, quelques jours plus tard, Hélène flotte au-dessus de son propre corps » (IM : 151). La situation vécue par Marie-Pierre Sauvé relève d'un script de la domination élaboré sous sa forme la plus extrême. Néanmoins, le rapport au corps, s'il est modalisé différemment dans les deux cas, du plus banal au plus violent, demeure le même : le corps féminin se voit entièrement remis aux mains de l'homme. Pour Hélène cependant, il aurait pu en être autrement, puisque Thomas n'a rien de l'agresseur, et il ne reproduit pas non plus les caractéristiques de la masculinité normative. Il lui offre plutôt un rapport égalitaire, qui permettrait de réinvestir de nouvelles significations les structures présidant à l'expression du désir féminin :

Thomas aurait dû se jeter sur elle l'autre soir dans l'île. Elle aurait été forcée de dire oui, soumise à une sorte de détermination aveugle, bienveillante, et ils auraient pu faire comme des centaines d'autres avant eux [...] Mais Thomas ne l'a pas fait. Thomas a attendu qu'elle se décide et qu'elle fasse le premier geste pour se retrouver ici, dans une chambre, entre quatre murs. (IM : 152)

L'univers psychique de l'adolescente est toutefois invariablement imprégné des scripts dominants et l'action de s'éloigner mentalement de son corps afin de le laisser à la volonté de l'autre demeure, pour elle, un mécanisme de défense contre l'emprise de la honte sur le désir féminin.

Pendant l'acte proprement dit, Hélène doit commander à son corps les réactions appropriées. À l'inverse de Thomas, qui semble en parfaite harmonie avec son corps et ses mouvements, la jeune fille répond mécaniquement aux caresses du garçon, avec des gestes non sentis : « Elle doit faire certains gestes. C'est sûrement son tour, comme dans une chorégraphie, un kata, un échange de coups. Elle ne sait pas lesquels » (IM : 153). Sa psyché se montre même « colonisée » (Roussos, 2007) de prescriptions visant à la convaincre qu'elle aime la façon dont se déroule leur rapport : « Tu aimes la main de Thomas. Sa bouche se promène sur toi. Tu aimes qu'il respire plus vite comme s'il aspirait et expirait son propre désir » (IM : 153, souligné dans le texte). La jeune fille souhaiterait malgré tout participer plus activement à ce script qui se déroule entre eux et ainsi exposer ouvertement ses désirs, comme la narration le laisse entendre : « Elle voudrait être plus forte que lui et le diriger » (IM : 153). Tout au long de la relation, elle profite de ce que Thomas ne la regarde pas pour s'évader et « percevoir l'île, le vent, le feuillage des arbres » (IM : 154). Elle traverse de cette façon son « épreuve », absente de son corps, « [s]auf que Thomas lui fait mal » (IM : 154). La douleur la confronte ainsi à la réalité de son corps, de même qu'à celle de Thomas, et du coup, tout devient « si lourd » – lourd au point où Hélène s'imaginer « sous les roues d'un camion » (IM : 154). « Ce n'est pas ça », conclut-elle (IM : 154).

L'identité sexuée plus souple de Thomas permet la mise en place d'un script interpersonnel où les rôles ne sont pas définis d'avance¹⁷. Le sujet féminin ne peut performer un rôle complètement passif, comme le prescrivent les scripts dominants. La première expérience sexuelle d'Hélène aurait donc pu être positive. Thomas ne s'impose pas à elle, pas plus qu'il ne lui impose une façon de procéder, et la jeune fille est à même de le constater : « Tout doit donc venir de sa volonté à elle. » (IM : 154) Ainsi, elle « enlève [e] elle-même ses vêtements » et « écarte les jambes pour faire de la place à celui qui aime » (IM : 153-154). Le garçon ne s'impose pas, car malgré qu'il soit expérimenté, Thomas n'incarne pas une virilité triomphante (le cas

17. En cela, Thomas est unique dans l'entourage de l'adolescente : « Il ne ressemble à personne. Ni à Martin, ni à son père. À personne » (IM : 162).

échéant, il performerait toujours indifféremment le sexuel, sans égard pour sa partenaire). Ainsi, tout, au sein des scripts interpersonnels, doit être repensé, adapté à son ou sa partenaire, comme l'explique Gagnon :

[...] nous sommes d'abord socialisés aux scénarios culturels comme spectateurs ou élèves, mais [...] l'obligation de mettre ces scénarios en pratique nous contraint à les modifier de façon à satisfaire aux impératifs des situations concrètes qui comprennent, par exemple, les attentes des autres personnes qui se trouvent dans ces situations avec nous et l'ensemble des relations que nous entretenons avec elles. (Gagnon, 1999 : 77)

Or, dans le cas du viol ou de toute autre situation répondant aux « scripts de l'agression sexuelle et de la violence », cette « réorganisation » n'a pas cours ; la volonté d'un seul des deux individus prime et aucun dialogue (« interrelation ») n'est possible. C'est le danger qui est également couru lorsque les jeunes filles longuement exposées à un discours hégémonique masculin sur leur propre sexualité, sont initiées sexuellement par un partenaire de sexe mâle, plus âgé et plus expérimenté. Mais revenons à ce qui a cours dans la chambre de Thomas. Pour Hélène, l'expérience est déstabilisante, voire traumatisante, puisque, contrairement à ce qu'elle a d'abord introjecté, puis projeté, il n'y a pas d'ordre. Cette idée sera confirmée plus tard, alors qu'elle comparera son « épreuve » à la chambre du garçon, lors d'une discussion avec Lisa :

- C'est comme la chambre de Thomas, dit Hélène à Lisa.
- Comment ?
- Étouffant. Plein de pensées désordonnées. (IM : 159)

L'attitude inclusive de Thomas lui intime d'improviser, mais face à cette demande, la jeune fille se révèle impuissante.

Conclusion

Pour les femmes, mais en particulier pour les jeunes filles – dont la virginité, et, par extension, l'image de pureté, demeure encore une valeur à protéger –, il importe de se soumettre aux prescriptions du monde social, qui nie toujours la puissance de même que la multiplicité des désirs qu'elles portent. Si elles obéissent aux désirs de leur corps, elles se libèrent de la position d'objet passif qui leur est commandé d'occuper, prennent une part active à leur sexualité, mais risquent alors sans contredit l'ostracisme¹⁸. Dès qu'elles commencent à expérimenter le sexuel, que ces expériences soient encore de l'ordre du fantasme ou qu'elles relèvent d'un rapport sexuel à proprement parler, les adolescentes se voient confrontées à un choix dont les deux options apparaissent irréconciliables : obéir aux pulsions du corps ou obéir aux règles du code culturel. Dans l'un ou l'autre des cas, l'expression du désir et du sexuel est vécue sur un mode restrictif. L'exclusion de la parole féminine des scripts qui définissent culturellement le sexuel expose les jeunes filles à la stigmatisation de leur désir, voire, dans les cas ultimes, à leur propre victimisation. Dans *Aurélien*, *Clara*, *Mademoiselle et le Lieutenant anglais*, un changement est amorcé. La présence en filigrane de la mère accompagne Clara tout au long du développement de son désir (Boisclair : 2011). Mademoiselle, substitut maternel, la guide également et l'influence positive de ces deux femmes permet l'acquisition par l'adolescente d'une subjectivité désirante. Le discours référentiel féminin n'est cependant pas imperméable aux scripts dominants. C'est le cas dans *L'île de la Merci*, où Viviane, la mère, apparaît comme la première victime de l'emprise patriarcale sur l'élaboration de la pensée.

Dans les deux œuvres, les adolescentes sont soumises à des scripts sexuels masculins d'un « initiateur » plus expérimenté. Toutefois, les scripts interpersonnels proposés par le Lieutenant et Thomas s'avèrent foncièrement différents. Alors que le Lieutenant incite explicitement Clara à la passivité, Thomas souhaite qu'Hélène fasse les premiers pas, lui témoigne son désir. Les deux initiations se déroulent pourtant de façon similaire,

18. Dans une étude réalisée par Deborah L. Tolman (1994), des adolescentes hétérosexuelles rapportaient, d'une part, avoir eu des rapports sexuels sans en avoir éprouvé le désir et d'autre part, s'être obligées à « dire non » lorsqu'elles en ressentaient très fort l'envie, par peur d'être ensuite perçues comme des « putes » (*slut*) (1994 : 33).

dès lors que les jeunes filles répondent passivement au désir masculin. Cette similitude dans le comportement des personnages féminins, bien qu'ils soient placés dans deux contextes différents, montre bien la prégnance des discours hégémoniques qui préexistent au désir féminin. Les scénarios sexuels, véhiculés dans le social, « sont importés dans [l]es scripts intrapsychiques » de l'individu, où ils sont adaptés selon ses fantasmes, puis « scénarisés » dans l'interaction avec un ou une partenaire (Gagnon, 1999). Or l'incorporation des scripts du dominant pose un problème majeur pour tout individu minoritaire: « [...] d'autres trouvent, au contraire, les exigences de la culture aliénantes et perturbantes, mais sont tout aussi incapables de jouer les rôles impartis que de se soustraire à ces exigences et ces rôles » (Gagnon, 1999: 77). C'est le cas des adolescentes représentées dans cette analyse. Aussi est-il possible, au final, de désigner un véritable coupable, soit l'idéologie patriarcale comme structure dominante, qui ordonne l'ensemble des scripts sexuels, et légitime un discours hégémonique sur le désir et le sexuel.

Références

- BARRY, Kathleen. 1979. *Female Sexual Slavery*, Upper Saddle River: Prentice-Hall.
- BOISCLAIR, Isabelle. 2011. « Présence et voix du spectre maternel dans *Aurélien, Clara, Mademoiselle et le Lieutenant anglais* », Ville Saint-Laurent: Fides; Sherbrooke: Université de Sherbrooke, coll. Les Cahiers Anne Hébert, n° 11, p. 71-90.
- _____. 2000. « Au pays de Catherine », Ville Saint-Laurent: Fides; Sherbrooke: Université de Sherbrooke, coll. Les Cahiers Anne Hébert, n° 2, p. 111-123.
- BOURDIEU, Pierre. 1998. *La domination masculine*, Paris: Seuil.
- BOZON, Michel. 1999. « Les significations sociales des actes sexuels », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 128, p. 3-23.
- _____. 1993. « L'entrée dans la sexualité adulte: le premier rapport et ses suites », dans Michel Bozon et Henri Leridon, *Sexualité et sciences sociales*, *Population*, n° 5, p. 1317-1352.
- BUTLER, Judith. 2005. *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, traduit de l'anglais par Cynthia Kraus, Paris: La Découverte.
- CÔTÉ, Nicole. 2006. « L'île de la Merci, ou comment éviter le désastre », *Voix et Images*, vol. 31, n° 3, p. 47-58.
- DARDIGNA, Anne-Marie. 1980. *Les châteaux d'Éros ou les infortunes du sexe des femmes*, Paris: François Maspero.
- GAGNON, John. [1991] 2008. *Les scripts de la sexualité: essais sur les origines culturelles du désir*, traduit de l'anglais par Marie-Hélène Bourcier avec Alain Giami, Paris: Payot.
- _____. 1999. « Les usages explicites et implicites de la perspective des scripts dans les recherches sur la sexualité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 128, juin, p. 73-79.
- GUILLAUMIN, Colette. 2002. « Race et nature: système des marques. Idée de groupe naturel et rapports sociaux », *L'idéologie raciste*, Paris: Gallimard, coll. Folio.
- GUILLEMETTE, Lucie. 2005a. « Les figures féminines de l'adolescence dans l'œuvre romanesque d'Anne Hébert. Entre le mythe du prince charmant et l'agentivité », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 8, n° 2, p. 153-177.
- _____. 2005b. « L'adolescente et les marques d'agentivité dans *Le temps sauvage* d'Anne Hébert: une expérience de l'altérité », Ville Saint-Laurent: Fides; Sherbrooke: Université de Sherbrooke, coll. Les Cahiers Anne Hébert, n° 6, p. 69-80.

- _____. 1997. «La dialectique nature/culture et le discours féminin de la transgression dans *Aurélien, Clara, Mademoiselle et le Lieutenant anglais* d'Anne Hébert», *Francophonies d'Amérique*, n° 7, p. 209-221.
- HÉBERT, Anne. 1995. *Aurélien, Clara, Mademoiselle et le Lieutenant anglais*, Paris: Seuil, coll. Points.
- LAGRANGE, Hugues. 1997. «Conditions du passage à l'acte», *L'entrée dans la sexualité: le comportement des jeunes dans le contexte du sida*, Paris: La Découverte, p. 157-182.
- MAILLOCHON, Florence. 1999. «Entrée dans la sexualité, sociabilité et identité sexuée», dans Yannick Lemel et Bernard Roudet (coord.), *Filles et Garçons jusqu'à l'adolescence. Socialisations différentielles*, Paris: L'Harmattan, coll. Débats Jeunesses, p. 269-301.
- ROUSSOS, Katherine. 2007. *Décoloniser l'imaginaire. Du réalisme magique chez Maryse Condé, Sylvie Germain et Marie NDiaye*, Paris: L'Harmattan, coll. Bibliothèque du féminisme.
- TOLMAN, Deborah L. 1994. «Doing Desire. Adolescent Girls' Struggles for/with Sexuality», *Gender and Society*, septembre, vol. 8, n° 3, p. 324-342.
- TURCOTTE, Élise. 1997. *L'île de la Merci*, Montréal: Leméac.
- WAEELTI-WALTERS, Jennifer. 1982. *Fairy Tales and the Female Imagination*, Montréal: Eden Press.





L'érotisme maternel comme processus de redéfinition identitaire

Marie-Noëlle Huet

Bien que le questionnement sur la maternité traverse la fiction des femmes hétérosexuelles de toutes les époques, l'émergence de la perspective et de la voix de la mère elle-même est assez récente. Avant les années 1980, la mère était partout, mais toujours dans les marges (Kaplan, 1992 : 3). Muse, objet de désir, la mère est celle dont on parle ou celle à propos de laquelle on écrit, rarement celle qui écrit. Lori Saint-Martin affirme, dans son ouvrage *Le nom de la mère. Mères, filles et écriture dans la littérature québécoise au féminin* :

Privée de représentations culturelles valorisantes [...], la mère est à la fois essentielle à la reproduction biologique et sociale et oubliée comme personne, comme être humain. Matrices, reproductrices, reines du foyer, les femmes ont été longtemps tenues à distance de tout projet collectif, de toute action sociale, tandis que l'équation symbolique entre femmes et reproduction, hommes et création, les a découragées de devenir des artistes. Ainsi, au nom de la maternité qu'on leur a imposée, les femmes se sont fait interdire presque tout le reste. (1999 : 13-14)

En somme, la mère était objet du discours des autres. Selon la vision de la bonne mère véhiculée par Jean-Jacques Rousseau depuis le XVIII^e siècle, la mère doit faire acte de sacrifice et être dévouée, au service de l'autre (voir Badinter, 1980). Or, les femmes ne sont pas soit mères, soit corps sexués comme le voudraient certaines représentations dichotomiques. Plusieurs sont à la fois femmes, mères, filles, amantes, etc. « Ce n'est qu'assez récemment », écrit encore Lori Saint-Martin en 1999, « que des mères viennent à l'écriture, et, qui plus est, décrivent leur expérience de mère, contribution tout à fait inédite » (1999 : 32). La chercheuse situe ainsi l'émergence de la voix de la mère dans les années 1980 (1999 : 48). À partir de ce moment, nous voyons des récits écrits du point de vue de la mère, et de plus en plus de fictions sur la maternité.

Malgré le fait qu'un nombre grandissant de femmes tentent à la fois d'être mère et créatrice, leur situation reste souvent problématique dans un monde actuel encore inadapté aux réalités des femmes d'aujourd'hui. Il suffit, par exemple, d'ouvrir *Double Lives: Writing and Motherhood* (Cowan, 2008), qui regroupe des essais où des mères écrivaines abordent cette question, pour voir que la double tâche demeure difficile à accomplir. Si, dans cet ouvrage, les mères écrivaines sont les auteures des textes qu'elles donnent à lire, dans le présent article, c'est un personnage maternel qui fera l'objet de l'analyse et non l'auteure de la fiction où il apparaît, bien qu'en l'occurrence l'auteure soit également mère et qu'elle écrive sur le sujet de la maternité : Nancy Huston, comme essayiste, s'inscrit en effet dans une lignée de féministes différentialistes (elle comprend également Luce Irigaray, Julia Kristeva, Hélène Cixous, etc.) qui s'est intéressée au rapport mère-fille et, de surcroît, à la dichotomie création/procréation.

Son roman *La virevolte* (1994), qui semble se dérouler à l'époque actuelle, dans une petite ville américaine, montre comment Huston s'attache à la valorisation du corps de la femme enceinte en mettant en scène une protagoniste, Lin, qui s'est approprié sa maternité. Bien que celle-ci, qui a d'emblée accès à la subjectivité et est issue d'une classe de femmes privilégiées (qui sont éduquées, ont une situation financière relativement aisée et ont pu choisir d'avoir à la fois une carrière et des enfants), vive d'abord harmonieusement ses trois rôles de mère, de femme et de danseuse professionnelle, elle choisit, faute d'avoir réussi à trouver un modèle de conciliation harmonieuse, d'abandonner son mari et ses enfants pour se consacrer à sa carrière. La première partie du roman (intitulée « La soliste », décrit la naissance des deux fillettes ainsi que la vie conjugale et familiale heureuse du début, tandis que la deuxième, « La compagnie », traite de la désertion de la protagoniste, qui laisse ainsi son mari s'occuper de leurs deux fillettes et les élever) évoque toutefois de touchantes scènes de désir conjugal et de sensualité liés à l'enfant à naître. Cet article se propose ainsi d'explorer la question de l'érotisme maternel dans le roman *La virevolte* de Nancy Huston. Comme le constate Valérie Caron en 2002, « [d]epuis une vingtaine d'années, une réflexion sur ce que pourrait être une maternité définie par les femmes s'est amorcée » (Caron, 2002 : 126). Une telle redéfinition n'est possible, et c'est ce que je tenterai de montrer, que si l'on reconnaît que la (future) mère est également un sujet désirant et désiré. Ainsi, j'avance que, dans sa pratique littéraire, Huston cherche à transgresser le tabou entourant l'érotisme maternel et à inscrire dans l'univers fictionnel un exemple (tentative qui échouera comme on le verra) de conciliation des rôles de mère, de conjointe et de sujet féminin désirant¹. Le concept d'« érotisme maternel », utilisé par Nancy Huston, est issu de sa préface à la nouvelle édition de *Mosaïque de la pornographie* ([1982] 2004). Puisque l'auteure ne définit pas l'expression, je me permets ici de proposer ma propre interprétation. J'accorde à ce syntagme une dimension double ; soit, dans un premier temps, le désir sexuel de la (future) mère et, dans un deuxième temps, la sensualité de son rapport à l'enfant à naître ou né.

Vers une réinvention de la maternité

Francine Descarries et Christine Corbeil écrivent : « Mettre au monde des enfants et être disponible pour les aimer, les nourrir, les soigner, les éduquer et... s'en séparer, telle semble avoir été pendant longtemps la seule véritable contribution sociale attendue des femmes, tout comme leur seule raison identitaire » (Descarries et Corbeil, 2002 : 23). Des décennies de féminisme ont consisté à montrer que la maternité est une fonction et que l'identité des femmes ne repose pas seulement sur la possibilité d'être mère. Dans son ouvrage *Of Women Born*, publié en 1976, Adrienne Rich formule deux définitions de la maternité : celle de la maternité-expérience, caractérisée par la relation possible de toute femme avec son pouvoir de reproduction et avec les enfants, et la maternité-institution, qui vise à garder les femmes dans le giron du pouvoir des hommes (voir Rich, 1976 : 13). Rich soutient que l'institution de la maternité a privé les femmes de leur corps en les y emprisonnant et qu'elle a marginalisé le potentiel des femmes². Celles-ci sont alors en droit de se demander, à l'instar de Luce Irigaray :

Donc une mère, c'est quoi ? Quelqu'une qui fait des gestes commandés, stéréotypés, qui n'a pas de langage personnel et qui n'a pas d'identité. Mais comment, pour nous les filles, avoir un rapport personnel et se constituer une identité par rapport à quelqu'une qui n'est qu'une fonction ? (Irigaray, 1981 : 86)

Cette dernière question est au cœur d'une réflexion qui porte à la fois sur la maternité et sur le rapport mère-fille. Toute tentative de définition du rôle de mère, écrit Anne-Marie de Vilaine (1986 : 18), exige que nous « établi[ssions] un lien entre nos identités morcelées : entre la mère, la femme, la fille, la compagne d'un

1. Cette réflexion est issue du premier chapitre de mon mémoire de maîtrise intitulé *Création-procréation et rapport mère-fille dans La virevolte et Prodiges de Nancy Huston* (Département de langue et littérature françaises, Université McGill, 2010).

2. Elle écrit : « *This institution [...] has alienated women from our bodies by incarcerating us in them. [...] motherhood as institution has ghettoized and degraded female potentialities* » (Rich, 1976 : 13).

homme ou d'une femme, la féministe, la théoricienne, l'être que nous sommes dans la vie privée et dans la vie professionnelle...» Dans une optique de redéfinition de la maternité, c'est de la possibilité d'engendrer

[...] – et de créer des œuvres – que repartent de nombreuses théoriciennes (Rich, Huston, Chawaf, Hirsch) pour repenser l'ensemble des oppositions binaires (esprit/corps, bien/mal, homme/femme, etc.) sur lesquelles reposent des valeurs symboliques androcentristes périmées et qu'il est urgent de réinventer. (Saint-Martin, 2002 : 152)

Dans un premier temps, ce processus de redéfinition passe inévitablement par le rejet des oppositions binaires (voir Saint-Martin, 1999 : 34-35). En outre, Marianne Hirsch souligne l'importance de reconnaître qu'« [é]tant donné que la mère est à la fois une fille et une mère, une femme et une mère, au foyer et dans la société, puissante et vulnérable, [...] le discours sur la maternité est nécessairement multiple » (1989 : 196 – ma traduction)³. Au lieu de ne prendre la parole qu'en tant que femme, qu'en tant que mère ou qu'en tant que créatrice, par exemple, les femmes mères et créatrices devraient pouvoir parler à partir de ces trois voix. De son côté, Elizabeth Badinter considère que, pour que les femmes puissent plus facilement incarner les trois rôles lorsqu'ils sont reliés à la maternité – « Moi pour moi, la femme, Moi pour lui, la compagne et Moi pour eux, la mère » –, il serait souhaitable que « l'immense majorité des pères ne se content[ent] pas d'être des géniteurs » (1986 : 38). Heureusement, il semblerait, selon ce que Badinter constate, que l'on vive une « révolution de la pensée masculine », de sorte que

[...] le père, ayant jeté aux orties sa figure autoritaire, s'identifie de plus en plus à sa femme, c'est-à-dire à la mère. [...] Non seulement on voit de plus en plus de pères divorcés demander la garde de leurs jeunes enfants, mais des études très récentes font état, chez les jeunes pères, d'attitudes et de désirs traditionnellement qualifiés de maternels. (1980 : 433-434)

Cela dit, certains titres d'essais récents sur la maternité, comme *Le conflit, la femme et la mère* (2010) d'Elizabeth Badinter et *The Impossibility of Motherhood: Feminism, Individualism, and the Problem of Mothering* (1999) de Patrice DiQuinzio, sont révélateurs du fait qu'il reste difficile pour les femmes de concilier les différentes fonctions qu'elles désirent occuper.

Revendication de l'érotisme de la maternité

Nancy Huston, dans plusieurs de ses essais, mais plus particulièrement dans *Mosaïque de la pornographie*⁴, s'irrite de la vision dichotomique et asymétrique du monde encouragée par le patriarcat : « L'essentiel, l'éternel, le sempiternel, l'éminemment agaçant à mon sens, c'est la scission radicale des deux images du féminin : la maman et la putain » (1982 : 15). Les principaux thèmes abordés dans ses ouvrages de fiction sont l'exil, l'identité, la maternité et les relations mère-enfant. Bien que Huston reconnaisse que ses écrits abordent souvent le thème de la mère et de la relation parent-enfant, elle refuse d'être reconnue comme une auteure de la maternité : « Je ne veux pas, à aucun prix, avoir l'étiquette de la mère Huston, celle qui parle toujours de la maternité, celle qui n'a qu'une corde à son arc »⁵. Une telle réduction de l'écrivaine à l'écriture de la maternité peut paraître surprenante pour ceux qui savent que Huston a voulu à une certaine époque émuler Simone de Beauvoir. Dans un court essai intitulé « Les enfants de Simone de Beauvoir », elle écrit : « Si, pour ma part, j'ai été frappée par les thèmes du temps et de l'anti-maternel chez Beauvoir, c'est que j'ai longtemps eu des obsessions identiques. Moi non plus, je ne voulais pas d'enfants ; c'est un choix qui fut mien et que j'ai défendu avec tant de fougue que je le respecterai toujours » (Huston, 1995 : 93). Mais avec le temps et les événements

3. « *Inasmuch as a mother is simultaneously a daughter and a mother, a woman and a mother, in the house and in the world, powerful and powerless, [...] maternal discourse is necessarily plural* ».

4. Voir aussi *Journal de la création* (1990) et *Désirs et réalités* (1995).

5. Entretien audio avec Nancy Huston, animée par Lorraine Pintal, émission *Vous m'en lirez tant*, 1^{er} novembre 2009, Première Chaîne de Radio-Canada.

de la vie, elle a changé d'avis puisque plus tard, elle ajoute : « Et puis j'ai découvert que l'enfantement et l'écriture, loin d'être contradictoires, nous conduisent vers l'essentiel, au cœur du beau, nous font toucher à la vie dans ce qu'elle a de plus tendre et de plus violent. Avoir un enfant vous ouvre les yeux sur le monde » (Cuypers, 1999 : 26). Il va sans dire que les passages qui font l'éloge de la maternité ne manquent pas dans l'œuvre de Huston.

Dans *La virevolte*, l'auteure met en scène un personnage de mère désirée et désirante. Lin et Derek sont très amoureux et éprouvent tous les deux beaucoup de désir l'un pour l'autre. Même quand Lin est enceinte d'Angela, leur première fille, ils prennent plaisir à faire l'amour. L'acte sexuel est pour eux « une fête insensée » : « Plus longuement et plus langoureusement que jamais auparavant, ils s'abandonnaient à la pure pâmoison du sexe » (Huston, 1994 : 69). Le corps de Lin, avant d'être un instrument pour la procréation, est objet et sujet de désir sexuel. Ainsi, la romancière montre que contrairement à ce qui se produit dans la scission maman/putain, la femme peut allier maternité et vie sexuelle de façon harmonieuse. Selon Huston, la putain est, bien sûr, d'abord celle qui vend son corps en échange de services sexuels, mais elle est aussi (et surtout, dans ce contexte) celle qui évacue la question de la fécondité quand il est question de sexualité. En fait, l'image de la putain (ou de la sorcière, puisque l'auteure emploie les deux termes de façon interchangeable) correspond à l'un des pôles de la perception polarisée des femmes : « Tout au long de l'ère chrétienne, on a eu le choix entre deux images de la féminité, l'une positive (la Vierge Marie : maternité non érotique), et l'autre négative (la sorcière : érotisme non maternel) » (Huston, [1982] 2004 : 18). Pour Huston, l'essentiel n'est pas que les femmes incarnent l'une ou l'autre de ces représentations mais plutôt qu'elles puissent se situer entre les deux, dans un espace qui leur permet d'osciller entre les extrêmes. En ce sens, son utilisation du terme « putain » se distingue de la définition élaborée par Paola Tabet⁶, qui situe les femmes dans le continuum de l'échange économique-sexuel. Selon Tabet, dans un contexte de domination masculine, c'est-à-dire dans les sociétés patriarcales, les femmes sont très souvent dépendantes économiquement de leur conjoint et effectuent bien plus de la moitié des heures travaillées par le couple (cela incluant les travaux domestiques et d'entretien de la maison). De ce fait, les femmes envisagent que les actes sexuels sont considérés par les hommes comme un service compensé financièrement :

La sexualité n'apparaît pas comme un échange réciproque entre hommes et femmes, mais comme un échange asymétrique. Non pas un échange du même avec du même, de la sexualité échangée contre de la sexualité, mais une compensation masculine pour une prestation féminine, un paiement qui pourra revêtir des formes variées [...] en échange d'une sexualité largement transformée en service. (Tabet, 2004 : 145)

Selon cette conception, toutes les femmes s'inscrivent dans le continuum de l'échange économique-sexuel et sont donc, à un certain degré, des putains. Si la définition proposée par Tabet fait référence à l'acte d'appropriation matérielle du corps des femmes, celle retenue par Huston se situe dans un autre registre en s'intéressant aux questions du désir sexuel et de la fécondité plutôt qu'à celles de l'échange d'argent et des rapports de force entre les sexes.

Les descriptions des relations sexuelles entre Lin et Derek, qui occupent une place significative dans la première partie du roman⁷, sont très souvent érotiques, voire crues. À titre d'exemple, voici le passage racontant la relation sexuelle qui coïncide avec la conception de Marina, leur deuxième fille :

Ils ont prononcé les mots Faisons un autre enfant. [...] Entièrement vêtus, ils sont debout dans leur chambre [...] et, tandis que leur parviennent de la pièce à côté les ronflements réguliers d'Angela, la seule idée de créer un autre enfant suffit pour faire perler sur leur peau des gouttes de sueur. Derek se met à genoux derrière elle et baisse son collant noir jusqu'au milieu des cuisses, la touche de sa langue et de ses doigts jusqu'à ce qu'elle soit trempée et

6. Le travail de Paola Tabet, chercheuse féministe française, est incontournable quand il est question de prostitution. Tabet s'est intéressée au phénomène et en a élargi la définition en le liant à ce qu'elle a appelé « le continuum de l'échange économique-sexuel ».

7. Voir Huston, 1994 : 36-37, 51-52, 94, 117 et 122.

tressillante, puis tire sa chemise blanche par-dessus ses épaules et sa tête mais laisse le collant comme il est et, lui remontant brusquement le bras derrière le dos, entre en elle profondément, de plus en plus profondément, de sorte qu'à la fin, avec des glapissements des gémissements des hennissements [...]»⁸ (Huston, 1994: 60)

Le passage ci-dessus rend d'abord compte du désir qui existe entre les deux amants. Cependant, ce désir est exacerbé par l'idée de concevoir; c'est donc en grande partie la possibilité ou l'éventualité de devenir parents à nouveau qui éveille des pulsions sexuelles chez les partenaires. Or, ce type d'érotisme de la (pro)création (qui constitue l'un des deux pans de ma définition de l'«érotisme maternel») est aussi rarement représenté que l'érotisme lié à la grossesse et à l'enfant à naître et il me semble que l'inscription de telles scènes de plaisir charnel entre amants-parents contribue à transgresser le tabou qui, selon Huston, entoure les questions de la maternité et de l'érotisme. Bien que, dans la citation précédente, l'envie de procréer soit partagée par l'homme et la femme, c'est Derek qui prend les devants et son désir pour Lin laisse voir qu'elle est beaucoup plus qu'un corps reproducteur et beaucoup plus qu'une mère, qu'elle est tout à la fois femme, mère et amante. Elle répond à la tentative de réappropriation individuelle du corps féminin dont parle Luise von Flotow:

L'écriture érotique peut être vue comme une tentative de réappropriation de ce corps public et de sa réinscription dans un mode individuel, comme une tentative de déconstruction du traditionnel pour se réécrire dans une forme personnelle qui tient compte des sensations et des émotions du corps féminin ainsi que de son pouvoir créateur et procréateur. (von Flotow, 1994: 134)

Von Flotow entend «ce corps public» comme celui de la femme rendu public par le «discours [...] médiatique sur le corps standardisé et homogénéisé», le «discours socio-médical de plus en plus conservateur et alarmiste» et le «discours technologique qui promet (ou menace) de nous libérer bientôt du corps féminin en le remplaçant par de nouvelles technologies de reproduction» (1994: 133). La volonté d'«inscrire l'existence et la vie du corps féminin» dans un «mode individuel» dont parle von Flotow (1994:133), est également manifeste chez Huston. Dans *La virevolte* Huston met en scène la «déconstruction» de la vision traditionnelle du corps féminin pour mener à l'appropriation de ce corps par le personnage qui devient mère. Ainsi, les descriptions érotiques rendent compte du rapport entre sexualité et maternité de la protagoniste.

Comme l'écrit Huston dans la préface à la nouvelle édition de *Mosaïque de la pornographie* publiée en 2004: «*Les mères ne sont pas vierges*, elles ne l'ont jamais été. Les putains accouchent et les mères baisent, voilà ce qui se passe pour de vrai» ([1982] 2004: 20, l'auteure souligne). L'auteure vise à effacer la frontière entre les rôles de maman et de putain et à inscrire dans l'univers fictionnel un exemple de conciliation des rôles de mère et de sujet féminin érotique. Dans cette même préface, Nancy Huston soulève des points qui sont précisément ceux qu'elle aborde dans *La virevolte*, paru dix ans plus tôt:

Comment se fait-il que si peu de femmes artistes évoquent l'érotisme spécifique à la maternité? [...] Rien sur l'érotisme des seins qui enflent, de tout le corps qui enfle, de la vie qui enfle à l'intérieur de soi, comme tout cela est follement excitant, comme il peut être génial de se masturber, enceinte, et de faire l'amour, enceinte [...] Est-ce que parce que les mères sont censées incarner la moralité, et qu'il y a toujours quelque chose de vaguement immoral dans l'érotisme? Ou bien parce que chez nous, l'érotisme maternel est le dernier tabou [...]? (Huston, [1982] 2004: 16-17, l'auteure souligne)⁹

8. La citation se termine brusquement, sans ponctuation. Le fragment sert de prélude à la page suivante, qui commence par: «Elle tremble, elle tremble, recroquevillée de douleur. C'est toujours la même chose» (61). Lin se trouve alors dans la salle de répétitions, cinq minutes avant son spectacle. Tout son corps est douloureux et elle croit qu'avec une telle souffrance, elle n'arrivera pas à danser. Le passage entre le plaisir procuré par la relation charnelle coïncidant avec la conception de Marina et l'expression de la douleur liée à la danse crée un effet de surprise chez le lecteur tant la transition semble paradoxale.
9. Pour lire une telle évocation de l'érotisme lié à la fécondité, voir un magnifique passage du *Journal de la création* de Nancy Huston (1990: 40-41).

Notons qu'encore récemment, lors d'un entretien consacré à la publication de son dernier roman (*Infra-rouge*, 2010), l'auteure affirmait ne pas faire l'éloge de la maternité; elle constatait simplement qu'on a, jusqu'ici, « mal écrit » sur le sujet¹⁰. Conséquemment, il semblerait qu'elle se soit donné comme projet d'écrire différemment sur le sujet. Le passage suivant, tiré de « La soliste », est un exemple éloquent d'érotisme maternel (du moins, du deuxième pan de ma définition, c'est-à-dire de la sensualité du rapport à l'enfant) et décrit la première tétée d'Angela: « ses lèvres se sont emparées de son mamelon et tirent: leur mouvement a la rapidité du cœur qui bat, et la férocité du sexe » (Huston, 1994: 11). Si cette description de l'allaitement est, somme toute, assez surprenante, l'effet de surprise qu'elle crée s'atténuera avec l'accumulation d'autres citations du genre¹¹.

Bien que le récit s'inscrive dans une volonté de valorisation du corps maternel, les descriptions qu'il en fait montrent peu d'idéalisation. La narration ne cache ni les marques de l'accouchement ni les traces de douleurs qui suivent la mise au monde d'un nourrisson:

Sa chair intérieure est toujours à vif et ses seins sont tendus et enflés, le bleu des veines visible, elle ne peut pas encore le recevoir dans la grotte d'où a jailli le bébé mais il n'est pas pressé: la vue de ce volcan, ce nœud de chair vivante brûlante et bouillonnante l'avait laissé abasourdi comme Moïse devant le buisson ardent alors ils flottent ensemble dans d'étranges limbes sensuels, trouvant le plaisir avec leur bouche, leurs doigts, leur peau, pleurant parfois sans raison. (Huston, 1994: 19)

Le corps meurtri, pour avoir donné la vie, n'est pas moins objet et sujet de désir; Derek n'éprouve pas moins de désir pour sa femme maintenant qu'elle est mère. La première grossesse de Lin est source d'une jouissance presque continue:

Avec Angela la grossesse avait été comme neuf mois d'orgasme: une stimulation perpétuelle de ce centre brûlant de la danse, le long cône vibrant entre sexe et gorge. Penser qu'en plus, un être se fabriquait là-dedans! Penser que, tout en vaquant à ses affaires quotidiennes, son corps tricotait patiemment les chairs, entassait les cellules, organisait l'existence de tout un autre individu... jamais Lin n'avait connu pareil émerveillement. (Huston, 1994: 67)

Toutes les sphères de sa vie sont stimulées. Elle arrive même à danser jusqu'au septième mois de gestation. Ce n'est pas du tout le même phénomène qui se produit pendant la deuxième grossesse: « Cette fois-ci, encombrée, elle préfère se caresser seule pendant la journée. Les habits l'agacent, les tissus frottent et irritent sa peau, les fermetures Éclair et les élastiques y impriment des traces rouge vif » (Huston, 1994: 69-70). Lin a moins d'aisance que lorsqu'elle était enceinte d'Angela. Elle peut plus difficilement allier danse et grossesse. Cet état de choses crée une brèche dans la relation harmonieuse qu'entretenait Lin avec la maternité. L'émerveillement qu'elle a connu enceinte d'Angela se dissipe. Immobile et nue devant le miroir dans sa salle de danse, elle se regarde: « Rien ne se produit. Elle est là et c'est tout. Danser cela: le corps comme matière à déplacer, comme substance stupide et obstinée¹² » (Huston, 1994: 70). Ce nouvel inconfort physique servira de prélude à la suite des événements. Bien que la protagoniste vive d'abord harmonieusement ses trois rôles de mère, de femme et de danseuse professionnelle, elle choisit pourtant d'abandonner son mari et ses enfants pour se consacrer à sa carrière. Peu d'indices dans le récit laissent présager que le personnage prendra une telle décision. Toutefois, les quelques passages qui témoignent du dilemme vécu par Lin opposent l'éloignement nécessaire à l'épanouissement de sa carrière de chorégraphe et danseuse au fait d'être présente pour ses enfants. Voici un exemple du déchirement intérieur que Lin se prépare à vivre: « Ce sera sa chorégraphie la plus forte jusqu'ici, elle en est sûre... mais elle a besoin de partir si loin, si loin ». Le lecteur devine tout de suite l'option privilégiée par le personnage en lisant le paragraphe suivant le passage cité: « Le premier mot de Marina, c'est Au-voir. Avant maman, avant papa, avant gâteau. Au-voir » (Huston, 1994: 74).

10. Entretien avec Nancy Huston, animé par Marie-Andrée Lamontagne, librairie Olivieri, Montréal, 2 juin 2010.

11. Voir aussi Huston, 1994: 29, 67, 69, 73.

12. L'absence de ponctuation à la fin de la dernière phrase est délibérée de la part de l'auteure.

Cela signifie alors que Lin s'absentait de plus en plus souvent et que l'harmonie du début s'étiolait petit à petit.

Le roman montre ensuite la réaction du mari et des deux fillettes au départ de la mère. Tandis que Derek doit désormais occuper le double rôle de mère et de père auprès de ses deux filles, ces dernières grandissent tout en tentant à leur façon d'atteindre la subjectivité. Si, somme toute, la tentative de la protagoniste de tout concilier à long terme échoue, il n'en reste pas moins que la mère a d'abord profité de quelques mois d'harmonie totale (à titre de mère, de conjointe et de sujet désirant) et de bonheur à l'arrivée de son premier enfant, bonheur qui semble pourtant trop beau pour être vrai puisqu'il lui fait dire à son amie : « Oh, Rachel ! Je me sens tellement bien, c'est terrifiant. » S'il est vrai que l'échec de Lin à continuer sa carrière de danseuse tout en restant auprès de ses filles et de son mari est tragique, il n'empêche en rien le fait que Nancy Huston a relevé le défi de représenter l'érotisme maternel dans la fiction et ainsi de permettre au personnage de redéfinir la maternité.

Vers une conciliation réussie

Comme nous venons de le montrer, Nancy Huston voit dans l'érotisme maternel une façon de déconstruire les fonctions traditionnelles associées à la maternité et de permettre aux mères de se voir représentées comme des êtres de désir et désirables. Une telle approche met de l'avant l'idée selon laquelle les femmes peuvent incarner les deux pôles de la dichotomie maman et putain sans cesser d'être une artiste, une fille, etc. Toutefois, la tentative de conciliation de la création et de la procréation amorcée par Huston dans *La virevolte* échoue parce qu'elle ne résiste pas à l'épreuve d'une deuxième grossesse, demeurant donc très circonscrite dans le temps.

Si notre culture traditionnelle sous-entend que seules deux possibilités sont envisageables pour la créatrice qui devient mère – celles d'être ou bien mère ou bien artiste –, il existe pourtant une troisième possibilité, qui est celle de conjuguer les deux fonctions, comme le fait Lin au début du roman. Toute la trame du récit consiste justement à montrer pourquoi il est si difficile de concilier les deux. Mais, alors que la culpabilité, les inquiétudes et les questions la tarauderont toute sa vie, Lin ne remettra pas pour autant sa décision en cause, même si son départ a des conséquences néfastes pour son mari et leurs deux filles. Avec le personnage de Lin, Huston crée par ailleurs une image de mère abandonnante qui n'est pas un monstre. En même temps, elle ne minimise pas les conséquences que l'abandon peut avoir sur les enfants. À ce propos, le roman pointe aussi vers les insuffisances de ce choix, vers les sacrifices inexplicables qu'il impose. Tout se passe comme si la dichotomie qui restreignait les femmes aux seuls rôles de maman ou de « putain » au sens houstonien (ou, en d'autres termes, au rôle de mère pure et altruiste, ou à celui de sujet principalement charnel plutôt que maternel) s'est peu à peu transformée pour laisser la place à une triade qui permet aux femmes d'être à la fois mère, sujet désirant et créatrice. Lori Saint-Martin le souligne :

À notre époque, pour la première fois peut-être, une réconciliation des deux [la procréation et la création] devient possible. Mieux, cette réconciliation même peut devenir la matière d'une œuvre. Écrire aujourd'hui en tant que mère, assimiler enfantement et création romanesque, ce n'est pas se soumettre à une équivalence réductrice selon laquelle toute femme normale est mère, ni brandir son ventre comme une ultime justification d'exister. C'est se réinventer en même temps femme ET créatrice, transformer à la fois la maternité et la fiction. (1999 : 280)

Maintenant que les mères ont la possibilité de dire « je » dans les romans, il est intéressant de s'interroger sur les façons dont elles sont représentées dans la fiction romanesque et sur ce qu'elles ont à dire sur leur maternité, leur identité, leurs enfants, leurs carrières, etc. Si de tels travaux ont commencé à émerger dans les dernières décennies¹³, ils se consacrent surtout à la littérature québécoise. Quand l'on constate que

13. Voir *Le nom de la mère – Mères, filles et écriture dans la littérature québécoise au féminin* (1999) de Lori Saint-Martin, ouvrage qui a grandement influencé ma pensée, et *Écrire dans la maison du père : l'émergence du féminin dans la tradition littéraire du Québec* (1988), de Patricia Smart.

la production romanesque française sur la maternité est fertile de nos jours – il ne suffit que de prendre acte du nombre de récits racontés du point de vue de la mère dans les dernières années¹⁴ –, l'intérêt pour des ouvrages sur les discours et représentations de personnages maternels issus de la littérature française se fait sentir. Somme toute, plus de trente ans après l'émergence de paroles de mères littéraires, et malgré les tentatives de romancières comme Nancy Huston, il est encore peu aisé de trouver des personnages qui incarnent des modèles de conciliation réussie. Ceci dit, à constater le nombre grandissant de créatrices qui se penchent sur ce thème, j'ai toutefois bon espoir que cette tendance se renverse dans les années à venir.

Références

- BADINTER, Elizabeth. 2010. *Le conflit. La femme et la mère*, Paris : Flammarion.
- _____. 1986. « La solution : une mutation des pères... », dans Anne-Marie De Vilaine, Laurence Gavarini et Michèle Le Coadic (dir.), *Maternité en mouvement : Les femmes, la re/production et les Hommes de science*, Grenoble et Montréal : PUG et Saint-Martin, p. 37-38.
- _____. [1980] 2010. *L'amour en plus, Histoire de l'amour maternel XVII^e-XX^e siècle*, Paris : Flammarion.
- CARON, Valérie. 2002. « *Le bruit des choses vivantes et Tableaux : voix et représentations inédites de la maternité dans la littérature québécoise* », *Voix et Images*, vol. 28, n° 1, (82).
- CUYPERS, Dane. 1999. « Nancy Huston vue de l'intérieur », *Actualité des religions*, n° 1, janvier, p. 24-27.
- DESCARRIES, Francine et Christine Corbeil. 2002. *Espaces et temps de la maternité*, Montréal : Éditions du remue-ménage.
- DIQUINZIO, Patrice. 1999. *The Impossibility of Motherhood: Feminism, Individualism, and the Problem of Mothering*, New York/Londres : Routledge.
- HIRSCH, Marianne. 1989. *The Mother/Daughter Plot: Narrative, Psychoanalysis, Feminism*, Bloomington : University of Indiana Press.
- HUSTON, Nancy. 2010. *Infrarouge*, Paris/Montréal : Actes Sud/Leméac.
- _____. 1995. *Désirs et réalités, textes choisis 1978-1994*, Paris/Montréal : Actes Sud/Leméac, coll. Babel.
- _____. 1994. *La virevolte*, Paris/Montréal : Actes Sud/Leméac, coll. Babel.
- _____. 1990. *Journal de la création*, Montréal/Paris : Actes Sud/Leméac, coll. Babel.
- _____. [1982] 2004. *Mosaïque de la pornographie*, Paris : Payot.
- IRIGARAY, Luce. 1981. *Le corps-à-corps avec la mère*, conférence et entretiens, Ottawa : Éditions de la pleine lune.
- KAPLAN, Ann E. 1992. *Motherhood and Representation: The Mother in Popular Culture and Melodrama*, Londres : Routledge.
- RICH, Adrienne. [1976] 1986. *Of Women Born: Motherhood as Experience and Institution*, New York : W.W. Norton & Company, Tenth anniversary edition.

14. Outre Nancy Huston (*La virevolte*, 1994 ; *Instruments des ténèbres*, 1996 ; *L'empreinte de l'ange*, 1998 ; *Prodige*, 1999 ; *Lignes de faille*, 2006 ; *Infrarouge*, 2010), évoquons Eliette Abécassis (*Un heureux événement*, 2005 ; *Mère et fille, un roman*, 2008), Geneviève Brisac (*Weekend de chasse à la mère*, 1996), Marie Darrieussecq (*Le mal de mer*, 1999 ; *Le bébé*, 2002 ; *Le pays*, 2005 ; *Tom est mort*, 2007), Camille Laurens (*Philippe*, 1995), Véronique Olmi (*Bord de mer*, 2001) et Karine Reyssat (*L'inattendue*, 2003 ; *Comme une mère*, 2008). Cette liste, donnée simplement à titre indicatif, est loin d'être exhaustive.

- SAINT-MARTIN, Lori. 2002. «Le nom de la mère: le rapport mère-fille et l'écriture au féminin», dans Francine Descarries et Christine Corbeil, *Espaces et temps de la maternité*, Montréal: Éditions du remue-ménage, p. 150-173.
- _____. 1999. *Le nom de la mère. Mères, filles et écriture dans la littérature québécoise au féminin*, Montréal: Éditions Nota bene, coll. Essais critiques.
- SMART, Patricia. 1988. *Écrire dans la maison du père: l'émergence du féminin dans la tradition littéraire du Québec*, Montréal: Éditions Québec/Amérique.
- TABET, Paola. 2004. *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, traduction de l'italien par Josée Contréras, Paris: L'Harmattan, coll. Bibliothèque du féminisme.
- VILAINE (de), Anne-Marie. 1986. «Femmes: une autre culture?», dans Anne-Marie De Vilaine, Laurence Gavarini et Michèle Le Coadic (dir.), *Maternité en mouvement: Les femmes, la re/production et les Hommes de science*, Grenoble et Montréal: PUG et Saint-Martin, p. 17-21.
- VON FLOTOW, Luise. 1994. «Tenter l'érotique: Anne Dandurand et l'érotisme hétérosexuel dans l'écriture au féminin contemporaine», dans Lori Saint-Martin (dir.), *L'autre lecture: la critique au féminin et les textes québécois*, vol. 2, Montréal: XYZ, p. 129-136.





Les femmes artistes québécoises en arts visuels : évolution de leur autoreprésentation depuis les années 1970

Ève Lamoureux

La question de la représentation des femmes a été, dès les débuts de l'art féministe, un enjeu fondamental. Les artistes femmes prennent le contrôle de leur mise en image et s'emploient à contrer leurs représentations stéréotypées. Elles contestent le fait que tout au long de l'histoire de l'art, elles aient été confinées à la position d'objet par opposition à celle de sujet. Le recours à l'autoportrait sera alors un des procédés essentiels employés par les artistes femmes pour contrer cette objectivisation. C'est pourquoi nous souhaitons explorer ce genre artistique dans le présent texte en explicitant, d'abord, les transformations qu'amène, dans l'art québécois, l'arrivée massive d'artistes femmes bien résolues à intégrer et à transformer ce milieu. Ensuite, nous analyserons l'évolution de l'autoreprésentation des artistes femmes durant les quarante dernières années.

Deux mises en garde. Premièrement, l'analyse des répercussions de la pensée féministe dans l'art ne peut pas se faire en tenant compte des seules artistes qui se revendiquent clairement de cette idéologie. Dans les années 1970, l'art des femmes et l'art féministe sont indissociables, au sens où les artistes femmes sont unies dans une lutte égalitariste visant leur inclusion dans les institutions de l'art et la reconnaissance de leur talent. De plus, l'air du temps et les valeurs sociales influencent nécessairement les sensibilités artistiques, le regard porté sur le monde par les artistes et les procédés esthétiques et formels adoptés. Ceci est vrai à toutes les époques. Deuxièmement, analyser l'art des artistes femmes selon une certaine périodisation, et notamment à partir des seuls autoportraits, que toutes n'ont pas réalisés, est nécessairement réducteur. La caractéristique première de cette production est sa diversité et son hétérogénéité. En ce sens, il est plus juste d'affirmer que nous faisons ici un survol des spécificités retenues par les spécialistes de l'art (historiens/historiennes, critiques, sociologues, etc.) que de la production artistique en elle-même, toujours plus plurielle et complexe que son analyse.

Art des femmes artistes et autoportrait

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, au Québec comme dans tous les pays industrialisés, les artistes femmes s'engagent dans un combat visant leur inclusion et leur reconnaissance. Elles s'interrogent sur le fait d'être à la fois femme et artiste dans une société patriarcale, ce qui fait converger les questionnements sur le milieu de l'art et sur la société : normes esthétiques et sociales en vigueur, rôles traditionnels

attribués aux femmes (artistes ou non), représentations souvent sexistes, etc. Malgré la diversité des productions des artistes femmes, plusieurs de ces dernières réintroduisent le social dans l'art en conjuguant teneur critique et innovation formelle. Elles rejettent les normes dominantes du milieu de l'art qui valorise alors un art moderniste formaliste¹, dont les critères ont été conceptualisés par Greenberg (1965). Ces artistes femmes s'en prennent aussi à la vision binaire omniprésente dans l'histoire de l'art (figuration/abstraction, neutralité/engagement, masculin/féminin, autoréférentialité/référence au monde social, etc.). À l'encontre de cette vision, elles adoptent plutôt « une approche plus volontiers inclusive, au diapason d'une certaine complexité des êtres et des choses » (Landry, 2010 : 131).

Le contenu, le sens, l'expérience sociale sont réintroduits par les artistes femmes qui créent des œuvres intimement liées à leur vécu, leur compréhension du monde, leur sexe. Comme l'explique Arbour (1996 : 139) : « [...] l'identité de l'artiste a alors été prise comme paramètre structurant de l'œuvre d'art et de l'histoire de l'art ». Le sujet femme apparaît au premier plan des productions artistiques avec l'objectif de rendre visibles et audibles leurs expériences. Cette mise de l'avant s'accompagne de la lancinante question de l'identité : Qu'est-ce qu'être femme, individuellement et collectivement ?

L'exploration artistique du corps féminin, de même que les pratiques photographiques et performatives d'autoreprésentation prendront donc une importance décisive dans l'art créé par les femmes. Cette présence marquée de l'autoportrait, selon Susan Bright, s'explique, en partie, par la richesse qu'offre ce procédé dans une période où les questions d'identité deviennent centrales et où le concept du « moi » est interrogé : « L'auteur d'un autoportrait présente toujours une image impossible, puisqu'il ne peut présenter à l'identique la réalité physique perçue par les autres. Cet "auto", ce "soi-même", est donc toujours un peu "autre" » (2010 : 8). Ce décalage offre une source d'inspiration intarissable pour les artistes.

En concordance avec l'évolution des conceptions artistiques et féministes, nous pourrions observer un changement de paradigme dans la façon d'envisager et de créer les autoportraits. Les artistes femmes commencent leur combat dans un contexte de modernité artistique. Le sujet est alors perçu comme stable et universel. Le « moi » est une entité immanente, identifiable, qui peut être représentée. Les artistes femmes dans les années 1970 vont à la fois être influencées par cette conception et contribuer à sa disqualification. La vision postmoderne, au contraire, comprend le sujet, le « moi », comme une chose, complexe, floue, variable, impossible à figer ou à appréhender dans son entièreté. Le « moi » authentique n'existe pas ou il est, en partie du moins, construit. Toute représentation ou autoreprésentation est subjective, partielle, pour ne pas dire partielle. Elle cache autant qu'elle dévoile.

Découpage temporel de l'évolution des autoportraits

Il est important de préciser que la critique de la représentation par le biais de l'autoportrait commence bien avant l'influence du féminisme en art. Au niveau international, Alice Austen (à la fin du XIX^e siècle), Claude Cahun et plusieurs surréalistes (dans les années 1920 et 1930) sont de celles et ceux qui jouent déjà avec les codes sociaux et artistiques de la représentation picturale et photographique.

Cependant, la critique de la représentation traditionnelle des femmes va prendre une importance décisive, à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Dans cette optique, le procédé de l'autoportrait photographique ou performatif sera une stratégie déterminante adoptée par de nombreuses artistes afin de rejeter la position d'objet, de devenir sujet/actrice et de critiquer les codes machistes de la représentation autant dans l'histoire de l'art que dans la société.

1. L'art est une sphère d'activités autonomes fonctionnant selon une logique intrinsèque au développement formel et esthétique des œuvres, de façon autotélique.

La brève histoire du féminisme en art est, souvent, découpée en trois phases dont la délimitation n'est pas tranchée et qui se superposent. Ces différentes phases nous paraissent aussi pertinentes pour éclairer l'évolution des caractéristiques dominantes des autoportraits créés par les femmes :

[La phase] des années 1970 cherchait à valoriser les expériences particulières des femmes, celle des années 1980 a plutôt travaillé à la déconstruction des présupposés théoriques et des images, et enfin celle des années 1990 – qui se prolonge aujourd'hui dans le courant *queer* notamment – entérine l'idée de multiculturalisme et cherche à agir sur des points précis de cette identité multiple. (Sofio et Dumont, 2007 : 33)

Autoportraits des années 1970

Dans les années 1970, l'exploration des questions identitaires par les artistes femmes se fait à partir d'une réflexion sur le sexe, la sexualité et l'ethnicité. Le corps des femmes – celui des artistes et des autres femmes – est extrêmement présent dans la production artistique qui, d'ailleurs, se diversifie avec l'arrivée et l'expansion des pratiques performatives, de l'installation et de la vidéo. Comme l'explique Gourlay (2002 : 132), l'idée première des artistes femmes est d'interroger leur place dans le monde artistique, social et politique, de dévoiler ce qui ne l'avait jamais été ou, pour le dire autrement, de *présenter* diverses composantes de l'identité des femmes et de leurs activités quotidiennes au lieu de les *représenter*, de les objectiver selon des codes artistiques et des schémas comportementaux stéréotypés et sexistes : l'icône, la déesse, la muse, la sorcière, la séductrice, etc.

En s'appropriant les moyens de production artistique et en revendiquant la valeur des œuvres créées, les artistes femmes deviennent maîtres de leurs représentations, promeuvent leurs réalités (et non une vision à la fois idéalisée et réductrice de ces dernières), insistent sur la pluralité des façons de vivre et d'incarner l'identité « femme » (quand elles ne la remettent pas complètement en cause) et luttent contre toute représentation sexiste. La performance, entre autres, permet aux artistes femmes de rejeter leur rôle assigné de figurantes, ainsi que de devenir sujets et personnes agissantes (Lamoureux, 1982 : 63). Il en est de même pour la photographie :

En s'appropriant l'appareil et en portant un regard sur elles-mêmes ou sur les autres femmes, certaines femmes photographes font basculer la notion de femme-objet, dépendante du regard de l'autre. Alors qu'elles étaient auparavant celles dont « ils » parlaient, objets de questionnement, objets de désir ou objets de domination, en se mettant en position d'énonciation, elles se constituent sujets. (Gagnon, 1990 : 57)

L'autoreprésentation permet à de nombreuses artistes de revendiquer l'identité « femme », de l'assumer et de la montrer. Chez certaines artistes, elle sert aussi d'outil critique à l'encontre des représentations stéréotypées de cette identité. Chez d'autres enfin, elle favorise la dissociation avec l'idée même d'une identité tributaire d'un sexe. Les autoportraits photographiques et performatifs deviennent pour plusieurs un journal intime, une autobiographie visuelle inspirée de leur quotidien, de leurs rapports affectifs (famille, amitiés, amours), de leurs activités usuelles, ainsi que de lieux de vie déterminants pour elles. Plusieurs emploient l'esthétique de la photo de famille classique ou celle de la photo de reportage avec ses clichés en rafale. Un jeu s'engage entre une « représentation » du corps et de la vie des artistes femmes, et la fiction, puisque les instants « croqués » sont mis en scène ou inventés. La sexualité est aussi une question abondamment explorée. Le corps sous toutes ses facettes est omniprésent. Comme l'explique O'Reilly (2009 : 13), l'intervention féministe en art, dans les années 1970, s'empare du corps, l'investit, l'explore, le déconstruit, du moins dans sa version de corps-objet, représenté à partir du regard, des fantasmes et des aprioris des hommes. Ces expérimentations, vecteurs d'affirmation de soi par les femmes artistes, sont souvent assez provocantes. Le corps devient une des arènes fondamentales du débat identitaire et un marqueur d'appartenance.

Pour ne donner que quelques exemples, Raymonde April et Cohen Sorel contribuent à transformer la tradition photographique en mettant en scène, de façon intimiste, leur perception d'elles-mêmes, de leur réalité, des personnes importantes dans leur vie. Il n'est plus question ici de sujet universel, mais bien de sphère privée

et de singularité. Les performances du groupe Mauve revêtent une dimension critique plus explicite. Lors de l'exposition *Montréal plus ou moins*, présentée au Musée des beaux-arts de Montréal en 1972, Catherine Boisvert, Ghislaine Boyer, Céline Isabelle, Thérèse Isabelle, Lise Landry et Lucie Ménard se présentent habillées en robe de mariée. La montée du bel et long escalier du parvis du musée ne sert pas à faire une entrée remarquée, comme celle des vedettes, mais plutôt à accéder à ses colonnes afin de bien les nettoyer, les astiquer. Ce collectif écrira un manifeste sur la représentation des femmes et créera, par la suite, des parodies de concours de beauté dans certains centres commerciaux. Marie Chouinard, depuis ses premières danses performatives, traite, de façon souvent provocante, la question du corps, du souffle vital, du cri, de la sexualité. Dans *Marie chien noir* (1982), elle se dévoile au public en explorant des rituels intimes, incluant la masturbation.

Selon plusieurs théoriciennes, il est possible de diviser les œuvres des artistes femmes de l'époque en deux catégories. La première, «art féminin», s'ancre dans l'exploration de la différence, souvent considérée comme biologique, des femmes et tend à un certain «culte du féminin». Elle sera a posteriori considérée comme essentialiste. L'œuvre phare de cette catégorie est le *Diner party* de Judy Chicago. La deuxième tendance, l'art féministe, s'exerce à critiquer la représentation de la féminité produite par la société patriarcale. Elle est dite constructiviste. Au Québec, Rose-Marie Arbour a repris cette distinction, mais en articulant différemment les deux concepts de la différence et de la dissidence :

La dissidence fait qu'une personne ou un groupe d'individus cesse de se soumettre à une autorité établie pour s'en séparer radicalement. [...] [La différence] se vit en terme de distinction plutôt que de rupture. La différence ne questionne pas les cadres institutionnels de l'art contemporain ni de la société. Elle vise ici un effet esthétique qui fait ressentir des domaines de l'intime et de la subjectivité dans un contexte de vie quotidienne. (Arbour, 1999 : 123 et 133)

Dans le contexte particulier des autoportraits, cette distinction permet de rendre compte de deux intentions différentes : la valorisation des dimensions multiples de l'identité féminine et la déconstruction des préjugés et des stéréotypes par rapport à cette identité. Cela dit, elle escamote l'élément déterminant de cette période, soit que les artistes femmes prennent le contrôle de leur (auto)représentation. Peu importe la forme adoptée par les artistes femmes, ce geste est en soi un acte politique, du moins au sens que lui donne Rancière (1995 : 65) d'un acte «qui déplace un corps du lieu qui lui était assigné ou la destination d'un lieu ; qui fait voir ce qui n'avait pas lieu d'être vu, fait entendre le discours là où seul le bruit avait lieu, fait entendre comme discours ce qui n'était entendu que comme bruit».

Autoportraits des années 1980

Suivant le passage du modernisme au postmodernisme en art et l'influence au sein du féminisme du post-structuralisme et de la psychanalyse, l'art des femmes artistes se transforme au début des années 1980. Eu égard aux questions de l'identité, de la représentation et des autoportraits, deux idées seront vivement critiquées : un soi authentique et stable ainsi que la prétendue objectivité de la représentation ou, pour reprendre la belle expression d'Arbour (1999 : 38), d'un «œil sans intermédiaire».

Le postmodernisme engendre une remise en cause du lien entre la réalité et la représentation. La représentation ne rend pas compte d'une réalité objective, mais elle constitue, d'une certaine façon, la réalité. Comme l'exprime Arbour (1999 : 38) : « Nous sommes ce que nous devenons à travers et par les représentations que nous nous faisons de nous-mêmes et du monde, et cette relation est en continuelle mouvance ». Il existe toujours une proximité étroite entre l'art et les conditions sociales de sa production, mais la réalité sociale n'est plus ce que représente, dévoile l'art, mais plutôt ce qui rend possible une œuvre en tant qu'œuvre d'art. Ce qui devient décisif, ce n'est plus l'œuvre en elle-même, mais ses conditions de production et de monstration, qui affectent profondément son sens, le rendent instable et mouvant. Le contexte de création et de diffusion devient constitutif de l'œuvre en elle-même. En ce sens, l'important n'est plus de représenter, de montrer, mais de rendre visible le mode de construction de toute représentation.

Parallèlement à cette vision postmoderne, les principes théoriques féministes influents en art se modifient. Les questions de genre, de sexe et d'appartenance culturelle font toujours l'objet d'une exploration artistique par les artistes femmes, mais à l'encontre de toute vision essentialiste de la féminité, elles se tournent vers une critique radicale de la représentation de la *féminité*, cette représentation, dans une société patriarcale, étant considérée comme une des bases de l'oppression des femmes. En outre, elles rejettent les oppositions binaires, celles-ci reproduisant les hiérarchies, le sexisme et les différentes formes de discrimination et de stigmatisation : homme/femme, hétérosexuelle/homosexuelle, blanche/non blanche, etc.

L'influence du féminisme en art a eu pour résultat d'impulser les questions identitaires au cœur des productions artistiques des femmes. Paradoxalement, il a aussi contribué à mettre en évidence les mécanismes de construction des identités dans et par la représentation. Il a donc fortement contribué à une critique déconstructive de toute identité homogène, stable, bien définie, en opposition à un contraire, représentable, objectivable. Le thème d'une exposition organisée par la Centrale en 1990 l'illustre bien : *Instabiliti: la question du sujet*. Les artistes femmes, du moins majoritairement, exploreront donc dans leurs œuvres la variabilité du « moi » et la difficulté, voire l'impossibilité, de le représenter. Plusieurs dévoileront aussi les mécanismes, stratégies, procédés qui interfèrent dans toute représentation et qui, conséquemment, la rendent nécessairement subjective.

Les stratégies adoptées dans les autoportraits déjouent, brisent l'approche globale, la totalisation de la représentation, et illustrent le multiple, l'irréductible et l'hétérogène. La représentation du corps féminin devient un terrain de jeu dans lequel les artistes femmes s'évertuent à mettre au jour la relation protéiforme et conflictuelle entre le sujet et les images. À la fois métaphore de la photographie et moyens de rendre visibles les dispositifs en jeu, plusieurs autoportraits donnent à voir des miroirs ou des reflets. La représentation autobiographique et intimiste des artistes femmes joue couramment avec le reflet, l'ombre, l'imprécision des images, le travestissement, la mise en relief d'une zone tellement restreinte du corps que celui-ci devient abstrait, adoptant ainsi la symbolique de l'irreprésentable. Comme l'explique Ross (1990 : 20), grâce à ces stratégies « la limite qui scissure et inscrit la différence gagne en fluidité, incite à l'écart, amorce l'interstice ». Il en est de même avec les performances dans lesquelles les artistes femmes, entre autres, s'inventent des identités fictives. L'identité est un phénomène construit et manipulable.

L'évolution des autoportraits et de la représentation photographique intimiste des Cohen Sorel (*An Extended and Continuous Metaphore #6*, 1983), Geneviève Cadieux (*Hear Me With yours Eyes*, 1989) et Nicole Jolicoeur (*Déprises II*, 1999) rend bien compte de cette exploration, par les artistes femmes, de la complexité identitaire contemporaine et des difficultés que cela occasionne pour la représentation. Cette définition de l'art des artistes femmes, proposée par Major (1996 : 19), en est aussi très révélatrice :

[...] loin d'être réduite à une idée, l'image devient une véritable identité qui se fragmente à l'infini, fluctue en fonction des rencontres et ne peut plus être circonscrite ou fixée. Le féminin dans ces histoires symbolise la transgression des interdits et l'abolition des frontières dans la fusion perpétuelle des opposées. Ni empreinte négative, ni empreinte positive... Les limites sont repoussées. Les modèles transgressés. Les corps recherchent leur intégrité. L'art invente et permet d'imaginer l'ailleurs.

Années 1990 à aujourd'hui

Contrairement à ce que les années 1980 auraient pu laisser croire, les autoportraits n'ont pas disparu du paysage artistique. Bien au contraire, ils ont repris de l'importance (Bright, 2010 : 18). Les artistes – dont les femmes – se sont réapproprié ce procédé avec des démarches extrêmement variées. La caractérisation de l'autoreprésentation actuelle est plus difficile à faire, et ce, pour deux raisons : la production artistique en général est beaucoup plus éclatée que dans les périodes antérieures (médiums, styles, références à des questions sociales multiples, etc.) et il manque la distance historique qui facilite une lecture plus globale.

Cependant, le côté très conceptuel, théorique, abstrait, voire abscons de la pensée et de l'art des artistes féministes des années 1980 est questionné et remis en question (Dumont et Sofio, 2007 : 34). En outre, selon Susan Bright (2010 : 18, 19), la présence de plus en plus importante, dans l'art contemporain international, d'artistes non occidentaux favorise le retour d'un art engagé plus explicite et revalorise le corps comme lieu privilégié d'interrogation. Il faudrait ajouter à cette analyse le rôle plus important joué par des artistes d'origines diverses à l'intérieur même des champs artistiques nationaux, comme ceux du Québec et du Canada. Ces artistes abordent, à partir de leur autoreprésentation, les questions d'identités collectives dans un contexte de mondialisation croissante et de bouleversements migratoires. Ils et elles opèrent une critique de la représentation très souvent raciste ou pleine de préjugés à l'encontre de « l'autre », qu'il soit non occidental ou non identifié à la culture dite dominante.

Ce retour du portrait et de l'autoportrait se caractérise par la création d'œuvres favorisant l'empathie et l'identification du spectateur. L'esthétique est moins conceptuelle, plus spontanée, directe, bricolée. Les artistes reconnaissent la difficulté de la représentation d'un « moi » authentique et global, ce qui ne les empêche pas « d'en exprimer certains aspects à travers la figuration du visage ou du corps ou en le considérant purement comme un concept théorique qu'il s'agit de subvertir » (Bright, 2010 : 21).

Les démarches d'autoreprésentation utilisées par les artistes femmes sont fort variées, tout comme, d'ailleurs, les divers ancrages de la réflexion qui associe art et féminisme. Entre autres choses, l'exploration de la complexité identitaire et du dépassement de soi se poursuit dans le prolongement du poststructuralisme avec le cyberféminisme et la théorie *queer* en art. Cependant, cette exploration se fait en autorisant la représentation du corps, sa mise en image. De plus, aux différences sexuelles et raciales explorées sans dichotomie binaire, se joignent d'autres formes d'hybridations (humains/animaux, humains/machines, humains transformés génétiquement, grâce à des prothèses ou à la chirurgie, etc.). Ce corps hybride est souvent utilisé comme allégorie des réalités identitaires, sexuelles, sociales, politiques, technologiques et scientifiques. L'objet de l'œuvre reprend de l'importance. Les artistes favorisent non plus la lourdeur théorique, mais la légèreté. Le plaisir, la mascarade, la parodie sont très présents.

Les fictions performatives et photographiques, quoiqu'absolument pas nouvelles, prennent une place décisive. Cette théâtralisation permet à la fois d'introduire le scepticisme actuel à l'égard de la représentation – d'illustrer comment toute représentation est une mise en scène –, tout en donnant une grande liberté à l'artiste. La parodie, la mascarade autorisent les artistes à réaliser leurs fantasmes ou encore à traiter une question politique avec la voix de quelqu'un d'autre ou en gardant une certaine distance. Ces procédés peuvent donc être libérateurs et transgressifs. Bien souvent, les personnages adoptés figurent moins le réel que des archétypes ou des stéréotypes. Chez certaines artistes, les fictions identitaires durent assez longtemps ou reviennent constamment, créant ainsi un double, un alter ego. « L'Autre » présent en chacun de nous peut ainsi vivre, d'une certaine façon, son existence réelle.

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs artistes femmes explorent, d'une part, les questions des douleurs engendrées par les guerres, les viols, les génocides, les déplacements de population et leurs répercussions psychiques, physiques et culturelles (influencées par les théories postcolonialistes et les *trauma studies*) et, d'autre part, les questions des marques et blessures corporelles, du vieillissement, de la maladie, du deuil (provoquées, notamment, par le vieillissement de plusieurs des artistes femmes). Dans ce cadre, la vision du corps sera celle d'un « corps déchu, lieu de sévices, de maladie, de traumatisme, le corps-poubelle » (Phelan, 2005 : 24). Chez certaines artistes, l'art jouera alors un rôle thérapeutique, leur permettant d'appréhender leur réalité avec une certaine distance salutaire et d'exprimer leurs réactions, leurs émotions. Comme l'explique Susan Bright (2010 : 62) : « La fascination pour le corps démembré, devenu abstrait de par son examen intense, est l'inévitable corollaire du genre. C'est le moyen le plus évident de faire du corps un "autre", un étranger, lointain et bizarre. » Les interrogations autobiographiques sur l'identité, la beauté, la réalité quotidienne prennent donc des voies nouvelles.

Pour ne donner que quelques exemples, Devora Neumark, depuis le début des années 1990, a créé plusieurs performances et interventions dans l'espace urbain qui s'inspirent d'événements intimes – comme l'expérience d'un appartement ravagé par le feu – et de réflexions liées à son identité, notamment, en tant que femme et immigrante (entre autres, *S(us)taining*, 1996). Suzy Lake² et Sylvie Cotton explorent d'une façon différente les blessures, marques, traces sur leurs corps. La première, dont l'œuvre est marquée par l'auto-représentation et la réflexion identitaire, explore depuis quelques années les transformations de son corps qu'induit son vieillissement. En dévoilant, en gros plan, les stigmates du temps (rides, poils et autres), elle rend visible ce qu'une majorité de femmes cachent, maquillent, réparent avec pudeur et honte, et rejette l'idéal de beauté et de jeunesse perpétuelle (*Beauty At A Proper Distance/Pluck*, 2002). Sylvie Cotton, dans la série d'œuvres *Ton corps, mon atelier* (depuis 2004), s'intéresse aux taches de naissance, grains de beauté et tatouages des gens qu'elle rencontre. Prétexte à des discussions et à des confidences, ces marques identitaires font l'objet d'un échange; l'artiste copiant, au crayon, les siennes sur le corps des participantes et participants et eux faisant de même sur le sien. Selon Cotton, le mélange des corps et des marques corporelles permet de représenter l'influence des autres dans la constitution identitaire de chacun : « Les autres sont certainement présents dans nos vies pour que nous nous transformions » (propos de Cotton reproduits dans Fullum-Locat, 2007 : 63). Enfin, les très colorées Fermières obsédées créent des interventions dans l'espace public qui s'attaquent aux clichés féminins, aux conventions qui régissent les corps et les attitudes, grâce à des mises en scène parodiques et débridées : « Parce qu'elles contreviennent aux normes, parce qu'elles agissent en infraction quant aux conventions esthétiques et du genre, les Fermières obsédées sont les *bad girls* de grand chemin qui renversent les convenances en les animant d'un revirement bienfaisant » (St-Gelais, 2010 : 10).

Conclusion

Il est donc possible de conclure que la pratique d'autoreprésentation des artistes femmes est passée d'une période de revendication du genre féminin à celle de sa déconstruction, du moins dans un contexte où il est compris de façon essentialiste, globalisante, totalisante. La majorité des artistes femmes se positionnent à l'encontre de tous les archétypes modélisants, de toutes les identités figées, de tous « les discours officiels qui constituaient le sujet dans sa différence sexuelle, socio-économique, raciale, éthique et autre » (Ross, 1990 : 19).

Cependant, comme nous avons tenté de le montrer, cette déconstruction identitaire n'a entraîné de désintérêt ni pour l'exploration de la question de la construction de l'identité ni pour l'autoreprésentation, même si le « moi » est difficile à saisir, changeant, ambigu, construit, manipulable.

La politologue en nous ne peut s'empêcher de transposer cette réflexion artistique à la question de la représentation politique des sujets contemporains et, particulièrement, aux enjeux qu'elle soulève pour les luttes dites identitaires des mouvements sociaux, comme le féminisme. Les questions de la représentation et de l'identité collective de lutte deviennent difficiles dans un contexte où les appartenances culturelles, sexuelles et socioéconomiques sont plurielles, et les identités kaléidoscopiques et mouvantes. Cela dit, les artistes femmes actuelles explorent, par le biais de leur autoreprésentation, une dynamique identitaire écartelée entre, d'une part, la constitution d'une identité individuelle, singulière, et, d'autre part, les effets qu'ont encore les rapports de pouvoir, de domination sur la constitution de cette identité. Il nous semble qu'une majorité d'artistes femmes ne pourraient qu'être d'accord avec la façon dont Diane Lamoureux théorise une idée similaire. Reprenant l'analyse de Giddens (1991) voulant que les individus de la modernité choisissent

2. Artiste d'origine américaine qui a vécu à Montréal dans les années 1970 et qui réside depuis en Ontario.

leur identité, Lamoureux (2006) argumente que si cette option existe effectivement, elle est court-circuitée par les inégalités structurelles :

Les rapports sociaux font en sorte que certaines identités sociales sont choisies, d'autres sont construites, d'autres encore sont assignées et que l'on peut assister autant à des malaises identitaires qu'à des révoltes identitaires. De plus, les identités se déclinent sur plusieurs registres. Le premier est celui des rapports sociaux dominants, qui organisent les places sociales occupées. Le deuxième est celui de la révolte, qui se manifeste usuellement par le rejet de l'identité assignée, sans qu'il soit possible de définir les aspirations. Le troisième est celui de la reconstruction identitaire qui suit la recomposition des rapports sociaux résultant des luttes sociales. Il s'ensuit un bricolage identitaire qui est tributaire à la fois d'un effort personnel de construction de soi en fonction des multiples rapports sociaux dans lesquels nous sommes insérés – ce que l'on pourrait qualifier d'identité narrative – et de modes collectifs d'existence et de relations qui sont tributaires des luttes sociales et des rapports qui s'y nouent. (Lamoureux, 2006 : 210-211)

À partir de leur outil propre – l'art –, les artistes femmes réfléchissent aux réalités contemporaines et les éclairent d'une façon différente, mais tout aussi importante, selon nous, que la théorie et la lutte sociale féministe. Nous ne pouvons qu'espérer que leur travail ait une plus grande influence sur le mouvement féministe, et ce, non seulement dans l'utilisation qui pourrait être faite des œuvres dans la sensibilisation du public, mais également dans la prise en compte des développements théoriques qu'engendre l'exploration artistique.

Références

- ARBOUR, Rose-Marie. 1999. *L'art qui nous est contemporain*, Montréal : Artextes.
- BRIGHT, Susan. 2010. *Auto focus: L'autoportrait dans la photographie contemporaine*, traduit par Elsa Maggion, Paris : Thames & Hudson.
- DUMONT, Fabienne et Séverine SOFIO. 2007. « Esquisse d'une épistémologie de la théorisation féministe en art », dans *Cahiers du genre: Genre, féminisme et valeur de l'art*, sous la dir. de Séverine Sofio, Perin Ernel Yavuz et Pascale Molinier, n° 43, p. 17-43.
- FULLUM-LOCAT, Geneviève. 2007. *L'esthétique relationnelle, une étude de cas: Les actions artistiques de Sylvie Cotton*, mémoire de maîtrise déposé au Département d'histoire de l'art, Montréal : Université du Québec à Montréal.
- GAGNON, Lise. 1990. « Québec 70-80: À travers la photographie, les femmes et l'identité », *Esse: arts et opinions*, n° 16 (automne), p. 52-67.
- GIDDENS, Anthony. 1991. *Modernity and Self Identity: Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford: Stanford University Press.
- GOURLAY, Sheena. 2002. *Feminist/Art in Québec: 1975-1992*, thèse de doctorat présentée au Humanities Program, Montréal : Université Concordia.
- GREENBERG, Clément. 1965. « Modernist Painting », *Art and Literature*, n° 4 (printemps), p. 193-201.
- LAMOUREUX, Diane. 2006. « Les mouvements sociaux, vecteurs de l'inclusion politique », *Du tricoté serré au métissé serré? La culture publique commune au Québec en débats*, sous la dir. de Stephan Gervais, Dimitrios Karmis et Diane Lamoureux, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 207-226.
- LAMOUREUX, Johanne. 1982. « Performances, féminismes : Éloge de la virgule et du pluriel », dans *Art et féminisme: Musée d'art contemporain*, sous la dir. de Rose-Marie Arbour et Pierre Murgia, Québec : Ministère des Affaires culturelles, p. 59-66.

- LANDRY, Pierre. 2010. «L'éclatement des frontières 1965-2000», dans *Femmes artistes du xx^e siècle au Québec*, sous la dir. d'Esther Trépanier, Québec: Musée national des Beaux-arts du Québec et les Publications du Québec, p. 128-209.
- MAJOR, Christine. 1996. «Corps à corps avec l'œuvre», *Trans mission: La Centrale 1996. Transmission de l'héritage des femmes en arts visuels*, sous la dir. de Danièle Racine, Montréal: La Centrale et les Éditions du remue-ménage, p. 18-20.
- O'REILLY, Sally. 2009. *The Body in Contemporary Art*, London: Thames & Hudson world of art.
- PHELAN, Peggy. 2005. «Essai», dans *Art et féminisme*, sous la dir. d'Helena Reckitt, Paris: Phaidon, p. 14-49.
- RANCIÈRE, Jacques. 1995. *La Méésentente: politique et philosophie*, Paris: Galilée.
- ROSS, Christine. 1990. «Le féminisme et l'instabilité de son sujet», dans *Instabili: La question du sujet*, sous la dir. de Marie Fraser et Lesley Johnstone, Montréal: La Centrale et les Éditions du remue-ménage, p. 16-23.
- ST-GELAIS, Thérèse. 2010. «Les fermières obsédées sont là», dans *Les fermières obsédées*, Trois-Rivières: Éditions d'art Le Sabord, p. 9-10.





Claude Cahun ou l'art de se dé-marquer¹

Dominique Bourque

L'œuvre de Cahun vise à subvertir toute « idée fixe » sociale ou sexuelle, à détruire les images mentales qui acculent le vivant à une forme de mort expéri/entielle.

Lippard, 1999:27

Parallèlement à la démocratisation des structures politiques au XVIII^e siècle, émerge, en Allemagne, une nouvelle perspective sur les différences sociales, désormais perçues comme fixes plutôt que circonstancielles (lieu, climat, culture, etc.). Ainsi, les femmes, les Noirs ou les « sauvages », qui pouvaient par exemple espérer, avant la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (1789), un changement de statut par la « grâce de Dieu » (à force de vertu ou par une conversion), voient leur altérité se figer en hétérogénéité, devenir immuable. À l'ère des Lumières, la nature a en effet remplacé le divin comme source de différenciation des groupes sociaux (Guillaumin, 2002). Le célèbre professeur Cesare Lombroso (1835-1909) considérait ainsi que les humains à peau pâle étaient plus évolués que les autres, que les individus de sexe masculin possédaient une intelligence supérieure à ceux du sexe féminin et les criminels, une physionomie qui leur était propre (Lombroso, 1887).

Les recherches contemporaines visant à démontrer le fonctionnement intrinsèquement distinct du cerveau des femmes (Gur et al., 1999) ou l'existence de gènes déterminant l'homosexualité (Hamer, 1993) participent de cette optique. En départageant les groupes dits « minoritaires » des groupes dominants, ces travaux reconduisent sur le plan biologique de vieux systèmes de catégorisation sociale. Souvenons-nous qu'en Europe, entre le Moyen-âge et la Renaissance, on a obligé les Juifs à porter la rouelle (ancêtre de l'étoile de David), marqué les esclaves au fer rouge, tatoué des prisonniers, etc. Ces « signes » : une étoile jaune cousue sur le devant d'un vêtement, une cicatrice représentant les initiales du maître, un tatouage d'incarcération, mais également une bouche, une taille ou des pieds déformés par l'insertion de plateaux, le port d'un corset ou l'usage de bandages, sont présentés comme les simples indicateurs de la nature distincte d'un groupe religieux, d'un statut ou d'un sexe par rapport à un autre, celui spécifiquement qui s'est imposé comme l'étalon,

1. Je remercie le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour son soutien financier (« Mort annoncée du genre: stratégies de " dé-marquage " des catégories de sexe dans les œuvres des féministes universalistes depuis le XVII^e siècle en France », 2004-2008, et « Ouvrir la question identitaire: stratégies de dé-marquage », 2008-2012). Je tiens également à souligner la précieuse collaboration de Maria Sierra Cordoba Serrano.

la norme (Guillaumin, [1979] 1992). En réalité, il s'agit de marquages attestant d'un rapport de force plus ou moins violent et se concrétisant par un ensemble de comportements pouvant aller de l'intimidation à la mise à mort. Pensons à l'Allemagne nazie, et aux traitements qu'ont subis, avec les Juifs, les Tsiganes et les immigrants, de même que ceux qui étaient perçus comme « dégénérés », à savoir les homosexuels, les « asociaux », les handicapés et les dissidents politiques. L'objectif, dans ce cas, n'était pas seulement de dissocier, par le port de triangles de couleur, les individus de ces groupes et ceux appartenant à la « race » aryenne pour mieux les exploiter, mais de les éradiquer afin d'éliminer toute confusion possible. D'autant plus que de « race », de communauté ou de sexualité supérieures, il n'y a pas.

Une approche matérialiste

Ce que montre une analyse féministe matérialiste, c'est que ce que nous prenons pour la cause ou pour l'origine de l'oppression n'est en fait que la « marque » que l'opresseur impose sur les opprimés.

Wittig, 2007 [1992]: 45

En faisant de traits physiques (comme le sexe, la couleur de la peau ou un handicap), de pratiques (religieuses, politiques ou sexuelles), de statuts ou d'appartenances à une classe ou à une communauté (comme les pauvres, les sans-papiers ou les Roms), les révélateurs d'identités de nature distinctes, les groupes dominants restreignent insidieusement l'humanité des individus concernés. En effet, ces derniers sont réduits à un cas particulier (a-normal) d'être humain et ne peuvent donc représenter que ce cas-là. Prenons l'exemple de la marque du féminin en français, qui limite le pouvoir de représentation des femmes à leur seul sexe dans cette langue, le « elles » ne renvoyant qu'aux femmes, tandis que le « ils », lui, peut évoquer tout autant l'humanité entière que des individus de sexe masculin. Dans ses études, la sociolinguiste Claire Michard (1982, 2002) constate que les femmes sont principalement définies par leur sexe, ce qui les confine à leur corporalité, voire leur animalité (femelle), et seulement secondairement par leur humanité. En ce qui concerne les hommes, c'est l'inverse qui est vrai : ils sont d'abord définis par leur humanité, et seulement secondairement par leur sexe (mâle). Cette dissymétrie sémantique a fait conclure à Monique Wittig, à la fin des années soixante-dix, qu'il n'y a pas deux genres grammaticaux mais un seul « le féminin » (Wittig, 1980), puisque le « masculin » est indissociable, linguistiquement parlant, du général, de l'« universel ». Autrement dit, pour Wittig, le genre (féminin) est un marquage et la classe dominante de sexe s'est appropriée le pouvoir de représenter, sur le plan linguistique, la condition humaine.

Or, la dissymétrie représentationnelle des femmes et des hommes ne se limite pas à la langue puisqu'elle est également présente dans les discours institutionnels (lois, rapports gouvernementaux, manuels scolaires, etc.), culturels de masse (séries télévisuelles, bestsellers, films hollywoodiens, etc.), médiatiques (tribunes, magazines et publicité de toutes sortes) et scientifiques, comme nombre d'études nous l'ont prouvé depuis une quarantaine d'années, soit depuis l'émergence du Mouvement de libération des femmes. Ces études ont aussi montré que cette dissymétrie existe tout autant dans les structures sociétales (partis politiques, compagnies, administrations, etc.).

L'omniprésence du marquage du « sexe », mais aussi de la « race » et des autres « indicateurs » d'identités minorisées, ne peut qu'entraver le rapport à soi des individus concernés. De fait, on s'attend à ce qu'ils agissent d'une certaine manière plutôt que d'une autre – qu'ils correspondent, autrement dit, aux clichés auxquels on les associe. Pour sortir de ce carcan, ces personnes doivent repenser ce qui est censé les définir, comme le fait d'être « femmes », ou sexualisées, « Noires », ou racisées, « homosexuelles », ou réduites à leur sexualité. Elles doivent, en d'autres termes, se dégager du système idéologique qui les enferme habilement (Mathieu, 1991), notamment en faisant ce qu'il faut pour qu'elles n'aient pas conscience de la violence qu'elles subissent, ou à tout le moins de son ancrage politique.

Les théoriciennes du féminisme et du lesbianisme matérialistes ont montré que ce n'est pas le sexe biologique qui détermine le sexe social (genre), ainsi que l'affirme la doxa, mais le sexe social qui crée le sexe biologique. Pour elles, le « sexe » est donc, comme la « race », une construction sociale. Elles constatent que les identités « données » sont appréhendées comme naturelles ou plus ou moins construites (et donc à dé/cons/truire), selon le degré de distanciation de chacun face aux idéologies dominantes. Inspirée plus particulièrement par Colette Guillaumin, Nicole-Claude Mathieu et Monique Wittig, j'ai appelé « dé-marquage »² la résistance qui est opposée à l'une ou l'autre des bi-catégorisations humaines asymétriques, en ce qu'elle renverse le processus de réification des individus classés « minoritaires ». Ce qui retient mon attention, ce sont les stratégies formelles qui exposent, contournent ou abolissent un ou plusieurs marquages de manière à rendre à ces individus leur pleine humanité, et donc leur pleine représentativité.

Depuis quelques années, je recense ces stratégies au sein de créations artistiques variées (œuvres littéraires, films, performances, etc.), l'art permettant en effet la part d'espoir et de liberté (de jeu ?) dont la réalité peut paraître dépourvue. Typiquement, ces œuvres sont issues de personnes marginalisées et questionnent plus d'une pratique normative, comme la convergence entre sexe et genre, l'injonction à l'hétérosexualité et la déshumanisation des êtres minorisés. C'est le cas de l'artiste française Claude Cahun (1894-1954), dont je me propose d'examiner l'œuvre avant-gardiste à partir du concept du dé-marquage. Mais voyons d'abord qui est cette auteure dont on parle encore trop peu.

Une figure méconnue

Il est bon de faire éclater les fausses catégories, celles qui ne s'établissent qu'au moyen de vocabulaires tranchants, de bulles irisées³.

Claude Cahun



Claude Cahun, autoportrait, 1927

2. J'ai proposé ce néologisme dans le projet de recherche « Mort annoncée du genre » (2004-2008, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada) et dans l'ouvrage *Écrire l'inter-dit* (2006 : 42). Il désigne le processus par lequel les individus se distancient des identités de nature qu'on leur a assignées à la naissance (femmes, Noirs, Juifs, etc.) ou à la suite d'une pratique dissidente (subversion des codes de genre, refus de la norme hétérosexuelle, désobéissance civile, etc.). Il peut donc être le fait de personnes identifiées aussi bien à la classe des dominés qu'à celle des dominants, en autant que ces derniers dénoncent d'une manière ou d'une autre les hégémonies suprémacistes, patriarcales, capitalistes, hétérosociales... Du fait du brouillage qu'occasionnent les chevauchements des catégories (homme blanc pauvre handicapé, lesbienne noire professionnelle en exil, hermaphrodite bisexuel du troisième âge, etc.), il est préférable de mener une analyse des plus nuancées (intersectionnelle) du dé-marquage.
3. Cahun, 2002 : 579. Désormais, les citations tirées de cet ouvrage seront suivies de leur numéro de page entre parenthèses.

Claude Cahun est le pseudonyme de Lucy Renée Mathilde Schwob, auteure, photographe et actrice que le philosophe et essayiste François Leperlier a révélée au public en lui consacrant une monographie en 1992 (Leperlier, 1992). C'est d'abord l'œuvre photographique⁴ – où elle se met en scène en (se) jouant des codes esthétiques et sociaux – qui a interpellé les critiques intéressés par ses qualités postmodernes évidentes : parodie, jeux intertextuels, réflexivité, travestissements, etc. Ces photographies résultent d'une étroite collaboration avec l'artiste visuelle et amante de Cahun, Marcel Moore alias Suzanne Malherbe, que les exégètes ne mentionnent pas toujours. Quant à l'œuvre littéraire, en grande partie inédite du vivant de l'auteure et bien qu'enfin disponible (Cahun, 2002), elle demeure étonnamment peu étudiée.

Tant les mises en scène que les textes de Cahun rendent compte de ses préoccupations politiques et philosophiques, dont sa remise en question du système de catégorisation des êtres humains en ce qu'il oppose, nous l'avons vu, des groupes sociaux de statuts inégaux comme les femmes et les hommes, les homosexuels et les hétérosexuels, ou les personnes racisées et les autres (blancs, chrétiens, sédentaires). Née dans une famille d'intellectuels aisée, Cahun était, précise Leperlier, « profondément attachée à la liberté individuelle, allergique au classement et à l'assimilation » (Lhermitte, 2006). Il s'agira donc de voir comment s'articule dans ses écrits, datés de la première moitié du xx^e siècle, la profonde indépendance d'une artiste « femme », « homosexuelle » et « juive », qualificatifs la désignant comme l'« Autre » du « Même », ou l'« Autre » du « Sujet » ; autrement dit, comme être « relatif » par rapport à l'être « absolu » (de Beauvoir, 1949). Pour ce faire, je commencerai par contextualiser la perspective politique de Cahun en évoquant brièvement ses engagements et activités militantes, en excluant toutefois ses combats contre le capitalisme, l'impérialisme et le fascisme, faute d'espace.

Claude Cahun, qui s'est intéressée aux grandes révolutions (Lhermitte, 2006), s'investit à sa manière dans la lutte des femmes, des allosexuels et de la Résistance pendant la Deuxième Guerre mondiale. En ce qui concerne la première lutte, l'auteure précise dans *Confidences au miroir*, un essai biographique rédigé en 1946, qu'elle fréquentait « le milieu, théoriquement ultra-féministe de la porte Roquine » où, précise-t-elle, « [elle était] la seule femme à prendre part aux partis idéologiques » (597). Elle soutenait, entre autres, les positions néomaltusiennes et émancipatrices d'Havelock Ellis, dont elle a traduit l'étude *Man and Woman* (1929) sous le titre *La Femme dans la société* (1929).

Selon Laura Cottingham, son rejet affiché des traits représentationnels associés à la féminité participe de cet engagement :

Tout en refusant d'être « féminisée » (et par conséquent d'admettre que le corps des femmes soit à la disposition sexuelle des hommes), Cahun revendiquait consciemment sa position politique de femme dans ses œuvres [...] les autoportraits de Cahun présentent souvent l'image d'une femme qui rejette les codes visuels conventionnels de la conduite des femmes : ses cheveux ne sont pas longs, son visage ne se cache pas sous un maquillage, son corps n'est pas fardé de bijoux et elle ne porte pas de robe. (2002a : 28-29)

Ce souci d'une représentation non instrumentalisée ou genrée des femmes, se retrouve également dans ses textes, entre autres à travers son traitement de la thématique des « héroïnes ». Dans ses nouvelles rédigées de 1920 à 1924⁵, Cahun met à mal les modèles féminins stéréotypés et binaires de la culture occidentale misogyne : vierge ou putain, mère ou vieille fille, sainte ou vilaine. Ces récits décapants, inspirés des mythes et des contes, témoignent du regard caustique qu'elle portait sur les icônes féminines, majoritairement simplistes, fautives, soumises ou trop vertueuses, de la patiente Pénélope de *L'Odysée* à la parfaite Cendrillon, d'Ève la pécheresse à la Sophie des *Malheurs*, de Marie-la-mère-de-Jésus à la princesse-qui-se-maria-et-eut-beaucoup-d'enfants, de Salomé la monstrueuse à la Belle s'éprenant de la Bête.

4. Selon Leperlier, les photos de Cahun ne furent pas présentées avant 1937.

5. Ces nouvelles, remaniées en 1930, ont été publiées en 2006 sous le titre *Héroïnes*.

En ce qui a trait à la sexualité, Cahun annonce sa position, très subversive pour l'époque, dans le premier numéro d'un petit journal homosexuel, *L'amitié*, publié en 1925. D'abord, il faut préciser qu'elle emploie de préférence le néologisme « polymorphisme »⁶, qui englobe l'« homosexualité », le « lesbianisme », la bisexualité et l'androgynat. Dans la revue, elle se réfère à ces sexualités comme possédant un statut non pas inférieur ou supérieur à l'hétérosexualité, mais équivalent (Cottingham, 2002a : 21), éliminant par là même les jugements médicaux (immaturité, anomalie, maladie, etc.) ou moraux (faiblesse, vice, etc.) portés sur les autres sexualités, mais aussi le statut référentiel de l'hétérosexualité en tant que sexualité « normale ».

Le choix de ce terme, composé des mots grecs *polloí* : « plusieurs » et *morphos* : « forme », signale, de plus, une mouvance des « polymorphes », leurs continuelles transformations – fluctuations qui évoquent par ailleurs les définitions actuelles de l'identité (Kaufmann, 2008). En ce sens, le terme met en relief le caractère complexe et insaisissable d'une personne. En tant que qualificatif, « polymorphes » conviendrait parfaitement aux protagonistes en perpétuelles métamorphoses du *Corps lesbien* (1973) de Wittig. Loin d'être anodine, cette référence indique une parenté de pensée entre les deux auteures : entre celle qui a politisé la notion de sexualité en démocratisant ses expressions, et celle qui a conceptualisé le lesbianisme comme position politique (le matérialisme lesbien), récusant ainsi la perspective naturaliste moins menaçante pour le régime hétérosocial. En ce sens, Cahun et Wittig s'opposent aux portraits, non seulement réducteurs (mièvres, grossiers ou pornographiques) mais également essentialistes, qui sont proposés des lesbiennes dans les productions culturelles dominantes des XIX^e et XX^e siècles. Or, ces dernières comportent très peu de figures de lesbiennes, ce qui constitue une autre violence à leur endroit, une violence pire que la première, car elle nie leur existence même. Il est vrai que cette existence remet en question les fondements du système hégémonique, donc sa légitimité.



Claude Cahun et Marcel Moore, 1928

6. Le terme, inventé en 1836 pour caractériser ce qui se présente sous diverses formes, est probablement emprunté à Freud, qui utilise l'adjectif « polymorphe » (*Trois essais sur la théorie sexuelle*, 1905).

Dans les soirées, les entrées fort remarquées de Cahun au bras de Marcel Moore (Suzanne Malherbe) en vêtements extravagants, ou habits de dandy, montrent qu'elle n'hésitait pas à défier la polarisation des sexes et des genres⁷, ni la normalisation du couple homme-femme, propres à la société hétérosexuelle :

Elle se travestissait à la fois comme sujet de ses propres photographies et comme objet du regard public, retournant les constructions du genre en endossant selon son gré le déguisement de l'un ou l'autre sexe, mettant en lumière l'interchangeabilité de multiples rôles et de ce fait, les exposant comme de simples rôles, par opposition à des vérités immanentes. (Zanne)

Enfin, pour ce qui est de sa participation à la Résistance, elle nous permet d'évoquer son rapport à « sa » judéité, acquise strictement par le patronyme de son père (Schwob) puisque dans la culture juive, l'identité se transmet par la mère et que celle de Cahun n'était pas juive. Cahun a souffert de son nom de famille entre autres à l'adolescence, période où elle a été persécutée par des condisciples. Mais lors de son adoption d'un pseudonyme, au lieu de réfuter cette judéité nominative, elle la revendique en choisissant le patronyme de sa grand-mère paternelle (Cahun). Défiant ainsi les traditions patriarcale et judaïque, elle se détache des catégories existantes pour s'inventer elle-même. Whitney Chadwick souligne par ailleurs qu'elle s'intéressait à la représentation de la judaïcité dans les années vingt comme indicatrice de l'« autre », comme instrument utilisé par l'État pour établir et faire circuler des typologies des déviations sociales qui associaient volontiers judaïcité et homosexualité.

Pendant l'Occupation, Cahun et Moore, qui née de mère juive était juive au sens traditionnel, en appellent à l'humanisme des soldats en écrivant des tracts en allemand qu'elles glissaient discrètement, avec des cigarettes, dans leurs véhicules. Elles espéraient ainsi déclencher une mutinerie. Dans *Confidences au miroir*, rédigé juste après cette guerre, Cahun écrit : « Je m'étais engagée – engagée envers moi seule – à convaincre les soldats (allemands) de se retourner contre leurs officiers (nazis) » (580).

Cette résistance singulière qu'elle adopte en 1940, sera qualifiée par l'un de ses amis d'« activité *défaitiste-révolutionnaire* » (580). Cahun et Moore sont arrêtées en 1944 par la Gestapo. Durant son interrogatoire, Cahun :

[...] a affirmé qu'elle était d'origine juive du côté de son père, en ayant tout à fait conscience du risque qu'elle courait avec cette affirmation. Par ce geste politique, qui est lancé contre le fascisme raciste, elle a ainsi politisé une ethnicité élective, qu'elle avait déjà choisie comme identité professionnelle [sic], en adoptant comme nom de plume Cahun : la version française de Cohen. (Pollock, 2011)

Elles n'échapperont que de justesse à la mort⁸. Mais les mauvaises conditions de détention et les épreuves subies affecteront gravement la santé de Cahun, qui décède en 1954.

Le dé-marquage

Avant de décrire l'approche que j'utiliserai pour aborder l'œuvre de Cahun, il me faut revenir rapidement sur la notion de marquage et sur sa portée. Lorsqu'un groupe social est identifié comme différent du « Référent », de la « Norme »⁹, il est « marqué » (altéré) afin qu'on puisse le percevoir ou l'identifier comme « autre ». Long-

7. « Une photographie de Cahun posant devant l'objectif de son amante en costume de dandy prise au début des années vingt, par exemple, présente un sujet qui se met lui-même en scène et qui, par son sexe indéterminé, remet en question les modèles dominants tant de la masculinité que de la féminité » (Latimer, 2003 : 137).
8. Ces luttes font dire à Cottingham que « Claude Cahun est un modèle pour nous tou-te-s qui sommes sincèrement engagé-e-s contre les politiques impérialistes et les attitudes fascistes de nos sociétés » (2002 : 7).
9. « En somme la différence se pense a) dans un rapport, b) mais dans un rapport d'un type particulier où il y a un point fixe, un centre qui ordonne autour de lui et auquel les choses se mesurent, en un mot un RÉFÉRENT. Parler de différence, c'est énoncer une règle, une loi, une Norme » (Guillaumin, 1992 : 97).

temps avant que les nazis, mais aussi la loi française, espagnole et italienne n'aient obligé les Juifs¹⁰ à porter un signe distinctif, et longtemps avant que les propriétaires des plantations n'aient marqué au fer rouge leurs esclaves, la classe bourgeoise chinoise faisait bander les pieds de ses petites filles, ce qui donnait à celles-ci une démarche reconnaissable entre toutes et limitait grandement leurs déplacements.

Dans le cas des femmes occidentales, l'incitation à porter des vêtements et des accessoires mettant leur corps en évidence, mais aussi en danger, participent également du marquage. Pensons, nous rappelle Guillaumin (1992: 86), aux talons aiguilles ou très hauts qui précarisent la démarche et abîment le dos, ou aux jupes qui maintiennent «les femmes en état d'accessibilité permanente» et peuvent entraver leur liberté de mouvement si elles sont très longues ou amples, très courtes ou serrées. Il en va de même, selon Wittig, de l'affichage obligé, pour les femmes, de leur sexe lorsqu'elles s'avancent dans la langue. La marque du genre (féminin) étant, selon cette dernière, «l'indice linguistique de l'opposition politique des sexes et de la domination des femmes» (1992: 77). «Si le genre féminin ne s'applique qu'aux êtres femelles c'est parce qu'il catégorise ces êtres en tant que sexe (ce qui a pour effet de ne pas les séparer des femelles animales), et si le masculin ne s'applique pas qu'aux êtres mâles c'est parce qu'il catégorise ces êtres en tant qu'humains»¹¹, précise Michard.

La difficulté pour les femmes est donc de composer avec cette injonction du genre féminin qui les ramène à leur physionomie (corporalité) et à leur quasi invisibilité en tant qu'être pensant dans la sphère publique. Si les femmes ne sont pas encore ou pas toutes considérées (à l'échelle de la planète) comme des sujets à part entière, celles qui le peuvent se privent de moins en moins d'agir comme tels. Celles qui le font en évitant ou en court-circuitant une forme ou une autre de marquage manifestent un refus non seulement du statut «particulier» qu'on leur impose, mais également du système de pensée qui institue cette exclusion. En ce sens, le «dé-marquage» fait ressortir la dimension politique du phénomène de la hiérarchisation des êtres humains sur une base essentialiste (sexe, sexualité, ethnicité, etc.). Il met donc en garde contre ou récuse, contrairement à la féminisation, le maintien des catégories de sexe. Plus largement, il désigne les stratégies de distanciation ou de démantèlement des catégories asymétriques de manière à préserver l'ouverture identitaire, et avec elle, la part d'insaisissable propre à la condition humaine.

Cette démarche, Cahun fut la première de l'ensemble des artistes (femmes et hommes) à l'entreprendre explicitement. De nombreux critiques ont d'ailleurs tenté de décrire son approche en usant de sa propre terminologie. Alors que Leperlier insiste, par exemple, sur le fait qu'elle appréciait «l'indéfini» (Leperlier, 1994: 16-20), Chadwick souligne sa quête d'«indéterminé», qu'elle associe à son adhésion au mouvement surréaliste:

Cahun a toutefois repris à son compte l'intérêt du surréalisme pour la figure du double en tant que moyen de subvertir le sens unitaire et de brouiller la distinction entre le moi et l'autre. On peut voir dans des œuvres comme *Que me veux-tu ?* des jalons essentiels dans sa quête incessante de ce qu'elle a appelé l'«indéterminé» – c'est-à-dire son propre désir de produire un sujet qui est à la fois soi et l'autre. Cherchant à reconfigurer tous les genres – homosexualité, bisexualité et androgynie – elle s'est tournée vers l'artifice et le déguisement pour contester la fixité de la différence sexuelle et de l'orientation sexuelle. (2002: 7)

10. La Huitième ordonnance du 29 mai 1942 concernant les mesures contre les Juifs: «En vertu des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le Führer und Oberster Befehlshaber der Wehrmacht, j'ordonne ce qui suit: §1 Signe distinctif pour les Juifs I. Il est interdit aux Juifs, dès l'âge de six ans révolus, de paraître en public sans porter l'étoile juive» (http://perso.orange.fr/d-d.natanson/etoile_juive.htm). La loi française, espagnole et italienne avaient également imposé le port d'un signe distinctif aux Juifs, la «rouelle», au Moyen-âge.

11. Elle ajoute: «Être catégorisé comme femelle (et par conséquent être indifférencié de l'animalité) entraîne de ne pas être construit discursivement comme agent mais comme instrument, tandis que la catégorisation en tant qu'humain entraîne la construction discursive d'agent» (<http://www.fifalia.org/michard.html>, page Internet annonçant la réédition de l'ouvrage *Sexisme & Sciences humaines. Pratique linguistique du rapport de sexage* (Michard et Ribéry, 2008 [1982]), consultée le 1^{er} mars 2009).

De son côté, Cottingham préfère le terme plus actuel de « dégenré » pour qualifier par exemple le choix de Cahun d'un pseudonyme épïcène. Elle signale l'impact syntaxique de sa rupture avec le genre :

Quoi qu'il en soit, il s'agit de s'affranchir des images imposées, invivables, à commencer par le clivage féminin/masculin. Ainsi tout au long de son livre *Aveux non avenues* (1930), Claude Cahun veille à l'alternance des deux genres grammaticaux¹². (Cottingham, 2002b)

Par « l'alternance des deux genres grammaticaux », Cottingham entend l'usage, par l'instance narrative, de formes marquées par le genre grammatical autant que de formes non marquées par lui, ou génériques. De fait, Cahun emmêle constamment le recours au féminin et au général, identique au « masculin », afin de les mettre sur un même pied, de les assimiler l'un à l'autre.

Ces commentateurs de l'œuvre nous permettent de voir que le travail de distanciation qu'entreprend Cahun vis-à-vis des identités particularisées touche à plusieurs aspects du texte. En général, les artistes emploient quatre grandes stratégies pour produire un dé-marquage : linguistique, représentationnelle, dialogique et conceptuelle. La première concerne principalement la sexuaction des langues et renvoie à des procédés nominaux, syntaxiques et sémantiques pour opérer sa neutralisation. La deuxième touche spécifiquement à la mise en scène de personnages et à la subversion des codes sociaux en regard de la mise, des comportements ou de l'inscription sociale. La troisième agit sur les plans interdiscursif et intertextuel de manière à déboulonner le « je » autoritaire, ou monologique, et les formes esthétiques historiquement polarisées comme les genres littéraires « féminins » (romans d'amour, épistolaires et psychologiques) et « masculins » (roman d'aventure, historique, de science-fiction et polars). Enfin, la dernière grande stratégie s'attaque au binarisme asymétrique du système de pensée occidentale et à ses aprioris conceptuels, de manière à les recontextualiser, voire les désamorcer. Cahun, on l'aura compris, utilise toutes ces stratégies à divers degrés.

Un nouvel art d'écrire

Le recours insistant de Cahun aux notions d'« indéfini » et d'« indéterminé » s'inscrit dans la grande stratégie conceptuelle du dé-marquage, en ce qu'il montre l'importance pour elle de sortir des cadres établis dans lesquels elle se sent trop à l'étroit sur les plans philosophique et esthétique. Ses autoportraits maintes fois discutés par les critiques et jouant clairement de la déconstruction des identités fixes (indécidabilité du sexe, dédoublements, déguisements, port de masques, etc.), ainsi que ses revisitations des héroïnes pour en faire des êtres complexes, imprévisibles et indépendants au même titre que les héros de son époque, tiennent de la stratégie représentationnelle. Nous verrons maintenant des exemples de son emploi des stratégies linguistiques (procédés syntaxique, nominal et sémantique) et dialogiques (procédés liés à la structuration des textes et à leur voix narrative). Nous commencerons par cette dernière stratégie, en nous penchant sur la page couverture de ses écrits et sur les genres littéraires qu'ils interpellent. Pour parler en termes genettiens, nous étudierons leur paratexte et leur architexte.

En ce qui a trait au paratexte et plus spécifiquement au péri-texte auctorial¹³, l'auteure utilise des pseudonymes épïcènes qui indiquent son refus de porter un prénom féminin, comme celui de Lucy qui lui a été attribué à la naissance. Elle ne recourt presque pas non plus au nom de famille qu'elle a hérité de son père, et ce, afin d'indiquer sa « résistance obstinée à l'usage des patronymes, à la dénomination par l'État » (Leperlier, 1992 : 41). Cahun signera « Claude Courlis » en 1914, puis « Claude Schwob » ou « Cahen » jusqu'en 1917, moment où elle adopte « Claude Cahun » qui devient, à ses yeux, son « véritable nom ». Le choix du nom

12. Dans *Cherchez Claude Cahun*, Cottingham précise : « Le choix de se représenter non féminisée [...] était orchestré en opposition aux codes établis de l'apparence des femmes et non en fonction d'une quelconque tentative délibérée de se faire passer pour un homme ou une travestie » (2002 : 13). *Aveux non avenues* paraît peu après le texte « Womanliness as Masquerade » (1929) de Joan Rivière (*International Journal of Psychoanalysis* 10 : 303-313) qui analyse la féminité comme une mascarade.

13. Il comprend le nom de l'auteur, le titre et la dédicace. Voir Genette, 1987 : 8.

propre de sa grand-mère comme nom de famille, opère une reconnaissance du plein statut de celle-ci dans une société misogyne où les femmes ne sont que les filles de leur père ou les épouses de leur mari. Le fait que ce nom soit juif s'avère par ailleurs une audace tant face à l'antisémitisme montant de l'époque que face aux règles de transmission par la mère de la judéité, puisque sa mère était protestante.

Son emploi d'initiales permet en outre à Cahun d'échapper à l'empreinte du genre et à jouer sur les homophonies. «M.» par exemple peut avoir été choisi pour évoquer le prénom de Matilde qu'elle porte comme sa grand-mère paternelle avant elle; à moins que ce ne soit pour inclure sa compagne par une référence à l'un de ses anthroponymes: Malherbe, Marcel ou Moore. Quant aux lettres «L. S. M.» qui, lues rapidement, laissent entendre «elles s'aiment», elles constituent un pied de nez à l'hétéronormativité. Dans tous les cas, l'usage d'initiales et d'un prénom neutre lui permet d'éviter d'être ramenée à son sexe et même de se positionner comme une personne humaine tout simplement.

Sur le plan des «genres» littéraires, Cahun opte pour des formes hybrides qui associent, par exemple, des éléments biographiques à la poésie, à la mythologie et à la réflexion, de manière à mettre en question la frontière entre la réalité et la fiction, entre le paraître et l'être. D'où l'*incipit* prudent de Pierre Mac Orlan dans sa préface à l'ouvrage *Aveux non avenues*, qu'il qualifie à la fois «de poèmes-essais et d'essais-poèmes»: «Il est très difficile de présenter ces pages. La littérature, quand elle sert à se libérer, échappe à peu près à toute critique [...]»¹⁴ (Cahun, 1930: I; E: 165). Déjà, le titre paradoxal de cette œuvre annonce une anti-biographie, une impossibilité de se dire, dans le contexte existant:

Vais-je donc m'embarrasser de tout l'attirail des faits, de pierres, de cordes tendrement coupées, de précipices... Ce n'est pas intéressant. Devinez, rétablissez. Le vertige est sous-entendu, l'ascension ou la chute. (165)

Monique Wittig, qui ne semble pas avoir eu accès à l'œuvre de Cahun, écrira, un demi-siècle plus tard comme en écho:

Il nous faut dans un monde où nous n'existons que passées sous silence, au propre dans la réalité sociale, au figuré dans les livres, il nous faut donc, que cela nous plaise ou non, nous constituer nous-mêmes, sortir comme de nulle part, être nos propres légendes dans notre vie même. (1982:117-118)

Si *Aveux non avenues* trouve un point d'ancrage dans l'invisible, c'est-à-dire à l'abri des apparences, dans l'«aventure intérieure» de *Confidences au miroir*, c'est l'histoire dans sa «multidimensionnalité» qui occupe cette fonction. Leperlier parlera d'ailleurs d'un «essai autobiographique» dans son cas, parce qu'il amalgame la forme du mémoire et celle du journal intime, le récit d'activités politiques et celui d'événements familiaux. En ce sens, Cahun rend caduques les formes littéraires «masculines» (qui relatent la «grande» Histoire) et «féminines» (qui racontent les «petites»).

Passons maintenant à sa pratique du dé-marquage linguistique. Sur le plan sémantique, Cahun engage un dialogue sur le sens du sexe et des codes qui y sont rattachés en s'attardant à l'ambiguïté historique des figures mythiques, dont plusieurs sont passées du sexe féminin au sexe masculin, par exemple, lors de l'installation dans la Grèce pré-homérique d'invasisseurs patriarcaux (Achéens et Doriens). De la sorte, elle ouvre aux (personnages de) femmes un espace de réflexion et d'émancipation. Relisons cet extrait des *Confidences au miroir*:

Les signes ont-ils un sexe? [...] Atlas porte un fardeau. À quel sexe incombe ce dévouement – mais qui prendrait Atlas pour un efféminé? Capables d'assumer tous les travaux, les déesses ont précédé les dieux. De ce prestige femelle reconnu par les mâles (désavoué sitôt que par le nombre, les ruses, les outils, la Nature leur paraît subjuguée), une civilisation antérieure à la nôtre porte encore l'empreinte en dépit de tout ce qu'on interpola pour en perdre le sens [...] (586)

14. Cottingham, pour sa part, décrit cette œuvre comme un «enchevêtrement de masques, de dévoilements, de dissimulations, de révélations, de citations, de ruminations et de proclamations» (2002: 50).

Comme le précise Tirza True Latimer en ce qui concerne l'œuvre photographique de Cahun et Moore, c'est le statut de celles qui ont été déclarées des « non-sujets » qui est ici en jeu :

Cahun et Moore ont lancé l'assaut sur le sujet cartésien assiégé à partir d'une position délibérément (et irrévocablement) décentrée : celle d'une femme, d'une lesbienne, d'un non-sujet, sans statut civil autonome ni vocabulaire symbolique autonome à sa disposition, et n'ayant aucun intérêt à préserver l'intégrité de ces catégories de subjectivité sociale. (2003 : 134)

Sur le plan syntaxique, Cahun favorise des formes génériques ou épiciques tant en ce qui concerne le lexique que la syntaxe, de manière à donner à son instance narrative une pleine existence, hors de la réduction au corps-sexe qu'impose le genre (féminin) (Michard, 2002 : 39-48). Dans les exemples suivants, notons l'usage des mots « personne », « collectivité » et « êtres », ainsi que le recours au pronom indéfini « on », au « je » non marqué, ou encore à l'association des pronoms féminin et masculin (accentués en gras ou soulignés par moi pour les mettre en évidence) :

- En fin de compte, le choix de la personne, de la collectivité à qui l'on s'adresse a bien peu d'importance. (*Écrits*, 538)
- Le seul fait de risquer sa propre vie, de ne pas s'efforcer avant tout de préserver ce qu'on peut valoir pour elle ou lui par-delà les conflits humains, tue, ruine ou pour le moins lèse irrévocablement l'être aimé. (*Écrits*, 582)
- On étudie son personnage ; on s'ajoute une ride, un pli à la bouche, un regard, une intonation, un geste, un muscle même... On se forme plusieurs vocabulaires, plusieurs syntaxes, plusieurs manières d'être, de penser et même de sentir nettement délimitées – parmi lesquelles on se choisira une peau couleur du temps. (*Écrits*, 485)

À ces stratégies s'en ajoutent d'autres, comme l'emploi des formes impersonnelles ou plurielles, et de l'infinitif :

- Dira-t-on : « C'est bien fait ! » quand de telles souffrances semblent artificielles ? Il ne suffit pas d'être bon pour les passereaux maladroits, il faut encore donner la volée aux oiseaux mécaniques. (*Écrits*, 486)
- En attendant, il nous reste notre ombre. Nous n'en avons pas peur, nous n'avons pas perdu la mémoire. À la découverte encore et toujours. (*Écrits*, 573)
- Vingt fois, pendant le déjeuner de midi, se lever, courir à la fenêtre ; de là, guetter, compter, sur le pont Maudit, les premiers arrivants ; s'écrier, décrire aux grandes personnes plus ou moins assises des uniformes de pierrot, de folie, de bébé rosé ou bleu. (*Écrits*, 485)

On le voit, Cahun s'acharne à trouver de nouvelles formes non seulement pour libérer sa propre voix, mais aussi pour fissurer les cages de verre qui nous réifient.

L'air libre

À ma connaissance, Claude Cahun est le premier auteur (et non la première auteure) occidental à pratiquer le dé-marquage de manière systématique. Or ce grand procédé n'a pas été relevé dans les études surréalistes et postmodernes de son œuvre. Il faut dire que ces études tendent à faire l'impasse sur son humanisme, davantage appréhendé par ses exégètes féministes. Ils négligent en outre la conscience matérialiste qui soutient cet humanisme. Je pense en particulier à celle qui tient compte de l'ensemble des rapports de domination des classes exploitées par les classes au pouvoir que formulent des analystes de la trempe de Colette Guillaumin et de Nicole-Claude Mathieu. On leur doit en effet d'avoir cerné ce que Bourdieu appelle « Le travail de construction symbolique » qui, écrit-il :

ne se réduit pas à une opération strictement performative de nomination orientant et structurant les représentations [...] ; il s'achève et s'accomplit dans une transformation profonde et durable des corps (et des cerveaux), c'est-à-dire dans et par un travail de construction pratique imposant une définition différenciée des usages légitimes du corps, sexuels notamment, qui tend à exclure de l'univers du pensable et du faisable tout ce qui marque l'appartenance à l'autre genre [...] pour produire cet artefact social qu'est un homme viril ou une femme féminine. (1998 : 40)

Monique Wittig a également contribué à l'articulation de cette conscience matérialiste. Elle l'a fait en insistant non seulement sur l'impact dévastateur de la marque du « genre » dans la culture, incluant la langue, mais aussi sur la nécessité d'éliminer le genre. C'est donc à l'aune des écrits de celle qui a ouvert la voie à la théorisation de la notion du dé-marquage que j'ai pu mettre en relief ce qui fait la profonde originalité de l'œuvre de Cahun, soit sa poétique de la liberté par le moyen de formes et de figures insaisissables.

Comme Wittig, sa cadette d'une quarantaine d'années, Cahun s'est investie dans des activités politiques et a choisi un mode de vie en marge de l'hétérosociété. Comme Wittig également, elle a pratiqué l'essai et la fiction, et son usage du dé-marquage est généralisé, c'est-à-dire qu'il s'applique comme on vient de le voir à plusieurs niveaux de son œuvre littéraire (linguistique, représentation, dialogique et conceptuel). Ce grand procédé, elle l'a employé dans ses créations visuelles produites en collaboration avec son amante: «[...] en se fondant sur leur partenariat égalitaire, Cahun et Moore voyaient dans la collaboration une alternative émancipatrice aux systèmes sociaux et artistiques hiérarchisants [...]» (Latimer, 2003: 129)¹⁵.

Bien avant Wittig donc, Cahun a ouvert la voie à une représentation des personnes en tant qu'êtres humains au-delà des catégories oppressives :

L'œuvre [...] introduit autant des changements dans la pratique du portrait (par la réversibilité des positions artiste/modèle) que des changements d'ordre structurel (par les effets perturbants du collage et de la bifurcation sur les mécanismes mêmes de la représentation). On peut voir dans cette stéréographie de portraits réalisés à deux et ludiquement frauduleux, une sorte de manifeste visuel contestant les valeurs hiérarchisées traditionnellement sous-jacentes au genre du portrait lui-même. (Latimer, 2003: 129)

On ne sait pas où en serait aujourd'hui la question de la représentation des femmes et des autres êtres discriminés, si Wittig avait pu lire Cahun. Mais il me semble crucial d'offrir aux jeunes générations des modèles susceptibles de les inspirer et de favoriser leur plein épanouissement.

Références

- BATE, D. et F. LEPELIER (dir.). 1994. *Mise en scène: Claude Cahun*, Tacita Dean, Virginia Nimarkoh, catalogue d'exposition, Londres: Institute of Contemporary Arts.
- BEAUVOIR, Simone de. 1949. *Le Deuxième sexe*, Paris: Gallimard, 1^{er} tome.
- BOURDIEU, Pierre. 1998. *La domination masculine*, Paris: Seuil.
- BOURQUE, Dominique. 2006. *Écrire l'inter-dit. La subversion formelle dans l'œuvre de Monique Wittig*, Paris: L'Harmattan.
- CAHUN, Claude. 2006. *Héroïnes*, Paris: Mille et une nuits.
- _____. 2002. *Écrits*, Paris: Jean-Michel Place.
- _____. 1930. *Aveux non avendus*, Paris: Éditions du carrefour.
- CHADWICK, Whitney. 2002. «Claude Cahun and Lee Miller: Problematizing the Surrealist Territories of Gender and Ethnicity», dans *Gender Nonconformity, Race and Sexuality*, sous la dir. de T. Lester, Madison, WI: The University of Wisconsin Press, p. 142-159.
- COTTINGHAM, Laura. 2002a. *Cherchez Claude Cahun*, Lyon: Éditions carobella ex-natura.

15. Monique Wittig a travaillé avec Sande Zeig pour la création de plusieurs œuvres, dont le *Brouillon pour un dictionnaire des amantes* (Paris: Grasset, 1976 [2010]).

- _____. 2002b. «Claude Cahun: la manie de l'exception», *L'Interdit*, Lyon: Gazomètre, mai. En ligne: <http://interdits.net/interdits/index.php/Claude-Cahun-la-manie-de-l-exception.html> (consulté le 3 décembre 2012)
- GENETTE, Gérard. 1987. *Seuils*, Paris: Seuil.
- GUILLAUMIN, Colette. 1992 [1979]. *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris: Côté-femmes.
- _____. 2002. *Idéologie raciste*, Paris: Gallimard.
- GUR, Ruben C. *et al.* 1999. «Sex Differences in Brain Gray and White Matter in Healthy Young Adults», *Journal of Neuroscience*, vol. 10, n° 19, p. 4065-4072.
- HAMER, Dean H., *et al.* 1993. Response to Risch, N., *et al.*, «Male Sexual Orientation and Genetic Evidence», *Science*, 24 décembre, vol. 262, n° 5142, p. 2063-2065.
- KAUFMANN, Jean-Claude. 2008. *Quand Je est une autre. Pourquoi et comment ça change en nous*, Paris: Armand Collin.
- LATIMER, Tirza True. 2006. «Entre-nous. Between Claude Cahun and Marcel Moore», *GLQ*, vol. 12, n° 2, Durham: Duke University Press, p. 197-216.
- _____. 2003. «Looking Like a Lesbian: Portraiture and Sexual Identity in 1920s Paris», dans W. Chadwick et T. T. Latimer (dir.), *The Modern Woman Revisited: Paris Between the Wars*, New Brunswick, NJ: Rutgers University Press, p. 127-143.
- LEPERLIER, François. 2006. *L'exotisme intérieur*, Paris: Fayard.
- _____. 1994. «Claude Cahun», dans Tacita Dean, Virginia Nimarkoh. D. Bate et F. Leperlier (dir.), *Mise en scène: Claude Cahun*, Londres: Institute of Contemporary Arts, p. 16-20.
- _____. 1992. *Claude Cahun. L'Écart et la métamorphose*, Paris: Jean-Michel Place.
- LHERMITTE, Agnès. 2006. «Une héroïne «impossible»: Claude Cahun. À propos de la biographie de Claude Cahun par François Leperlier», *Acta Fabula*, Août-Septembre 2006, vol. 7, n° 4. En ligne: <http://www.fabula.org/revue/document1519.php>. (consulté le 3 décembre 2012)
- LIPPARD, Lucy R. 1999. «Scattering Selves», dans *Inverted Odysseys: Claude Cahun, Maya Deren, Cindy Sherman*, Shelly Rice (dir.), Cambridge, MA: MIT Press, p. 27-42.
- LOMBROSO, Cesare. 1887. *L'homme criminel. Étude anthropologique et psychiatrique*. Traduit sur la quatrième édition italienne par MM. Régnier et Bournet et précédé d'une préface du D^r Ch. Létourneau, Paris: Ancienne Librairie Germer Baillière et Cie, Félix Alcan, Éditeur.
- MATHIEU, Nicole-Claude. 1991. *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris: côté-femmes.
- MICHARD, Claire. 2002. «Le sexe en linguistique sémantique: sémantique ou zoologie», *Espace lesbien*, n° 3, septembre, p. 31-37.
- MICHARD, Claire et Colette RIBÉRY. 2008 [1982]. *Sexisme & Sciences humaines. Pratique linguistique du rapport de sexe*, Pas de Calais: Presses Universitaires du Septentrion
- POLLOCK, Griselda. 2011. «Le choc de l'expérience Santu Mofokeng et Claude Cahun». En ligne: <http://lemagazine.jeudepaume.org/2011/09/%C2%AB%C2%Aole-choc-de-l%E2%80%99experience-santu-mofokeng-et-claude-cahun%C2%Ao%C2%BB-une-conference-de-griselda-pollock/> (consulté le 3 décembre 2012)
- WITTIG, Monique. 2001. «La Pensée straight», *La Pensée straight*, Paris: Balland, p. 65-76.
- _____. 1992. *The Straight Mind and Other Essays*, Boston: Beacon Press.



_____. [1992] 2007. *La Pensée straight*, Paris : Éditions Amsterdam.

_____. 1982. « Postface » à *La Passion* de Djuna Barnes, Paris : Flammarion, p. 101-121.

_____. 1980. « La pensée straight », *Questions féministes*, n° 7, février.

Zanne. En ligne : <http://www.vinland.org/scamp/Cahun/> (consulté le 10 février 2009)



Les auteures

Carole Boulebsol est spécialiste des cultures et des imaginaires sociaux. Elle a coordonné pendant plusieurs années la recherche et le développement au service de Leadership du Y des femmes de Montréal, et contribue encore aujourd'hui à différents organismes communautaires et féministes. Détentrice d'une maîtrise en sociologie, elle est présentement candidate au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en santé mentale à la Téléq et coordonne la Clinique pédiatrique transculturelle de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Dominique Bourque est spécialisée en Lettres françaises et est professeure à l'Institut d'études des femmes de l'Université d'Ottawa. Ses intérêts de recherche couvrent: Féminisme, lesbianisme et la notion d'exil; Théories et pratiques féministes françaises; Littérature, art et marginalité; Sexualité, art et politique; Dé/marquage des catégories de sexe. Elle a co-dirigé l'ouvrage collectif *Femmes et exils* avec Nellie Hogikyan (Presses de l'Université Laval, 2010).

Rachel Chagnon est avocate de formation et elle est professeure au Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal. Elle s'intéresse au droit public et au droit des femmes et a participé à plusieurs projets de recherche, dont l'un avec Francine Descarries et en collaboration avec le Y des femmes de Montréal qui a mené à l'élaboration d'un Guide d'accompagnement pour déposer une plainte relative aux images et messages à caractère sexiste et sexuel dans les médias.

Michèle Charpentier est professeure titulaire à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal. Chercheuse en gérontologie sociale, elle est particulièrement reconnue pour ses travaux sur les femmes et le vieillissement. Parmi ses publications récentes, mentionnons les ouvrages collectifs *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales* paru en 2010 aux PUQ, et *Vieilles, et après!* aux Éditions du remue-ménage.

Francine Descarries est professeure au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal et directrice scientifique du Réseau québécois en études féministes (RéQEF). Auteure, au début des années 1980, d'un des premiers ouvrages québécois sur la reproduction sociale des sexes, *Les cols roses et l'école rose*, ses recherches portent depuis sur les outils conceptuels du féminisme, la sociohistoire du mouvement des femmes québécois de même que sur des questions relatives à l'articulation famille-travail et à la division sociale des sexes dans les espaces privé et public.

Caroline Désy est agente de recherche et de planification à l'Institut de recherches et d'études féministes de l'Université du Québec à Montréal. Détentrice d'un doctorat en sociologie, elle est spécialiste des mouvements sociaux et de l'analyse des courants idéologiques par l'analyse du discours. Elle a publié sur le discours journalistique dans le Québec des années trente, la mémoire et l'identité, ainsi que sur les pratiques de résistances altermondialistes.

Marcelle Dubé est professeure en travail social à l'Université du Québec à Chicoutimi et membre du GRIR (Groupe de recherche et d'intervention régionale). Ses intérêts de recherche portent principalement sur le mouvement des femmes québécois, les formes d'engagements et de participation, les féminismes et les dynamiques intergénérationnelles qui s'y expriment ainsi que les pratiques et les enjeux de l'action communautaire notamment dans le champ jeunesse.

Catherine Dussault Frenette est doctorante en Études françaises à l'Université de Sherbrooke. Son mémoire de maîtrise a porté sur les représentations littéraires du désir féminin adolescent dans la littérature québécoise contemporaine. Elle a co-organisé, avec Isabelle Boisclair, le colloque « Femme(s) désirante(s) dans la littérature et la culture médiatique » (Acfas 2012). Elle est membre du VersUS (Groupe de recherche en études littéraires et culturelles comparées au Canada et au Québec de l'Université de Sherbrooke) et du Réseau québécois en études féministes (RéQEF).

Lilia Goldfarb est directrice du Service de leadership au Y des femmes de Montréal (YWCA), où elle travaille depuis plusieurs années dans la formation et le renforcement des capacités des communautés, spécialement auprès des filles et des femmes. Elle détient un diplôme de deuxième cycle en développement économique communautaire et une maîtrise transdisciplinaire dans le Programme spécial individualisé de l'Université Concordia. Son mémoire de maîtrise portait sur la sexualisation précoce des filles dans le contexte du capitalisme du XXI^e siècle.

Émilie Goulet est professionnelle de recherche à l'Université de Sherbrooke. Elle a obtenu une maîtrise en science politique à l'Université de Montréal en 2011 et était membre étudiante du Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS) durant ses études. Elle a déjà à son actif quelques publications en collaboration.

Marie-Noëlle Huet est étudiante au doctorat en études littéraires à l'Université du Québec à Montréal sous la direction de Lori Saint-Martin. Ses champs d'intérêts comprennent les études féministes, la maternité, les relations mère-fille, l'énonciation et les rapports au corps. Elle a effectué son mémoire intitulé « Création-procréation et rapport mère-fille dans *La virevolte* et *Prodige* de Nancy Huston » à l'Université McGill.

Geneviève Lafleur est étudiante au doctorat en histoire de l'art et à la concentration de troisième cycle en études féministes à l'Université du Québec à Montréal. Son projet de thèse porte sur les lieux de diffusion artistique créés et gérés par des femmes au Québec durant les décennies 1940 et 1950. Elle a participé à la direction de l'ouvrage *Remous, ressacs et dérivations autour de la troisième vague féministe* (Éditions du remue-ménage, 2011) et est auteure pour la galerie Art Mûr depuis 2007.

Ève Lamoureux est professeure au Département d'histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal. Ayant comme thème le rôle social et politique de l'art au XX^e siècle, ses recherches se concentrent sur trois principaux enjeux : l'art engagé et ses modalités québécoises actuelles en arts visuels, les arts communautaires et la médiation culturelle. Elle est l'auteure du livre *Art et politique : Nouvelles formes d'engagement artistique au Québec*, publié chez Écosociété en 2009.

Chantal Maillé est docteure en science politique et professeure de Women's Studies à l'Université Concordia (Montréal). Ses travaux de recherche actuels portent sur l'impact des cultures politiques dans la formulation des stratégies féministes pour le champ de la politique institutionnelle en France, aux États-Unis, au Québec et dans le reste du Canada. Elle s'intéresse également aux liens entre cultures politiques et théories féministes, et plus particulièrement au statut des théories postcoloniales au Québec.

Isabelle Marchand est étudiante au doctorat en service social à l'Université de Montréal. Elle s'est notamment intéressée à l'intervention féministe, à l'approche intersectionnelle ainsi qu'aux questions entourant la diversité ethnoculturelle au sein du mouvement des femmes au Québec. Récipiendaire de la bourse doctorale d'études supérieures du Canada Joseph-Armand-Bombardier, son projet de doctorat s'intéresse aux



politiques sociales de la vieillesse et à la citoyenneté des femmes âgées dans une perspective féministe et intersectionnelle.

Anne Quéniart est professeure titulaire au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Ses recherches portent sur le genre et le vieillissement et sur la transmission intergénérationnelle. Elle est l'auteure de nombreux articles et ouvrages, dont *Vieilles, et après!* (avec Michèle Charpentier), paru aux Éditions du remue-ménage en 2009.

